

GUIDE

Construire & rénover au Luxembourg

Édition 2024/2025

Avec la collaboration de la



www.gcr.lu

Annuaire
complet
des artisans
à l'intérieur

Rénovation énergétique

Améliorez le confort de votre habitation.



BGL BNP Paribas et son partenaire Actif, conseiller en énergie certifié, vous accompagnent dans votre projet¹⁾ :

- Diagnostic énergétique et conseils techniques
- Solutions de financement
- Démarches administratives

Pour réussir le défi de la transition, accélérons ensemble.

bgl.lu/fr/renovation



BGL
BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

1) Offre soumise à conditions. Sous réserve d'acceptation du dossier par la banque. Voir conditions en agence.

2) Remise accordée du 17 septembre 2024 au 31 décembre 2024, valable sur le conseil en énergie de notre partenaire Actif

BGL BNP PARIBAS S.A. (50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg : B 6481) Communication Marketing septembre 2024

Édito

Chers lecteurs,

Nous sommes ravis de vous présenter cette nouvelle édition de notre guide dédié à la rénovation, un véritable compagnon pour tous ceux qui souhaitent transformer leur habitat en un espace plus confortable, sécurisé et fonctionnel. Dans un contexte où l'agrandissement de votre maison ou l'achat d'un logement plus grand n'est pas toujours une option, ce guide vous apporte des solutions pratiques et créatives pour optimiser vos espaces actuels.

Au fil des pages, vous découvrirez une riche sélection d'articles rédigés par des spécialistes de la rénovation, de l'aménagement intérieur et de la décoration. Nos experts vous prodiguent leurs conseils avisés pour tirer le meilleur parti de chaque mètre carré, sans compromis sur le confort ou la sécurité. Vous trouverez également de nombreuses contributions sur les dernières tendances en matière de déco, vous permettant de rafraîchir votre intérieur avec style et modernité. Que vous cherchiez à réagencer votre salon, à maximiser le rangement dans une petite chambre, ou à intégrer les nouvelles tendances décoratives dans votre domicile, ce guide vous offre des idées inspirantes et des astuces concrètes pour y parvenir.

Notre objectif est de vous accompagner pas à pas dans cette démarche, en vous offrant des solutions adaptées à vos besoins et à votre budget. Rénover, c'est aussi repenser ses espaces pour qu'ils correspondent mieux à son mode de vie. C'est pourquoi nous avons veillé à ce que chaque article soit à la fois informatif et pratique, pour que vous puissiez passer à l'action en toute confiance.

En outre, notre guide intègre des sections dédiées aux innovations du secteur, vous tenant informé des dernières évolutions pour que votre maison reste à la pointe du design et du confort. Que vous soyez à la recherche de conseils pour intégrer des matériaux écologiques ou de solutions pour créer des espaces multifonctionnels, vous trouverez dans cette édition des ressources précieuses pour enrichir votre projet de rénovation ou de construction.

Nous espérons que cette nouvelle édition sera pour vous une source d'inspiration et d'encouragement afin d'entreprendre vos projets d'habitat. Parce qu'il est important de faire de votre maison un lieu qui vous ressemble et où il fait bon vivre.

Bonne lecture et à vos outils !

L'équipe éditoriale



*Emilie
Di Vincenzo*

Éditrice, rédactrice en chef



Société éditrice :
G-Dites Sàrl

Directrice de la rédaction :
Émilie Di Vincenzo

Rédacteurs/journalistes :
Émilie Di Vincenzo
Studio correct-me

**Conception éditoriale
et graphique :**
g-dites.lu

Correction :
Studio correct-me

Photos :
Bureaux de presse |
banque d'images freepik,
unsplash, shutterstock, adobe

Couverture :
©Alexandre Turpault

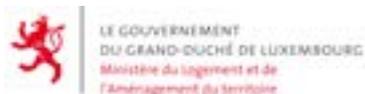
Impression :
print solutions s.à.r.l.
49, rue de Muhlenbach
L-2168 Luxembourg

Dépôt légal :
octobre 2024

Tirage :
5.000 exemplaires

Régie publicitaire :
Mediahuis Luxembourg S.A
31, rue de Hollerich L-1741
Luxembourg
www.regie.lu

Préface



Bâtir l'avenir : un enjeu national, une responsabilité partagée

Les enjeux du logement sont nombreux et complexes en ce qu'ils touchent à divers aspects de la société et de l'économie.

Face à cette situation, le gouvernement a multiplié les initiatives pour répondre aux besoins de la population. L'accès à un logement décent, qu'il s'agisse de la location ou de l'accession à la propriété, est aujourd'hui une priorité absolue pour assurer le bien-être des citoyens et garantir une société solidaire.

Afin de rendre l'accès au logement plus équitable et de répondre aux enjeux de la cohésion sociale, les aides individuelles au logement ont été revues à la hausse et de nouvelles aides ont été introduites. Ces dispositifs couvrent différents aspects : des primes pour faciliter l'accession à la propriété, des subventions pour alléger les loyers, ainsi que des aides à la rénovation, notamment dans le cadre de la transition énergétique. Ces mesures visent à soutenir les ménages dans le cadre des travaux de construction et de rénovation durable. En effet, en plus de la création de nouveaux logements, le gouvernement soutient la rénovation des logements existants pour améliorer la qualité de vie, réduire les coûts énergétiques et contribuer à la durabilité environnementale.

Le paquet de relance adopté par le gouvernement au mois de mai de 2024¹ reflète une approche transversale et coordonnée, associant à la fois l'État, les communes, ainsi que le secteur privé. Ce partenariat doit permettre d'accélérer les projets de construction et de rénovation, à travers une simplification administrative des procédures urbanistiques et environnementales.

¹ Loi du 22 mai 2024 portant introduction d'un paquet de mesures en vue de la relance du marché du logement

Par ailleurs, le paquet de relance doit permettre de soutenir le secteur de la construction et du bâtiment qui joue un rôle crucial dans cette démarche, avec une mobilisation accrue des artisans, des entreprises et des investisseurs qui œuvrent pour répondre aux besoins croissants en matière de logements.

Le gouvernement, en étroite collaboration avec les différents partenaires, entend continuer à déployer des efforts considérables pour soutenir l'ensemble des initiatives en matière de logement. Que ce soit à travers les aides individuelles ou les partenariats stratégiques, chaque mesure adoptée contribue à offrir des solutions concrètes pour répondre aux défis du marché immobilier luxembourgeois.

En résumé, une politique du logement efficace repose sur un pilier fondamental : le partenariat. Seule une approche globale et coordonnée entre les différents acteurs publics et privés permet de relever les défis auxquels nous sommes confrontés pour finalement répondre à un objectif commun : garantir à chaque citoyen un logement digne et abordable, dans un environnement propice à l'épanouissement individuel et collectif.



Claude Meisch
Ministre du Logement et de
l'Aménagement du territoire



Chers lectrices et lecteurs,

Ce guide met en avant les entreprises membres de la Fédération des Artisans, des artisans et PME luxembourgeois reconnus pour leur expertise et leur engagement à offrir des services de qualité. Travailler avec une entreprise luxembourgeoise présente de nombreux avantages pour vos projets de construction ou de rénovation.

La proximité géographique de ces entreprises garantit une réactivité et une disponibilité accrues. Qu'il s'agisse d'une simple question ou d'un ajustement de dernière minute sur un chantier, les artisans locaux peuvent intervenir rapidement, minimisant ainsi les délais et réduisant les coûts imprévus. Leur ancrage local leur permet également de comprendre et de répondre aux besoins spécifiques du marché luxembourgeois, tout en assurant un suivi personnalisé et direct de chaque projet.

En outre, les entreprises membres de la Fédération des Artisans sont parfaitement familiarisées avec les normes et réglementations locales. Cette connaissance approfondie des exigences en matière de sécurité, de durabilité et de performance énergétique garantit que votre projet respecte les standards les plus élevés, tout en évitant les risques liés à une mauvaise conformité.

Faire appel à une entreprise luxembourgeoise, c'est aussi bénéficier de garanties et d'assurances adaptées aux spécificités du marché local. Vous avez ainsi l'assurance de travailler avec des professionnels engagés qui vous offrent des services sécurisés et une tranquillité d'esprit tout au long de votre projet.

En choisissant une entreprise membre de la Fédération des Artisans, vous soutenez l'économie locale et encouragez le savoir-faire artisanal du pays, tout en vous assurant une qualité de service irréprochable.



Roland Kuhn

Vice-Président
de la Fédération des Artisans

Préface



Les concepteurs OAI, partenaires incontournables pour la réussite de votre projet !

Les architectes, les ingénieurs-conseils et les urbanistes sont les acteurs centraux dans toutes les phases de développement d'un cadre de vie qualitatif.

À l'écoute des attentes des maîtres d'ouvrage et à la hauteur de leurs ambitions pour les aider à matérialiser leurs projets, ces femmes et hommes de l'art, fédérateurs, intégrateurs, fournissent une contribution essentielle à notre bien-être commun en prenant en compte la diversité territoriale et les besoins de notre société civile.

L'immense succès de la 7^e édition du **Bauhàrepräis OAI 2024**¹, et la 4^e édition du guide d'architecture contemporaine **Architectour.lu**² parue en 2023,

documentent bien les efforts entrepris par les architectes, ingénieurs-conseils, architectes d'intérieur, urbanistes-aménageurs et architectes-/ingénieurs-paysagistes pour répondre aux **besoins et attentes** des maîtres d'ouvrage en matière de programmation, de durabilité, de respect du budget et du délai ainsi que de gestion efficace du projet.

Épaulées par la méthodologie **Maitrise d'œuvre OAI – MOAI. LU**, collaboration coordonnée et intégrale des concepteurs indépendants, qui propose un cadre permettant d'équilibrer les intérêts des maîtres d'ouvrage et des utilisateurs avec l'intérêt général, les équipes de concepteurs sont à même d'apporter une réponse holistique aux défis actuels.

L'annuaire des membres OAI repris dans la présente publication (et sa version actualisée en permanence sur www.oai.lu) vous permettra d'entrer rapidement en contact avec les concepteurs de votre choix.

Bonne découverte du présent Guide, première étape dans le lancement de votre projet !

¹ Résultats, interviews filmées des maîtres d'ouvrage Lauréats et Informations complètes sur les 301 candidatures sur www.bhp.lu.

² Disponible sur www.architectour.lu et dans les offices du tourisme, musées, centres culturels...



Michelle Friederici
Présidente OAI



Patrick Nosbusch
Vice-Président OAI



Pierre Hurt
Directeur OAI



Ensemble pour réaliser vos projets immobiliers !

Vous envisagez d'acquérir ou de vendre un logement, ou encore de louer une maison ou un appartement ? Sachez que dans toutes ces démarches, les 300 professionnels affiliés à la Chambre Immobilière sont à votre disposition pour vous accompagner dans cette aventure passionnante ! Qu'il s'agisse d'agents immobiliers, de développeur ou de syndics, nos membres partagent tous une même déontologie, avec pour objectif principal la satisfaction de leurs clients. Vous pouvez compter sur leur expertise !

La Chambre Immobilière a mis en place un véritable écosystème, conçu pour couvrir les besoins de ses membres et leur permettre de répondre aux exigences spécifiques de leurs clients. Cet écosystème complet offre des outils numériques performants, des formations spécialisées, des guides pratiques, ainsi qu'une veille juridique et réglementaire. En outre, la Chambre Immobilière se positionne comme un interlocuteur privilégié auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales, garantissant ainsi que le savoir-faire privé soit pris en compte dans les projets gouvernementaux liés à la construction de logements neufs.

En optant pour l'un de nos adhérents, vous faites le choix de la confiance, du professionnalisme et de la sécurité. L'investissement immobilier est une décision majeure qui engage souvent votre avenir sur le long terme. Il est donc essentiel de l'aborder avec la garantie d'une sécurité financière et juridique. C'est pourquoi je vous encourage à faire appel à des professionnels qui ont choisi de s'engager sur la base de valeurs fortes, incarnées par le respect d'un code de déontologie strict et d'une charte de qualité exemplaire.

N'hésitez pas à consulter la liste des membres adhérents de la Chambre Immobilière sur notre site web : www.chambre-immobiliere.lu/annuaire-professionnel

Et visitez notre portail immobilier : vivi.lu pour découvrir nos offres !



Paulo Madureira
Président
de la Chambre Immobilière

Sommaire

11 // partie 1 Une maison durable

- 12 **La maison passive** : Les techniques de construction NZEB
- 16 **Focus** : Les ventes en VEFA
- 18 **Des experts fiables** : Pour votre projet immobilier, pensez Chambre Immobilière
- 21 **OAI** : Choisir un architecte
- 24 **Design durable** : Concevoir une maison écologique & esthétique
- 26 **Énergie responsable** : Le photovoltaïque
- 28 Installer des panneaux photovoltaïques avec **Solartech®**
- 30 **Passeport énergétique**
- 34 **Construction** : L'Energiepass «as-built»
- 35 **Lalux Assurances** : Protéger votre construction et votre domicile

37 // partie 2 Une maison confortable

- 38 **Orientation des fenêtres**
- 40 **L'éclairage naturel**
- 42 **Électricité** : Revoir son installation sans coup de jus
- 43 **Une maison lumineuse** : 5 astuces
- 44 Quelle technologie choisir pour un **mode de chauffage plus écologique ?**
- 46 **Rénovation énergétique** : Des aides pour mieux se chauffer
- 48 **Klimabonus Wunnen** : Une avancée vers un avenir durable
- 49 **L'avis de l'expert - Buderus** : Bien choisir sa pompe à chaleur
- 50 **Isolation** : Améliorer le confort thermique de sa maison
- 51 **Une maison saine** : Aérer son logement
- 52 **Optimisation des pièces** : Bien circuler dans les espaces
- 54 **Espace aéré** : Un effet Waouh, tout simplement
- 55 **L'avis de l'expert - Sandra Kapp** : Rendre une maison confortable
- 56 **Couleurs** : Elles font vibrer nos maisons
- 58 **Détente** : Aménager un coin où l'on se sent bien
- 60 **La domotique**, partenaire de tous les jours
- 63 **Espace extérieur** : Vérandas, pergolas
- 65 **Les protections solaires** : Moduler la luminosité et réguler la température
- 66 **Piscine, spa, bassin** : Un air de vacances au jardin
- 69 5 conseils pour **révéler le pouvoir de votre extérieur**

71 // partie 3 Optimiser les petits espaces

- 72 La planification au service de **l'aménagement**
- 74 **Petit espace** : 5 idées pour ne plus se sentir à l'étroit
- 76 **Domum Group** : Vous avez un projet ? Nous avons toutes les solutions !
- 78 **La chasse aux mètres carrés** : Repenser l'existant ou agrandir sa maison ?
- 80 **Façade** : Je profite de faire des travaux d'agrandissement pour faire un lifting
- 81 **Une tendance durable** : Le bardage
- 82 **Nouveaux espaces** : Et si on réagençait nos pièces ?
- 84 **La mezzanine** pour optimiser les volumes intérieurs
- 86 **Espace supplémentaire** : Les combles
- 89 **Des fenêtres** pour voir le ciel sous le toit
- 90 **Le toit**, grand protecteur
- 92 **Agencement** : Créer une pièce dans la pièce
- 94 **Sol** : Le sens de pose d'un revêtement
- 96 **Agencement intérieur** : Pour vivre heureux, gagnons de l'espace
- 98 **Le sur-mesure** : Sublimez votre intérieur
- 100 **Rangement** : Les étagères envahissent nos maisons
- 102 Cap sur la **transparence**
- 104 **Illusions d'optique** : Voyez plus grand



**Imaginez votre futur
projet immobilier.**

**Nous négocions le meilleur taux
pour votre crédit.**

Avec **credihome**, le nouveau service de Foyer, simplifiez vos démarches et optez pour le meilleur financement de votre projet immobilier !

Rendez-vous sur credihome.lu

 **credihome**

 Foyer Group

107 // partie 4

Protection et intimité assurées

108 **Sécurité** : Quels systèmes de protection adopter ?

109 **L'avis de l'expert** : Une bonne sécurité n'est pas gratuite

110 **Alarme** : Souriez, vous êtes protégé !

112 **Portes, portail, volets...**
Bouclez-les !

114 **S'éclairer** pour être en sécurité

116 **Protéger sa propriété** et faire bonne impression

119 **Les détecteurs de fumée**

121 // partie 5

La maison tendance

122 Construire avec **des matériaux écoresponsables et durables**

124 **Une maison saine et chaleureuse**

128 **Des couleurs harmonieuses** dans toute la maison

130 **Cuisine** : Dossier conception

132 Concevoir une cuisine **esthétique, moderne et pratique**

136 **Une salle de bains** confortable, tendance et conforme !

142 **Geberit** : Concrétiser les souhaits individuels d'aménagement dans la salle de bains

145 **Patios, terrasses, jardins** : Les clés d'un aménagement tendance

146 **Mobilier et aménagement** : L'art de sublimer une terrasse

149 **Revêtement extérieur** : Pavage et dalles sur plots

151 // Guide pratique

Vos droits, aides et obligations

152 **Financement** : Prêt immobilier

154 **Fonds du logement** : « Accueillir, loger, accompagner »

155 **Avantages fiscaux** pour votre projet immobilier

156 **Aide communale**

157 **Aides individuelles au logement**

162 **Aspects juridiques** : Construire, rénover et vendre son bien immobilier

170

Annuaire des membres OAI

188

Annuaire des membres de la Fédération des Artisans



Non respect de vos droits ?

**L'Union Luxembourgeoise
des Consommateurs
vous vient en aide**

ULC nouvelle asbl

www.ulc.lu

**Pour toute demande de renseignements,
veuillez nous contacter s.v.p. par
téléphone 496022-1 ou courriel info@ulc.lu**

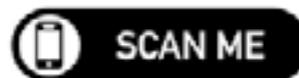
Heures d'ouverture des bureaux à Howald
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
(uniquement sur rdv)

Permanences les lundis, mercredis et
vendredis de 12h00 à 13h00

Consultations par des avocats et conseillers fiscaux
sur rendez-vous uniquement

L'ULC vous défend par l'intermédiaire

- de son service contentieux et d'assistance juridique
- de consultations d'avocats
- de consultations et visites d'inspecteurs en bâtiment
- de consultations d'experts en matière fiscale
- de sa présence dans des commissions de règlement
extrajudiciaire de litiges:
 - Médiateur en assurances
 - Commission Luxembourgeoise des Litiges de Voyage (CLLV)



Scannez le QR-Code
pour visiter
notre site Internet.

**Union Luxembourgeoise
des Consommateurs**

55, rue des Bruyères

Téléphone : 49 60 22 - 1

E-mail : info@ulc.lu

L-1274 Howald

Téléfax : 49 49 57

www.ulc.lu

www.facebook.com/

UnionLuxembourgeoisedesConsommateurs



**Il n'y a pas de petits projets.
Nous réalisons tous les travaux.**



Nous nous dévouons afin de vous offrir le meilleur service et de réaliser un travail de haute qualité, tant pour vos projets d'envergure que pour vos petits tracas du quotidien.

Tél. : [+352] 43 96 13-1 | construction@kuhn.lu | www.kuhn.lu





©Plum

CONSTRUIRE ET RÉNOVER EN 2024

Une maison durable

La maison de vos rêves dans un environnement préservé

Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants, disait Antoine de Saint-Exupéry. En revanche, votre descendance héritera peut-être du bien immobilier que vous aurez bâti avec amour et responsabilité.

Pour construire ou rénover durable, l'idéal est d'inscrire, dès le début de votre projet, le concept de **maison passive**. Rendez-vous en **page 12** pour découvrir ses caractéristiques, ses avantages et son coût.

Encore plus simple : la vente en futur état d'achèvement (**VEFA**) décrite en **page 16**. Besoin d'un professionnel de confiance ? Ayez

le réflexe **Chambre immobilière (page 18)**. Elle vous orientera, entre autres, vers un promoteur immobilier ou un agent immobilier. Pour trouver l'**architecte** qui assurera le bon déroulement des travaux et la maîtrise de votre budget, rendez-vous **page 20**.

Concevoir une maison écologique et esthétique (page 24) est une question de choix de matériaux, de conception et d'équipements, comme les **panneaux photovoltaïques** présentés en **page 26**. Autant de précieux conseils pour décrocher le précieux sésame : le **passoport énergétique (page 30)** !

LA MAISON PASSIVE

Les techniques de construction NZEB

Construire un bâtiment d'habitation nécessite de répondre aux règles NZEB (Near Zero Energy Buildings). Cela implique donc de construire une maison « passive », parfaite combinaison entre innovation et respect environnemental.

La maison passive représente une avancée majeure dans le domaine de la construction écologique. Conçue pour être incroyablement économe en énergie, cette approche révolutionnaire offre un moyen efficace de réduire notre empreinte carbone tout en créant des espaces de vie confortables et sains. Quels sont les principes de base de la maison passive, ses avantages et son potentiel en tant que solution durable pour l'avenir de l'habitat ?

Qu'est-ce qu'une maison passive ?

« Bâtiment passif » : vous vous demandez encore ce que signifie ce terme ?

En réalité, ce terme est utilisé pour décrire des maisons qui n'ont pas besoin d'être chauffées pour rester confortables et agréables à vivre. Une maison passive utilise des techniques de conception et de construction spécifiques pour minimiser sa consommation d'énergie. Ceci est rendu possible grâce à des techniques éprouvées qui assurent que la chaleur dégagée par la construction et celle apportée par l'ensoleillement extérieur (et par votre propre corps) s'égalisent. Il n'y a donc aucune perte de chaleur, contrairement à un bâtiment plus classique. Son objectif principal est de maintenir une température intérieure agréable et constante sans recourir à des systèmes de chauffage ou de refroidissement traditionnels. Cela est possible grâce à une combinaison intelligente d'isolation thermique, de ventilation contrôlée et d'étanchéité à l'air.

Quelles sont les techniques de la maison passive ?

Elles tiennent en quelques mots seulement : isolation, ventilation, étanchéité.

Toutefois, conserver la chaleur en hiver et le frais en été n'est pas une mince affaire. En particulier, les portes et fenêtres représentent de véritables gouffres par où la chaleur s'évade ou, au contraire, s'invite.

Les fameux « ponts thermiques » représentent un autre problème important : ces points de faible isolation se retrouvent souvent à l'intersection de deux parois.



COMBIEN ÇA COÛTE ?

Vous vous en doutez : une maison passive coûte, au départ, plus cher qu'une maison classique. Nous parlons d'un budget supérieur de 20 à 30 % à celui nécessaire pour une maison traditionnelle.

Ceci s'explique par l'obligation de réaliser une étude thermique complète et d'investir dans des matériaux de qualité supérieure. Toutefois, à terme, les économies énergétiques vous permettront de vous y retrouver (même largement ! D'autant que la plus-value en cas de revente sera bien plus intéressante).

IN
HOLZSTÄNDER
ODER
HOLZMASSIV



NEUBAU



ANBAUTEN



AUFSTOCKUNGEN

FLEXIBLE LÖSUNGEN AUS HOLZ



Holz ist der einzige nachwachsende Baustoff der Welt und daher der Baustoff der Zukunft.

Durch seine hervorragenden bautechnischen Eigenschaften ist der Holzbau einerseits bestens für das ökologische und energieeffiziente Bauen geeignet, andererseits ermöglicht er sämtliche architektonische Freiheiten. Mit EHS entscheiden Sie sich für einen kompetenten und ehrlichen Partner für Ihre Bauprojekte. Wir legen stets großen Wert auf eine individuelle Planung und Gestaltung Ihres Traumhauses. **Wirtschaftlichkeit, Ökologie und natürlich Ihr Wohlbefinden stehen bei uns im Mittelpunkt.**



Avantages de la maison passive

01.

Efficacité énergétique exceptionnelle

Les maisons passives consomment jusqu'à 90% d'énergie en moins pour le chauffage et le refroidissement par rapport aux bâtiments conventionnels. Cela se traduit par des économies financières substantielles sur les factures d'énergie.

02.

Confort intérieur optimal

Grâce à une isolation thermique de haute qualité et à une ventilation contrôlée, les maisons passives offrent un confort exceptionnel toute l'année. Les variations de température et les courants d'air désagréables appartiennent au passé.

03.

Durabilité environnementale

Réduire notre consommation d'énergie est crucial pour lutter contre le changement climatique. Les maisons passives contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la préservation de l'environnement.

04.

Qualité de l'air intérieur

Grâce à la ventilation contrôlée et à la filtration de l'air, les maisons passives maintiennent un environnement intérieur exempt de polluants, de moisissures et d'allergènes, ce qui favorise la santé des occupants.

Les principes clés de la maison passive

Isolation thermique supérieure

Les maisons passives utilisent des matériaux isolants de haute qualité pour réduire les pertes de chaleur des murs, des planchers, des toits et même des fenêtres. Quant aux portes et fenêtres, nous conseillons de recourir au triple vitrage.

Étanchéité à l'air

Vous sentez un filet d'air froid derrière un vitrage ? Avec une maison passive, vous oubliez ce genre de passage d'air.

Les fuites d'air non contrôlées peuvent causer une perte d'énergie significative. Une attention particulière est donc accordée à l'étanchéité à l'air. Des joints et des matériaux spéciaux sont utilisés pour minimiser les infiltrations d'air indésirables. Ce sont des maisons étanches. Toutefois, hors

de question de n'avoir aucune ventilation (ce serait vous confronter à de potentiels problèmes de santé)!

Ventilation contrôlée

Une ventilation efficace est essentielle pour maintenir une bonne qualité de l'air intérieur. Les VMC double flux assurent une parfaite ventilation tout en évitant de trop fortes pertes thermiques.

Néanmoins, cette solution n'est pas non plus « magique », car les pertes thermiques sont encore bel et bien présentes. Pourquoi ? Tout simplement parce que la ventilation fait rentrer de l'air extérieur dans la maison (qui n'est donc pas à la bonne température).

La solution ? Récupérer la chaleur de l'air qui sort pour réchauffer l'air qui rentre. C'est la raison pour laquelle les constructions passives sont équipées d'une ventilation double flux avec échangeur de chaleur.

Focus



LA MAISON EN BOIS

S'il n'y a pas de règles précises concernant l'ossature des maisons passives, la plupart d'entre elles sont à ossature bois.

La raison ? Construction plus rapide, coûts parfois plus intéressants, esthétique... en réalité, il existe plusieurs raisons.

Car, non, le bois n'est pas réservé aux chalets de montagne ni aux mobile homes : vous pourrez aussi bénéficier d'une architecture moderne.

Par ailleurs, si l'utilisation du bois provoque parfois des inquiétudes concernant la déforestation, les maisons en bois sont réputées pour être bien plus durables qu'en béton ou en acier. Un point important pour l'écologie !

Pour une maison la plus écoresponsable possible, nous vous conseillons alors d'investir dans du bois issu de forêts gérées durablement.



BERG 178 m² surface totale
1.130.528 € ttc.



CONSDORF 196 m² surface totale
863.514 € ttc.



GOSTINGEN 240 m² surface totale
1.367.439 € ttc.



LEUDELANGE 191 m² surface totale
1.478.617 € ttc.



MOUTFORT 186 m² surface totale
1.185.302 € ttc.

SPÉCIALISTE DE MAISONS CLÉS EN MAINS DEPUIS 1980

- . Planification individuelle
 - . Cahiers des charges personnalisables
 - . Prix fixes
 - . Délais garantis
- Découvrez une centaine d'autres projets sur notre site :
www.wiesen-piront.lu



OETRANGE 255 m² surface totale
1.174.941 € ttc.



REULAND 200 m² surface totale
939.493 € ttc.



SANDWEILER 202 m² surface totale
1.192.223 € ttc.



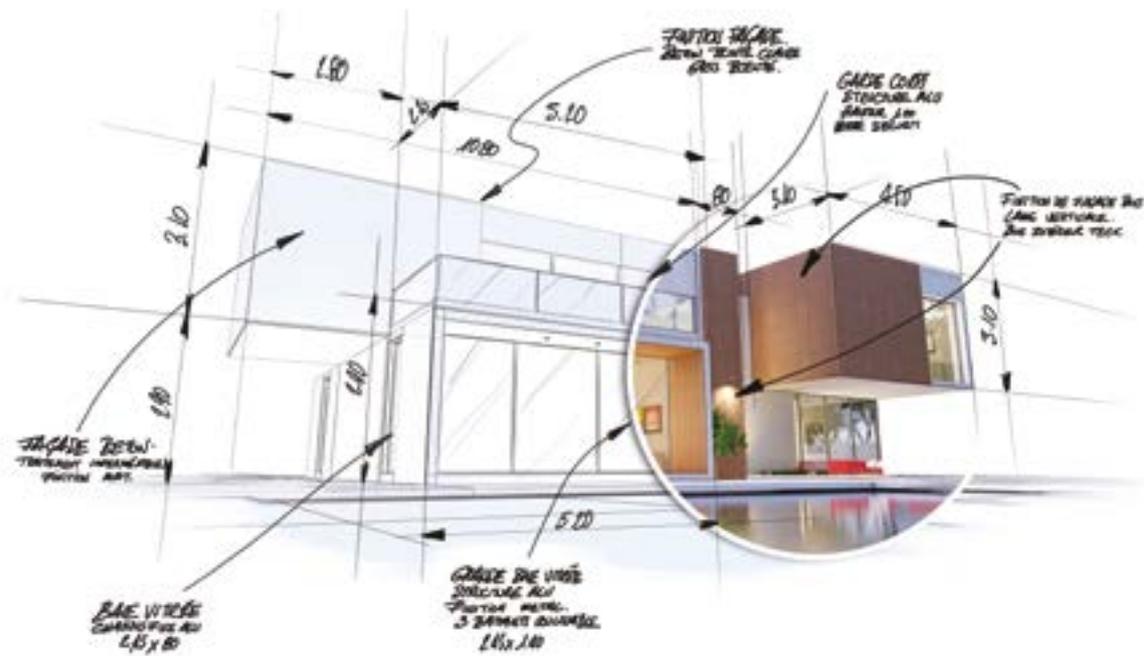
USELDANGE 178 m² surface totale
941.092 € ttc.



NOUVEAU LOTISSEMENT À HELMSANGE

CONSTRUCTION DE 7 RÉSIDENCES ET DE 11 MAISONS UNIFAMILIALES À BASSE ÉNERGIE.
LARGE CHOIX DE LOGEMENTS MODERNES ET DE STANDING ALLANT DU STUDIO AU PENTHOUSE.

Découvrez une centaine d'autres projets sur notre site:
www.wiesen-piront.lu



Focus

LES VENTES EN VEFA

Vous souhaitez acheter en VEFA ? Les ventes en futur état d'achèvement (VEFA) se font sur la base de plans et offrent aux futurs propriétaires l'opportunité unique de façonner leur maison idéale tout en bénéficiant des avantages d'une conception écologique et esthétique.

Les biens immobiliers construits en VEFA bénéficient de performances énergétiques AAA. Bref : ils répondent aux règles NZEB (Nearly Zero Energy Building).

Conception écologique et esthétique

L'un des avantages majeurs de l'achat en VEFA est la possibilité d'intégrer une conception écologique dès le stade de la construction. Grâce à l'évolution des normes environnementales, les promoteurs immobiliers adoptent de plus en plus des pratiques de construction durables, incluant des matériaux écoresponsables, des systèmes de chauffage et de refroidissement efficaces, ainsi que des solutions pour l'utilisation judicieuse de l'eau et de l'électricité.

Performances énergétiques exceptionnelles

Les biens immobiliers construits en VEFA jouissent d'une performance énergétique AAA. Ces performances élevées garantissent une efficacité énergétique optimale, ce qui se traduit par des factures d'énergie réduites et une empreinte environnementale minimale. Les normes Nearly Zero Energy Building (NZEB), également respectées dans ce contexte, assurent que votre futur logement répondra aux exigences strictes en matière d'efficacité énergétique.

L'achat en VEFA vous permet donc de profiter d'un logement qui dépasse les normes traditionnelles en matière d'efficacité énergétique, ce qui contribue non seulement à réduire votre impact environnemental, mais aussi à réaliser des économies à long terme.

Une personnalisation dans les moindres détails

Par ailleurs, de la disposition des pièces à la sélection des finitions intérieures, vous pouvez personnaliser chaque détail pour créer un espace qui correspond parfaitement à vos goûts et à vos besoins. Vous avez la liberté de choisir l'agencement des pièces, les matériaux, les couleurs et les équipements.

Bien sûr, plus vous arriverez tôt dans le processus de vente, et plus les choix seront larges !

Se projeter dans un espace à partir de plans peut être un défi, c'est pourquoi il est judicieux de vous entourer de personnes de confiance, telles qu'un architecte d'intérieur spécialisé dans les matériaux durables. Leur expertise vous aidera à prendre des décisions éclairées et à concrétiser votre vision.



Ventes VEFA : une aide conjoncturelle

L'État a instauré une prime conjoncturelle : un bonus de 20 000 euros est accordé aux foyers achetant un logement nouvellement construit en VEFA (si l'acte authentique de vente est — ou a été — signé avant le 31 décembre 2024).

byld.

by INOWAI

**Design with vision,
build with passion**

**Des services Design & Build
adaptés à chaque projet !**

- (Ré)aménagement de vos espaces de bureaux
- Rénovation & Transformation de vos espaces
- Rénovation énergétique
- Valorisation de votre patrimoine immobilier
- Assistance à maîtrise d'ouvrage



Pour plus
d'informations,
contactez-nous :

www.byld.lu



DES EXPERTS FIABLES

Pour votre projet immobilier, pensez **Chambre Immobilière**

La Chambre Immobilière du Luxembourg réunit désormais plus de 300 professionnels certifiés (agents immobiliers, promoteurs, syndics de copropriété). Tous garantissent la ferme volonté de satisfaire leurs clients et respectent notre code de déontologie.
Un atout majeur pour votre achat !

Trouvez le bon partenaire

Vous cherchez le logement de vos rêves ? Maison cosy ou appartement avec vue sur la capitale ? Il est essentiel de choisir un partenaire de confiance. Un expert de la Chambre immobilière est la garantie de services fiables et éthiques. Nous mettons à votre disposition l'annuaire complet de nos affiliés sur www.chambre-immobiliere.lu

Des professionnels fiables

Le marché immobilier au Luxembourg est tendu. De par le prix des biens, les nouveaux taux bancaires, le volume d'annonces disponibles... évitez certains pièges : surpayer, négocier avec des intermédiaires intéressés par leurs commissions, ou découvrir des défauts cachés. Les membres de la Chambre immobilière, répartis sur tout le territoire, respectent des règles strictes pour guider vos choix, protéger vos intérêts financiers et vous accompagner en toute sérénité.

En 2022, gage de notre engagement pour la professionnalisation du marché dans son entièreté, et de fournir un niveau élevé de qualité de services pour les consommateurs, la Chambre Immobilière avec les syndicats représentatifs LCGB et l'OGBL, a travaillé pour créer un nouveau Centre de Compétences destiné au secteur de l'immobilier, baptisé Académie de l'Immobilier.

L'Académie propose un ensemble de formations techniques, technologiques, économiques, juridiques ou managériales à destination de tous professionnels de l'immobilier, membres ou non de la fédération.

Une efficacité prouvée

La Chambre Immobilière fournit à ses membres des outils administratifs et digitaux performants. La Bourse Immobilière, par exemple, permet aux agents de partager entre eux leurs biens en exclusivité, assurant une

collaboration entre professionnels pour assurer une vente rapide et efficace. Ainsi, les propriétaires vendeurs confient un mandat exclusif à l'agence de leur choix, mais profitent du réseau de la Bourse pour trouver rapidement le bon acquéreur. Pour les acheteurs, c'est l'opportunité de consulter puis de visiter beaucoup d'offres avec un seul professionnel de confiance.

Des outils numériques haut de gamme

Les outils innovants et sécurisés sont essentiels. lux-sign facilite la signature électronique partout et à tout moment. vivi.lu est la plateforme d'annonces immobilières des membres de la fédération et vous propose une immersion 3D pour découvrir les biens dans leurs quartiers respectifs. Découvrir un logement, un quartier et son environnement devient une expérience visuelle depuis votre écran.

Choisissez la confiance

Pour votre opération immobilière,
optez pour un membre de la Chambre Immobilière !

Retrouvez les
agences labellisées
par la **Chambre Immobilière**

en scannant ce QR Code

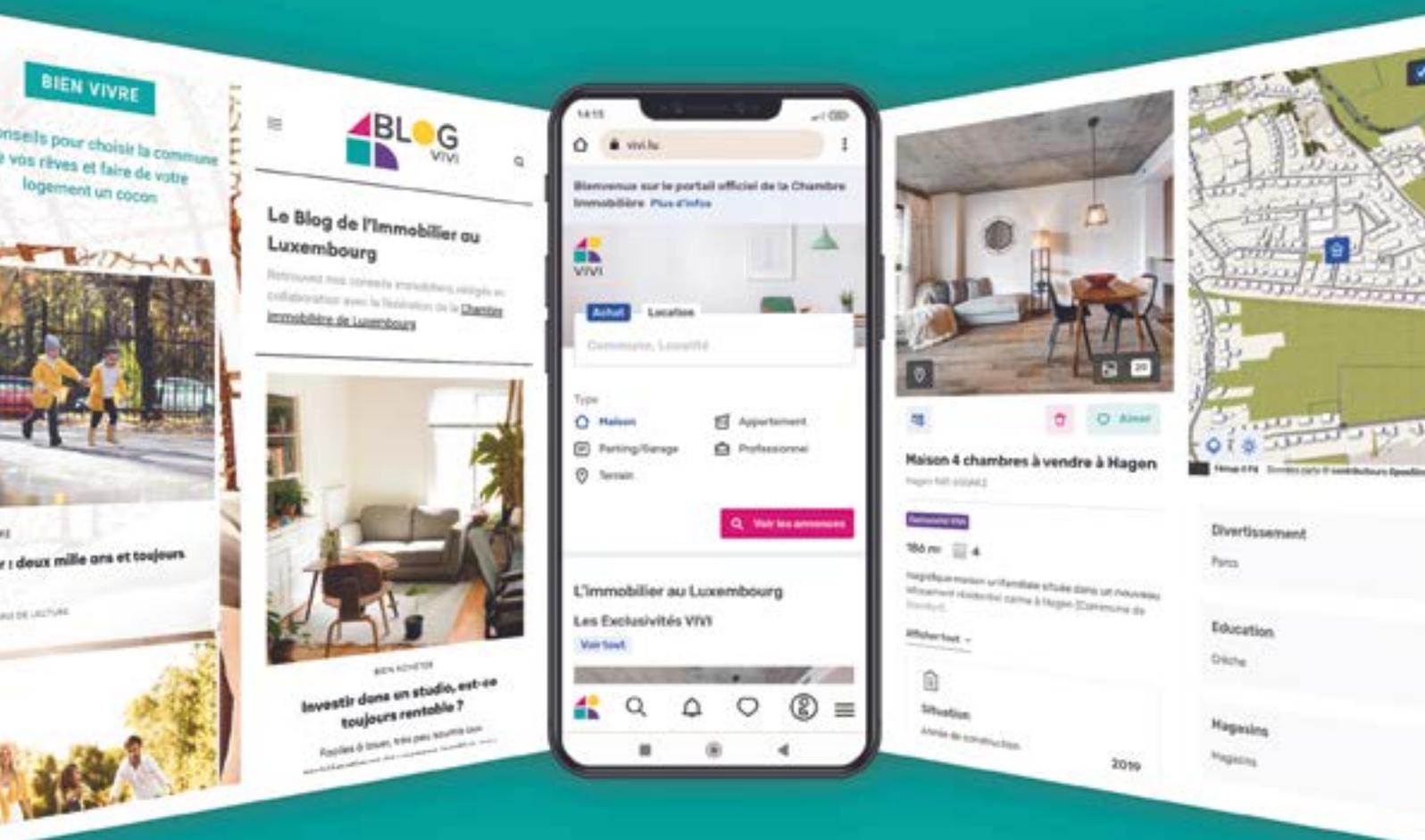


Plus de 300 sociétés actives ont signé notre code de déontologie.

Un gage de sécurité pour l'acheteur, le vendeur, le bailleur et le locataire !



EXPLOREZ **VIVI.LU** ET SON **BLOG** AVANT VOTRE VISITE



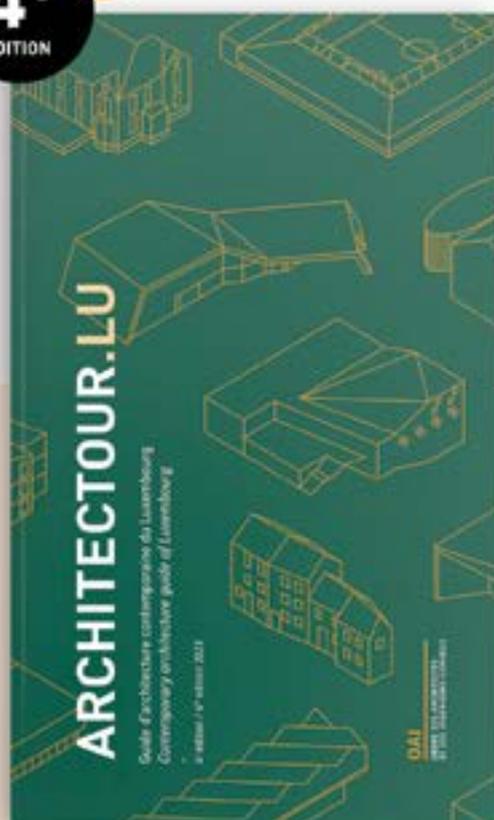
Nos annonces >
WWW.VIVI.LU

Nos conseils >
WWW.BLOG.VIVI.LU



ARCHITECTOUR.LU

4^e 2023
ÉDITION



252 réalisations architecturales / 252 architectural projects
14 parcours / 14 itineraries

Aussi disponible sur / Also available on
www.architectour.lu

Cette publication est notamment disponible sans frais auprès de:
This publication is available free of charge at:

Ordre des Architectes
et des Ingénieurs-Conseils
Luxembourg Center for Architecture
Luxembourg for Tourism
Offices régionaux du tourisme

Luxembourg City Tourist Office
Esch City Tourist Office
Musées, centres culturels, théâtres
Ambassades étrangères au Luxembourg
Ambassades luxembourgeoises à l'étranger

www.oai.lu pour plus d'informations sur l'OAI et ses membres / www.oai.lu to find out more on the OAI and its members



Jim Chaires Associates /
@ Aedifico - Luxembourg City District



WPTA - WPTA SA /
© Edward Leachery



gta - Architecture van Gulck, /
Nicky van der Vliet /
@ gta - Luxembourg City District



BSLU - BSU SA /
WPA architecture + management SPA /
© Christian Richter



Witney Ho architects SA, /
@ Witney Ho architects SA /
@ Witney Ho architects SA



2011 SA, / @ Napsine Schaefer



Team 11200, / @ Team 11200 /
@ Team 11200



Bureau d'Architecture 981 SA, /
@ Bureau d'Architecture 981 SA



Studio 30 Design SA, /
@ Studio 30 Design SA



M&A SA, / @ M&A SA



Forest - Roger Architecture SA, /
@ Forest - Roger Architecture SA



Buck & Buck Architecture SA, /
@ Buck & Buck Architecture SA



Architecture L'Imaginaire SA, /
@ Architecture L'Imaginaire SA



BT, SA, / @ BT, SA

Avec le soutien financier / With the financial support:



Direction générale du tourisme



Partenaire / Partner:



Les partenaires incontournables pour transformer & rénover son logement

Cette fois, c'est décidé. Vous allez construire une maison, rénover votre appartement ou encore modifier l'agencement actuel. Mais si vous avez des idées sur ce que votre futur « chez vous » sera, savez-vous quelle est la prochaine étape pour concrétiser votre projet ?
Bingo : vous devez faire appel à un architecte.

Même si les travaux envisagés sont minimes (pose de fenêtres en triple vitrage, changement de chaudière, etc.), faire appel à un architecte est nécessaire, voire obligatoire (atteinte aux structures portantes, à la façade ou à la toiture de l'immeuble, par exemple), et apporte une réelle plus-value à votre projet par son traitement holistique. Ce spécialiste n'envisagera pas de débiter un chantier de rénovation sans un diagnostic complet du logement en l'état (structure, matériaux, bilan énergétique) tant au niveau extérieur qu'intérieur. Seul(e) une femme ou un homme de l'art dispose de l'expertise permettant de proposer des modifications de l'agencement, voire de la structure même du bâti existant sans risque d'incompatibilité.

Une vision d'ensemble

L'architecte propose une vision globale qui assure une continuité entre la partie de l'habitation ayant fait l'objet de travaux et celle qui n'aura pas été touchée, aussi bien en matière d'esthétique, de confort, de sécurité et du bon fonctionnement général des installations électrique ou sanitaire, par exemple. S'il prend évidemment en compte vos idées, l'architecte pourra, le cas échéant, suggérer des alternatives mieux adaptées au bâti, et surtout, il adaptera votre projet aux lois et règlements en vigueur sur le plan urbanistique, énergétique, écologique, et même économique.

En professionnel averti, il tiendra également compte des éventuelles contraintes édictées par les administrations communales et il est informé des techniques et matériaux les plus novateurs pour apporter une réponse contextuelle aux spécificités de votre projet.

Une économie globale

Si le recours à un architecte a évidemment un coût, cet investissement sera largement amorti grâce aux économies que vous réaliserez par ailleurs grâce à ses conseils avisés, que vous le consultiez pour un simple avis ou (et surtout) que vous lui déléguiez le suivi des travaux. Dans ce cas, il coordonnera les phases du chantier et sera le chef d'orchestre des corps de métier. Engageant sa responsabilité et sa réputation, et disposant d'une assurance professionnelle, vous pouvez lui faire confiance. Ces experts seront à votre écoute et vous proposeront un projet en phase avec votre budget et le contexte. Mieux, leur expérience leur permettra de vous présenter des exemples de chantiers similaires déjà mis en œuvre.

En tant que membres de l'OAI, ils disposent de la qualification, la compétence, l'expertise, la créativité et l'ingéniosité. Par leur déontologie, ils vous assurent un conseil indépendant de toute activité commerciale afin d'éviter les conflits d'intérêts.

Maîtrise d'oeuvre OAI - Construire ensemble

Afin de répondre aux besoins et attentes accrues des maîtres d'ouvrage, l'OAI encourage ses membres à accentuer encore les efforts entrepris pour consacrer une véritable culture de services coordonnés, tant sur le fond en adoptant des règles communes, que sur la forme par la création de groupements d'études.

La méthode « Maîtrise d'oeuvre OAI - MOAI » a le net avantage de maintenir un lien direct entre maître d'ouvrage et concepteurs, qui disposent de tous les atouts pour faire avancer le projet selon les exigences du client. Elle propose une réponse holistique et intelligente aux défis actuels pour créer un cadre de vie résilient favorisant un vivre-ensemble de qualité. En d'autres termes, la MOAI-LU contribue à assurer un équilibre par un projet de construction élaboré en commun, entre les besoins des utilisateurs, l'intérêt économique des maîtres d'ouvrage, les demandes des administrations publiques...



OAI

ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGENIEURS-CONSEILS

« ... La qualité de vie ne se décrète pas, mais elle se fonde sur des valeurs communes vécues.

L'acte de bâtir en lui-même est la plus forte concrétisation de ces valeurs... »



©Christof Weber



En juin, plus de 800 personnes intéressées ont été présentes à la Philharmonie pour le Bauhärepriis OAI 2024.

Fort contraste avec la dernière édition en 2020.

En septembre 2020, il s'agissait de la première grande manifestation publique après la fin du 1^{er} confinement de la pandémie du Covid-19.

Quels sentiments refont surface !

Les crises récentes ont montré clairement que nous avons besoin d'un système qui valorise nos ressources, notre travail et notre culture de manière équitable, en fonction de la plus-value réelle pour notre vivre-ensemble.

Suivant l'adage : bien, propre, régional, étant prêt à payer le prix correct.

Les crises ont-elles suffisamment aiguisé nos sens pour savoir ce qui ne va plus et pour ressentir ce qui permet un vivre-ensemble juste ?

Si nous avons appris quelque chose à présent, alors c'est ceci :

La phrase utilisée trop souvent : « C'est impossible, il n'existe pas d'alternative » est la plupart du temps fausse. Tout est possible.

Pourquoi avons-nous besoin d'un cadre de vie résilient ?

Pour citer Willy Brandt : « On ne peut jamais penser de manière si compliquée, comme cela survient soudainement. »

C'est pour cela que la culture de la confiance est à placer au centre de toutes nos relations sociales, en évitant la judiciarisation et le carcan administratif exagéré. Il faut franchir les barrières de notre propre méfiance.

La qualité de vie ne se décrète pas, mais elle se fonde sur des valeurs communes vécues.

L'acte de bâtir en lui-même est la plus forte concrétisation de ces valeurs.

Redonnons aux maîtres d'ouvrage avec leurs concepteurs la liberté et l'envie de créer notre monde.

Voilà pourquoi nous avons besoin d'une planification bien détaillée, fondée sur le long terme, par des femmes et des hommes de l'art indépendants, en dialogue avec les maîtres d'ouvrage et les citoyens.

Pierre HURT
Directeur OAI



©OAI Julien SWOL

VIENT DE PARAÎTRE **BAUHÄREPRÄIS OAI 2024**

**BAUHÄREPRÄIS
OAI 2024**

301 candidats
11 Lauréats, 11 Mentionnés,
5 Prix Spéciaux
et 2 Prix du Public



Il est disponible au secrétariat de l'OAI et dans de nombreuses librairies au prix de 25€ TTC ; ou bien en effectuant un virement / versement de 25€ + frais d'envoi (Luxembourg: 5€; Europe: 10€; Reste du monde: 15€) sur le compte bancaire de l'OAI IBAN LU52 0019 1000 4602 3000, BIC BCEELULL avec la mention « Bauhärepräis OAI 2024 » et votre adresse complète.

Retrouvez des informations
détaillées sur le site www.bhp.lu
qui reprend plus de **9000 données**
sur les **301 candidats**.

*La richesse des informations, fournies par les maîtres
d'ouvrage à travers leurs témoignages écrits,
est impressionnante, et constitue une source d'inspiration
et de discussion.*



Des films sur les Lauréats et Prix Spéciaux du Bauhärepräis OAI 2024 avec interviews des maîtres d'ouvrage sont disponibles sur la page Youtube de l'OAI et sur www.bhp.lu



OAI

ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGENIEURS-CONSEILS



BAUHÄREPRÄIS OAI 2024

WWW.BHP.LU

#BHPOAI24

Concevoir une maison écologique & esthétique

Des matériaux écoresponsables, une conception orientée vers l'efficacité énergétique et l'intégration de technologies vertes convergent pour créer un espace qui allie conscience écologique et esthétique moderne, répondant ainsi aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Des matériaux nobles et durables

Pour répondre aux critères d'une habitation NZEB, des matériaux écologiques, durables et non polluants doivent être choisis.

Nous vous recommandons de porter une attention particulière aux isolants, revêtements et finitions. En effet, ces derniers jouent un rôle primordial dans le confort global de votre maison (incluant le confort thermique, la qualité de l'air intérieur et le confort visuel).

De fait, les alternatives écologiques ne vont pas à l'encontre de choix esthétiques et harmonieux ! Le liège, par exemple, est un matériau tendance en 2024. Complètement naturel, il offre des qualités hors pair : isolant, chaleureux, il est aussi antibactérien.

Mais le liège n'est pas le seul à avoir la cote : le bois, le bambou, le béton de chanvre (fabriqué à base de fibres de chanvre et de chaux), la pierre et la terre cuite sont autant de matériaux appréciés pour leurs qualités.

Le bois, un matériau tendance

Si le lion est le roi des animaux, le bois, lui, est bel et bien le roi des matériaux de construction.

D'ailleurs, au sein de la maison, il s'intègre partout : dans l'ossature du bâtiment, dans les charpentes, en tant qu'isolation ou revêtement. Et pour cause : ses qualités d'isolation, sa résistance au feu, sa légèreté et son aspect chaleureux et esthétique attirent inévitablement.

Vous cherchez à vous démarquer de vos voisins ? Mettre en valeur de belles poutres apparentes apportera un caractère authentique à votre maison.



Des panneaux solaires, vraiment ?

Concevoir une maison écologique ne se fait pas sans considérer l'intégration de panneaux solaires ! Qu'il s'agisse de simples panneaux thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire ou de panneaux photovoltaïques pour l'électricité, ils vous aident à réduire votre empreinte carbone tout en réalisant des économies.

Oui, mais comment les intégrer à sa maison de manière harmonieuse ?

Pour éviter qu'ils ne gâchent la vue, installez-les sur le toit de votre garage ou

sur le toit de votre auvent ! Vous pouvez même opter pour des « tuiles solaires », qui passent complètement inaperçues.

Autre possibilité : les intégrer directement à l'architecture de votre maison. Il est par exemple possible d'envisager une intégration au bâti : dans ce cas, les panneaux solaires sont installés sur la toiture en remplacement du revêtement. De cette manière, ils passent (presque) complètement inaperçus.

Toutefois, attention à ne pas nuire à l'étanchéité du toit : choisissez bien votre artisan pour éviter ce type de désagréments.

Et pourquoi ne pas végétaliser ?

Vous souhaitez adopter un cadre de vie plus durable ? Les végétaux vont devenir vos meilleurs alliés !

Associées à la façade ou au toit de votre logement, les plantes présentent de nombreux avantages : elles permettent de lutter contre les îlots de chaleur en été, renforcent la biodiversité et contribuent à diminuer notre stress. En effet, si les façades végétalisées attirent le regard, ce n'est pas pour rien : la verdure, c'est bon pour le moral !

De plus, la végétalisation de votre toit ou de votre façade permettra de mettre votre bien davantage en valeur.



©But



Vous cherchez un artisan ?



FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DE
CONSTRUCTION ET DE GÉNIE CIVIL

Retrouvez tous ses membres
sur l'annuaire de la
Fédération des Artisans



ÉNERGIE RESPONSABLE

Le photovoltaïque

L'intégration du photovoltaïque dans la construction est un pas vers un avenir énergétique durable. Les panneaux solaires, discrètement intégrés dans le design architectural, captent la puissance du soleil pour générer de l'électricité propre, réduisant ainsi l'empreinte carbone de la maison tout en ajoutant une touche moderne et futuriste à son esthétique.

Qu'est-ce que le photovoltaïque ?

Le photovoltaïque est un processus par lequel la lumière du soleil est convertie directement en électricité à l'aide de panneaux solaires spécialement conçus.

Ces panneaux sont constitués de cellules photovoltaïques composées de semi-conducteurs, généralement en silicium, qui génèrent un courant électrique lorsque les photons du soleil frappent leur surface. Ce courant continu est ensuite transformé en courant alternatif grâce à un onduleur, rendant ainsi l'électricité utilisable dans les foyers, les entreprises et même le réseau électrique national.

Implications et avenir

Le photovoltaïque a le potentiel de transformer radicalement notre façon de produire et de consommer de l'énergie.

Alors que de plus en plus de pays s'engagent à atteindre des objectifs de neutralité carbone, le photovoltaïque se profile comme un pilier majeur de la transition vers un avenir énergétique durable. En intégrant cette technologie dans votre maison, vous pouvez non seulement réduire votre impact environnemental, mais aussi créer un avenir énergétique plus résilient et prometteur pour les générations à venir.



Et des économies à moyen terme

L'énergie solaire est gratuite et infinie. Elle offre un complément de chauffage intéressant pour les bâtiments situés dans des régions ensoleillées... comme les régions plus sombres. Ceci permet de réaliser des économies d'énergie intéressantes une fois l'équipement amorti.

De plus, des aides étatiques sont prévues pour l'installation des panneaux, ce qui en fait un investissement intéressant.

DES COUPS DE POUCE FINANCIERS

En dehors des avantages déjà mentionnés, il convient de prendre en compte les aides d'État encourageant l'installation de panneaux photovoltaïques.

À noter toutefois qu'à compter du 1er octobre, la prime est réduite de 62,5 % à 50 % du montant hors TVA pour la plupart des foyers concernés.

En revanche, un coup de pouce supplémentaire est accordé sur des critères sociaux (liés aux revenus de la famille) et il ne faut pas oublier que la plupart des communes accompagnent également ces investissements.

Nous vous conseillons de calculer les aides auxquelles vous avez droit sur le simulateur de l'agence Klima (un service public). Valable pour tous les investissements liés à la « révolution verte ».

À noter

Attention à ne pas confondre photovoltaïque et solaire ! Tandis que le panneau photovoltaïque, constitué de cellules photovoltaïques, capte la lumière du soleil pour en faire de l'électricité, le panneau solaire la transforme en chaleur. Le premier sera donc utilisé pour alimenter la maison en électricité, tandis que le second servira à répondre aux besoins en eau chaude sanitaire.

DEPUIS 2020,

JE SUIS SOBRE

ÉNERGÉTIQUEMENT

enoprimes

Vous aussi, faites des travaux de rénovation énergétique et accédez à la **sobriété énergétique** grâce au programme d'aides enoprimes pour **décarboner** et rendre votre logement plus **efficent**.

► Infos et simulations de primes sur enoprimes.lu



Installer des panneaux photovoltaïques avec Solartech®

Si vous envisagez de réduire vos factures d'électricité tout en contribuant à la protection de l'environnement, l'installation de panneaux photovoltaïques chez vous est une excellente solution. Solartech®, entreprise luxembourgeoise fondée en 2016 par Jonathan Flasschoen, propose des solutions innovantes et personnalisées pour atteindre l'autoconsommation électrique et se libérer des hausses des tarifs de l'électricité.

Une technologie de pointe pour une efficacité maximale

Solartech® se distingue par l'utilisation de panneaux photovoltaïques de type « N », fabriqués avec du silicium de type N. Ces panneaux, grâce à leur charge négative, permettent une circulation plus fluide des électrons, augmentant ainsi leur efficacité même en conditions de faible luminosité. Ils sont également plus résistants aux dégradations lumineuses, ce qui leur assure une plus grande longévité. En choisissant Solartech®, vous optez pour une technologie à la fois durable et performante.

Une évaluation précise dès le départ

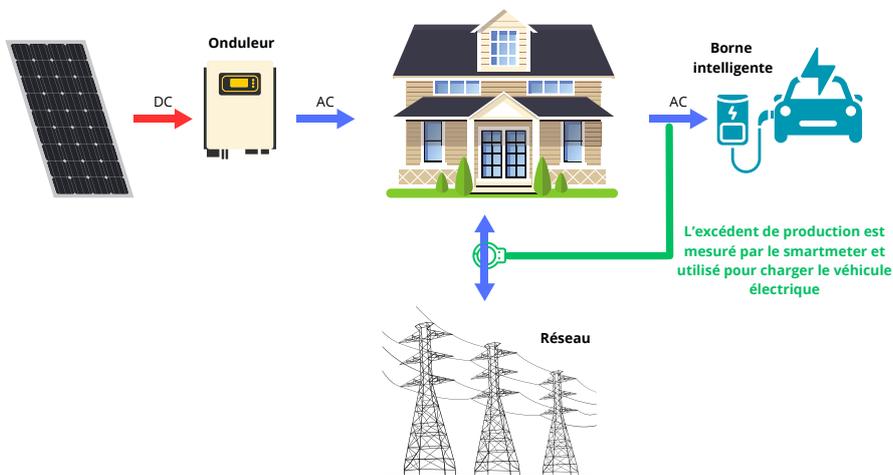
Avant même de prendre rendez-vous avec vous, Solartech® utilise un drone pour prendre des photos précises de votre toiture. Ces images sont ensuite analysées pour obtenir les dimensions exactes, permettant à l'équipe de Solartech® de vous présenter un projet personnalisé et réaliste dès le premier contact. Ce processus permet de réduire les ajustements ultérieurs et d'accélérer l'installation de votre système.



Des solutions intelligentes et intégrées

Ce qui fait vraiment la différence avec Solartech®, c'est leur approche innovante de l'autoconsommation. Grâce à leur technologie de «solar charging» et leurs solutions tout-en-un, Solartech® optimise l'utilisation de votre production d'énergie solaire. Par exemple, leur système intelligent, via un smartmeter, peut diriger l'excès d'énergie vers la recharge de votre véhicule électrique ou le chauffage de votre eau, une fois les besoins de votre maison satisfaits. Ainsi, chaque kilowatt produit est utilisé de manière optimale, réduisant encore davantage votre dépendance aux énergies fossiles.

SOLAR CHARGING





Une attention particulière à la satisfaction du client

Chez Solartech®, le client est au centre de toutes les préoccupations. Depuis votre premier contact jusqu'à l'installation finale, l'équipe vous accompagne à chaque étape. Que ce soit pour résoudre des questions techniques ou pour vous aider dans les démarches administratives (obtention d'autorisations, subventions...), Solartech® est toujours à vos côtés. Le bureau d'études peut également vous fournir des visualisations 3D de votre future installation ainsi que des informations détaillées sur le rendement et les subventions disponibles.

Un engagement fort pour la durabilité

Solartech® s'engage pleinement pour un avenir durable. En utilisant des matériaux recyclables et en garantissant une performance élevée de ses panneaux sur 30 ans, l'entreprise montre sa volonté de s'inscrire dans une démarche écologique de long terme.



Les défis de demain

Solartech® continue d'innover pour rester à la pointe de la technologie. Actuellement, l'entreprise s'intéresse aux nouvelles batteries au sel de mer, plus sûres et optimisées pour l'autoconsommation.

Elle développe également un système universel permettant de déclencher les gros consommateurs d'électricité (comme les pompes à chaleur) avec l'excès de production solaire, maximisant ainsi l'utilisation de l'énergie produite sur place.

En choisissant Solartech® pour l'installation de vos panneaux photovoltaïques, vous optez pour une expertise reconnue, une technologie de pointe, et un accompagnement personnalisé afin de faire de votre projet solaire une réussite.

N'attendez plus pour investir dans votre avenir énergétique et rejoignez dès aujourd'hui les nombreux particuliers satisfaits de leur installation Solartech® !

Solartech®

18c, Duerfstrooss L-9689 Tarchamps
Luxembourg

26 95 75 11

661 91 92 93

info@solartech.lu

www.solartech.lu

LES EXIGENCES GOUVERNEMENTALES EN MATIÈRE DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Le passeport énergétique

Le passeport énergétique, ou certificat de performance énergétique (CPE), est un document obligatoire en cas de changement de locataire, de propriétaire ou de transformation d'un bâtiment.

C'est pourquoi il est si important de comprendre, précisément, ce qu'est ce document et les informations qu'il contient. Vous n'êtes pas à jour sur le passeport énergétique ?

Pas d'inquiétude : nous récapitulons pour vous tout ce qu'il y a à savoir !

Un passeport énergétique, c'est quoi ?

Concrètement, le passeport énergétique vise à déterminer les performances énergétiques d'une construction. Il permet de détailler au futur propriétaire ou locataire les besoins en énergie primaire et en chauffage ainsi que les émissions de CO₂ (avec une classification allant de A+ à I, sachant que A+ correspond à une très haute performance énergétique).

Dans quels cas est-il obligatoire ?

- Dans le cas de la construction d'un nouveau bâtiment d'habitation.
- Pour l'extension d'un bâtiment d'habitation.
- Pour toute modification ou transformation substantielle du bâtiment.
- En cas de travaux sur les installations techniques qui ont un impact sur les performances énergétiques (chauffage, ventilation, etc.).
- S'il y a un changement de propriétaire ou de locataire et si le CPE déjà établi n'est plus valide.

Comment le certificat énergétique est-il établi ?

Les pièces justificatives nécessaires pour l'obtention d'un certificat énergétique varient en fonction de la nature des travaux. Pour une construction nouvelle, une extension ou une rénovation, il faut joindre :

- des plans de niveau et de façade du bâtiment ;
- les détails de la construction ;
- les éléments techniques liés à la ventilation, la production de chaleur et d'eau chaude et/ou d'une installation photovoltaïque.

Dans le cas d'une rénovation, il faut transmettre les factures ou relevés de consommations énergétiques sur les trois années précédentes.

Vers qui se tourner ?

Le CPE pour les bâtiments d'habitation, aussi appelé Energiepass, peut être établi par :

- **des architectes ou ingénieurs-conseils** de l'Ordre des architectes et des ingénieurs-conseils (OAI) ;
- **des experts agréés par le ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire**. Seuls des experts du bâtiment sont en mesure de délivrer un certificat de performance énergétique. Le propriétaire du bien immobilier a le droit de contacter l'expert de son choix, mais il doit assurer ses frais d'intervention. Les coûts pour obtenir ce document varient d'un expert à l'autre, c'est la raison pour laquelle il est utile d'effectuer quelques comparaisons avant de porter son choix sur un professionnel en particulier.

Qui peut demander un certificat de performance énergétique ?

- Le promoteur (dans le cas d'une nouvelle construction).
- Le propriétaire actuel.
- Le syndicat de copropriétaires.
- L'ancien propriétaire dans le cas d'un changement de propriétaire ou de locataire.

De plus, les émissions en dioxyde de carbone (CO₂) sont reprises sur la 2^e page du passeport énergétique et des mesures d'économies sont proposées afin d'améliorer la classification et ainsi réduire la consommation en énergie primaire.



Sa durée

Les CPE sont valables 10 ans.

Néanmoins, pour un bâtiment neuf et 4 ans après l'établissement du CPE, il est nécessaire de compléter ce dernier avec la consommation réelle en énergie, en production de chaleur et en eau chaude sanitaire.

Le passeport habitation (LuxEeB-H) pour les nouvelles constructions

Après avoir désigné son architecte, les premiers plans de construction se dessinent. Il convient alors de faire appel à un expert. En effet, dans le cadre d'un nouveau projet de construction (spécialement pour les bâtiments passifs), plus l'étude énergétique sera effectuée tôt (en phase de conception), plus les possibilités et les alternatives seront importantes. Ainsi, des dépenses inutiles peuvent être évitées grâce à un projet analysé dès le début de la conception. Des conseils sur la performance énergétique peuvent permettre, notamment, d'influencer l'architecture du bâtiment pour obtenir de bonnes bases d'isolation, et donc, de réaliser des économies par rapport à un projet fixe où il est nécessaire de trouver des solutions pour améliorer les résultats.

Caractéristiques essentielles

- **La compacité du bâtiment** : le rapport entre les surfaces de l'enveloppe thermique (murs, planchers, toitures, fenêtres) et le volume brut de l'enveloppe thermique. Le but est d'avoir un volume chauffé le plus grand possible avec le moins de surfaces de déperdition. Un bâtiment avec 2 niveaux standards aura une meilleure compacité qu'un bâtiment avec 1 grand niveau (de plain-pied). Les maisons de rangée (2 ou 3 façades) ont une meilleure compacité.

- **L'enveloppe thermique et l'enveloppe étanche** : leur qualité doit être exemplaire. L'enveloppe thermique correspond au volume chauffé. Toutes les parois englobant l'enveloppe doivent être isolées correctement. Une rupture dans la barrière isolante engendrera non seulement des pertes thermiques supplémentaires, mais surtout des ponts thermiques, et par conséquent, des problèmes de moisissure et un risque de condensation sur les « surfaces froides ». Un bâtiment doit être étanche à l'air pour éviter des pertes thermiques additionnelles, mais aussi pour améliorer le confort des occupants. Un système de ventilation correctement réalisé ne pourra pas fonctionner de manière adéquate si l'étanchéité à l'air du bâtiment n'est pas suffisante.

Au Luxembourg, le chauffage et la climatisation des bâtiments représentent environ 40 % des émissions de CO₂.



- **L'orientation du bâtiment**, et plus particulièrement la proportion de surfaces vitrées/surfaces opaques par orientation, a énormément d'influence. Il faut essayer, autant que possible, de placer les pièces de vie au sud, sud-ouest, sud-est, ouest et est, et les pièces ne nécessitant pas beaucoup d'éclairage comme les couloirs, escaliers, rangement ou chaufferie au nord. Le pourcentage de la partie vitrée par rapport à la surface totale de la fenêtre (vitre + châssis) doit être le plus grand possible pour augmenter les apports solaires et diminuer les pertes au travers du châssis qui reste le point faible des maisons neuves. Les châssis avec une faible largeur (optique) sont plus favorables. De la même manière, les apports solaires par une fenêtre de 2 m² seront plus importants que par 2 fenêtres de 1 m², car le pourcentage de châssis augmente dans le second cas. Les apports solaires sont aussi influencés par le type de vitrage choisi (valeur g) et par l'ombrage sur le bâtiment.

- **Types constructifs** : bâtiment en maçonnerie traditionnelle, bâtiment structure bois, bâtiment bois massif. Les

bâtiments en bois sont plus écologiques. Avec une bonne exécution, ils permettent aussi de limiter les ponts thermiques. Le choix du type constructif (parois extérieures et intérieures) aura des répercussions sur l'inertie du bâtiment. Une inertie élevée permettra de limiter les surchauffes en été. Des protections solaires (stores extérieurs, casquettes...) doivent aussi être envisagées pour la protection estivale.

- **Les installations à énergies renouvelables.** Nombreux sont les systèmes disponibles sur le marché : panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire ou de chauffage, pompes à chaleur air/eau, eau/eau, sol/eau, air/air, chaudières biomasse, cogénération...

- Un projet de conception pour votre installation de **ventilation mécanique contrôlée** doit également être effectué. Ce projet vous permettra, notamment, de mieux comprendre l'influence d'un système de ventilation et les choses à éviter, afin de garantir un confort (qualité de l'air, niveau acoustique) dans l'ensemble du bâtiment.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

01.

Dans le cas d'un nouveau bâtiment ou d'une extension d'un bâtiment :

- Plans de niveau et de façade du bâtiment ou de l'extension.
- Détails de la construction qui précisent les différents éléments la composant.
- Détails sur tous les éléments techniques (chauffage, production d'eau chaude, ventilation, installation photovoltaïque).

02.

Dans le cas d'un bâtiment existant :

- Plans de niveau et de façade.
 - Détails de la construction.
 - Factures et/ou relevés de consommation d'énergie thermique pour les 3 années précédentes.
- Un expert doit également faire une visite du bâtiment afin d'authentifier tous ces renseignements.

Passeport énergétique
Certificat de performance énergétique d'un bâtiment d'habitation 1 / 5

No. Passeport	No. expert IPY	Date	Date d'expiration
Classe de performance énergétique Besoins économes A		Classe d'isolation thermique A <i>Maison passive (PH)</i>	
		Classe de performance énergétique La classe de performance énergétique du bâtiment est déterminée en fonction du besoin en énergie primaire . Le besoin en énergie primaire tient compte de l'enveloppe thermique ainsi que des installations techniques du bâtiment. De plus, il tient compte de l'aspect environnemental de la source d'énergie utilisée. Classe d'isolation thermique La classe d'isolation thermique est déterminée en fonction du besoin en chaleur de chauffage. Le besoin en chaleur de chauffage tient en compte de la qualité thermique des murs, toits, dalles et des fenêtres ainsi que du type de construction, de la qualité d'exécution et de Niveau de performance Le classement s'effectue de A (meilleure classe) jusqu'à I (classe la plus mauvaise) Maison passive (PH), classes A Maison à basse cons. d'énergie (NEH), classes B Maison à économie d'énergie (ESH), classes C	
Informations concernant le bâtiment Type de bâtiment : habitat individuel Nombre de logements : 1 Paramètres de calcul : Env. (nouv.), Chauff. (nouv.), ECS (nouv.) Adresse (Rue) : Rue des ROSIERS Adresse (Code postal/localité) : L-1111 BELVAUX Année de construction bâtiment : 2017 Année de construction installation chauffage : Chauff.: 2015, ECS: 2015 Surface de référence énergétique : 133,3			
Expert: L-		Propriétaire:	
Classe de performance énergétique A			
Signature de l'expert		Lieu, Date	

Le passeport habitation (LuxEeB-H) pour les bâtiments existants

Pour les bâtiments existants, représentant la majeure partie des émissions de CO₂ (au Luxembourg, le chauffage et la climatisation des bâtiments représentent environ 40 % des émissions), le certificat de performance énergétique est le premier pas vers une rénovation énergétique.

La réglementation nationale de la performance énergétique impose des exigences minimales, ainsi que le principe de la classification des bâtiments d'habitation existants et des nouvelles constructions. À l'aide d'un audit énergétique par le biais d'un passeport énergétique, l'acheteur potentiel peut facilement faire la différence entre un objet sobre ou gourmand en énergie. Les charges, ainsi que l'impact environnemental d'une maison ou d'un appartement, sont donc plus transparents. La classification se fait en fonction de la classe de performance énergétique et de la classe d'isolation thermique.

De plus, les émissions en dioxyde de carbone (CO₂) sont reprises sur la 2^e page du passeport énergétique et des mesures d'économies sont proposées afin d'améliorer la classification et ainsi réduire la consommation en énergie primaire.

Son coût

Difficile de répondre à cette question : les coûts d'intervention varient d'un expert à l'autre.

Aussi, nous ne pouvons que vous conseiller de contacter plusieurs experts pour réaliser des comparatifs de coûts !

La performance énergétique du bâtiment

Le passeport énergétique est un label de qualité concernant la performance énergétique des bâtiments. Tout passeport énergétique contient 3 catégories. Ces classes de performance énergétique vont de A+ (la meilleure) à I (la plus mauvaise).

- La première catégorie représente la **classe de performance énergétique**. Elle est indiquée sur la première page du passeport énergétique. Elle dépend du besoin en énergie primaire (fonction de l'enveloppe thermique et de l'isolation de celle-ci, ainsi que des installations techniques pour la production de chaleur et d'eau chaude sanitaire) et de la production d'électricité par des installations photovoltaïques.

- La deuxième catégorie décrit la **classe d'isolation thermique**, indiquée également sur la première page du passeport. Elle varie en fonction de l'enveloppe thermique (compacité), l'isolation des parois, la qualité d'exécution, l'orientation du bâtiment, l'étanchéité à l'air du bâtiment et le rendement de l'installation de ventilation le cas échéant.

- La dernière catégorie représente la **classe de performance environnementale**, reprise sur la deuxième page. Elle donne une indication sur les émissions de CO₂.

MOVILLIAT
CONSTRUCTION SA

Ensemble, donnons vie à votre projet

Propriétaire d'un terrain ?
Construisons ensemble votre projet.

Nous pouvons également vous proposer nos terrains avec nouvelles constructions et appartements

☎ 39 75 70 info@movilliat.lu L-8399 WINDHOF

CONSTRUCTION

L'Energiepass « as-built »

L'Energiepass « as-built » est une variante du passeport énergétique. Il est établi après achèvement du bâtiment et décrit comment celui-ci a été construit.

Dans quels cas est-il obligatoire ?

L'Energiepass « as-built » est obligatoire pour chaque nouveau projet d'extension, nouvelle construction et modification de bâtiment existant. Le but est de savoir si les exigences énergétiques minimales définies par le Grand-Duché du Luxembourg sont toujours respectées après les travaux.

À quoi sert ce document ?

- Il sert à clôturer le processus de construction d'un nouveau bâtiment, de travaux d'extension ou d'assainissement.
- Il permet de certifier que ces travaux ont respecté les exigences de l'autorisation de bâtir.
- Il permet au nouveau propriétaire de s'assurer que le bâtiment, acheté sur plans, respecte bien les exigences énergétiques présentées dans les devis et contrats.
- Il est obligatoire dans le cas d'une nouvelle location ou de la vente d'un logement.
- Il permet d'assurer un contrôle continu de l'efficacité énergétique d'un bâtiment.

Dans quels délais doit-il être délivré ?

L'Energiepass « as-built » doit être délivré dans un délai de 2 mois :

- à partir du début de l'utilisation du bâtiment ;
- ou après la réception définitive du bâtiment (s'il n'y a pas encore eu d'occupation).

Qui peut l'établir ?

En principe, chaque personne agréée ou membre de l'OAI peut établir un Energiepass « as-built ». La FCCE (Fédération des conseillers et certificateurs énergétiques) conseille cependant de faire établir le « as-built » par le responsable qui a établi l'Energiepass « autorisation », car en général, les coûts seront moins élevés. « notre connaissance, il n'existe pas d'expert qui accepterait de reprendre (une partie) des calculs faits par un bureau externe, car en fin de compte, c'est l'expert du « as-built » qui sera responsable de tous les calculs ».

L'avis de l'expert



Fédération des conseillers et certificateurs énergétiques
www.fcce.lu

La FCCE recommande fortement de ne pas accepter de devis pour l'établissement d'un Energiepass « autorisation » où les frais pour le « as-built » ne sont pas indiqués ou si l'expert refuse d'établir le « as-built ». Finalement, il est absolument recommandé « de faire appel à un contrôle/suivi de chantier, afin de garantir la qualité énergétique du projet jusqu'à l'étape finale, qui est l'Energiepass « as-built » ».

Comment savoir si le document que j'ai est bien un Energiepass « as-built » ?

Pas toujours facile de savoir à quel document nous avons affaire !

Heureusement, depuis le 1^{er} octobre 2016, une mention sur l'Energiepass peut nous aider à y voir plus clair.

En effet, les Energiepass « as-built » sont des Energiepass comprenant la mention « as-built » sur la première page du document.

Vous avez encore un doute ? Dans ce cas, contactez l'expert qui a établi l'Energiepass !

A noter

Chaque Energiepass établi pour un bâtiment ancien existant est par définition un Energiepass « as-built », car il décrit l'état

du bâtiment à une date bien précise. Le passeport énergétique « as-built » reprend la situation de l'enveloppe thermique et des installations techniques réalisées et doit être joint au dossier de subsides.

En apprendre davantage sur notre blog !



Le guide ultime pour protéger votre construction et votre domicile

Prêt à lancer un chantier ou à renforcer la protection de votre maison ?
La sélection des bonnes assurances est la clé pour parer aux imprévus.
Plongez dans notre guide et découvrez comment protéger votre projet et
votre habitation de manière optimale.

Dites adieu aux cauchemars : les assurances construction indispensables

Avec APROBAT LALUX Assurances, profitez de conseils sur mesure et de solutions complètes pour toutes les étapes de la construction.

L'assurance Tous Risques Chantier est votre alliée dès le début des travaux. Elle couvre les dommages matériels sur le chantier, qu'il s'agisse du bâtiment, des matériaux ou des équipements. Que ce soient des dégâts climatiques, des incendies, ou des fissures compromettant la structure, cette assurance garantit une prise en charge rapide pour éviter les interruptions de chantier.

L'assurance Responsabilité Civile Décennale prend le relais à la fin des travaux. Elle protège votre bâtiment contre les dommages matériels pendant

10 ans pour les gros ouvrages et 2 ans pour les menus travaux. Problèmes d'étanchéité, fissures, décollement de carrelage ou dégâts des eaux, vous êtes couvert même en cas de faillite de l'entrepreneur.

Protégez votre chez-soi : l'assurance habitation idéale

Que vous soyez propriétaire ou locataire, en appartement ou en maison, easyPROTECT Habitation de LALUX s'adapte à votre style de vie. Vous avez le choix entre 3 formules :

La formule Sécurité est parfaite pour une couverture essentielle à un coût maîtrisé. **La formule Confort** vous permet de composer votre assurance à la carte avec des options variées. Pour une tranquillité d'esprit totale, optez pour **la formule Performance**.

Personnalisez votre couverture avec des packs optionnels selon vos besoins spécifiques : piscine, panneaux solaires, vélo électrique, voyages... Plus vous ajoutez d'options, plus vous bénéficiez de tarifs avantageux !

Contactez votre agent LALUX

Informez-vous sur toutes les options disponibles ou demandez conseil à votre agent LALUX pour une protection sur mesure.

**Ne laissez rien au
hasard et sécurisez
votre projet et
votre domicile
dès aujourd'hui.**



Plus d'informations
sur nos assurances :



www.lalux.lu

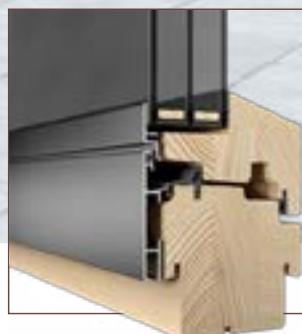
**PORTES ET
FENÊTRES**
PVC | BOIS | ALU
VERANDAS
PERGOLAS



PVC



ALU



BOIS

**VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE SHOWROOM ET
PROFITEZ DES CONSEILS DE NOS SPÉCIALISTES !**



SHOWROOM

181, rue de Luxembourg – L-4222 ESCH/ALZETTE

Tel.: (+352) 55 21 56-1 | info@metalica.lu | www.metalica.lu



Rendez-nous visite

Lundi au vendredi, de 9:00-18:00 h

Samedi, 09:00-13:00 h

Ou sur rendez-vous : www.metalica.lu

02

ESTHÉTIQUE ET FONCTIONNALITÉ

Une maison confortable

Tout ce qui assure notre bien-être au quotidien

Bien choisir ses **fenêtres** (page 38) pour profiter de la lumière naturelle, maîtriser l'**éclairage** et son installation électrique (pages 40 et 42), opter pour un mode de **chauffage** durable, efficace et économique (page 44) et améliorer son confort thermique (page 50), **aérer** son logement (page 52), **optimiser l'espace** (page 52), connaître l'impact des **couleurs** sur notre humeur (page 56), revoir l'**aménagement** des **espaces intérieurs** (page 58) et **extérieurs** (page 63), sans oublier la **domotique** (page 60). Tels sont les ingrédients d'une maison confortable.





OPTIMISER LA LUMIÈRE NATURELLE

Orientation des fenêtres

La lumière naturelle est une ressource précieuse dans la conception des espaces intérieurs. Son utilisation intelligente peut transformer un environnement, améliorant non seulement l'esthétique, mais aussi le bien-être des occupants. Orientation, type de vitrage utilisé, choix des matériaux... tout ceci a un impact sur l'isolation thermique, mais aussi sur le confort et le bien-être des habitants.

Le bilan thermique

La prise en compte du bilan thermique global est extrêmement importante. Le type d'habitation joue un rôle décisif dans la comparaison des solutions de vitrage.

Dans le cas d'un logement ancien, la première préoccupation sera de renforcer l'isolation générale du bâtiment pour diminuer la consommation de chauffage. Si l'ensemble de l'habitation est énergivore, passer du double vitrage au triple vitrage permettra des gains en énergie restreints par rapport à l'investissement et en comparaison avec un double vitrage



©Quick step

performant.

En revanche, si votre projet s'inscrit dans le cadre de la construction d'une habitation neuve à très basse consommation énergétique comme les maisons passives que nous construisons actuellement au Luxembourg, le vitrage prendra une part importante dans le bilan thermique global du bâtiment. Il peut permettre de baisser de façon significative les charges en chauffage, voire de s'en passer complètement.

Mehr



**QUALITÄT
FÜR IHR ZUHAUSE**

Energieeffizienz

Nachhaltigkeit

Sicherheit

Komfort

Design

Fenster - Haustüren - Innentüren

Wintergärten - Sommergärten - Terrassenüberdachungen

Rollladen - Raffstores - Textilscreens

Markisen - Plissees - Insektenschutz - Garagentore



Quelle orientation choisir ?

Pour optimiser les gains solaires, l'orientation optimale des fenêtres est de +/- 20° sud.

Le sud offre un meilleur éclairage et un chauffage complémentaire en hiver. C'est l'orientation privilégiée du salon.

Au nord, l'ensoleillement est bien plus faible, idéal pour les chambres à coucher.

Pour les pièces donnant sur l'est, la lumière est intense le matin et faible l'après-midi : la cuisine est à positionner ici.

Enfin, à l'ouest, la lumière du soleil est forte l'après-midi et le soleil peut surchauffer les pièces en été. Il est donc déconseillé d'y installer de grandes fenêtres.

Le pourcentage de surface vitrée

Cela va dépendre de l'orientation de la façade. La surface vitrée orientée au sud s'élève à (chiffres indicatifs) :

- 30 à 40 % de la façade pour garantir les gains de chaleur en hiver ;
- 25 % de la surface utilisable de la pièce.

La surface vitrée orientée à l'est et à l'ouest (+/- 50°) ne doit pas dépasser les 15 % de la surface utilisable.

Le choix des matériaux

Divers matériaux pour les fenêtres sont disponibles. Il est même possible de les associer pour combiner leurs avantages.

Le bois apporte un cachet et un confort élevés. Il offre de bonnes performances thermiques et acoustiques. Toutefois, il requiert un plus grand entretien.

L'aluminium est certes le plus cher, mais il est aussi le plus solide et durable. Personnalisable, il nécessite peu d'entretien et assure une bonne isolation.

Enfin, le PVC est peu coûteux et un bon isolant. Toutefois, son esthétique est moins élevée.



©Plum



©But

A retenir

Pour construire un logement durable, tel qu'une maison passive, les questions de l'orientation, du vitrage et des matériaux utilisés pour les fenêtres sont cruciales.

En particulier, une bonne orientation permet de maximiser les performances énergétiques ainsi que le confort. Hors de question d'y penser en dernier lieu ! C'est avant le lancement des travaux, au moment de la conception des plans, que le choix de l'orientation se fait.

Si le choix du vitrage, de l'ouverture et des matériaux peut se faire un peu plus tard, il ne doit pas non plus tarder : cela permettra, notamment, d'éviter les éventuels retards de chantier.

OUVERTURES DE FENÊTRES

L'éclairage naturel avant tout

Lorsque vous envisagez d'agrandir ou de rénover votre maison, l'ajout de baies vitrées peut être une option à considérer. Nos solutions pour une maison lumineuse et esthétique.

La baie vitrée coulissante

Une baie vitrée coulissante est particulièrement adaptée aux projets d'extension ouverts sur une terrasse ou un jardin. On opte alors pour des baies en alu, plus durables et isolantes, qui ont l'avantage de créer une esthétique épurée, comme de laisser entrer le plein de lumière. Les modèles à levage sont à privilégier en grande hauteur, pour apporter une lumière profonde dans la pièce, et ceux à galandage lorsque l'on recherche une ouverture pleine sur l'extérieur.

Les impostes

Des impostes, placées au-dessus de la baie, peuvent quant à elles permettre une entrée de lumière supplémentaire tout en créant un effet verrière très tendance.

Le mix fenêtres, portes-fenêtres et baies vitrées

Autre solution, le mix fenêtres, portes-fenêtres et baies vitrées pour composer une extension sur mesure en fonction de vos besoins de passage, de luminosité ou d'ouverture, et qui vous permettra de positionner vos meubles et canapés au millimètre près !



©But

UNE BONNE ISOLATION : LA CLÉ POUR LE CONFORT THERMIQUE !

L'isolation est un point clé de toute construction, y compris pour les extensions. Pour être certain de mener à bien votre chantier, vérifiez que la construction proposée est conforme aux normes de la maison passive.

Mesurer la performance thermique de vos fenêtres

Pour mesurer l'efficacité thermique de vos menuiseries, il faut vous référer au coefficient Uw. Plus il est bas, plus la baie est isolante. Il est à mettre en lien avec le coefficient Sw qui mesure la transmission de la chaleur solaire de la fenêtre, donc autant de calories gratuites. Il est compris entre 0 et 1 et plus il se rapproche de 1, plus la fenêtre laisse passer l'énergie solaire.

Renforcer l'isolation de son extension

Si votre extension est largement vitrée, vous pouvez compléter son isolation avec des volets roulants. En renforçant l'isolation des vitrages la nuit, ils permettent à la fois de sécuriser votre logement et de préserver la chaleur en hiver.



©GreenKub

Fenêtres : les facteurs à mesurer

Parce que les fenêtres représentent le point faible de l'enveloppe thermique du bâtiment, il importe de s'informer correctement sur leur rôle. Elles définissent l'éclairage naturel des pièces, mais aussi les possibilités de gains en énergie solaire, transformés en chaleur. Voici les facteurs à mesurer !

Les gains de chaleur par les fenêtres

La lumière qui rencontre un vitrage est transmise, absorbée et réfléchi, selon des proportions qui dépendent en grande partie du type de vitrage.

Le choix du vitrage influence non seulement la lumière transmise, mais également les gains solaires et les pertes de chaleur au travers de ce vitrage. La transmission lumineuse et énergétique d'un vitrage peut être caractérisée par 3 paramètres :

- Son coefficient de transmission énergétique U (W/m²K) . La valeur Uw, soit l'isolation thermique de la fenêtre vitrée, traduit sa capacité à conserver la température intérieure.

- Le facteur solaire (facteur g, à ne pas confondre avec le coefficient Ug) traduit sa capacité à transmettre la chaleur d'origine solaire à l'intérieur de la maison. Plus il est haut, plus la quantité de chaleur transmise augmente. Celui-ci est déterminé de manière précise lors du calcul énergétique de la maison et précisé dans le certificat de performance énergétique.

- Le facteur de transmission lumineuse (TL) traduit sa capacité à transmettre la lumière naturelle à l'intérieur de la maison. Plus il est haut, plus la quantité de lumière naturelle augmente. Il doit être de 70 %.

La composition des fenêtres

La qualité thermique d'un vitrage est influencée par 2 composantes :

- le coefficient de transmission énergétique Uw qui doit être inférieur ou égal à 0,9 W/m²*K pour une nouvelle construction ;
- le facteur solaire (g) (%) qui doit être égal ou supérieur à 48 %.

Le vitrage présente deux conditions contradictoires au niveau de sa qualité pour garantir le confort thermique :

- pertes minimales de chaleur par transmission ;
- passage d'énergie élevé pour garantir les gains solaires.

Il faut retenir qu'un coefficient de transmission énergétique U (W/m²*K) faible implique un passage du rayonnement solaire g (%) faible et vice versa. Ainsi, pour chaque cas, il s'agit de trouver un compromis entre les deux exigences.

Le gaz de remplissage (argon, krypton, xénon) remplit la lame d'air entre les vitrages. La qualité thermique de la fenêtre, et notamment le transfert de chaleur dans la lame, sont influencés par le choix du gaz et le degré de remplissage. Les gaz rares utilisés tels que l'argon ($\lambda = 0,017$ W/m²*K) ou le krypton ($\lambda = 0,009$ W/m²*K à 10 °C), sont des gaz plus isolants et plus visqueux que l'air. Ceci permet de diminuer considérablement les pertes par conduction et/ou convection.





©Freepik

ÉLECTRICITÉ

Revoir son installation *sans coup de jus !*

Si vous souhaitez refaire l'électricité et l'éclairage de votre maison, plusieurs étapes doivent être respectées.

1. Évaluation de l'installation électrique existante

Commencez par évaluer l'état actuel de votre installation électrique. Cela peut nécessiter l'intervention d'un électricien professionnel pour effectuer un diagnostic complet de votre système électrique.

2. Planification du nouveau système électrique

Après avoir évalué l'installation existante, vous pouvez planifier le nouveau système électrique. Réfléchissez à vos besoins actuels et futurs en termes d'éclairage et d'équipements électriques. Vous pouvez également envisager d'intégrer des options d'éclairage économes en énergie, telles que des ampoules LED, pour réduire votre consommation d'électricité.

3. Engagez un professionnel qualifié

Pour effectuer des travaux électriques, il est recommandé de faire appel à un électricien qualifié et expérimenté. Assurez-vous de choisir un professionnel agréé et demandez des références ou des recommandations pour garantir la qualité du travail.

4. Mise en conformité avec les normes de sécurité

Pendant le processus de rénovation, il est important de s'assurer que votre installation électrique respecte les normes de sécurité en vigueur. Votre électricien veillera à ce que tous les travaux soient conformes aux réglementations en matière d'électricité.

5. Remplacement des câbles et des prises

Si nécessaire, les câbles et les prises électriques obsolètes peuvent être remplacés pour garantir une meilleure sécurité et une meilleure performance de votre système électrique.

6. Installation de l'éclairage

Une fois que l'installation électrique est mise à jour, vous pouvez procéder à l'installation de nouveaux luminaires et systèmes d'éclairage. Assurez-vous de bien planifier l'emplacement des luminaires pour obtenir un éclairage optimal dans chaque pièce.

7. Test et vérification

Une fois les travaux terminés, il est important de procéder à des tests et à une vérification approfondie de l'ensemble du système électrique pour s'assurer qu'il fonctionne correctement et en toute sécurité. Votre électricien effectuera les tests nécessaires et vous remettra les certificats de conformité requis.

N'oubliez pas que l'électricité est dangereuse et qu'il est préférable de confier ces travaux à un professionnel qualifié pour assurer la sécurité et la conformité de votre installation électrique.



Vous cherchez un artisan ?

FÉDÉRATION DU GÉNIE TECHNIQUE



La FGT représente les entreprises des domaines des technologies électriques, du chauffage-sanitaire et de l'information.

FGT - Tout le génie d'une profession

Retrouvez tous ses membres sur l'annuaire de la **Fédération des Artisans**





©R Architecture

5 ASTUCES

POUR UNE MAISON LUMINEUSE

Il n'est pas toujours possible de casser les murs ou de créer de nouvelles fenêtres. Et vous en avez assez des recoins sombres qui s'invitent chaque année dans votre logement pendant les heures d'hiver ? Heureusement, le soleil n'a pas le monopole de l'éclairage ! Suivez ces 5 astuces pour une maison plus lumineuse.

01. **Disposez plusieurs éclairages dans une même pièce**

Cela peut paraître évident, et pourtant, nombreux sont ceux qui préfèrent utiliser un simple plafonnier dans chaque pièce.

Pour une maison plus lumineuse, nous vous conseillons plutôt de jouer avec vos sources d'éclairage. Disposés dans divers endroits de la pièce, plusieurs luminaires créeront une sensation chaleureuse. Suspensions, lampadaires, appliques... Laissez jouer votre imagination !

02. **Placez les lumières dans les angles**

Vos enfants ont peur des monstres cachés dans les endroits sombres ?

En plaçant les lampes dans les angles, la lumière se reflétera sur plusieurs murs, augmentant de fait la luminosité de la pièce. Une excellente technique pour éviter quelques terreurs nocturnes !

03. **Choisissez bien vos ampoules**

Les lumières froides permettent d'apporter un ton proche de l'éclairage naturel. Elles offrent également un éclairage intense. C'est la raison pour laquelle nous vous conseillons de choisir des ampoules de couleur « froide » (blanche ou bleutée) pour le salon, la cuisine et les bureaux. Pour les chambres, des ampoules de couleur « chaude » (jaune ou orangée) se révéleront idéales et apporteront une ambiance cosy.

04. **Intégrez des panneaux LED**

Toutefois, qui dit « éclairage » dit « consommation d'électricité ». Pour des factures moins élevées, privilégiez les ampoules LED, qui sont les moins énergivores.

En particulier, des panneaux LED se révéleront parfaits dans les couloirs, les escaliers ou dans quelques coins sombres de la cuisine. En effet, les ampoules LED atteignent dès l'allumage le niveau maximal de luminosité, contrairement aux ampoules basse consommation. Un avantage non négligeable pour les zones de passage !

Par ailleurs, vous pouvez jouer sur l'intensité et la couleur de chaque ampoule LED : de quoi offrir une ambiance différente pour chaque pièce de la maison. Par exemple, pour une chambre, des LED de faible intensité suffiront. Dans le salon, au contraire, nous vous conseillons de choisir un éclairage puissant.

05. **Jouez avec les variateurs de lumière !**

Les variateurs de lumière sont très faciles à installer à la place d'un interrupteur déjà existant. Ils vous permettront de vous amuser avec l'éclairage et de régler l'intensité des luminaires selon vos besoins.

Dans le salon, par exemple, l'ambiance recherchée lorsqu'on prend un repas ou qu'on regarde la télévision n'est pas la même. Grâce au variateur, vous pouvez choisir d'éclairer comme en plein jour au moment du dîner, avant de tamiser la lumière pour votre soirée cinéma !

Attention, toutefois, à bien vérifier que votre ampoule supportera le changement d'intensité. Les ampoules basse consommation, par exemple, ne sont pas compatibles avec les variateurs de lumière.



CHAUFFAGE

Quelle technologie choisir pour un mode de chauffage plus écologique ?

Si le chauffage est un composant essentiel de nos maisons, il représente aussi une importante source d'émissions de CO₂. Mais comment diminuer ces émissions ? En plus de bien isoler votre habitation, envisagez un mode de chauffage plus écologique !

Installez un chauffage central!

Un chauffage central est composé d'une chaudière ainsi que d'un réseau de diffusion de la chaleur.

Le but d'un tel système ? Chauffer toutes les pièces de la maison de manière centralisée et continue.

En plus d'être plus économique que des radiateurs utilisés individuellement, le chauffage central présente de plus grandes performances énergétiques. Mais là ne sont pas ses seuls avantages ! Car vous gagnez également en confort, grâce à la diffusion d'une chaleur uniformément répartie dans la maison.

Enfin, grâce à un système de pilotage à distance, le chauffage central vous permet de mieux maîtriser votre consommation d'énergie. Ceci vous permettra de vite rentabiliser l'investissement de départ, qui peut se révéler élevé par rapport à d'autres systèmes.

Le chauffage au bois, très apprécié des Luxembourgeois

Économique et renouvelable, la combustion du bois permet de diffuser une chaleur très agréable, qui réchauffe vite toute votre maison.

La chaudière à bois permet d'alimenter tout le réseau de chauffage et d'eau chaude sanitaire, grâce à un système de chauffage central. Alimentée grâce à des bûches, des granulés ou des plaquettes, elle se révèle très performante. Pilotage à distance, très bon rendement, impact écologique diminué : ses avantages sont nombreux.

La cheminée est LA solution pour une ambiance conviviale et chaleureuse, digne de vacances dans un chalet des Alpes. Vous souhaitez profiter de la cheminée déjà présente dans votre bâtiment ? Si l'âtre ouvert est très apprécié pour son aspect esthétique, nous vous recommandons plutôt le foyer fermé, qui améliore la sécurité comme les performances énergétiques.

Toutefois, le poêle à bois présente un rendement et des performances bien plus élevés qu'une simple cheminée. De plus, vous pourrez toujours profiter de la douceur d'une bonne flambée !

Le chauffage solaire, le chouchou des écolos

Tout comme la combustion du bois, le chauffage solaire s'appuie sur l'utilisation d'une ressource renouvelable : les rayons solaires.

Néanmoins, à l'inverse du bois, l'énergie solaire est inépuisable...

Et cette énergie est gratuite.

Les panneaux solaires thermiques sont utilisés pour chauffer de l'eau à partir des rayonnements solaires. Cette eau est alors employée, au sein des habitations, pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Toutefois, ce mode de chauffage permet de couvrir seulement 40 à 70 % des besoins d'un foyer : aussi, hors de question de l'envisager seul !

Les panneaux photovoltaïques, quant à eux, transforment l'énergie solaire en énergie électrique. Quoi de mieux pour alimenter sa pompe à chaleur ? D'autant plus que de nombreuses aides étatiques existent pour contribuer à leur installation.





Le chauffage géothermique

Si le chauffage solaire exploite les rayons du soleil, le chauffage géothermique exploite, quant à lui, la chaleur présente dans les sols. Pour ce faire, des capteurs et une pompe à chaleur sont utilisés.

Très économique et performant, ce mode de chauffage présente de nombreux avantages. Toutefois, attention à réaliser une étude géotechnique avant de l'envisager ! En effet, les sols trop rocailleux ne sont pas adaptés à cette technologie. De plus, certains terrains pourraient bien s'affaisser suite aux travaux de forage.

La pompe à chaleur, un nouveau standard

Impossible, aujourd'hui, de passer à côté de la pompe à chaleur : ce n'est pas pour rien que le gouvernement luxembourgeois a mis en place des aides financières pour vous aider dans son installation.

La pompe à chaleur est en effet très appréciée pour ses hauts rendements et sa faible consommation d'électricité. Non polluante (contrairement au chauffage à bois), elle représente une solution écologique très intéressante.

*En apprendre davantage
sur notre blog !*



Les aides

Au Luxembourg, des subventions sont versées pour favoriser l'installation d'une pompe à chaleur, d'une chaudière à bois, ainsi que d'une installation solaire thermique. Ce sont les aides Klimabonus. Le but est de favoriser les énergies renouvelables, notamment lors des rénovations d'immeubles. Néanmoins, il existe certaines conditions que les installations doivent respecter pour pouvoir bénéficier de ces aides.

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès du Guichet unique des aides au logement.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Des aides pour mieux se chauffer

Afin d'encourager les travaux de rénovation énergétique efficaces chez les particuliers, le gouvernement luxembourgeois a mis en place diverses aides, subventions et mesures de soutien. Ces bonus peuvent concerner l'installation d'une pompe à chaleur, d'une chaudière à condensation ou un système de chauffage bois.

Le Klimabonus

Le programme de subvention Klimabonus est destiné aux propriétaires qui souhaitent rénover leur logement et à ceux qui se lancent dans une nouvelle construction. Il concerne l'installation et l'amélioration des systèmes de chauffage. Grâce au Klimabonus, vous pouvez obtenir une prime allant de 30 à 50 % du montant de votre installation, à condition qu'elle soit commandée avant le 30 juin 2024, et facturée avant le 31 décembre 2025. Un bonus de remplacement est porté à 50% pour le remplacement d'une chaudière existante par une pompe à chaleur ou chaudière à bois.

Klimabonus spécial précarité : Pour lutter contre la pauvreté énergétique, le gouvernement luxembourgeois a également créé le « Topup Social Klimabonus », une aide qui peut aller jusqu'à 100 % du montant des travaux des foyers les plus modestes (avec un doublement de l'aide Klimabonus classique).

Avant de réaliser vos travaux, vous devez faire appel à un conseiller en énergie agréé. Il va vous aider à réaliser un diagnostic de vos besoins en termes de rénovation énergétique et vous diriger vers les bouquets de travaux les plus adaptés. Le conseil en énergie est subventionné à hauteur de 1 500 €.

Le programme enoprimes

En tant que particulier, vous pouvez également faire appel au programme de subvention enoprimes pour réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement. Ce programme a été créé par différents fournisseurs d'énergie et peut octroyer des primes allant de 500 à 2 500 €, en fonction de votre projet. Toutes les informations sont disponibles sur la page : www.enoprimes.lu

Les aides communales

Chaque commune subventionne différemment vos projets d'amélioration des systèmes de chauffage. Les administrations doivent être contactées dès le début de votre projet et aucun devis ne doit être signé avant cette démarche. Les délais de versement des primes peuvent être de plusieurs mois.

Le prêt climatique

En engageant des travaux de rénovation ou d'amélioration de votre système de chauffage, vous pouvez faire la demande d'un prêt climatique à taux réduit auprès de votre banque. Ce prêt spécifique peut vous permettre d'engager vos travaux plus rapidement, avec un plafond fixé à 100 000 € (pour une durée maximale de 15 ans) et un taux intéressant de 1,5 %.

L'État luxembourgeois peut aussi se porter garant pour l'obtention d'un prêt dédié à des travaux de rénovation énergétique. Votre banque vous accompagne dans la réalisation de votre demande de Garantie d'État.

Les autres aides possibles

D'autres aides mises en place par le gouvernement du Luxembourg sont accessibles aux particuliers, en fonction du système de chauffage tourné vers les énergies renouvelables qu'ils choisissent. C'est le cas de la PRIME-House et du fonds nova naturstrom (dépendant de la Fondation Enovos). Ces primes sont attribuées sur dossier, à constituer auprès des services concernés.

Exemple d'aide Klimabonus pour le remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau 14kW :

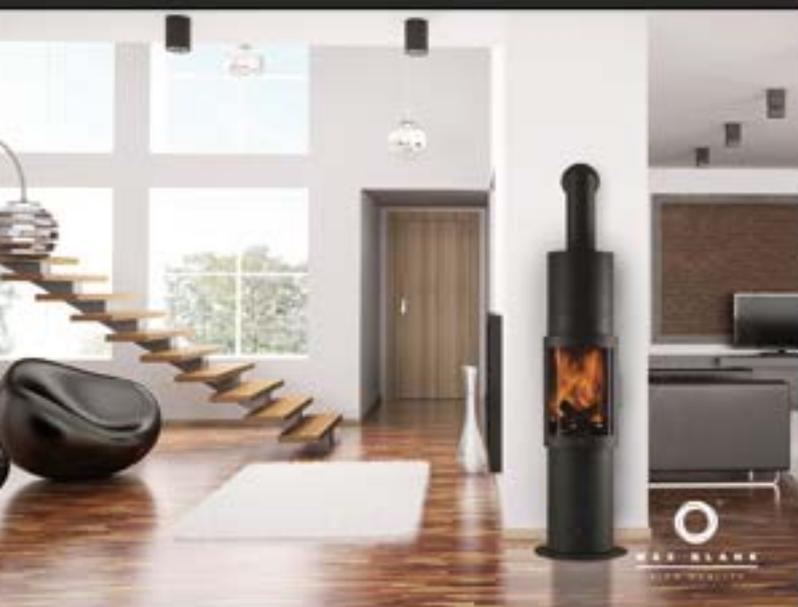
7.000 € (aide de base)
+ 3.500 € (bonus de remplacement)
+ 2.000 € (evt. bonus d'adaptation)
+ max. 2.000 € (démontage du réservoir à mazout)
+ 3.000 € prime fournisseur

Total des aides : 17.500 €
+ d'éventuelles aides communales



QUALITY OF LIFE

IGNITE YOUR HOME, ENJOY THE MOMENTS!



POÊLES, CHEMINÉES,
BBQ & FEUX DE TERRASSE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

KLIMABONUS WUNNEN : UNE AVANCÉE VERS UN AVENIR DURABLE

Le régime d'aides financières «Klimabonus Wunnen» représente une avancée significative vers un avenir plus durable. En promouvant l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le logement, il contribue à la protection de l'environnement et à la réduction des coûts énergétiques pour les citoyens.

Le 14 juin 2024, le ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Serge Wilmes a souligné l'importance du programme de régime d'aides financières 'Klimabonus Wunnen' pour renforcer la transition énergétique et bâtir des communautés résilientes.

Mesures d'assainissement énergétique

- L'aide financière « régime de base + bonus 25 % » sera maintenue pour les demandes en vue de l'obtention d'un accord de principe, introduites au plus tard le 31 décembre 2025.
- Est incluse la mise en œuvre d'une ventilation mécanique contrôlée.

Ces mesures témoignent de l'engagement du gouvernement luxembourgeois à promouvoir une transition énergétique équitable et à construire des communautés plus durables.

Plus d'informations sur gouvernement.lu



Pompes à chaleur et chaudières à bois

Bonus de remplacement porté à 50 % pour le remplacement de chaudières existantes par des pompes à chaleur ou chaudières à bois.

Installations photovoltaïques

À partir du 1^{er} octobre 2024, l'aide sera de 50 % des coûts effectifs (plafond de 1.250 €/kWcrête).



Vous pouvez également simuler le montant des aides qui peuvent vous être attribuées sur le site www.aides.klima-agence.lu.
Il vous suffit de cocher les cases qui correspondent à votre projet de rénovation et de renseigner les champs requis pour accéder aux informations qui vous concernent.

UNE MAISON BIEN CHAUFFÉE, UN BUDGET MIEUX GÉRÉ, UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ...

Bien choisir sa pompe à chaleur

Pas de logement sans chauffage donc sans énergie. Hélas ! Celle-ci coûte de plus en plus cher. De plus, sa production comme son utilisation nuisent à l'environnement. La solution : exploiter au maximum les ressources naturelles. Pour ce faire, le couplage pompe à chaleur + installation photovoltaïque est la solution optimale pour une construction neuve ou une rénovation.

BUDERUS : une signature et un savoir-faire quasi tricentenaires

Dès 1731, l'entreprise s'illustre en Allemagne avec la fabrication de poêles individuels techniquement très élaborés. Spécialiste des techniques de chauffage innovantes, elle investit le Luxembourg grâce à une enseigne historique fondée en 1898 à Esch-sur-Alzette. Ainsi, depuis 1993, Ferroknepper Buderus SA propose son réseau d'experts et d'installateurs à travers l'ensemble du Grand-Duché. C'est la garantie de bénéficier de conseils personnalisés et d'un service après-vente de qualité.



Performante, silencieuse, discrète et écologique, une pompe à chaleur qui obéit au doigt et à l'œil

Oubliez la pompe à chaleur qui défigure votre façade, ruine votre tranquillité et exaspère vos voisins ! Découvrez la pompe à chaleur nouvelle génération Logatherm, conçue pour une intégration esthétique et moderne dans votre habitation. L'unité extérieure incroyablement silencieuse s'intègre parfaitement dans chaque environnement grâce à son design compact et moderne. Les unités intérieures peuvent être utilisées de manière flexible – en particulier, l'unité intérieure hydraulique confort Logatherm WLW186i T180 ou Logatherm WLW176i T180 trouve sa place même dans le plus petit espace d'installation, car tous les composants sont déjà intégrés sur seulement 0,4 m².

- Son réfrigérant naturel respecte la couche d'ozone et convient parfaitement aux constructions/rénovations écoresponsables.

- Sa technologie SILENT Plus perfectionnée et son diffuseur sonore intégré en font la pompe à chaleur parmi les plus silencieuses de sa catégorie.

- Cerise sur le gâteau : via l'application MyBuderus, elle se pilote aisément du bout des doigts.

Avec une installation photovoltaïque intégrée, un chauffage encore plus économique et plus durable

Tous les utilisateurs vous le diront : une pompe à chaleur, c'est bien. Ce qu'ils ne savent pas forcément, c'est qu'une pompe à chaleur associée à une installation photovoltaïque, c'est encore mieux ! En optant pour une solution intégrée (pompe à chaleur et système photovoltaïque Buderus), vous pourrez augmenter significativement – jusqu'à 75% – votre taux d'auto-alimentation électrique. Grâce au système de gestion de l'énergie Buderus (stockage par batterie + stockage thermique dans le réservoir tampon et le réservoir d'eau chaude du système de pompe à chaleur), vous pourrez planifier votre système photovoltaïque de manière optimale et durable.



Un service après-vente premium au Luxembourg

Profitez de l'engagement et du dévouement d'une équipe locale prête à répondre rapidement aux besoins urgents de chauffage des partenaires professionnels de Buderus et de leurs clients au Grand-Duché. Avec une réactivité sans pareil, leur service après-vente assure la disponibilité immédiate de pièces de rechange indispensables. Les experts de Ferroknepper Buderus sont là pour soutenir leur réseau d'installateurs, offrant des services complets de mise en service, de dépannage, d'entretien et de support technique, directement du fabricant. Affrontez les périodes froides en toute sérénité grâce à ce service après-vente de haute qualité.

Ferroknepper Buderus S.A.
B.P. 201 | 4003 Esch-sur-Alzette
LUXEMBOURG
www.buderus.lu
Adresse de visiteur :
20, op den Drieschen
L-4149 Esch-sur-Alzette



ISOLATION

Améliorer le confort thermique de sa maison

L'isolation thermique d'un bâtiment est l'une des premières choses à considérer si vous souhaitez diminuer le montant de vos factures. Changer une chaudière, installer un nouveau radiateur, tout cela n'a pas de sens si votre logement a des allures de passoire thermique. Isoler ne signifie pas toujours engager de grands travaux. Au Luxembourg, cela fait partie des actions d'amélioration soutenue financièrement par l'État.

Pourquoi faire isoler son logement ?

Confort

Isoler sa maison ou son appartement est un très bon moyen d'améliorer votre confort de vie. Fini les courants d'air intérieur, les sensations de chaud-froid en passant d'une partie de la maison à l'autre. Une bonne isolation vous permet de jouir d'une température homogène dans l'ensemble de votre logement.

Économies

Vos travaux d'isolation vous permettent de réduire drastiquement vos émissions de gaz à effet de serre. Vous consommez moins de gaz, de combustible ou d'électricité pour vous chauffer, donc vous polluez moins.

Quels leviers pour bien isoler ?

Isoler sa maison peut passer par plusieurs étapes complémentaires. Elles peuvent être réalisées successivement ou simultanément, en fonction de vos capacités de financement.

Le remplacement des fenêtres

La rénovation énergétique d'un logement passe souvent par le changement des portes, des fenêtres et des fenêtres de toit. Mal isolées, trop anciennes, les ouvertures de votre maison créent des ponts thermiques, qui laissent entrer ou sortir l'air. En été, la chaleur pénètre plus facilement votre logement et en hiver, la chaleur s'en échappe plus vite.

L'isolation thermique des murs extérieurs

En engageant des travaux de rénovation ou d'amélioration de votre système de l'isolation thermique extérieure (ITE) vous permet d'améliorer votre confort de vie et de réaliser des gains énergétiques importants. Elle ne réduit pas votre surface d'habitation et n'engendre pas de travaux à l'intérieur de votre domicile. Vous pouvez donc vivre normalement chez vous tandis qu'une entreprise réalise la pose de matériaux isolants sur une ou plusieurs façades extérieures de votre maison. Autre avantage esthétique indéniable, l'ITE vous donne l'occasion de rénover votre façade.

L'isolation des combles

Les combles perdus et les combles habitables sont toujours sources de déperditions énergétiques s'ils sont mal isolés : entre 25 et 30 % des pertes thermiques d'un logement en moyenne. Il existe plusieurs techniques pour y remédier, en fonction de la nature de vos pièces et de l'isolant que vous choisirez : soufflage de laine minérale, panneaux de ouate de cellulose, rouleaux de laine de mouton... Le prix de l'installation dépendra de l'isolant choisi et de la surface à isoler.

Isolation thermique de la dalle inférieure

Les planchers bas des logements qui se trouvent au-dessus d'une cave, d'un garage ou d'un espace non chauffé doivent être isolés. Les pertes directement liées à une dalle inférieure non isolée peuvent représenter 7 à 10 % de l'ensemble des déperditions thermiques d'une maison. Vous bénéficiez d'aides différentes en fonction de la nature et de la surface de votre dalle inférieure.

A noter

Vous souhaitez bénéficier de subventions pour vos travaux (Klimabonus, enoprimes...)? Obtenez d'abord un accord de principe de l'administration après dépôt de vos devis en ligne sur les espaces numériques dédiés. Le montant des aides octroyées dépendra de plusieurs facteurs : surface du logement, surface à isoler, nature de votre unité de production de chaleur...

EXEMPLES D'AIDES POUR DES MESURES D'ISOLATION

Toiture par l'intérieur

- matériau écologique
- épaisseur 22 cm
- surface 100 m²

Aides : 8.750 €

Façade par l'extérieur

- matériau minéral
- épaisseur 16 cm
- surface 120 m²

Aides : 6.750 €

Dalle de la cave

- matériau minéral
- épaisseur 12 cm
- surface 80 m²

Aides : 2.000 €



UNE MAISON SAINE

Aérer son logement

Bien isoler, c'est penser à son porte-monnaie comme à l'environnement. Toutefois, il s'agit de ne pas oublier de ventiler! Voici quelques informations à connaître pour bien choisir son système de ventilation, avant même de lancer les travaux.

Ce n'est plus à démontrer : la qualité de l'air intérieur est une véritable question de santé publique. Sans aération, nous accumulons dans nos habitats poussières, polluants, microbes, moisissures... Autant d'éléments toxiques pour les êtres vivants. Car, si l'isolation nous préserve du froid extérieur en hiver et de la chaleur en été, elle a aussi pour conséquence d'empêcher la ventilation naturelle de nos intérieurs. Heureusement, il existe des solutions pour renouveler l'air de manière efficace.

©Quick-Step



À RETENIR

Avec ou sans VMC, il est primordial de garder en tête l'importance de bien ventiler les différentes pièces de sa maison. Une alternative simple, mais efficace, est d'ouvrir grand les fenêtres au moins 15 minutes par jour. Une solution pas très attirante en hiver, certes, mais qui permet de limiter les risques d'accumuler les composés toxiques issus de nos peintures, de la cuisine, ou tout simplement nos propres microbes. Dans tous les cas, si, à l'heure actuelle, il est trop compliqué pour vous d'opter pour une ventilation mécanique, vous pouvez toujours installer des grilles d'aération.

La VMC simple flux

La ventilation mécanique simple flux est l'un des systèmes les plus utilisés. En effet, peu onéreux, il est facile à installer. Il permet d'évacuer l'air intérieur vers l'extérieur, à l'aide de bouches d'extraction et d'un moteur. Des entrées d'air sont installées sous les fenêtres pour faire pénétrer l'air extérieur. Toutefois, ce système peut se révéler bruyant et conduire à des pertes de chaleur parfois importantes. De plus, il peut provoquer des courants d'air, ce qui nuit au confort.

La VMC hygroréglable

La VMC hygroréglable n'est pas un système très connu du grand public. Pourtant, il est très intéressant, surtout pour les pièces humides : en effet, il permet de réguler le débit d'air en fonction du taux d'humidité présent. Cet ajustement du flux d'air permet de limiter les déperditions d'énergie. La VMC hygroréglable peut être installée en simple flux ou en double flux. Toutefois, pour limiter au maximum les déperditions de chaleur, c'est le second cas qui devra être choisi.

La VMC double flux

La VMC double flux est sans doute la solution de ventilation la plus performante. Elle permet d'évacuer l'air vicié intérieur pour importer de l'air sain venant de l'extérieur. Elle filtre polluants et poussières, garantissant ainsi une qualité de l'air intérieur optimale.

La VMC double flux thermodynamique, quant à elle, associe la VMC double flux à une pompe à chaleur. Le but? Lier le système d'aération et le système de chauffage pour optimiser au maximum les échanges thermiques.



OPTIMISATION DES PIÈCES

Bien circuler dans les espaces pour mieux vivre

Les logements sont des espaces de vie dans lesquels on souhaite se sentir bien. Pourtant, nous avons parfois l'impression d'être à l'étroit dans certaines grandes pièces, tandis que de tout petits espaces bien agencés nous offrent le sentiment inverse. La clé ? Prendre le temps de penser et d'optimiser chaque espace pour améliorer notre sentiment de fluidité.



©Plum



©Plum

Dessiner le quotidien

Il suffit parfois de peu de choses pour gagner en confort de vie. Optimisez votre espace à l'aide d'une simple feuille et d'un crayon. Dessinez le plan de votre logement et tracez le chemin approximatif que vous faites chaque jour. Vous pouvez aussi réaliser cette activité pour une seule pièce de la maison. Vous serez surpris de voir que quelques aménagements peuvent parfois vous permettre de gagner beaucoup de temps !

Optimiser son agencement

Une pièce peut tout à fait changer de visage, simplement en disposant autrement les meubles et objets qu'elle contient ! L'agencement d'une pièce peut entièrement redessiner les espaces, en fonction des choix que vous posez. Un canapé qui délimite l'espace salon, une armoire imposante placée dès l'entrée de la chambre, un tapis trop prégnant qui ne facilite pas le passage... La disposition de votre pièce doit s'adapter à vos besoins et peut parfois facilement être repensée.

Jouer avec la lumière

Pour une circulation plus fluide dans vos espaces de vie, pensez à la lumière. Une pièce ou un couloir trop sombre est un endroit qui nous semble moins agréable à vivre et qui joue sur notre impression de fluidité. Attention aux meubles imposants qui cachent la lumière ou aux couleurs foncées qui l'absorbent davantage. Les miroirs sont de précieux alliés dans les jeux de circulation de la lumière.

Ranger ce qui dérange

L'impression d'espace dans une pièce passe par le choix des couleurs, la disposition des meubles et le nombre d'objets qui arrêtent et perturbent notre regard. Dans une cuisine par exemple, un plan de travail très encombré donne l'impression que l'on n'aura pas assez de place pour cuisiner. Il en va de même dans un séjour avec les livres, les statues, les vases et tous les objets laissés à vue. Choisissez donc bien ceux que vous souhaitez mettre en valeur et ceux que vous pouvez ranger.



©Hesperide



S'ouvrir sur l'extérieur

Vous possédez une terrasse, un balcon ou un petit extérieur ? Tirez parti de ces espaces qui vous permettent d'étendre votre vision au-delà des murs de votre domicile. Vous pouvez par exemple créer une continuité harmonieuse entre l'intérieur et l'extérieur en optant pour les portes-fenêtres coulissantes ou en supprimant les rideaux trop imposants de vos fenêtres. Sur votre balcon ou votre terrasse, vous pourrez aussi étudier la disposition de vos meubles pour maximiser l'impression d'espace et de lumière.



©Aurlane

Laisser circuler les énergies

Bien penser l'organisation et la circulation au sein de votre logement peut même améliorer votre confort. Selon les principes du feng shui, art de vivre chinois ancestral, vous pouvez renforcer votre sentiment de bien-être en considérant les énergies et les éléments. Dans chacune des pièces de votre maison, en plaçant correctement vos meubles et en associant les bons matériaux, vous permettez une meilleure circulation des énergies. Parlez-en avec un décorateur d'intérieur.



©Plum



UN ESPACE AÉRÉ

Un effet *Waouh*, tout simplement

Il est assez facile de se perdre dans le monde de la décoration d'intérieur. Entre les tendances éphémères, la pléthore de choix d'accessoires et les effets de style très coûteux... Pourtant, au cœur de cette quête esthétique se trouve un principe souvent négligé et très puissant : la simplicité !



©Turpaut

Un retour aux sources

Vous souhaitez créer un véritable effet *Waouh* chez vos invités et profiter d'un intérieur tout à fait à votre image ? Mise sur un retour aux bases et aux principes premiers de la décoration en joignant le pratique à l'agréable. Oubliez les tendances passagères et les articles de décoration hors de prix pour mieux vous concentrer sur des éléments intemporels. Quels sont les luminaires, les pièces de mobilier et de déco qui vous plaisent vraiment ? Quels sont ceux que vous avez déjà à portée de main ? Les meubles en bois et les matériaux de qualité figurent bien souvent parmi les éléments essentiels d'une décoration réussie, capable de traverser les années.

Le mieux, ennemi du bien

Dans notre quête d'intérieurs à la mode, aptes à plaire au plus grand nombre, nous avons parfois tendance à en faire trop. Or, en faire trop peut aussi produire l'inverse de l'effet souhaité. C'est en effet en accumulant les objets, les couleurs, les motifs ou en les associant maladroitement que l'on prend le risque de surcharger l'atmosphère de nos maisons. Vous voulez surprendre vos convives et les membres de votre famille ? Choisissez le minimalisme comme partenaire de votre aménagement et de votre décoration. En éliminant le superflu et en vous concentrant sur l'essentiel, vous permettez à chaque meuble ou objet de briller et de créer un ensemble harmonieux. Mieux vaut une pièce forte par pièce qu'un ensemble trop confus.

Clarté et design simples

Les intérieurs qui invitent à la relaxation et au lâcher-prise sont souvent ceux qui nous semblent les plus simples. Comment ? Ils associent majoritairement des tons très clairs, des matières naturelles douces et des formes tout en rondeur. La décoration qui choisit de se baser sur la présence du strict minimum permet à notre esprit de se concentrer sur l'essentiel. Aménagez ainsi un séjour lumineux et propice au repos en misant sur des meubles sobres en bois massif clair, des nuances de blanc et de beige et des accessoires épurés. Une chambre minimaliste comporte tout simplement un lit, un bout de lit et une armoire ou un dressing.

Jouer avec les contrastes

Les contrastes sont aussi l'un des outils puissants de la décoration d'intérieur. Pas besoin de miser sur un canapé de luxe, une table basse originale et un tapis d'Orient très rare pour composer une ambiance extraordinaire. En juxtaposant des textures, en mélangeant des styles ou en combinant deux couleurs opposées, vous pouvez animer votre pièce de vie, tout en contrastes. Quelques exemples assez simples ? Un mur de couleur terra cotta mettra en valeur des meubles clairs. Un carrelage d'aspect mat dans une salle de bains, contraste avec toutes les pièces de robinetterie brillantes et les objets déco métalliques. Cet effet d'opposition est aussi possible avec l'association du neuf et de l'ancien, même s'il est parfois plus compliqué à mettre en œuvre.

Votre touche personnelle

Dans la majorité des appartements et des maisons, ce sont finalement les ambiances qui font appel à nos sentiments qui nous marquent le plus. Il est alors primordial de personnaliser votre intérieur avec des objets que vous chérissez, des souvenirs rapportés de voyages, des tableaux ou des cadres-photos que l'on ne retrouvera pas chez votre voisin... N'ayez pas peur de mettre votre touche personnelle dans vos pièces de vie. La simplicité, c'est aussi de savoir laisser libre cours à nos envies et à notre imagination, afin que notre intérieur ne se confonde pas avec les pages d'un catalogue d'ameublement.

La décoration qui choisit de se baser sur la présence du strict minimum permet à notre esprit de se concentrer sur l'essentiel.



©denys-styieshyn-unsplash

SANDRA KAPP
Architecte d'Intérieur

5 POINTS ESSENTIELS pour rendre une maison confortable

Créer une maison confortable demande une réflexion approfondie sur plusieurs aspects fondamentaux. Sandra Kapp, architecte d'intérieur installée depuis 2011 à son compte, nous révèle le secret de ces réflexions à mener en amont et qui feront toute la différence à long terme.

Organisation de la maison

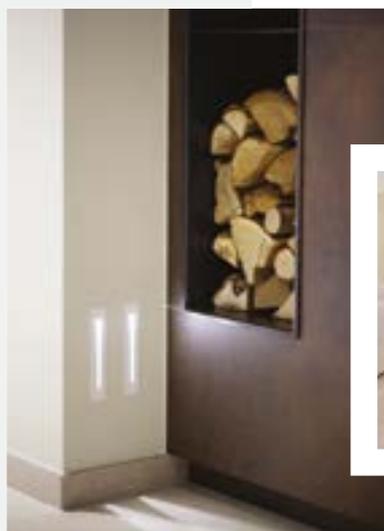
Penser sa future maison en amont est primordial pour créer des espaces où il fera bon vivre. Avant de dessiner les plans, il est crucial de réfléchir à l'agencement en fonction des besoins de chaque occupant. Par exemple, imaginez votre quotidien : que se passe-t-il lorsque vous rentrez chez vous ? Où déposez-vous vos clés, votre courrier, et vos chaussures ? Une bonne organisation prend en compte des coins de détente comme des fauteuils confortables pour lire près d'une bibliothèque, ou une salle de sport bien éclairée avec une vue dégagée pour encourager l'exercice. Il s'agit de créer un environnement qui vous invite à pratiquer les activités que vous aimez, rendant ainsi la maison fonctionnelle et agréable à vivre.

Entrée de la maison par la porte principale ou le garage

L'entrée de la maison, qu'elle se fasse par la porte principale ou le garage, est souvent négligée, pourtant, elle joue un rôle crucial. Si vous entrez par le garage, assurez-vous qu'il soit organisé et esthétique, car c'est la première chose que vous voyez en arrivant. Prévoyez un garage bien rangé, avec des armoires pour le stockage. Installez à l'entrée des éléments décoratifs comme des plantes ou des couleurs agréables pour créer une première impression positive. Songez également à l'aménagement des vestiaires et des espaces de rangement pour les chaussures et les manteaux près de la porte principale. Une entrée bien pensée, qui vous accueille chaleureusement, influence fortement votre sentiment de confort en rentrant chez vous.

Acoustique

L'acoustique est un aspect souvent sous-estimé, mais essentiel pour le confort de la maison. Pensez aux besoins de chaque membre de la famille et aux activités qui génèrent du bruit. Par exemple, les enfants peuvent avoir besoin d'une salle de jeux bruyante, tandis que les adultes peuvent préférer des espaces calmes pour travailler ou se détendre. Si vous envisagez d'intégrer des surfaces dures comme le carrelage et les baies vitrées, prévoyez des solutions acoustiques



dès la conception, comme des matériaux absorbants tels que les rideaux, les tapis et les coussins. Une bonne acoustique contribue à un environnement paisible et agréable, surtout dans les zones où le calme est nécessaire. Installer des panneaux acoustiques peut également aider à isoler le bruit.

Éclairage

L'éclairage joue un rôle crucial dans l'ambiance et le confort d'une maison. Variez les sources de lumière pour créer des atmosphères différentes selon les besoins. Par exemple, utilisez des lampes d'appoint pour les zones de lecture, des appliques pour les espaces de détente, et des spots directionnels pour mettre en valeur des objets ou des œuvres d'art. Évitez l'éclairage uniformément réparti, qui peut rendre la pièce monotone. Optez pour des systèmes programmables permettant de changer d'ambiance facilement, en passant d'un éclairage doux et chaleureux le soir à un éclairage plus vif et fonctionnel pour les activités quotidiennes.

Toucher des matériaux

Le choix des matériaux influence directement la sensation de confort dans une maison. Privilégiez des matières qui sont agréables au toucher et qui apportent de la douceur. On peut préférer la chaleur du bois au froid du marbre. Pensez également à intégrer des chauffages au sol dans les salles de bains pour compenser la fraîcheur des carreaux. Le choix des tissus est tout aussi important : le velours ou le coton peuvent rendre les fauteuils et les canapés plus confortables. Finalement, variez les textures en mélangeant bois, pierre et tissu pour créer une harmonie tactile et visuelle dans la maison.

BEAU s. à r.l. | 7a, um Bierg - L-7641 Christnach
Tél. +352 26 88 56 57 | sk@sandrakapp.lu
www.sandrakapp.com

Sandra Kapp - Architecte d'intérieur



©But



©But

IMPACT PSYCHOLOGIQUE DES COULEURS SUR LE CONFORT

Elles font vibrer nos maisons

Lorsque nous pensons au confort de nos logements, nous songeons souvent à la qualité des meubles, à la composition des tissus ou des tentures... Les couleurs ont aussi un pouvoir étonnant sur nos émotions, notre humeur et même notre niveau de stress : on parle alors de la « psychologie des couleurs ». Choisir les bons tons, la juste palette de couleurs et les assortir intelligemment, est un réel levier de confort. Vous pouvez choisir de peindre un ou deux murs d'une pièce, ou de l'agrémenter d'éléments de décoration colorés.

Le bleu, calme et sérénité

Les touches de bleu apportent à votre intérieur un sentiment d'apaisement. Par association d'idées, les camaïeux de bleus nous renvoient au repos et aux moments heureux ; le calme de l'océan, le sentiment de bien-être à la vue d'un ciel dégagé... Les nuances de bleu clair sont très appréciées dans les chambres et les espaces de détente. Elles favorisent le sentiment de bien-être et améliorent l'endormissement, en conditionnant déjà votre esprit au moment du coucher.

Le rouge, vitalité et énergie

Le rouge est une couleur puissante, stimulante, qui peut même augmenter votre rythme cardiaque et votre pression artérielle ! Ce sont les résultats d'une étude anglaise menée par l'Université de Leeds. Le rouge doit alors être apposé dans nos espaces de vie, sans excès, là où vous pensez qu'un regain d'énergie et de vitalité vous serait bénéfique (salle à manger, cuisine et bureau par exemple). Il sera à proscrire dans les chambres et espaces dédiés au repos ou à la relaxation.

Le jaune, chaleur et bonne humeur

Toujours par association d'idées, le jaune est une couleur qui nous renvoie au soleil et aux moments heureux. Elle influence directement notre humeur et stimule même notre créativité. Les nuances de jaune chaud peuvent dynamiser une pièce et lui conférer beaucoup de caractère : jaune orangé, jaune moutarde, ocre ou jaune épicé. Utilisez cette couleur avec parcimonie et réservez-la à un seul espace de votre maison : trop de jaune peut aussi fatiguer vos yeux au quotidien.

Le vert, harmonie et équilibre

Le vert nous renvoie à tout ce qui est en lien avec la nature, la croissance et l'idée d'amélioration. C'est une couleur apaisante qui est souvent choisie par les professionnels pour créer une atmosphère propice à la détente et au bien-être (spa, soins esthétiques, salles de yoga ou cabinet de psychothérapie...). Optez pour une palette de verts dans votre bibliothèque, votre chambre ou votre espace de travail.

*Se lancer...
ou pas !*

Vous avez peur de faire un faux pas ? Cherchez le cercle chromatique qui correspond à votre couleur dominante ou tournez-vous vers un professionnel de l'aménagement intérieur. Il vous aidera à créer l'ambiance chaleureuse que vous recherchez.



©Quick-Step



©Roam in color



©Plum Living

Le rose : tendresse et douceur

Les teintes de rose nous renvoient à ce qui est fragile, doux et sont une invitation directe au lâcher-prise. C'est une couleur réconfortante et chaleureuse, ce qui s'explique par sa proximité avec le rouge, souvent associée à l'amour et à la famille. Choisissez le rose pour votre espace nuit, un couloir ou pour toute pièce dont vous souhaitez réchauffer l'atmosphère, sans pour autant lui conférer trop d'énergie.

Le beige : élégance et simplicité

La couleur beige fait partie des tons les plus utilisés en décoration d'intérieur. Ses nuances permettent de créer de nombreux univers et peuvent être associées sans faute de goût. Un mur moka dans une pièce beige argile, accueillant du mobilier dans des teintes claires est une parfaite invitation au repos. Le beige est associé à l'élégance, au luxe, dès qu'il est combiné à des matériaux nobles et naturels.

Nuances de blanc au service de la lumière

Qui a dit que le blanc n'était pas une couleur ? C'est LA star de tous les univers déco et la base de tous les projets. Mais elle peut bien être l'unique couleur maîtresse lorsqu'elle est déclinée subtilement. Blanc cassé, argile, coquille d'oeuf, ivoire ou albâtre... Le blanc nous renvoie à la nature, à l'infini, à la montagne et à ses vastes étendues de neige. C'est aussi la teinte qui renvoie le mieux la lumière !

Associez alors différentes nuances de blanc pour agrandir visuellement votre espace et donner du cachet à votre intérieur. Le blanc est aussi la couleur que l'on associe à la pureté et à l'élégance. Seul revers de la médaille, c'est une teinte salissante pour les meubles comme pour les murs ; choisissez de préférence des revêtements et des matières lavables.

MATIÈRES NATURELLES ET TOUCHES DE PASTEL

Les tons pastel sont des tons apaisants qui viennent ponctuer nos intérieurs de douceur. Autant utilisées dans les tendances romantiques que dans le style industriel, ces couleurs claires apportent à la fois de la lumière et du réconfort à vos pièces de vie. Le rose poudré, le bleu ciel, le jaune pâle ou le vert amande, se combinent parfaitement les uns avec les autres. Ils se déclinent sur vos luminaires, vos coussins, tapis, rideaux et petits éléments de déco.

Pour maximiser cette recherche d'harmonie, de bien-être et créer un environnement convivial, associez ces teintes pastel à des matières naturelles telles que le lin, le rotin, la jute, le bois, le coton ou encore la céramique. Des ingrédients parfaits pour composer un cocon intérieur chaleureux et ressourçant, en lien avec la nature.



DÉTENTE ET LÂCHER-PRISE

Aménager un coin où l'on se sent bien

Nous avons tous en tête une pièce, un espace, dans lequel nous nous sommes dit : « Waouh, on se sent vraiment bien ici » ... Vous souhaitez retrouver ce même sentiment de plénitude dans votre maison ou votre appartement ? Voici quelques ingrédients pour aménager chez vous un coin confortable, propice à la détente et au lâcher-prise.



©Quick-Step

Une base confortable

Composez votre espace détente autour d'un ou de plusieurs meubles dans lesquels vous pourrez vous laisser aller au repos. Un canapé, une banquette, un ou plusieurs fauteuils club... Le mobilier, élément central de la pièce, doit déjà vous donner envie de vous y installer pendant de longues minutes.



©Essix

Un savant mélange de couleurs

Le choix des couleurs de votre pièce est certainement le point le plus important de votre futur aménagement. Associez des teintes claires et douces pour créer une atmosphère apaisante et enveloppante. Les palettes de beige, de gris ou de blanc sont les plus faciles à travailler.

Quelques touches de douceur

Qui dit ambiance cocooning dit aussi association d'éléments qui renvoient à une décoration chaleureuse. Plusieurs petits et grands coussins moelleux, des plaids doux, des tapis épais, des meubles tout en arrondis... Pas besoin de réaliser de nombreux achats, vous avez déjà certainement tout cela dans un coin de votre maison.



©But



©Hesperide

Un brin de lumière

Un coin dans lequel on se sent bien, c'est bien souvent une pièce qui bénéficie d'un apport en lumière naturel important. Une baie vitrée, un puits de lumière, une large fenêtre donnant idéalement sur un espace vert seront des points forts de votre aménagement... Si ce n'est pas le cas, vous devrez installer plusieurs luminaires en veillant à choisir une température de couleur assez chaude.

Quelques feuilles bien vertes

Les plantes sont certainement les meilleures alliées des espaces détente. Elles nous renvoient à la nature, nous procurent de l'oxygène et peuvent même dépolluer notre air intérieur. Vous pouvez opter pour une grande plante et/ou plusieurs petites, installées sur des étagères comme des objets de décoration majeurs. N'oubliez pas de les arroser en fonction de leurs besoins.

Une pincée de folie

Afin que votre espace soit agréable, il est important de lui donner une fonction claire. Quel loisir, objet ou jeu allez-vous installer dans cet espace ? Certaines apprécieront les grandes bibliothèques tandis que d'autres opteront pour un billard, un jeu de fléchettes ou un téléviseur.

Un soupçon de silence

Installez votre coin dédié à la détente dans une partie de votre logement préservée du bruit. Si vous le pouvez, évitez les pièces qui donnent sur la rue et celles voisines d'un cabinet de toilettes ou d'une salle de bains. Si vous n'avez pas d'autre choix, vous pourrez envisager d'y placer un lecteur de musique pour y diffuser des sons apaisants.



©Quick-Step



©But

©Primark

Un conseil psycho ?

Afin que cette pièce conserve tout son charme et son potentiel détente, évitez d'y apporter votre matériel professionnel. Cet espace neutre sera alors considéré comme une véritable soupape de décompression par tous les membres de votre famille.

TECHNOLOGIE INTELLIGENTE POUR LE CONFORT

La domotique, *partenaire de tous les jours*

En quelques années, la domotique s'est invitée dans toutes les pièces de nos maisons pour nous simplifier la vie. Contraction du latin *domus* (maison) et du terme « informatique », cette technologie intelligente a su se faire une place de choix dans notre quotidien. Gestion de l'énergie, sécurité, confort et loisirs, la domotique peut tout, ou presque !

Contrôler sa maison à distance, c'est possible

L'une des fonctionnalités les plus appréciées de la domotique ? La possibilité de contrôler des fonctions de son logement à distance ! Grâce à des applications dédiées et gratuites, installées sur un smartphone ou une tablette, vous pouvez par exemple piloter l'éclairage, le chauffage et même les volets roulants de votre maison. Vous avez oublié d'éteindre une lampe ? Le problème est réglé en quelques instants depuis votre appli. Il est même possible de programmer l'ouverture de votre porte d'entrée à un horaire précis.

En plus d'être intelligente, la maison est désormais connectée. Oubliez le boîtier à puce pour ouvrir la porte du garage et la télécommande pour fermer les volets. C'est désormais sur l'écran de votre téléphone que cela se passe : monter le thermostat avant de rentrer du bureau ou de voyage, lancer le lave-linge, surveiller la maison, au supermarché, compter le nombre de pots de yaourts qu'il reste au réfrigérateur... Bref, il est possible de commander à distance tout appareil électrique conçu pour se connecter au réseau wifi de la maison. Cette technologie est d'autant plus séduisante qu'elle permet d'adapter l'installation au fur et à mesure de vos besoins et de vos acquisitions d'appareils « connectés ».

Réaliser des économies d'énergie, pour de vrai

La domotique vous permet aussi de gérer votre consommation d'énergie de manière plus efficace. Vous pouvez par exemple équiper vos radiateurs de têtes thermostatiques intelligentes qui ajustent la température en fonction de vos besoins et de votre emploi du temps. Vous souhaitez retrouver une température agréable lors de votre retour chez vous

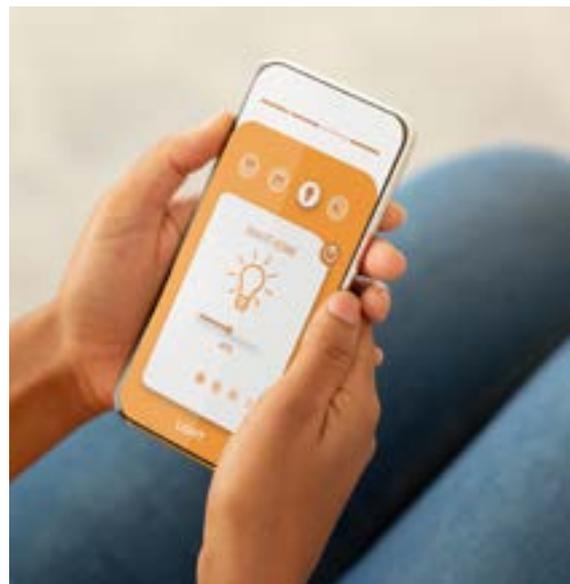
après une période d'absence ? Il vous suffit de le programmer. Des capteurs de lumière naturelle peuvent aussi réguler votre éclairage intérieur en fonction de la luminosité extérieure, et ainsi réduire votre consommation électrique.

En termes d'économies d'énergie, le capteur de présence, la programmation du thermostat, l'extinction centralisée de tous les appareils électriques et de l'éclairage de la maison, le suivi en temps réel de la consommation sont autant d'arguments qui plaident en faveur d'une gestion automatisée. Enfin, les dispositifs qui facilitent et agrémentent la vie quotidienne ne sont pas les plus onéreux et on peut les acquérir au fil du temps. Certains s'avèrent d'ailleurs très précieux pour le maintien à domicile d'une personne âgée, ou pour favoriser l'autonomie d'une personne à mobilité réduite.

Le contrôle vocal, top confort

Et si la domotique devenait un atout confort de vos journées ? Vous retrouvez désormais dans le commerce des enceintes intelligentes, dotées

d'assistants vocaux comme Alexa ou Google. Ces dispositifs vous permettent de contrôler votre maison à l'aide de votre voix : « Mets un morceau de musique country », « Remonte la température à 21°C » ou « Tamise un peu la lumière du salon »...



Bon à savoir

Changement climatique oblige, les économies d'énergie ne sont plus seulement une affaire de budget du ménage. Sommés de se mettre

au pas de l'écologie, les fournisseurs d'électricité sont appelés à la rescousse. Outre une production accrue des énergies renouvelables, les efforts portent notamment sur l'incitation à une consommation maîtrisée et plus responsable. Extension des créneaux d'heures « creuses » avec tarification avantageuse pour utiliser les appareils les plus gourmands à des heures de moindre tension : c'est le moment de comparer les offres et d'investir dans un système de programmation du thermostat et de la production d'eau chaude ! Depuis 2021, une directive européenne oblige d'ailleurs les fournisseurs à proposer au moins une offre à tarif dynamique à leurs clients.



WIR RÜSTEN IHR HAUS FÜR DIE ZUKUNFT!

**NOUS ÉQUIPONS
VOTRE MAISON
POUR L'AVENIR !**

- Heizung
- Sanitär
- Lüftung
- Klimatisierung
- Elektrik
- Erneuerbare Energien
- Sicherheitssysteme
- Brandschutz
- Netzwerktechnik
- Regelung & Automation
- KI-Lösungen
- Facility management

- Chauffage
- Sanitaire
- Ventilation
- Climatisation
- Installation électrique
- Énergies renouvelables
- Systèmes de sécurité
- Protection incendie
- Réseaux informatiques
- Régulation & automation
- Solutions IA
- Facility management



Erneuerbare Energien **Badsanierung** **Smart Home** **Elektro- & Haushaltsgeräte**
 Énergies renouvelables Rénovation de salles de bain Maison intelligente Appareils électroménagers



Showrooms in/à
Hosingen & Troisvierges

**Haustechnik von A bis Z.
Alles aus enger Hand.**

Techniques du bâtiment de A à Z. Le tout d'une seule main.

WAGNER Home Solutions S.A.
 35, Z.A.E.R. Op der Héi | L-9809 Hosingen
 31, Grand Rue | L-9905 Troisvierges
 8, Place des Tilleuls | L-9575 Wiltz

T. (Hosingen) +352 83 47 19
T. (Troisvierges) +352 84 92 65
T. (Wiltz) +352 95 05 69
M. info@whs.lu
W. whs.lu



PART OF
WAGNERTECH 



Toutes ces fonctions sont très appréciées après une rude journée de travail et sont des atouts précieux pour les personnes qui ne maîtrisent pas les nouvelles technologies. Confortablement installé dans votre canapé, vous pouvez déclencher votre robot aspirateur, éteindre ou tamiser la lumière, couper le chauffage quand vous quittez votre maison, sans avoir besoin de manipuler un écran.

Les petits objets connectés, trop pratiques

L'univers de la domotique n'est pas forcément synonyme de grosses dépenses. Il existe tout un tas de petits objets connectés populaires qui simplifient notre quotidien. On trouve par exemple des ampoules intelligentes, des prises connectées, des poubelles connectées qui prévoient vos listes de courses en fonction des aliments jetés et même des couches connectées, avec des capteurs d'humidité qui préviennent les parents sur une application dédiée : "Il est temps de changer bébé" ! Malgré quelques réserves en termes de santé publique, la domotique ne cesse d'innover pour répondre aux préoccupations des particuliers comme des professionnels.

Ils doivent maintenant parvenir à intégrer simplement le quotidien de tous les citoyens et prouver qu'ils n'ont aucun impact négatif sur leur santé. Nous devons aussi veiller à conserver des alternatives pratiques en cas de panne ou de défaut des appareils connectés. Sans batterie sur votre téléphone par exemple, vous ne pouvez pas déverrouiller votre porte d'entrée si vous n'avez pas de clé de secours.

mannelli
& ASSOCIES S.A.



www.mannelli.lu



50, Route de Longwy L-8080 Bertrange
www.mannelli.lu



T. +352 49 50 50-1 - F. +352 49 00 20
info@mannelli.lu

Electricité - Sécurité - Communication
GTC - Environnement - Maintenance





©Renson

ESPACE EXTÉRIEUR

Vérandas, pergolas

Une véranda ou une pergola sublimerait une maison, grâce à son espace détente permettant de jouir pleinement de l'extérieur, et protégé de tous les éléments naturels.

La véranda et la pergola se ressemblent car elles offrent la possibilité d'avoir une pièce supplémentaire donnant sur les extérieurs. À l'abri, en toutes saisons, elles témoignent d'un joli espace lumineux et confortable. Il y a cependant quelques différences entre ces deux structures.

Tout dépend des goûts, envies et besoins du foyer. Si vous cherchez à être un maximum dehors en cas de beau et même de mauvais temps, une simple pergola vous protégera sans

avoir recours au parasol. La pergola est juste adossée à un mur et surmontée d'une toiture, elle est le prolongement d'une maison et peut être installée partout à l'extérieur.

Si, en revanche, vous souhaitez bénéficier d'une pièce à vivre supplémentaire et durable dont vous profiterez, été comme hiver, c'est vers la construction d'une véranda qu'il faut vous orienter. En effet, cette dernière sera l'extension de votre maison, un nouvel endroit où lire, flâner ou se reposer.



Si l'installation d'une véranda ou d'une pergola permet dans les deux cas d'ajouter un espace de vie supplémentaire à votre habitation, quelques caractéristiques les différencient. La véranda constitue une véritable pièce à vivre tandis que la pergola, indépendante ou non, n'est qu'une ouverture sur l'extérieur. Aussi, le choix entre ces deux types de dépendances à faire : ajouter une pièce à sa maison ou bien profiter plus sereinement de l'extérieur durant les beaux jours ? Dans tous les cas, leur installation nécessite une autorisation de construire au préalable.

©Renson



Notre astuce

Le matériau le plus conseillé est l'aluminium pour les structures bioclimatiques ou vitrées, car il est robuste, facile à nettoyer et durable dans le temps.

Idéal, l'aluminium est un matériau qui allie économies, esthétique et performances thermiques.



Nettoyage de bâtiments par des professionnels

Notre service de nettoyage professionnel s'occupe de :

- ✓ Nettoyage d'entretien hebdomadaire
- ✓ Nettoyage de bâtiments avant la réception définitive du bien immobilier
- ✓ Nettoyage approfondi et de fin de chantier
- ✓ Nettoyage de vitres, pergolas et vérandas
- ✓ Nettoyage à haute pression



Nos experts emploient des produits de nettoyage durables et du matériel de qualité.
www.clean4you.org



56, Duerfstrooss | L-9678 Nothum | info@c4y.lu | +352 621 99 66 36

Bioclimatique

En version bioclimatique, la pergola optimisera la lumière et ainsi le foyer pourra faire de réelles économies d'énergie, en consommant moins d'électricité et moins de chauffage avec une bonne isolation thermique. L'objectif du bioclimatique est de maximiser les conditions de vie écologiquement et naturellement.

Vitrée

Les baies coulissantes en verres sont puissantes pour illuminer une maison été comme hiver. On connaît les bienfaits de la lumière et le bien-être des occupants s'en fera ressentir rapidement, les protégeant des diverses humeurs climatiques. Naturellement, l'économie d'énergie pour la famille et pour la planète représente un aspect positif majeur !

LES PROTECTIONS SOLAIRES

Moduler la luminosité et réguler la température

Une extension très lumineuse apporte un véritable confort dans la maison. En revanche, elle peut devenir une pièce très chaude en été sans protection supplémentaire. Aujourd'hui, les équipements de protection se déclinent à l'infini pour vous permettre de concilier performance, confort, esthétique et économies d'énergie.

Le brise-soleil espace de vie orientable (BSO)

Les architectes apprécient particulièrement le brise-soleil orientable à motorisation électrique, car il combine esthétique contemporaine et modularité. Installé à l'extérieur, le BSO offre une gestion précise des apports thermiques et lumineux grâce à ses lames orientables. Il constitue une solution efficace pour se protéger de la chaleur en été et du froid en hiver.

Les volets roulants ou stores verticaux à motorisation solaire

Lorsque vous envisagez de créer une extension, il est important de choisir des équipements qui vous offriront une véritable protection thermique et/ou solaire, un confort quotidien et des économies d'énergie à long terme. De nos jours, les volets roulants électriques et les stores verticaux extérieurs sont équipés d'une motorisation solaire, ce qui constitue un véritable avantage pour allier confort et économies d'énergie dans votre nouvelle pièce de vie.

Les stores intérieurs

Lorsque vous optez pour une extension à toit vitré dans un esprit véranda, vous bénéficiez d'un maximum de luminosité. Cependant, il est important de prendre des mesures pour vous protéger des rayons solaires intenses et de la chaleur excessive. Dans ce cas, l'installation de stores intérieurs est indispensable pour réguler la lumière. Les stores Velum, par exemple, offrent un effet drapé élégant tout en assurant une protection thermique efficace pour votre espace de vie.

©Renson





©Abrisud

PISCINE, SPA, BASSIN

Un air de vacances au jardin

Cerise sur le gâteau, une piscine ou un spa constitue l'agrément ultime pour profiter des beaux jours en restant chez soi. On peut lui préférer le bassin d'ornement : un véritable atout pour l'environnement. Voici quelques idées et arguments pour vous guider dans vos choix.

Spa : remise en forme à domicile

Conçu pour procurer bien-être et détente, un Jacuzzi demande relativement peu d'espace : comptez 4,4 m² pour un modèle 6 places. On peut l'installer sur une terrasse au revêtement solide, sur la pelouse ou dans une véranda à condition qu'elle soit bien ventilée et dotée d'un sol hydrofuge. Selon le lieu, on peut l'enterrer ou l'encaster. En version gonflable, il se déplace de l'extérieur à l'intérieur suivant la saison. En cas de propriété mitoyenne, la nuisance sonore est à prendre en compte pour choisir l'implantation. Sans compter les vibrations et les conversations que l'on peut y tenir, son système de filtration émet en effet jusqu'à 77 décibels, ce qui peut agacer les voisins.

©Greenkub





La piscine ou les joies de l'eau en famille

Les familles avec enfants seront davantage tentées par la construction d'une piscine. Toutefois, avant de se lancer dans un tel projet, il est prudent d'estimer les coûts de fonctionnement (eau et électricité) ainsi que les contraintes : analyse et traitement de l'eau réguliers. Vous pourrez ensuite choisir entre le bassin hors sol à monter ou à gonfler (pas de frais de terrassement et chauffage de l'eau plus rapide), et le bassin enterré ou semi-enterré en kit (panneaux rigides en bois, acier, aluminium, résine ou béton), en coque de résine et fibre de verre ou en béton maçonné. Pompe, filtre, systèmes de filtration et de chauffage sont placés dans un lieu sec et tempéré, à l'intérieur d'un coffre ou local technique installé à moins de 10 mètres du bassin.



©Frames for your heart

Concevoir et aménager les margelles

On peut également limiter l'usage du bois aux margelles pour un effet cosy et tendance, ou opter pour la pierre naturelle qui offre un grand choix de teintes et d'aspect. L'ardoise, le granit, le grès cérame et le béton carrelé sont aussi très appréciés. Économique, la pierre reconstituée permet d'obtenir à moindres frais une superbe margelle personnalisée. Celle-ci n'est pas obligatoire, mais elle contribue à la propreté de l'eau. De plus, par sa forme, sa taille et sa couleur, elle sublimerait votre bassin pour l'intégrer harmonieusement dans l'environnement du jardin. Prévoyez assez d'espace pour installer toboggan, transat, coin salon, et pourquoi pas un Minibar ?



©Bernard Hermant

La piscine avec spa intégré

Si vous ne voulez pas choisir entre piscine et spa, optez pour la solution 2 en 1. Le plus économique : le bloc technique commun avec, en plus, un réchauffeur électrique pour obtenir, côté Jacuzzi, une eau plus chaude et relaxante. Le plus souple : deux blocs techniques indépendants permettent d'utiliser le spa lorsque la piscine est en hivernage. Hors coût du terrassement, pour une piscine avec spa intégré monobloc, prévoir un budget d'environ 15.000 €. Pour un prix plus élevé, il est bien sûr possible d'ajouter à la piscine un spa monobloc à débordement (environ 5.000 €), ou de s'offrir une structure maçonnée sur mesure.

Une piscine écoresponsable

À condition de disposer d'une surface suffisante, on peut opter pour une piscine dotée d'une zone de plantations qui permet à l'eau de se purifier naturellement. Son surcoût sera amorti par les économies réalisées en produits d'entretien. Autre solution : miser sur des matériaux durables, un entretien raisonné et régulier, des équipements pour protéger l'eau et automatiser le traitement, l'optimisation de la taille et de l'implantation du bassin, une couverture efficace, solaire de préférence. Du reste, les fabricants proposent désormais des solutions innovantes plus respectueuses de l'environnement (piscines basse consommation). Tendance du moment : la piscine enterrée en bois (fond, paroi et margelles) sans liner. L'étanchéité est assurée par une membrane extensible.

Piscine privée

QUE DIT LA LOI ?

Au Luxembourg, depuis 2003, la loi impose aux propriétaires de piscine l'installation d'un système de sécurité normalisé. Selon la commune et la taille du bassin, un permis de construire peut être nécessaire pour effectuer des travaux de terrassement.



©Abrisud

Piscine couverte : le must

Au minimum, il vous faut prévoir une bâche de protection, avec ou sans enrouleur, pour limiter la pollution de l'eau. On peut la choisir à bulles pour emmagasiner la chaleur, ou dotée d'une technologie solaire brevetée. Les volets roulants sont efficaces et pratiques. La terrasse mobile en bois composite se fond dans le décor. Télescopique, coulissant, relevable, souple ou rigide, l'abri de piscine bas peut être motorisé. Pour permettre la baignade, il doit offrir une hauteur d'1,80 m au minimum.

Des clôtures pour se baigner en toute intimité

Si l'implantation du spa ou de la piscine est à prendre en considération pour vous permettre d'en profiter à l'abri des regards, la configuration du terrain, sa taille et la proximité des voisins vous obligeront probablement à prévoir une clôture occultante. Si vous préférez éviter l'entretien fastidieux d'une haute rangée de thuyas, de nombreuses solutions naturelles et efficaces sont disponibles sur le marché. Canisse en osier, rouleau de roseau, brise-vue en bois de saule ou en brande de bruyère, panneau en lattes de bois ou verre dépoli vous offriront une protection jusqu'à 2 mètres de hauteur. Que ce soit sur la terrasse ou au jardin, clôturer un espace de loisirs et de détente permet également de créer un microclimat. Pensez-y !

Bassin ornamental, le 5^e élément d'un jardin harmonieux

De la végétation, quelques décorations minérales et, au milieu, un bassin agrémenté d'une cascade... Si l'on y ajoute quelques soirées autour du braséro, tous les ingrédients sont réunis pour que votre jardin soit

le lieu parfait de la plénitude et du ressourcement. Paradis des oiseaux et des grenouilles, un bassin produit dans le jardin un effet miroir du plus bel effet. Matériel nécessaire : pompe avec bloc filtre biologique alimentée par un panneau solaire, feutre géotextile, liner EPDM garanti 50 ans, recyclable et idéal pour la biodiversité, quelques blocs de granit, des plantes de berges ou aquatiques de différentes profondeurs, flottantes ou à planter, avec variétés oxygénantes, des joncs pour manger les bactéries et de la pouzzolane, pierre volcanique au pouvoir filtrant. Profitez de la pelleuse présente au moment de la construction de la maison pour faire creuser, en étages, votre bassin !

Que ce soit sur la terrasse ou au jardin, clôturer un espace de loisirs et de détente permet également de créer un microclimat. Pensez-y !



©Abrisud



©Alexandre Turpault

5 CONSEILS POUR RÉVÉLER LE POUVOIR DE VOTRE EXTÉRIEUR

Créer un espace extérieur accueillant ne s'improvise pas. Comme dans le monde de la décoration d'intérieur, les balcons, terrasses, cours et jardins peuvent devenir de vraies oasis de détente. À condition de les aménager intelligemment. Voici 5 conseils pour créer un extérieur accueillant, à votre image !

01.

Choisir un mobilier adapté

Avant de meubler votre espace extérieur, prenez le temps de visualiser le projet qui vous tient à cœur. Vous avez la chance d'avoir une grande terrasse bien exposée ? Optez pour un ensemble de fauteuils et de canapé entourant une table basse. Vous préférez y prendre vos repas ? Vous aurez besoin d'une table classique et de chaises confortables. Même les plus petits espaces extérieurs peuvent connaître des aménagements astucieux ! Regardez par exemple du côté des tables à suspendre à la balustrade de votre balcon : gain de place et économies garantis.

02.

Créer une ambiance unique

Votre espace extérieur doit être LE lieu dans lequel vous vous sentez bien, instantanément ! Choisissez alors une palette de couleurs que vous appréciez et même un style de décoration tout entier. Vous n'avez pas pu laisser libre cours à votre imagination dans votre maison ? Faites-le à l'extérieur ! Industriel, moderne, scandinave, classique, anglais, les possibilités sont nombreuses et se déclinent même à l'extérieur. Surfez sur les réseaux les plus célèbres pour trouver votre inspiration jusqu'à ce que vous vous disiez : « C'est ça que je veux ! ».

03.

Mettre le cap sur le confort

Les balcons, terrasses et patios sont trop souvent aménagés à la hâte à la fin du printemps. Dans ces conditions, les consommateurs ont tendance à mettre l'accent sur le style et à oublier l'essentiel : le confort. Qui aurait envie de passer des heures assis sur un fauteuil en palette, même s'il a le mérite d'être 100 % récup et très tendance ? Vous trouverez dans le commerce de nombreux coussins spécialement traités pour résister aux intempéries, en matières naturelles ou synthétiques selon vos choix. L'offre n'a cessé de se diversifier ces dernières années, avec toujours plus de couleurs, de formes, de tailles et de motifs.

04.

Miser sur la qualité

Veillez à choisir du mobilier et des objets de décoration résistants. En optant pour des matériaux durables dans le temps, et respectueux de l'environnement de préférence, vous évitez de renouveler vos achats l'année suivante. C'est un investissement responsable et intelligent à la fois. N'hésitez pas à procéder par étapes : le mobilier cette année, le sol l'année prochaine et l'aménagement du jardin dans quelque temps. Si vous le pouvez, stockez ou protégez vos meubles d'extérieur pendant l'hiver, ils resteront en meilleur état plus longtemps.

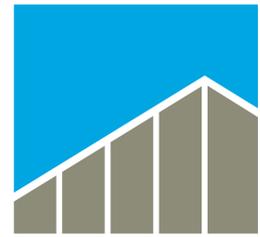
05.

Porter attention aux détails

C'est parfois dans les plus petits détails que se cachent les grands aménagements d'extérieur ! Délimitez l'espace repas de votre terrasse avec un tapis spécialement conçu pour l'extérieur ou installez des lampions solaires sur les rambardes de votre balcon. Vous pouvez aussi investir dans des bougies ou même de la vaisselle estivale, hautes en couleur. Ces petits objets décoratifs sont capables à eux seuls de conférer une atmosphère unique à votre extérieur et de vous inviter à la détente.



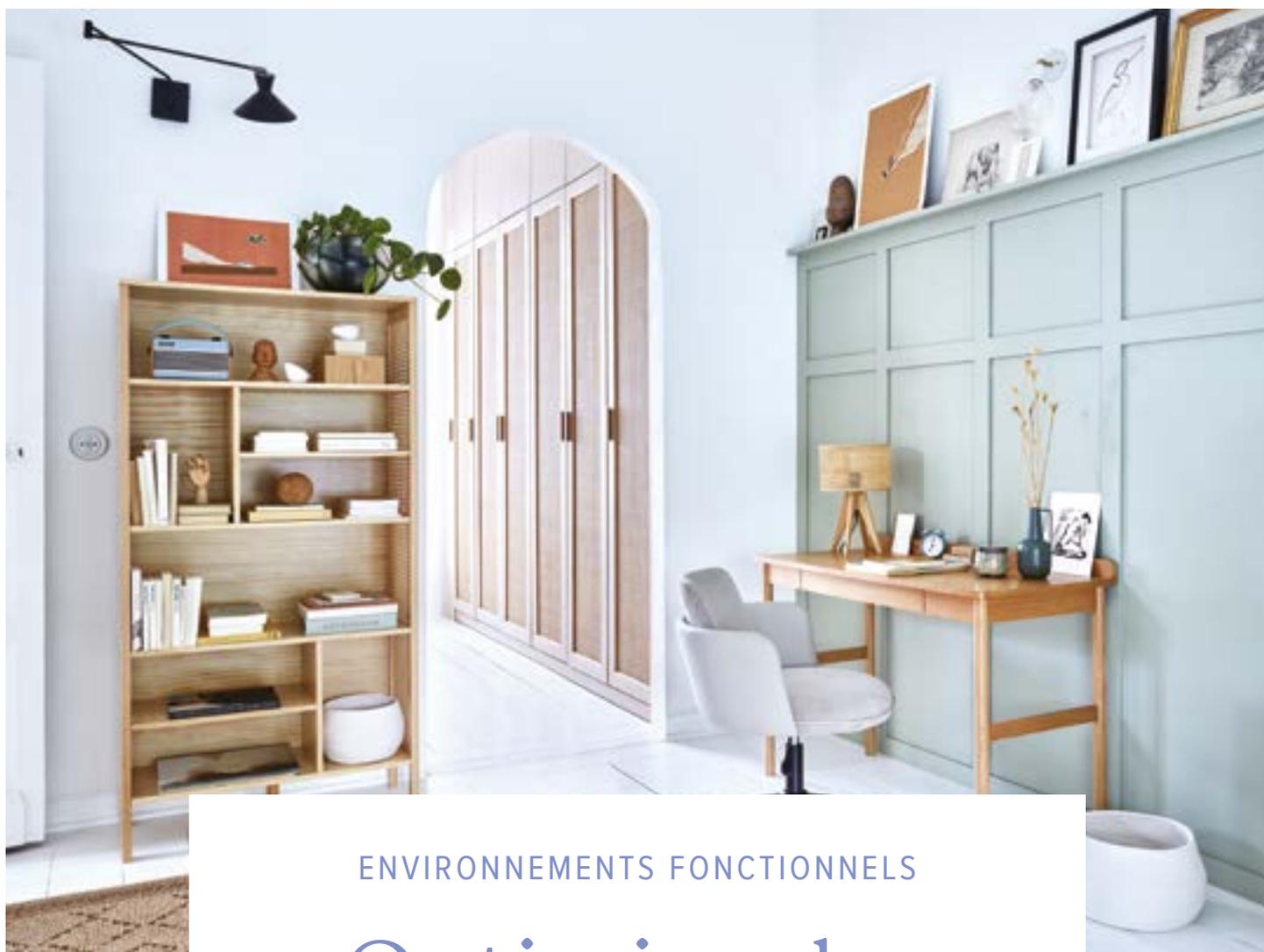
**WIR BAUEN
DIE ZUKUNFT.**



**steffen
holzbau**

SKYPARK
BUSINESS CENTER
LUX-AIRPORT

steffen-holzbau.lu



©But

ENVIRONNEMENTS FONCTIONNELS

Optimiser les petits espaces

Toutes les solutions pour prendre ses aises à la maison

Eh oui, en matière d'immobilier, l'espace coûte cher. Dans ce chapitre, on ne vous promet pas la vie de château, mais un inventaire complet des petits ou grands travaux, et même des astuces simples et peu onéreuses pour créer un espace plus confortable.

Les grands travaux. Ne sous-estimez pas le savoir-faire des professionnels pour organiser et **planifier** votre construction ou votre rénovation (**page 72**), pour casser les murs ou construire une **extension** (**page 78**). On en profite pour rafraîchir, isoler et protéger sa **façade** (**page 80**).

Nouveaux espaces : ajouter ou supprimer des cloisons (**page 82**), aménager les combles (**page 86**) sans oublier les fenêtres et le toit (**page 89**), ou créer une mezzanine (**page**

84) ne nécessite pas forcément un gros budget et permet de gagner en surface et en fonctionnalité... Peut-être le bureau ou la chambre d'amis dont vous rêvez !

Les solutions astucieuses: un aménagement intérieur optimal repose beaucoup sur le sens pratique et la créativité. Vous les puiserez à partir de la **page 92**. On peut opter sur le **sur-mesure** (**page 98**), miser sur **ameublement** intelligent (**page 100**), ou encore sur les **effets d'optique** qui tirent parti de la lumière et de la **transparence** (**pages 102 et 104**).

Enfin, le **revêtement de sol** peut améliorer sensiblement la perception de l'espace et la sensation de confort. Avant de choisir le vôtre, consultez nos conseils en **page 94**.

La planification au service de l'aménagement

Les plus petits espaces d'un logement peuvent devenir des pièces de vie très agréables lorsqu'ils sont envisagés dans leur globalité ! Le secret d'un logement bien aménagé réside très certainement dans la planification.

Une analyse des besoins

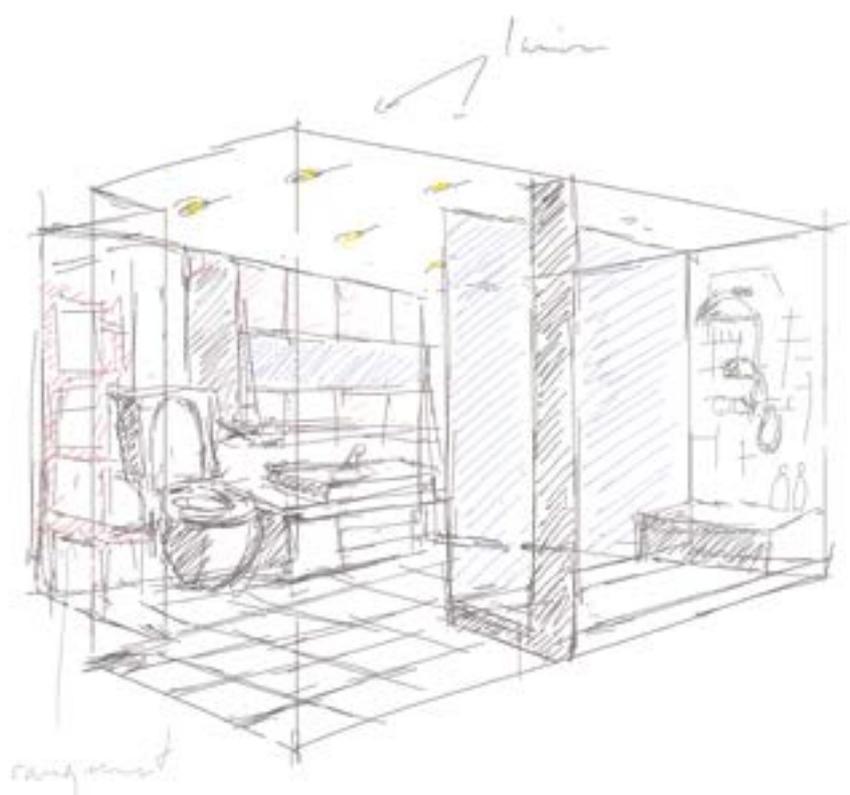
De quoi avez-vous réellement besoin ? C'est la question que poserait dès le premier rendez-vous un architecte ou un professionnel qui se mettrait au service de votre projet. Rassemblez alors les critères de chacun des membres de votre foyer pour comprendre ce qu'il manque à votre logement. Avez-vous besoin d'une bibliothèque pour ranger vos nombreux livres ? D'une chambre supplémentaire ? D'un espace bureau capable d'épouser d'autres fonctions de temps à autre ?

L'analyse de vos besoins peut se faire avec un carnet et un crayon, sur plusieurs jours d'observation. Elle peut aussi être confiée à un professionnel de l'aménagement pour les projets d'aménagement les plus complexes. Il saura vous poser les bonnes questions et vous conseiller grâce à son expérience.

Une vision intégrative de l'espace

Dans notre société de consommation, nous avons tendance à répondre très rapidement à nos besoins, même en termes de décoration et d'aménagement. Pourtant, ce sont des domaines qui méritent une vraie réflexion si l'on ne veut pas regretter les réalisations effectuées quelques mois seulement après la fin des travaux.

Essayez alors d'adopter une vision intégrative de votre espace de vie, c'est-à-dire une vision qui va tenir compte de tous les aspects de cette pièce : lumière, emplacement des installations électriques ou du système de plomberie, disposition, utilisation... Vous aurez alors toutes les cartes en main pour dessiner le nouvel espace qu'il vous manque.



Tout n'est pas permis!

Avant d'imaginer une nouvelle distribution des pièces et un agencement new look, il convient de prendre en compte une définition de base : s'il est toujours possible d'abattre des cloisons pour les déplacer ou en créer de nouvelles, il n'en va pas de même pour les murs porteurs. Ils participent en effet à la solidité de la structure de l'habitation. Sans eux, la charpente est en danger

et tout peut s'écrouler... S'il s'avère néanmoins nécessaire d'abattre tout ou partie d'un mur porteur, alors, après expertise, une entreprise spécialisée intervient pendant le chantier pour maintenir l'étage supérieur. Ensuite, pour pérenniser le site, un IPN (poutre en acier) sera installé pour garantir la solidité du logement. Évidemment, le coût est élevé, et une garantie décennale doit être exigée...

ET LA LOI, DANS TOUT ÇA ?

Dès lors que le projet de nouvel agencement intérieur ne modifie pas la façade de l'habitation, il n'y a pas lieu de solliciter une autorisation auprès de la commune. Pour ce qui concerne les murs porteurs, dans certains cas, il y a lieu de déposer une demande (un architecte saura vous conseiller). Enfin, dans les appartements ou logements faisant partie d'une copropriété, il est d'usage de prévenir le syndic. Et dans certains cas, là encore, quand il y a modification des canalisations par exemple, il conviendra de solliciter l'accord des copropriétaires...

Penser aux travaux annexes...

Cette fois, sur une même surface disponible, vous envisagez un nouvel agencement. Mais ce qui ne pose pas de souci pour une chambre ou un salon s'avère plus compliqué quand on envisage de transférer une cuisine ou une salle d'eau, ou d'installer des WC dans une suite parentale. Cette fois, s'il est possible d'installer de nouvelles cloisons qui supporteront chaleur ou humidité, il ne faut pas oublier les canalisations (arrivée d'eau et évacuation des eaux usées). De même, une modification de la distribution intérieure est susceptible d'induire de nouveaux schémas de distribution électrique. Il conviendra alors d'avoir recours à des cloisons spécifiques où l'on peut glisser des gaines.

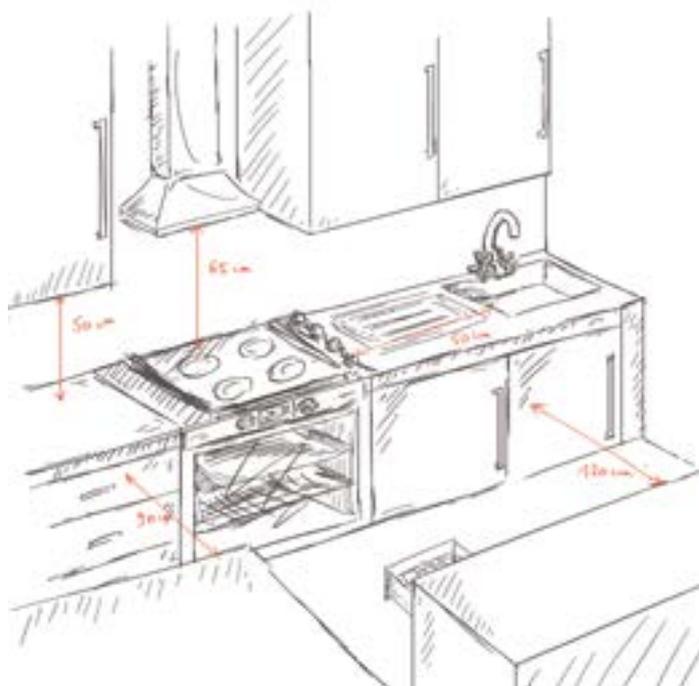
Des logiciels au service des particuliers

Plusieurs grandes marques ont choisi de mettre des logiciels de planification au service de leurs clients. Ils peuvent être utilisés et téléchargés gratuitement. Vous avez simplement besoin d'une adresse e-mail pour créer un compte et sauvegarder vos projets. Grâce à des modules d'intelligence artificielle, vous bénéficiez de conseils d'aménagement standards, effectuez des simulations à partir de photographies réelles et modélisez toutes les pièces de votre logement.

Poser du papier peint, aménager une petite cuisine, créer une salle de bains, tout est virtuellement possible depuis votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur. Ces croquis pourront être remis à votre partenaire pour simplifier vos idées. Même s'ils sont très perfectionnés, ces applis et logiciels ne remplacent pas encore les conseils d'êtres humains ! Une prise électrique installée trop près d'un point d'eau, un four installé près d'un réfrigérateur ou une porte qui aurait dû pouvoir s'ouvrir dans l'autre sens... Tant d'éléments qui reviennent souvent lors de projets d'aménagement réalisés à la hâte.

L'appel à un professionnel

Dans ce contexte, pour imaginer le nouvel agencement sans oublier aucun détail technique, comme la prise en compte de l'exposition (et bénéficier de plus ou moins de luminosité), solliciter les conseils d'un architecte d'intérieur se révèle toujours précieux. Il prend en compte vos attentes et connaît par ailleurs les contraintes techniques, les propriétés des matériaux, tout en étant évidemment informé des tendances et designs à la mode. Cet expert saura également vous mettre en garde : en professionnel avisé, il sait que certaines bonnes idées sur le plan esthétique sont synonymes de contraintes dans la vie quotidienne... Importance de la planification avant de commencer l'aménagement.



Le professionnel de l'aménagement vous propose aussi un chiffrage clair du montant des travaux à réaliser. Vous pouvez ensuite choisir de faire cette transformation rapidement ou de remettre le projet à plus tard. Vous avez l'idée et les solutions en main, à vous de les réaliser quand vous le pourrez. Notez aussi qu'un architecte d'intérieur travaille souvent avec d'autres professionnels de l'aménagement.



©Plum Living

PETIT ESPACE

5 GRANDES IDÉES

POUR NE PLUS SE SENTIR À L'ÉTROIT

L'espace est devenu un luxe, notamment dans les grandes villes du Luxembourg. Mais qui a dit que les petits espaces ne pouvaient pas être fonctionnels, esthétiques et accueillants ? Avec un peu de créativité et du mobilier ingénieux, même le plus petit des studios peut se transformer en joli havre de paix. Voici quelques astuces pour maximiser chaque centimètre carré de votre logement et faire la part belle aux petits espaces.

En avant le multifonctionnel !

Dans les petits espaces, chaque meuble peut et doit remplir plusieurs fonctions. Pas besoin d'investir dans un lit escamotable pour transformer un espace en chambre. Optez plutôt pour un canapé-lit confortable capable d'accueillir les invités la nuit et d'offrir un coin détente le jour. Les tables basses ou pouf avec espaces de rangement intégrés sont aussi vos meilleurs alliés : ce sont des espaces de stockage malins qui n'encombrent pas visuellement la pièce.

Trouver des petits meubles modulables

Les meubles modulables sont les meilleurs amis des petits espaces. Ils ne sont pas toujours plus chers à l'achat et peuvent vous proposer des solutions d'aménagement très pratiques au quotidien. En un clin d'œil, une console peu profonde devient une table pouvant accueillir 8 convives ou plus, un meuble de séjour s'ouvre et dévoile un téléviseur par un ingénieux système de glissières... Vous connaissez les miroirs qui dissimulent de petites étagères ? Combinez ainsi vos besoins, les capacités de votre pièce de vie et vos goûts pour créer de petits espaces intelligents.

©Alexandre Turpault



©But



©But

Jouer avec les couleurs et la lumière

Les petites pièces peuvent sembler encore plus étroites lorsqu'elles sont mal éclairées. Utilisez judicieusement l'éclairage pour ouvrir visuellement cet espace en installant plusieurs points lumineux : appliques, lampes de table, lampadaire... De la même façon, les miroirs bien placés peuvent donner l'impression que la pièce est plus grande qu'elle ne l'est réellement. Associés les uns aux autres, trois ou quatre miroirs rectangulaires noirs deviennent une fausse verrière d'atelier très bon marché. Enfin, toujours dans cette idée de maximiser l'impression d'espace, choisissez des couleurs claires et des tons neutres qui réfléchissent la lumière.



©Spacejoy

Penser l'espace de manière verticale

Lorsque l'espace au sol est limité, exploitez la hauteur de la pièce sans pour autant l'encombrer. Les étagères murales peuvent prendre toutes les formes, tous les aspects et vous permettent de stocker tout ce que vous ne souhaitez pas laisser à vue. Les rangements suspendus donnent une impression d'espace plus importante que les meubles posés au sol. Ce sont des solutions idéales dans les chambres, les cuisines ou même les petits salons. Vous pouvez accentuer cette idée de verticalité et de hauteur avec quelques lés de papier peint ou des bandes de peinture judicieusement réalisées.

Une déco adaptée aux petits espaces

Dans les petits espaces, chaque détail compte. Un simple objet de déco trop imposant peut attirer tous les regards et transformer l'espace, du moins visuellement. Disposez alors des meubles et des objets aux lignes épurées et aux teintes douces dans ces pièces étriquées. Si vous souhaitez y ajouter un peu de douceur et de convivialité, installez des tapis, des coussins ou des rideaux en matières naturelles. Votre petit espace deviendra en quelques instants un cocon très apprécié.

 maisons massives clés en main	 résidences	 poses de carrelage
 extension & transformation	 aménagement extérieurs	
 rénovations	 travaux de façade	 rénovations de salle de bain







6, Beelerstrooss
L-9991 Weiswampach

Tél.: 26.95.78.18
Fax: 26.95.78.28

info@romabau.com
www.romabau.com

Vous avez un projet ? Nous avons toutes les solutions !

L'achat, la construction ou la rénovation d'un logement sont souvent le projet d'une vie. Trouver les meilleurs prestataires et fournisseurs, s'informer sur la législation, les dernières technologies, les matériaux les plus performants : tout cela demande beaucoup de temps et d'énergie. Sauf à opter pour une solution clé en main... Composé de quatre enseignes spécialisées, rodées à conjuguer leurs expertises, Domum Group vous accompagne de A à Z.

Trouver le terrain ou la maison à rénover de vos rêves

Tout commence, bien sûr, par l'achat du bien qui répondra à vos désirs et à vos besoins. Implantation, superficie, budget... DOMUM IMMOBILIER se mettra en quatre pour dénicher le terrain, la maison ou l'appartement dont vous rêvez et, le cas échéant, vous guider vers les meilleurs professionnels qui se chargeront des travaux.

Qui dit « achat » dit aussi « formalités », qu'elles soient administratives ou financières. Fort de son expérience et de son expertise, votre agent Domum prendra le temps de comprendre vos attentes, de répondre à vos questions et d'apaiser vos inquiétudes.

Si l'idée d'un chantier vous rebute, il vous proposera, bien entendu, un choix de logements dans lesquels vous n'auriez qu'à poser vos meubles.

En revanche, si des travaux sont envisagés, Domum Immobilier vous confiera à ses autres entités. Votre projet reste entre de bonnes mains !

Démolir, rénover, agrandir : votre projet dans toutes ses dimensions

Vous voici propriétaire d'un terrain à construire ou à aménager, ou d'un bâtiment à retaper ou à rénover. Maçonnerie, couverture, isolation, plomberie, électricité, finitions... Il est vrai que la liste des corps de métier nécessaires pour mener à bien votre chantier peut vous donner le tournis. Et encore faut-il que tous ces professionnels accordent leurs violons. Pas de panique ! En véritable chef d'orchestre, M&M CONCEPT mènera vos chantiers tambour battant et un expert attitré vous accompagnera à chaque étape de votre projet.

Bon à savoir

DOMUM IMMOBILIER prend également en charge la gestion de votre immeuble en copropriété et les petites interventions urgentes chez les particuliers.



Miguel Lopes et Nicolas Da Silva

Quand matériaux et gravats riment avec construction durable

Soucieux de l'avenir de la planète, vous avez sûrement opté pour des matériaux durables, une conception écologique, un mode de chauffage économique et peu polluant. Mais peut-être ignorez-vous que les matières indispensables à vos travaux de maçonnerie méritent, eux aussi, un choix responsable.

Spécialiste de la valorisation des déchets inertes et de la promotion des matériaux recyclés, GRATRA vous fournira du sable et du gravier à la fois performants et durables. Ainsi, pour votre terrassement ou votre béton par exemple, vous pourrez concilier construction robuste et respect de l'environnement.

Et ce n'est pas tout ! En effet, vos déchets de démolition seront évacués vers le centre de concassage de Bascharage pour être valorisés et réemployés comme remblai ou graviers pour tous travaux de fondation ou de terrassement.



L'avis de l'expert

Transport, terrassement : votre partenaire de confiance

Qu'il s'agisse de transporter vos matériaux de construction ou d'évacuer vos gravats, la disponibilité et la ponctualité ne sont pas à prendre à la légère pour éviter les contretemps et autres retards de chantier, souvent coûteux. C'est pourquoi Domum a tout prévu, y compris le transporteur qui mettra à votre disposition chauffeurs et véhicules adéquats.

Également spécialisé dans le terrassement et transport, TLN LUX dispose par ailleurs des engins et des opérateurs qualifiés afin de préparer le terrain avant fondations, le niveler ou créer une pente pour faciliter l'écoulement des eaux, le creusement de tranchées, le décaissage des allées, etc.

Solutions personnalisées, services à la carte et satisfaction assurée

Vous l'aurez compris, Domum Immobilier, M&M Concept, Gratra et TLN Lux sont des enseignes habituées à travailler de concert. Leur connaissance mutuelle et leur partenariat au sein de l'entité DOMUM GROUP est votre meilleure garantie pour un chantier parfaitement huilé. Elles n'en restent pas moins quatre entreprises autonomes à même de vous offrir le ou les services particuliers dont vous avez besoin.

Fort de son équipe de 25 professionnels avec, à sa tête deux associés, amis de longue date et diplômés en génie civil, Domum Group sera, pour toute acquisition avec travaux, le maître d'œuvre de votre projet, autrement dit le garant de son bon déroulement et d'un résultat conforme à vos attentes.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute acquisition d'un bien rénové sur plan assuré par un architecte.

Enfin, son département service technique se tient à votre disposition pour toute intervention ponctuelle de rénovation, ou pour un dépannage quel que soit le corps de métier.

Domum Group

300, Boulevard Charles de Gaulle
L-4083 Esch-sur-Alzette
Tel. : (+352) 20 33 1000

DOMUM GROUP RÉPOND À VOS QUESTIONS

Comment être sûr que Domum Group m'offrira un service compétitif pour mes travaux de rénovation ?

Avant de confier son projet à une entreprise, il est bien naturel d'étudier les différentes offres de services et de comparer les prix. C'est pourquoi Domum Group effectuera un état des lieux du bâtiment à rénover et vous fournira un devis gratuit. Si plusieurs chantiers sont programmés, un expert unique se chargera de les coordonner et de veiller à leur bon déroulement.

Amoureux des vieilles pierres et de bâtiments atypiques, mon épouse et moi-même rêvons d'acquérir une ancienne ferme pour la retaper. En quoi Domum Group peut-il nous aider ?

Réhabiliter un bâtiment ancien est en effet un beau projet. Prudence toutefois : ce type de rénovation peut s'avérer un gouffre de tracas et de dépenses ! Votre expert Domum vous aidera à trouver le bien dont les travaux ne dépasseront pas votre budget. Il veillera au bon déroulement des travaux, dans le respect des normes en vigueur. Enfin, il planifiera scrupuleusement les différents chantiers pour vous épargner les mauvaises surprises.

Puis-je acquérir un logement par l'intermédiaire d'un agent immobilier en qui j'ai toute confiance, confier les travaux de rénovation à un artisan de mon quartier, et ne solliciter Domum Group que pour l'aménagement extérieur ?

Absolument. Dans ce cas, Domum Group ne fera intervenir que l'entreprise MM Concept, spécialiste de l'aménagement extérieur. En revanche, vous pourrez bénéficier, si vous le souhaitez, des matériaux de remblai valorisés fournis par notre partenaire Gratra, sans avoir à vous soucier de réserver un transporteur.

J'ai quelques réticences à souscrire un pack de services car je crains de payer des frais inutiles et de ne pas m'y retrouver financièrement. La solution « tout compris » proposée par Domum Group est-elle vraiment économique ?

Que vous recherchiez un bien à acquérir ou que vous ayez besoin de travaux de rénovation ou d'aménagement spécifiques, Domum Group s'attachera à répondre scrupuleusement à votre demande. Toutefois, vous bénéficierez d'un interlocuteur unique, ce qui vous fera gagner du temps et de l'énergie. En outre, un expert étudiera les solutions les plus adaptées à votre budget.

J'ai reçu en héritage une maison en très bon état que j'aimerais mettre en location. Les services du Domum Group me seront-ils plus utiles que ceux d'une simple agence immobilière ?

Peut-être le savez-vous déjà : si votre bien immobilier n'a pas fait l'objet d'un bilan énergétique durant les 10 années écoulées, il vous faudra obtenir un certificat auprès d'un expert agréé avant de trouver un locataire. Il est possible que, malgré un bon état apparent, une classe énergie D ou E décourage la plupart des candidats. Grâce à sa connaissance du marché, votre expert Domum Group sera de bon conseil en ce qui concerne le loyer à proposer et/ou les travaux pertinents à réaliser. Si une rénovation est préconisée, un devis détaillé vous sera proposé sans que vous ayez à vous tourner vers un autre prestataire.

 **DOMUM
GROUP**
www.domumgroup.lu



LA CHASSE AUX MÈTRES CARRÉS

Repenser l'existant ou agrandir sa maison ?

Vous souhaitez donner une nouvelle vie à un bâti existant (maison ancienne, local industriel ou agricole) ou gagner des mètres carrés *via* un agrandissement de votre logement ? Tout est possible, mais il faut être astucieux et bien conseillé.

Du moderne dans de l'ancien

Quatre murs et un toit. C'est le squelette basique de tout bâtiment, qu'il s'agisse d'une maison déjà ancienne, d'un atelier ou d'une grange à convertir. À partir de l'existant que vous pouvez mettre en valeur le cas échéant (vieilles pierres, charpente métallique, poutres), aidé d'un architecte, il y a toujours une solution pour aménager la surface disponible en logement atypique, mais moderne et fonctionnel. Et évidemment conforme aux normes énergétiques les plus exigeantes.

Pas de mystère : si le prix d'achat peut se révéler modeste, le budget d'une telle rénovation peut doubler ou tripler l'investissement de base. Mais il s'agira d'un bien unique en son genre.

Surélever ou gagner en sous-sol

Aménager des combles ou un grenier est une astuce connue de longue date pour doter sa maison d'une chambre supplémentaire, d'une salle de jeu ou d'un bureau. Mais on pense moins à la surélévation, c'est-à-dire à la création d'un niveau supplémentaire en tant que tel. Une option qui sera d'autant plus appréciée dans les centres urbains où le prix du foncier est monté en flèche. Un tel projet nécessite une expertise préalable liée aux potentiels des murs porteurs et fondations qu'il faudra le cas échéant renforcer.

Plus récemment est apparue la mode du souplex (contraction de « sous-sol » et de « duplex »). Il s'agit d'agrandir la surface d'un logement en rez-de-chaussée *via* l'aménagement d'un espace inférieur (cave, garage) auquel on accède *via* un escalier intérieur. La contrainte dès lors est d'assurer une bonne aération et une luminosité minimale en l'absence, le plus souvent, de baie extérieure...



©Arlu

Ce que dit la loi

Toute construction (ou tout agrandissement, rénovation, voire démolition de bâtiment) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation communale. C'est également vrai quand un bâtiment voit sa destination modifiée (un atelier artisanal censé devenir un logement, par exemple). Les services vérifient alors que le projet est conforme aux préconisations techniques et esthétiques du Plan d'aménagement général (PAG) et du Plan d'aménagement particulier (PAP) de ladite commune. Par ailleurs, les travaux nécessitant une autorisation de construire doivent être réalisés sur la base de plans établis par un architecte. Sauf si le coût du chantier est égal ou inférieur à 6.000 € hors TVA et quand les travaux ne portent pas atteinte aux murs porteurs, à la toiture ou à la façade. Mais c'est se priver de conseils d'experts...

Décloisonner ou recloisonner

Il ne faut pas oublier enfin de jouer avec les cloisons pour gagner des pièces supplémentaires ou une meilleure convivialité. Ici, le seul préalable est de ne pas « toucher » aux murs porteurs, encore que certaines techniques existent (*via* des poutres IPN notamment). Hormis cette solution qui demande expertise et se révèle coûteuse, transformer une vaste pièce de 25 m² en deux chambres de 12 m² ou aménager un living agréable en abattant le mur de cloison d'une cuisine indépendante pour l'intégrer au séjour peut changer l'atmosphère du logement, lui offrir davantage de caractère et de fonctionnalité.

Ultime astuce : très à la mode, les verrières à la touche design peuvent doter un séjour ou un couloir d'un charme fou ! Tout en évitant la dispersion des vapeurs et odeurs de cuisson et garantissant une certaine insonorité.



Les atouts de l'extension

Un peu à l'étroit dans votre logement? Si ce dernier vous satisfait, il existe des solutions pour gagner en surface. La plus simple (sur le papier) : agrandir la maison *via* une extension dite horizontale. C'est-à-dire une ou plusieurs pièces supplémentaires de même niveau gagnées sur la cour ou le jardin. Il peut s'agir d'une simple véranda dotée de larges baies vitrées (le bois étant le matériau le plus tendance pour l'ossature).

Mais si vous voyez plus grand, quitte à repenser la distribution et l'agencement du logement actuel pour une meilleure circulation ou luminosité par exemple, n'hésitez pas à jouer sur la complémentarité des matériaux. Outre le bois, le métal et le verre sont synonymes de caractère et de modernité. Le contraste avec le bâti préexistant fera tout le charme de votre « nouvelle » maison.

FAÇADE

Je profite des travaux d'agrandissement pour faire un lifting

Lorsque vous envisagez des travaux d'agrandissement pour votre maison, il est important de ne pas négliger l'aspect extérieur de votre propriété. En effet, c'est le premier élément visible par les visiteurs et les passants, et il joue un rôle essentiel dans l'esthétique globale de votre maison. Alors pourquoi ne pas combiner travaux d'agrandissement avec rénovation de façade ?



©Vector_corp

Améliorer l'esthétique globale

Lorsque vous agrandissez votre maison, il est probable que la façade existante soit modifiée ou que de nouveaux éléments soient ajoutés. En profitant de cette occasion pour refaire la façade, vous pouvez harmoniser l'ensemble du bâtiment et lui donner une apparence cohérente. Vous pouvez choisir un nouveau revêtement extérieur, des couleurs modernes ou même ajouter des éléments architecturaux qui correspondent à votre style. Cela permettra de créer une façade attrayante et accueillante.

Augmenter la valeur immobilière

La rénovation de la façade dans le cadre des travaux d'agrandissement peut considérablement augmenter la valeur de votre maison. Une façade rénovée et esthétiquement plaisante donne une première impression positive aux acheteurs potentiels. En investissant dans la rénovation de la façade, vous pouvez vous attendre à un retour sur investissement intéressant, car cela contribue à améliorer l'attrait de votre propriété sur le marché immobilier.

Renforcer l'isolation et l'efficacité énergétique

La rénovation de la façade offre également l'opportunité d'améliorer l'isolation thermique de votre maison. En ajoutant une isolation supplémentaire, en utilisant des matériaux modernes et en scellant les fissures ou les joints, vous pouvez réduire les pertes de chaleur et améliorer l'efficacité énergétique globale de votre maison. Cela se traduit par des économies sur vos factures d'énergie à long terme.

Protéger contre les intempéries et les dommages

Une façade en mauvais état peut être vulnérable aux intempéries, aux infiltrations d'eau et à d'autres dommages structurels. En refaisant votre façade pendant les travaux d'agrandissement, vous pouvez renforcer sa résistance aux intempéries et la protéger contre les futurs problèmes potentiels. Cela vous permettra de préserver l'intégrité structurelle de votre maison et d'éviter des réparations coûteuses à l'avenir.

Ce que dit la loi

Pour tous travaux de rénovation concernant la façade, les propriétaires doivent, avant toute chose, déposer une demande de permis... Indispensable car la couleur et le matériau doivent être conformes à l'environnement et spécifiquement si la maison est à côté d'un monument ou d'un site historique.

Si votre bien immobilier possède une architecture particulière, de portée historique ou se situe dans un bâtiment atypique, l'Institut national pour le patrimoine architectural – INPA pourra apporter une aide financière (jusqu'à 25 % des frais et même 50 % pour une habitation classée patrimoine culturel) ainsi que ses conseils avisés pour vous épauler durant la rénovation.

Dans tous les cas, que ce soit en milieu rural ou urbain, ces recommandations seront très utiles pour toute intervention à l'extérieur de votre habitation.



©R Architecture

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

Une tendance durable : *le bardage*

Dans le domaine de la construction et de la rénovation, il existe une tendance croissante à privilégier des solutions durables et respectueuses de l'environnement. Le bardage, une technique de revêtement extérieur, s'inscrit parfaitement dans cette démarche. Le bardage offre une combinaison idéale de durabilité, d'esthétique et de performance énergétique, ce qui en fait une tendance dans l'industrie de la construction.

Durabilité et longévité

Le bardage est conçu pour résister aux intempéries, aux variations de température et aux rayons UV, ce qui en fait un choix durable pour le revêtement extérieur. Les matériaux couramment utilisés pour le bardage, tels que le bois traité, les composites de bois, le fibrociment ou le métal, sont réputés pour leur résistance et leur durabilité. Ces matériaux nécessitent peu d'entretien et peuvent résister aux conditions climatiques les plus rigoureuses pendant de nombreuses années.

Esthétique variée

Le bardage offre une grande variété d'options esthétiques, ce qui permet de personnaliser l'apparence extérieure d'un bâtiment. Que vous préfériez l'aspect naturel du bois, l'apparence moderne du métal ou l'esthétique élégante du fibrociment, il existe un large éventail de finitions, de couleurs et de motifs disponibles pour répondre à vos préférences esthétiques. Le bardage permet de créer des designs uniques et attrayants, tout en préservant la durabilité du revêtement extérieur.

Performance énergétique

Le bardage peut contribuer à améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment. En ajoutant une couche supplémentaire d'isolation, le bardage réduit les pertes de chaleur et améliore l'étanchéité à l'air, ce qui permet de réduire les besoins en chauffage et en climatisation. Certains types de bardages, tels que ceux à double paroi avec une couche d'isolant, offrent une meilleure performance énergétique en créant une barrière supplémentaire contre les variations de température.



Vous cherchez un artisan ?

CONFÉDÉRATION DE LA TOITURE



CONFÉDÉRATION DE
LA TOITURE DU GDL

La Confédération de la Toiture (C.T.) regroupe les fédérations des **ferblantiers, des calorifugeurs, des couvreurs et des charpentiers** sous une seule et même fédération professionnelle.

Sa mission principale est de vous garantir de bénéficier en toute occasion de prestations de grande qualité, dans le respect de règles précises et de valeurs propres aux métiers qu'elle rassemble.

Retrouvez tous ses membres sur
l'annuaire de la [Fédération des Artisans](#)





NOUVEAUX ESPACES

Et si on réagençait nos pièces ?

Les cloisons ont un avantage incontestable : il est possible d'en mettre où l'on veut contrairement aux murs porteurs...

De nouveaux espaces peuvent naître ici ou ailleurs au gré des goûts, envies du moment mais aussi du budget. Un grand nombre de matériaux est possible : les panneaux en bois, le parpaing, la brique, le carreau de plâtre, le carreau de béton cellulaire, le panneau alvéolaire, les briques de verre ou encore la plaque de plâtre. Tout est envisageable !

Les performances thermiques et acoustiques sont à prendre en compte et sont variables d'un matériau à l'autre. Le choix sera déterminé par la pièce à aménager (pour une salle de bains ou une chambre, le matériau sera forcément différent...).

N'hésitez pas à choisir des cloisons coulissantes et tendance !

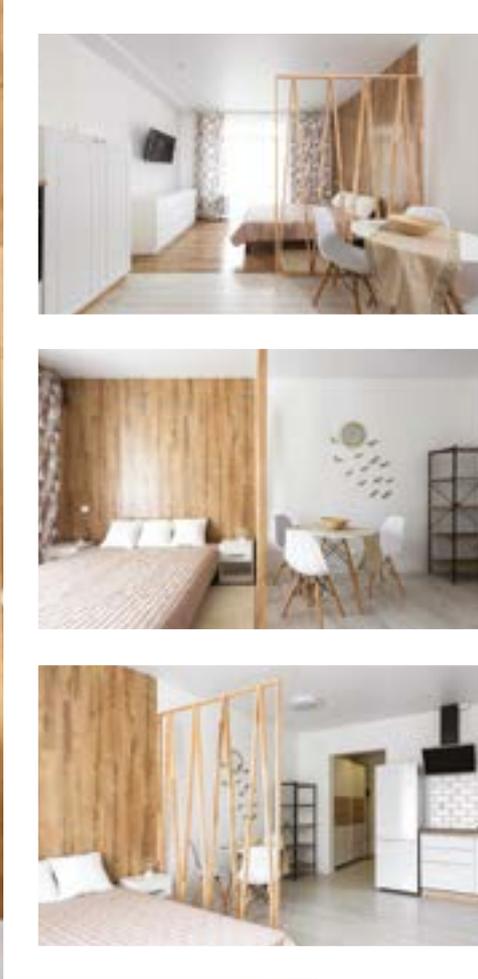
Certaines cloisons ont le mérite d'illuminer une pièce, et d'apporter beaucoup de caractère.

Les cloisons coulissantes peuvent s'avérer être un très bon choix de par leur utilisation simple et efficace ; en effet, on va pouvoir s'en servir en fonction des besoins en lumière ou choisir plutôt un éclairage tamisé...

Cloisons mobiles et structures légères, une autre solution pour

séparer les pièces

D'autres équipements plus légers peuvent remplir la fonction de cloison et permettre de diviser de grands volumes. Apparue il y a quelques années, la verrière s'est vite imposée comme un nouveau classique incontournable. Qu'elle soit fixe ou montée sur rail, elle remplit le rôle de séparation entre deux



©Max Vakhtbovych

pièces de manière efficace, tout en ayant l'avantage de laisser passer la lumière. Autre solution pour créer deux espaces distincts, les panneaux coulissants, en bois ou en métal, montés sur de gros rails. Vous pouvez aussi opter pour une porte à galandage de grandes dimensions. En position fermée, elle permet de créer une nouvelle pièce ; ouverte, elle libère totalement l'espace en disparaissant dans les cloisons. S'il s'agit juste d'offrir un peu d'intimité, les rideaux et stores à lamelles peuvent assurer des séparations esthétiques et fonctionnelles. Une simple étagère sur laquelle prennent place livres et objets de décoration remplira la même fonction ou, pourquoi pas, un de ces vieux paravents trouvés chez le brocanteur du coin ! Les solutions ne manquent pas pour séparer les pièces en beauté, il suffit parfois d'un soupçon d'imagination !



©Arlu



©Quick-Step

LA VERRIÈRE FIXE, C'EST CHIC

Cela étant, quitte à opter pour le verre, autant choisir des cloisons fixes dans un style évoquant les ateliers. Leur cachet est indéniablement tendance. Par ailleurs, que la partie basse (quand il s'agit du modèle de base avec des « carreaux » uniquement sur la partie supérieure) et les cadres soient ou non en métal, les verrières présentent un double avantage : la séparation est bien marquée mais la lumière est partagée et la continuité entre les espaces est assurée. Dans certains cas, ces modèles sont également les bienvenus pour donner du volume à un couloir. À noter que la cloison verrière est devenue tellement tendance que des modèles sont désormais disponibles en kit, que l'on peut retirer si besoin.

En verre

La cloison vitrée laisse entrer la lumière et a l'avantage de séparer une pièce sans pour autant couper la lumière.

Que ce soit au bureau ou à la maison, ce type de cloison permettra de gagner en profondeur et illuminera incroyablement l'espace. La cloison vitrée est également très tendance et recommandée pour diverses raisons...

Le verre respire l'architecture moderne, il répond effectivement aux exigences de légèreté du matériau, de transparence et est parfait pour combattre la morosité, la dépression et le stress. En laissant entrer l'air et la lumière, ces éléments vitaux contribuent à passer de bonnes journées et donc de bonnes années... quelles que soient vos activités à l'intérieur.

De plus, certaines verrières sont disponibles sur rails, ce qui facilite leur retrait si besoin était car si ces cloisons apportent énormément de lumière, elles ne conviennent pas à tout le monde ! Par ailleurs, si l'on préfère une ambiance plus intime, plus discrète, il vaut mieux choisir des versions fumées, plus adaptées à certaines personnes et à certaines activités.



©Max Vakhtbovyn



LA MEZZANINE

Pour optimiser les volumes intérieurs

Votre pièce de vie principale est particulièrement volumineuse, avec une hauteur sous plafond appréciable ? Cette même salle paraît peu chaleureuse ? L'installation d'une mezzanine pourrait bien pallier ce problème. On vous dit comment.





Les dimensions nécessaires

Installer une mezzanine nécessite une hauteur sous plafond suffisante. En effet, il s'agit de construire un second niveau dans votre logement : pour y accéder de manière confortable, vous devez pouvoir vous mettre debout. Aussi, un minimum de 4 m sous plafond paraît indispensable, dont 2,20 m pour l'espace du bas et 1,90 m pour celui du haut. En revanche, si votre mezzanine sert uniquement au couchage, une hauteur de 1,20 m est suffisante. Enfin, la surface au sol doit être de 5 m² minimum.

Quelques éléments de sécurité

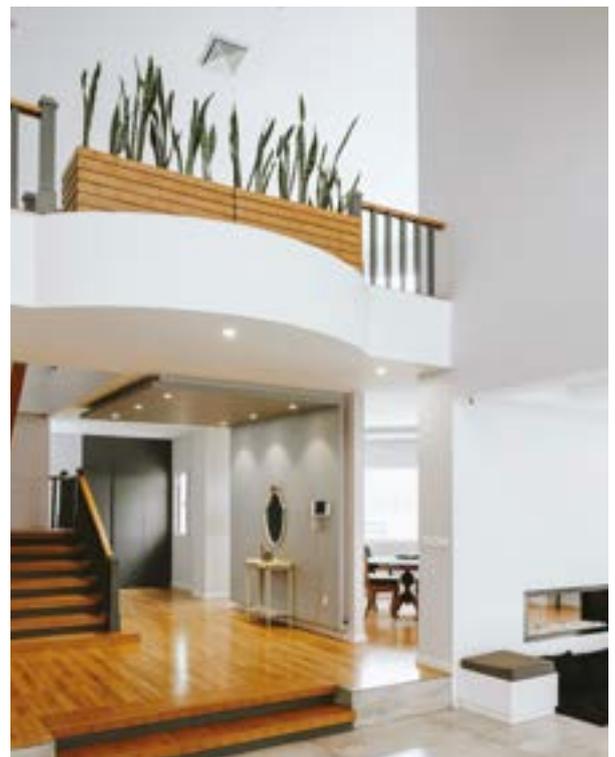
Bien sûr, la mezzanine doit être sécurisée afin d'éviter tout risque d'accident. Aussi, n'oubliez pas d'y installer un garde-corps. Ce dernier doit présenter une hauteur d'au moins 1 m, bien que celle-ci puisse être abaissée à 0,80 m si la balustrade a une épaisseur de plus de 50 cm. De plus, la mezzanine doit pouvoir être installée sans fragiliser la structure de votre logement. Aussi, avant de la construire, prenez en compte son poids, ainsi que celui du mobilier et des occupants.

Un large choix d'ambiances

La mezzanine, selon le matériau choisi, contribue à apporter une ambiance particulière dans une pièce de vie. Grâce au fer forgé, des atmosphères industrielles sont favorisées. L'acier, quant à lui, apporte une touche moderne et design. L'association à des parois en verre et à des murs en briques rappellent aisément les lofts américains. Enfin, le bois est souvent choisi pour sa facilité de façonnage et sa grande robustesse, mais aussi pour l'ambiance cosy et naturelle qu'il apporte.

L'accès à la mezzanine

Le dernier élément à prendre en considération lors de l'installation d'une mezzanine est son accès : une simple échelle suffira-t-elle ou faut-il construire un escalier ? Ce dernier choix nécessite de faire appel à un menuisier pour un escalier sur mesure. Celui-ci, selon la surface disponible, peut être simple et droit, ou alors de forme hélicoïdale. Toutefois, sachez que ce second choix offre moins de sécurité.



©Sam Moghadam Khamseh



©Huy Nguyen



ESPACE SUPPLÉMENTAIRE

Le comble du bonheur !

L'aménagement d'un grenier est toujours une bonne solution, lorsque la place vient à manquer et qu'un déménagement est inenvisageable. D'un point de vue pratique ou économique, ces mètres carrés supplémentaires permettent également de valoriser votre bien, et de lui apporter une touche de charme supplémentaire.



Aménager les combles : sous quelles conditions ?

Pour aménager des combles, la première chose à faire est de vérifier qu'il y a une hauteur sous combles d'au moins 1,80 m. La pente du toit fait varier de façon importante les hauteurs disponibles dans le grenier, mais même les petits espaces sous les rampants peuvent être exploités pour créer des placards de rangement. La charpente constituera un élément de charme du nouvel espace, mais il est parfois nécessaire de la modifier quand son implantation risque de gêner la circulation. Comme il s'agit de l'élément qui soutient la toiture, toute modification doit être supervisée par un professionnel spécialisé. L'autre point important à vérifier est la résistance des solives, car lorsque les combles sont perdus, ils ne sont pas destinés à supporter une planche ; ils servent uniquement de support au plafond de l'étage inférieur.

Quel type de charpente est modifiable ?

La charpente traditionnelle permet d'aménager des combles habitables, tout en préservant un espace suffisant pour créer et installer une chambre, une salle de bains ou toute autre pièce. Une charpente traditionnelle se compose de différents éléments :

- la structure porteuse, également appelée « ferme » ;
- les pannes (des poutres de bois en lamellés-collés, posées horizontalement sur la ferme) ;
- les chevrons (en bois massif, fixés sur les pannes perpendiculairement, dans le sens de la pente) ;
- les liteaux et les voliges, destinés à supporter la couverture ;
- dans le cadre d'une rénovation, on utilise aussi des poutrelles en FJI composées de membrures en lamibois Kerto-S et d'une âme en OSB notamment.

L'intérêt principal de ce type de charpente repose donc sur la possibilité d'aménager, immédiatement ou à terme, les combles sous la toiture, et ainsi créer une pièce supplémentaire dans la maison. Sans compter qu'elle est aussi plus adaptée aux constructions anciennes et autres rénovations.

La charpente industrielle ou fermette ne se fait que très rarement.

L'isolation, une étape essentielle de l'aménagement des combles

L'isolation est un point à ne pas négliger, car 30 % des déperditions thermiques d'une maison se font par le toit. Pour l'aménagement de vos combles, qu'ils soient à vocation de grenier, rangement, voire de chambre d'appoint, la technique la plus utilisée consiste à poser une isolation thermique entre les fermettes (la structure bois intérieure de la charpente). Il suffit ensuite d'installer des plaques de plâtre qui seront recouvertes par le revêtement de votre choix.

Le chauffage, élément clé du confort de votre nouvel espace

Quand il existe une installation de chauffage central, on peut intégrer le nouvel espace au circuit principal, à condition que la chaudière soit suffisamment puissante. Si ce n'est pas le cas, on peut opter pour une solution économique et facile à mettre en œuvre, en installant des radiateurs électriques rayonnants. L'isolation des combles, à présent optimale, permettra une bonne maîtrise de la consommation énergétique.

*Découvrez tous nos articles
sur la toiture en ligne*





Fenêtres de toit et lucarnes font entrer la lumière dans les combles

Les fenêtres de toit et lucarnes permettent de disposer d'un très bel éclairage naturel. Pour que le rendu esthétique soit optimal, il est préférable d'installer plusieurs fenêtres de taille moyenne, plutôt qu'une seule grande fenêtre. Les fenêtres de toit offrent une grande luminosité, mais ont l'inconvénient de capter la chaleur et de faire monter la température de la pièce, particulièrement en été. Les fabricants proposent des verres spéciaux qui permettent de limiter l'élévation des températures.

Les lucarnes, ou chiens-assis, ne présentent pas cet inconvénient et apportent du cachet à la façade de la maison, mais leur installation nécessite une pente de toit de 30° minimum et entraîne des travaux plus lourds et plus coûteux que l'installation de fenêtres de toit.

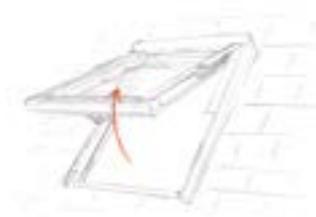
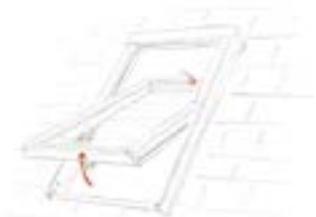
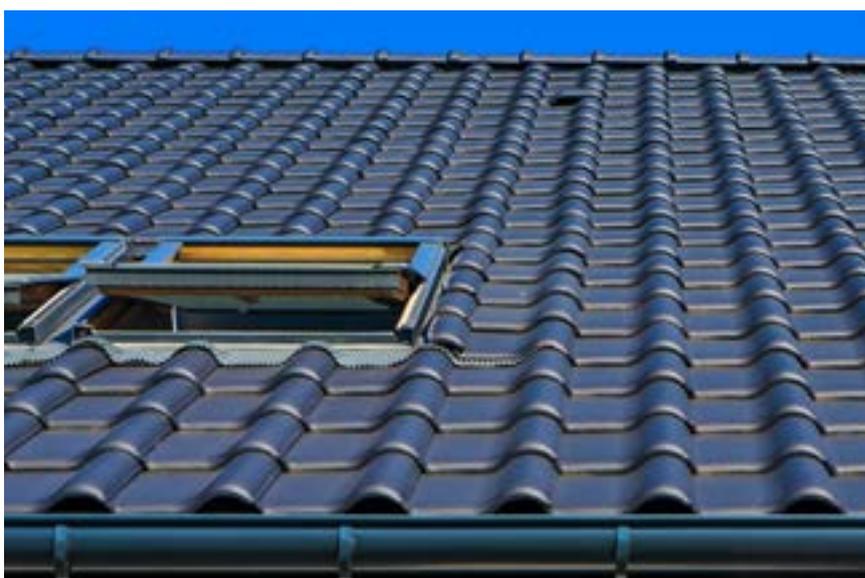
MIEUX QU'UN VASISTAS

Des fenêtres pour voir le ciel sous le toit

À l'exception des nobles maisons anciennes possédant des lucarnes ornées de fenêtres (rectangulaires ou de type œil-de-bœuf), de nos jours, pour les combles aménagés, des fenêtres spécifiques permettent d'éclairer et aérer de véritables pièces de vie sous les toits.

Soigner l'isolation

Remplacer ou créer une fenêtre de toit qui se révèle souvent la seule ouverture des combles (ou de la pièce aménagée à ce niveau) demande un diagnostic préalable. Il faut en effet veiller à ce que la fenêtre soit en adéquation avec la couverture elle-même : sur le plan esthétique, mais aussi technique, afin notamment d'éviter tout risque d'infiltration. Par ailleurs, le modèle choisi devra être performant en termes d'isolation. En général, un double vitrage est conseillé, pour éviter des pertes thermiques. Mais quand la pièce est une chambre, on choisira un modèle assurant de surcroît une bonne isolation phonique. Sur le plan sécuritaire, on préférera le verre feuilleté pour éviter l'éclatement du verre en cas de choc violent et limiter les risques de blessure.

**Ouverture à géométrie variable**

L'ouverture par rotation se fait en tirant vers soi une barre située en haut de la fenêtre, ce qui la fait basculer sur un axe horizontal. Une perche ou une motorisation peut faciliter la manœuvre lorsque la fenêtre est difficile à atteindre.

Si vous souhaitez une large ouverture sur l'extérieur, dégageant bien la vue et faisant pénétrer plus amplement l'air dans la pièce, les fenêtres à projection sont sans doute plus adaptées à vos besoins. L'ouverture se fait au moyen d'une poignée placée en bas de la fenêtre qui permet de la pousser vers l'extérieur et d'offrir une ouverture à 45°. Vous n'avez plus qu'à contempler le paysage !

Options à gogo

Au fil des décennies, et quels que soient les constructeurs, les fenêtres de toit se sont dotées d'options toujours plus nombreuses et intéressantes en matière de confort ou d'esthétique. Il en va ainsi des matériaux (outre le vitrage) : le bois est toujours en vogue, mais l'aluminium et le PVC, dans des coloris variés, permettent également de trouver des modèles en phase avec le reste de la toiture. Dans le même temps, des stores intérieurs fixés sur des glissières favorisent l'occultation partielle (lumière tamisée) ou totale. Le volet roulant offre une protection totale, protège du froid, de la chaleur, occulte la lumière de façon optimale, renforce la sécurité de la

maison et isole des bruits extérieurs. Le store pare-soleil est monté à l'extérieur de la fenêtre et vous met à l'abri de la chaleur pendant les chaudes heures de l'après-midi. Si vous n'appréciez guère l'intrusion des mouches et autres moustiques, vous pouvez compléter votre installation d'une moustiquaire. Vous pourrez alors continuer à profiter de l'air frais en vous protégeant des petites bêtes indésirables !

Pensez à l'énergie solaire

Grâce à des cellules photovoltaïques posées sur le toit à proximité, des moteurs peuvent être actionnés, reliés à un interrupteur ou une télécommande, pour l'ouverture de la fenêtre (quand celle-ci est haute) ou baisser stores et volets roulants. Le *nec plus ultra* consiste désormais à poser aussi un capteur relié au moteur actionnant l'ouverture. S'il pleut, si le taux de pollution (CO₂) ou si la température vient à chuter en votre absence, alors la fenêtre se referme toute seule. Comme quoi une fenêtre de toit peut aussi être un vrai concentré de technologie high-tech.

Le toit, grand protecteur - *pourvu qu'il soit solide et entretenu*

Lorsque vous envisagez des aménagements dans les combles de votre maison, il est important de ne pas négliger l'état de votre toit. En effet, le toit joue un rôle crucial dans la protection de votre maison contre les intempéries.

Renforcer la protection contre les intempéries

Un toit en mauvais état peut être vulnérable aux fuites, aux infiltrations d'eau et à d'autres problèmes liés aux intempéries. En refaisant votre toit avant les aménagements dans les combles, vous pouvez renforcer sa résistance et sa durabilité. Un toit neuf et bien construit offre une meilleure protection contre les intempéries, ce qui préserve l'intégrité de votre maison et évite les dommages coûteux à long terme.

Valoriser votre propriété

La rénovation de toiture peut considérablement augmenter la valeur de votre propriété. Un toit neuf et attrayant améliore l'aspect extérieur de votre maison, ce qui la rend plus attrayante pour les acheteurs potentiels. L'ajout d'un espace habitable supplémentaire dans les combles peut également augmenter la surface habitable totale de votre maison, ce qui est un atout lors de la vente.

Et si on en profitait pour éviter les tuiles ... pendant de longues années ?

On retrouve essentiellement des toitures en bois ou en béton, pour une meilleure inertie thermique (idéal pendant la saison estivale), et une plus grande étanchéité à l'air. Résistante et esthétique, la tuile en béton a plus d'un atout pour vous séduire. Elle est fabriquée à partir d'un mélange de calcaire, de sable et d'argile, auquel on ajoute des pigments minéraux qui lui donnent l'aspect d'une tuile traditionnelle en terre cuite. Disponible dans différentes formes et dimensions, un grand choix de coloris, elle offre une grande résistance au soleil, au froid, à la pollution et aux moisissures. La tuile en béton est facile à poser et assure une bonne étanchéité à la toiture, et avec une longévité estimée à 50 ans, elle vous met à l'abri de tout tracasserie pour longtemps.

En investissant dans la rénovation de toiture pendant les aménagements dans les combles, vous créez un environnement confortable, durable et esthétiquement plaisant pour votre maison.

PROTÉGER VOTRE TOITURE DE FAÇON DURABLE

Il faut impérativement procéder au démoussage et nettoyage du toit afin de maintenir et entretenir la toiture, tous les deux ou trois ans. Un expert saura diagnostiquer au mieux, il utilisera les produits adaptés et les résidus ou végétaux à retirer. De plus, il anticipera d'une façon optimale les éventuels dégâts à venir, s'il y a lieu...

Généralement, le nettoyage d'une toiture s'effectue manuellement à l'aide d'eau et de brosses adaptées ou avec un nettoyeur à haute pression. Mais ces derniers sont à utiliser avec beaucoup de précaution. Selon la nature du toit et son degré de saleté, l'ajout de produits détergents peut être nécessaire. Et on en profite pour nettoyer ses gouttières en même temps !

Nettoyer son toit seul s'avère un peu périlleux et dangereux aussi, il sera toujours plus prudent de demander à un spécialiste d'effectuer ce travail. Ce dernier connaît son métier et saura vous satisfaire en utilisant le bon équipement. Le nettoyage de la toiture doit être fait 2 fois par an, une fois en automne et l'autre au printemps.

En automne : car les feuilles qui tombent engendrent un grand nombre de mousses et autres végétaux, ce sera donc du démoussage de prévention.

Au printemps : car les champignons ne doivent pas proliférer avec la chaleur et cela permet de supprimer les mousses persistantes. En résumé : nettoyer régulièrement la toiture permettra non seulement de prolonger sa vie mais également de garantir sa santé et sa sécurité à long terme...



Wegen der hohen Nachfrage **AKTION verlängert !!!**

HERBSTAKTION 2024 !!!



Der Herbst ist da, bringen Sie jetzt ihr DACH & Steine zum Strahlen!!!

Stein- und Terrassenreinigung

Professionelle Reinigung ohne Hochdruck! Industriemaschine (80 % Luft/20 % Wasser mit 5.000 Umdrehungen pro. Min.)

EINMALIG
ab ~~19,90 €/m²~~ **ab 9,90 €/m²**



Dachziegelreinigung



Sichern Sie
sich HEUTE
noch bis 20.00 Uhr
Ihren unverbindlichen
Termin!
☎ 00352/20 20 42 38

~~ab 19,90 €/m²~~

ab 9,90 €/m²

Kostenlose Beratung und
kostenloser Dach-Check vor
Ort **OHNE** lange Wartezeiten!

Kunstharzverfugung Harte Fuge/Imprägnierung

Egal wie Breit oder Tief Ihre Fugen sind,
wir haben dir optimale Lösung!

- farblos • härtet aus • wasserdurchlässig oder wasserundurchlässig
- **nie mehr Unkraut in den Fugen**



Dachbeschichtung



1. Reinigen der Dachziegel
2. Dachrinnenreinigung
3. Imprägnieren
4. Dachbeschichtung

9 Farben
zur Auswahl



Dachziegel werden zweimal beschichtet

Fachbetrieb Steinsanierung aller Art

Dachreinigung · Dachimprägnierung · Dachbeschichtung · Dachrinnen-Reinigung · Fassadenreinigung · Steinreinigung · Holz- und Bautenschutz



Stein-Reinigung
Umweltfreundlich ohne Chemie



Stein-Flächenpflege
Wirkformel gegen Fugenbewuchs



Stein-Veredelung
Mit Langzeit-Antigrün-Schutz



Stein-Fugensanierung
Umweltfreundlich ohne Chemie

SPEZIAL-KUNSTHARZ-VERFUGUNG

- Kein Unkraut mehr in den Fugen
- Kein Auswaschen der Fugen durch Regen
- Kein Abrutschen des Fahrradständers in die Fuge
- Keine Unfallgefahr mit Stöckelschuhen
- Keine Leerräume durch Fugenmaterial
- Keine unschönen Zementschleier
- Keine Frostschäden



17a, rue Jos Kayser · L-5675 Burmerange · Büro: +352 / 20 20 42 38 · GSM: +352 / 661 61 66 85 · wms-dach-stein.lu

www.wms-dach-stein.lu · Mo.-Sa.: 08.00 bis 20.00 Uhr



ZONES DÉLIMITÉES

Créer une pièce dans la pièce

Le marché de l'immobilier tendu a rebattu les cartes de nombreux acheteurs et locataires ces dernières années. Il est difficile de trouver des biens adaptés aux besoins des familles qui s'agrandissent ou des couples qui recherchent davantage de place. Cette absence de pièce supplémentaire peut alors être comblée, temporairement ou non, par des astuces d'agencement et de décoration.

Délimiter l'espace avec un tapis

On parle souvent de lecture de l'espace en aménagement intérieur. En entrant dans une pièce, on doit pouvoir identifier la fonction de chaque lieu ; c'est un gage de confort et de bien-être. Un tapis peut alors parfaitement jouer ce rôle. Vous souhaitez aménager une partie bureau dans votre salon, créer une zone de jeu pour votre enfant dans le séjour ou un espace beauté dans un couloir ? Installez un tapis pour créer visuellement la limite au sol de votre nouvel espace de vie. Choisissez de préférence un tapis lavable pour un coin maquillage ou un espace de jeu pour les enfants en bas âge. Plus la couleur de votre tapis contrastera avec celle du sol, plus la limite visuelle sera forte.



©R Architecture

Un meuble pour couper la pièce

Il suffit parfois d'installer un meuble différemment pour dessiner une nouvelle zone dans votre logement. Une armoire, une commode ou même un canapé, placés en travers d'une pièce, peuvent parfaitement délimiter un espace de vie. Il n'est pas toujours nécessaire d'investir dans un nouveau meuble. Observez les ressources que vous possédez déjà chez vous ! Une armoire installée face à un mur et au dos de votre tête de lit devient un dressing discret et malin. Une commode ou un meuble bas à casier font figure de séparations idéales entre votre cuisine et votre salle à manger, tout en vous offrant de nombreux rangements très pratiques. N'hésitez pas à bouger vos meubles pour donner corps à vos idées et laissez votre imagination faire le reste.



©But



De la peinture à la place d'un mur

Les couleurs et notamment, celles de vos murs, sont de précieux adjuvants lorsqu'il s'agit de caractériser les espaces. Un simple changement de ton sur le mur d'une même pièce peut suffire à indiquer une fonction différente. Cela peut concerner un mur entier ou une toute petite partie de votre pièce. Posez par exemple un ou deux lés de papier peint à motif floral derrière un bureau dans un séjour très clair ou réalisez un arc de cercle en peinture, à la manière d'un arc-en-ciel monochrome tout autour de ce meuble. Tous les motifs sont permis, tant que vous n'en abusez pas. Vous pouvez ainsi mettre en valeur un meuble, un piano, un cadre, ou créer un espace à l'ambiance totalement différente de celle du reste de la pièce.



©Plum Living



©Jean-Philippe Delberghe

Une cloison amovible pour jouer avec les volumes

Là où les murs physiques ne sont pas envisageables, misez sur des cloisons non définitives ! Il existe de multiples façons de couper une pièce sans réellement monter de séparation complexe. Vous pouvez installer des rideaux ou des panneaux coulissants assez simplement grâce à des barres ou à des systèmes de rails coulissants. Demandez à un professionnel de réaliser une cloison ajourée, sur mesure. En bois ou même en métal, ces claustras très design peuvent être installés dans toutes les pièces de votre logement, tout en laissant passer la lumière. Motif en bois de style oriental, tasseaux de bois tout en longueur, séparation en métal ajouré avec le motif de votre choix, panneaux en métal avec vitrages... Les possibilités sont infinies et peuvent donner un tout nouveau visage à votre intérieur tout en créant des espaces de vie bien distincts.

Le sens de pose d'un revêtement de sol, vraiment important ?

Lorsqu'on choisit de rénover ou de créer une pièce, on sélectionne avec soin les matériaux, les meubles, les couleurs... Tant d'éléments qui contribuent à la création de la future l'ambiance de votre pièce. Mais une fois arrivée l'étape de la réalisation des travaux, certaines questions non anticipées peuvent vous mettre en difficulté ; le sens de pose d'un parquet, d'un sol vinyle ou même d'un carrelage en fait partie intégrante !

Une meilleure perception de l'espace

La manière dont vous allez installer votre sol, ou le faire installer, peut radicalement changer la perception de l'espace et des volumes au sein de votre logement. Dans la majorité des cas, le professionnel qui réalise vos travaux vous conseille et vous indique les caractéristiques de chaque type de pose. Dans une pièce étroite par exemple, installer un parquet dans le sens de la longueur peut donner l'illusion d'une pièce plus grande et plus spacieuse. À l'inverse, le même parquet posé dans l'autre sens accentuera la largeur de votre pièce. Cette astuce fonctionne avec tous les motifs de vos sols, parquets, sol PVC, vinyles ou carrelage. À vous de considérer vos besoins avant de choisir le type d'installation que vous souhaitez.

Favoriser la circulation de la lumière naturelle

L'agencement des motifs ou des détails de votre revêtement de sol peut également influencer la circulation de la lumière dans votre pièce. Les motifs linéaires ou diagonaux participent par exemple à la création d'un effet de profondeur dans votre espace, permettant à la lumière naturelle de se déplacer plus harmonieusement. Observez un échantillon de votre sol et demandez-vous comment ses motifs influencent votre regard. Vous avez tout

intérêt à installer les motifs linéaires parallèlement à l'entrée des rayons du soleil dans votre pièce. Des motifs trop chargés ou installés dans l'autre sens peuvent empêcher cette même lumière de circuler. Cette astuce est valable dans toutes les pièces de vos maisons ou appartements. Si vous choisissez d'aller contre la libre circulation de la lumière, pour jouer avec le volume de votre pièce, vous devrez simplement penser à ajouter des luminaires adaptés.

Créer une ambiance singulière

Il arrive régulièrement que des particuliers soient séduits par un type de sol, en magasin ou dans les pages d'un magazine, mais déçus par le rendu dans leur propre logement. Cette différence s'explique par un défaut de pause ou par une mauvaise prise en considération de leur propre espace. Le sens de pose d'un revêtement de sol peut tout à fait transformer l'ambiance d'une pièce. Un parquet posé dans le sens de la lumière accentue le caractère chaleureux et accueillant d'un salon, tandis qu'un motif de carrelage géométrique ajoute une touche de modernité au sein d'une cuisine. Des applications de réalité augmentée peuvent vous aider à vous projeter si vous avez du mal à vous décider entre deux types de pose ou entre deux sols.

Guider les regards de chacun

Utilisez enfin le sens de pose de votre sol pour mettre en valeur des objets, des pièces entières ou des éléments architecturaux de votre intérieur. Vous souhaitez attirer le regard de vos invités vers le balcon ou le jardin et souligner la connexion avec la nature qui vous a fait craquer pour cet appartement ? Installez le veinage de votre sol vinyle effet bois en direction de votre baie vitrée. Vous avez besoin d'une séparation entre votre cuisine et votre séjour mais vous ne souhaitez pas monter de cloison ? Une simple jonction harmonieuse de vos sols peut suffire à délimiter visuellement les espaces. En fonction de vos choix, vous pouvez assembler deux pièces de vie en unifiant le sol, ou les séparer totalement.



©But



©Quick-Step



©Quick-Step

À SAVOIR

N'hésitez pas à préciser le sens de pose de votre revêtement de sol au professionnel qui vous accompagne. Vos choix ne sont pas forcément les siens et ce type de détail est très important dans la construction de l'atmosphère de vos pièces de vie.





AGENCEMENT INTÉRIEUR

Pour vivre heureux, gagnons de l'espace



Avec un coût moyen qui oscille autour de 10.000 €/m², l'espace utile du logement n'est pas un sujet à prendre à la légère. Une question de retour sur investissement, bien sûr, pour les ménages luxembourgeois qui accèdent à la propriété, mais pas seulement. Profiter pleinement de sa maison ou de son appartement est aussi et surtout une affaire de bien-être individuel et de relations harmonieuses au sein du foyer.

Espace à partager, espace à soi

Les récentes périodes de confinement nous ont permis de tester les limites de la convivialité. Si télétravail et école à la maison ne sont pas les situations les plus courantes, elles nous permettent néanmoins de réaliser, douloureusement parfois, qu'un espace vital minimum est nécessaire à chacun et à tout âge. Si les pièces dédiées (bureau individuel, salle de jeux, suite parentale) sont un luxe, on peut, avec un peu d'astuce et sans gros travaux, aménager un coin bricolage, fabriquer une cabane d'intérieur pour les enfants, ou prendre de la hauteur pour s'isoler du tumulte de la maison. Une simple estrade ou des étagères à roulettes suffisent pour marquer son territoire.

Rangement modulable à tous les étages

Pour permettre à la maison d'évoluer, au fil des années, avec ses occupants, vive le rangement modulable ! Meubles à étagères réglables, caissons à portes ou à tiroirs, cubes à empiler, paniers ou boîtes à transporter, tréteaux et planches sont vos meilleurs alliés. 100 % fonctionnels et parfois double emploi (on peut s'asseoir sur un caisson), ils vous suivront d'une pièce à l'autre au gré de vos besoins. Choisissez en **bois brut**, ils seront successivement vernis, décapés, peints. Plus légers, les éléments mélaminés ou stratifiés sont aussi **recyclables et customisables** à l'infini grâce à une peinture spécifique ou un revêtement adhésif.

Découvrez tous nos articles
déco en ligne



Le mobilier 2 en 1

Les armoires de grand-mère qu'on se transmet d'une génération à l'autre n'ont plus la cote et les fabricants de mobilier ont bien compris les besoins des nouveaux ménages en termes de fonctionnalité et d'investissement durable. Évolutive, la table à langer se transforme en bureau d'écolier tandis que le lit à barreaux devient banquette ou lit junior. Mais pour gagner de la place, le must est encore le meuble polyvalent. Un combiné lit-bureau ou un canapé-lit pour votre ado, une table up-and-down qui s'élève en un clin d'œil entre l'apéritif et l'entrée, un sommier à tiroirs, des caissons disposés en escalier pour atteindre une mezzanine ou l'étage... Les grandes surfaces d'ameublement sont une source d'inspiration pour inventer ses propres modules multifonctions !



©Quick-Step

Rangement intégré du sol au plafond

Si la surface au sol n'est pas aisément extensible, on exploite rarement tout l'espace disponible en hauteur. À moins d'être un fervent collectionneur ou bibliophile, n'abusez pas des meubles à étagères même s'ils culminent à 2,50 mètres. Misez plutôt sur **les placards** qui, bien à l'abri de leurs portes coulissantes, offrent des trésors de fonctionnalité : penderies (prévoir au moins 50 cm de profondeur), étagères larges, table escamotable, tiroirs, casiers, support pour chaussures, tringles extractibles, espaces réservés aux sacs, aspirateur, balais, panier du chat... Si vous le pouvez, multipliez les placards à travers toute la maison !

Anticiper : le secret d'un agencement réussi

Le placard idéal est celui qui s'étend d'une cloison à l'autre et offre suffisamment de surface de rangement en se fondant dans le plus minimaliste des décors. Si votre construction/rénovation est encore au stade du projet, pensez à intégrer vos futurs placards sur les plans en prévoyant l'espace nécessaire, au besoin en décalant portes et fenêtres. Vous n'aurez plus qu'à monter un bâti de portes, puis à poser tasseaux ou crémaillères pour organiser l'espace.

BON À SAVOIR

Poser des tablettes (épaisseur 2 cm) en quelques chiffres :
 Sur une hauteur de 2,45 m, on peut installer 6 tablettes espacées chacune de 33 cm. Au-delà d'1 mètre, prévoir un troisième tasseau sur toute la largeur ou une équerre centrale. Les crémaillères doivent être espacées de 60 à 80 cm selon le poids à supporter. Plus la tablette est longue, moins il faut la charger. Avec 2 crémaillères simples espacées de 60 cm, une tablette peut supporter 20 kg. Pour les piles d'assiettes par exemple, prévoir des étagères de 40 cm.



METAL & WOOD

Vous cherchez un artisan ?

CONFÉDÉRATION DU BOIS ET DU MÉTAL

La Fédération des Entreprises des Métiers du Métal et l'Association des Patrons Menuisiers ont décidé de regrouper leurs membres au sein d'une seule organisation patronale appelée «Confédération du bois et du métal».

Retrouvez tous ses membres sur l'annuaire de la **Fédération des Artisans**





Sublimez votre intérieur avec le *sur-mesure*

Chacun de nos espaces intérieurs est unique, à notre image. Ils correspondent à nos attentes, se conforment à nos goûts et doivent être meublés avec soin. Le sur-mesure est probablement aujourd'hui l'une des clés de voûte de l'aménagement intérieur, à la fois pratique, design et entièrement personnalisable. Zoom sur cette nouvelle tendance...



Des espaces de vie personnalisés

Les meubles personnalisables sont une solution actuelle très efficace pour optimiser l'utilisation de notre espace. On ne perd plus de temps à trouver le meuble qui entrera dans tel ou tel recoin de la pièce, on le fait faire par un professionnel ! Des armoires encastrées, aux lits escamotables, en passant par les bureaux gigognes, ces pièces de mobilier sur mesure sont conçues pour s'adapter parfaitement à leur environnement. Elles associent fonctionnalité et esthétique pour simplifier notre quotidien sans encombrer l'espace. Ce type de meuble est aussi intéressant pour les petits logements que pour les grands intérieurs.

Faisons place à l'harmonie

La plus grande force des meubles sur mesure, c'est de pouvoir prendre place dans leur environnement tout en le sublimant. Des étagères en bois qui suivent les contours d'un mur tout en arrondis ? Un canapé très large avec un décrochage capable de prendre place devant une fenêtre basse ? Un ensemble de placards de rangement installé discrètement sous un escalier ? Le mobilier adapté à votre besoin vous permet de parfaire l'harmonie de votre appartement ou de votre maison en tenant compte de toutes ses caractéristiques particulières. Il peut aussi permettre le passage d'une pièce à l'autre ou redessiner un espace (meuble cloison, claustra...).

Laissons parler nos sentiments

Commander un meuble personnalisé à un artisan est une forme d'expression de votre individualité et de votre style. Que vous recherchiez un meuble aux lignes épurées, très design, ou une pièce aux accents traditionnels de style ancien, le sur-mesure devient un moyen d'exprimer vos goûts et de les exposer à votre entourage. Une table à la forme atypique, un fauteuil tout en couleurs, une suite de placards en bois à l'allure d'œuvre d'art, tout est possible et ne se retrouvera chez personne d'autre.



©Darren Richardson



©Quick-step

Posons des choix engagés

Investir dans des meubles spécialement conçus pour vous est aussi un choix durable et engagé. Contrairement aux meubles prêts à l'emploi, fabriqués en série, les meubles sur mesure sont réalisés par des artisans qui ont le souci de produire des pièces uniques résistantes. Faire confiance à un ébéniste, un tapissier ou un menuisier pour la réalisation de vos projets est bien un acte social et écologique.

Seul bémol du mobilier à la demande, si vous envisagez de déménager, vous ne pourrez peut-être pas emporter ces pièces uniques avec vous. Elles pourront en revanche être des points positifs à mettre en valeur lors de la vente de votre bien ou auprès de votre propriétaire lorsque vous quitterez le logement.



©Lili in Wonderland pour Plum Living

RANGEMENT

Du sol au plafond, les étagères envahissent nos maisons

Autrefois réservées aux petits espaces et réduites à leur côté fonctionnel, les étagères sont désormais capables de sublimer notre décoration d'intérieur. De toutes les tailles et de toutes les formes, elles se font une place de choix dans l'ensemble des pièces de nos logements.

La géométrie des étagères

Vous pensez encore qu'une étagère est une simple planche que l'on vient fixer sur un mur, à l'aide d'équerres ou de systèmes dédiés ? Que nenni ! Aujourd'hui, l'étagère est une pièce de mobilier à part entière qui peut épouser toutes les formes. Les étagères peuvent devenir des cases, des demi-lunes, des hexagones ou même des petites maisons de bois, en fonction de votre décoration d'intérieur.

Verticaliser nos espaces

Le meilleur moyen d'agrandir visuellement les pièces de votre logement, c'est de désencombrer la surface au sol. Les étagères donnent une impression de légèreté et permettent de construire des espaces tout en verticalité. Ce sont autant de lieux d'exposition pour vos trésors préférés ou pour ranger tout un tas d'objets.

Fixations, montrez-vous !

Les étagères sont des pièces de décoration à part entière dont on ne cache plus les fixations. On peut même jouer en révélant ce qui était autrefois caché : lanières de cuir, support composé de tuyaux de plomb, cordage pour une étagère suspendue... Les étagères ne se cachent plus et attirent tous les regards.

Choix déco à part entière

Installez chez vous autant d'étagères que vous le souhaitez. Les étagères font partie des choix déco des propriétaires et des locataires. Elles viennent habiller vos murs, à la manière de tableaux hauts en couleur. L'astuce pour que cela reste agréable à regarder ? Ranger les objets exposés dans des boîtes de tailles différentes mais de couleurs similaires.

En avant les matières

Bois, métal, verre, tout est possible en matière d'étagères. Le support et ses fixations peuvent se composer de toutes sortes de matériaux, en parfaite adéquation avec l'atmosphère de votre pièce. Des tablettes en verre fixées par de petits supports donneront une impression de légèreté tandis qu'un ensemble d'étagères en bois accentuera le côté chaleureux de votre pièce.

Véritable espace de rangement

Parez tout un mur d'étagères pour lui donner davantage de caractère tout en maximisant votre espace de rangement. Dans une cuisine par exemple, à la manière d'un étalage bien organisé, déposez des pots en verre de toutes tailles sur des étagères de bois pour stocker vos épices et vos aliments secs.

Penser la déco avant l'étagère

Il est possible d'installer des objets lourds sur une étagère : statue, ensemble de cadres, téléviseur... Vous devez simplement anticiper correctement votre installation en estimant le poids des objets et en choisissant un système de fixation adapté. Si vous avez peur de vous tromper, faites appel à un professionnel ou demandez conseil en magasin lors de votre achat.



©Quick-step

IHR MÖBELHAUS

IN GEICHLINGEN

Wohnen



Schlafen



- ◆ **Möbelhaus** über 14.000 qm Ausstellungsfläche
- ◆ **Möbel nach Maß** durch eigene Schreinerei
- ◆ **Riesige Auswahl**
- ◆ **Bester Service**

- ◆ **Möbel**
- ◆ **Küchen**
- ◆ **Schreinerei**
- ◆ **Restaurant**



THIEX

Möbel für dich gemacht

Öffnungszeiten:
Montag - Freitag
von 10:00 bis 18:00 Uhr
Samstags
von 9:00 bis 18:00 Uhr
Jeden Dienstag und
Donnerstag bis 19:00 Uhr
Möbelhaus Thiex GmbH
Hauptstraße 32
D-54675 GEICHLINGEN
Tel.: +49 (0) 6566 / 96 70-0
www.thiex.de



©Arlu

Vous souhaitez un intérieur design, simple et épuré ? La transparence pourrait être une très belle option ! Grâce aux progrès incessants de l'industrie, elle se décline dans l'univers du mobilier mais aussi de la construction. Un facteur de lumière et de modernité qui peut convenir à tous les budgets, en fonction des matériaux choisis.

L'élégance de l'invisible : cap sur la transparence

Des meubles modernes et translucides

C'est le créateur français Philippe Starck qui se lance le premier dans l'aventure de l'ameublement transparent. Il crée en 2005 une chaise de style baroque qu'il nomme « Louis Ghost », entièrement réalisée en polycarbonate. Confortable et très design, sa chaise devient un emblème de modernité et donne des idées à de nombreux autres créateurs qui invitent cette même matière dans leurs croquis.

Les plateaux des tables en verre nous avaient habitués à ces jeux de transparence mais il s'agit désormais de renverser la vapeur et de rendre invisible tout ce qui ne pouvait pas l'être jusqu'à présent : les structures. Pieds de table transparents pour sublimer un plateau en bois massif, canapé tout entier en polycarbonate sur lequel on dépose des coussins hauts en couleurs ou table basse d'une seule pièce translucide qui laisse voir tous les motifs d'un tapis, la matière joue avec la lumière et guide notre regard.

Une salle de bains presque irréelle

Les meubles de votre séjour ou de votre bureau ne sont pas les seuls à pouvoir disparaître sous une cape d'invisibilité. Dans les salles de bains aussi, vous pouvez faire le choix d'installations atypiques pour maximiser l'impression d'espace et permettre à la lumière de mieux circuler. Optez pour une baignoire entièrement translucide et même teintée pour créer une ambiance surréaliste. La transparence peut aussi créer un effet trompe-l'œil et nous questionner sur la réalité d'un meuble ou sur la manière dont il tient. Les parois de douche en verre trempé, les vasques et les meubles réalisés en verre ou en matières plastiques laissent passer la lumière : parfaits pour des petits espaces, mais pas seulement.

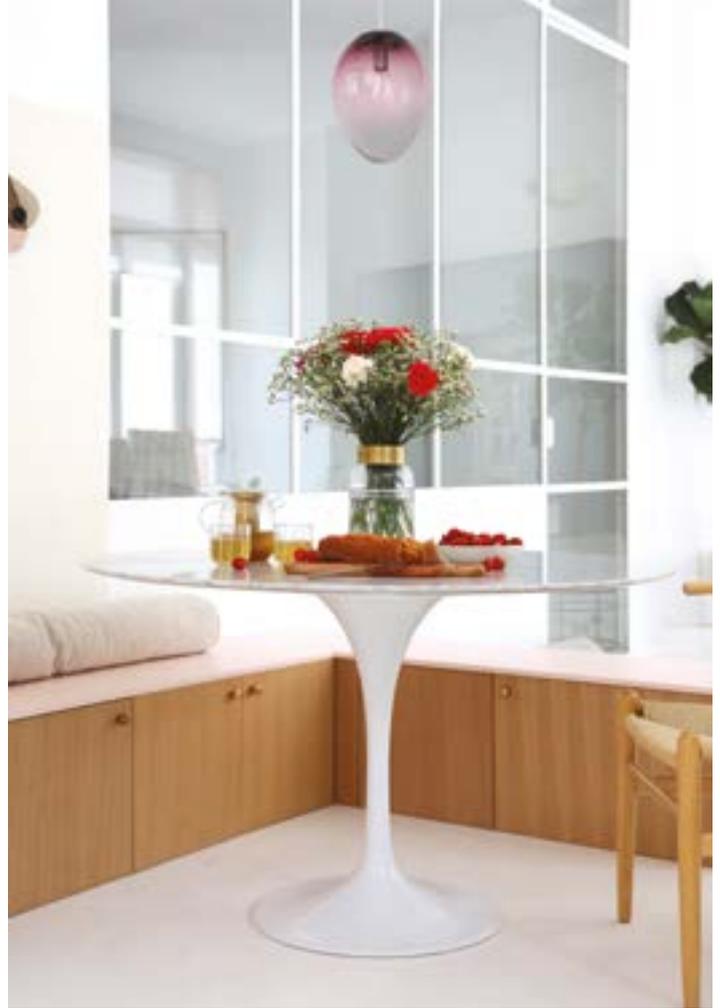
Montrer ce que l'on ne veut pas cacher

Les accessoires translucides existent et deviennent des pièces de choix dans votre intérieur. Déposez des couvertures parfaitement pliées dans un pouf cubique en Plexiglas ou vos nounours préférés s'il s'agit d'une chambre d'enfants. Les luminaires transparents mettent en valeur des ampoules originales et vous proposent de jouer avec leur forme, leur taille ou la couleur de leur filament. Comme des vases, les objets transparents mettent en valeur leur contenant et le préserve de la poussière. Cette impression de rangement partiel est aussi idéale dans les cuisines (bocaux de rangement) ou dans les séjours avec le grand retour des meubles vitrines.



Voir à travers les murs

La technique permettant toujours plus de progrès, vous pouvez faire le choix d'une cloison entièrement vitrée si vous le souhaitez. Cette option délimite l'espace d'une pièce tout en permettant à votre regard de se poser où il le souhaite, pour une impression de grandeur toujours plus importante. Il existe des vitrages phoniques, des cloisons en verre dépoli, avec des montants en métal modernes ou des systèmes de fixation totalement invisibles. Ces cloisons sont réalisées sur mesure et installées par des professionnels. Seul bémol, l'entretien et le nettoyage des parois de verre doivent être réguliers pour faire vraiment effet. Il existe aussi des dalles de sol en verre, une astuce déco conseillée à tous ceux qui souhaitent faire entrer de la lumière dans un couloir ou une pièce de vie.



©Plum



 **DE GLASER**

**VERRES DÉCORATIFS
CABINES DOUCHES VITRÉES
PORTES EN VERRE
VERRES ANTI-CHUTE
CONSTRUCTIONS EN VERRE
SERVICE DE RÉPARATION
PLISSÉS**

+352 28 79 37 71
+352 691 885 566
info@deglaser.lu

6, rue du Kiem
L-5465 Waldbredimus

www.deglaser.lu



ILLUSIONS D'OPTIQUE

Voyez plus grand

Saviez-vous qu'il était possible de travailler l'impression d'espace de vos pièces de vie en jouant avec les effets d'optique ? Ce sont des astuces simples pour gagner des mètres carrés sans pour autant pousser les murs.



©Plum Living

Redessiner l'espace de manière graphique

Utilisez la peinture pour créer des cloisons illusoires et mieux délimiter les espaces de votre maison ou de votre appartement. En peignant par exemple une bande de peinture de la largeur de votre bureau, du sol au plafond, vous créez un espace de travail singulier. Cette identification précise des fonctions d'une même pièce évite le sentiment « fourre-tout » et permet une meilleure lecture des volumes, pour une réelle impression de grandeur. On nomme ce phénomène d'aménagement d'intérieur, le color-zoning en anglais.

La peinture, cette grande magicienne

La peinture est l'alliée la plus accessible des particuliers et des professionnels qui souhaitent agrandir visuellement leurs intérieurs. En fonction des couleurs que vous choisissez pour vos murs et même votre plafond, votre pièce n'aura pas du tout la même allure.

Le génie du blanc

Le blanc est certainement la couleur qui vous donne la plus grande impression d'espace et de clarté. Elle permet à la lumière de circuler librement, d'un mur à l'autre, sans être absorbée par une teinte plus sombre. Le blanc satiné marque encore plus cet effet d'optique que le blanc mat. Seule ombre au tableau, le blanc est plus salissant et met en lumière tous les petits défauts de votre mur : surépaisseurs de peinture, bandes de plâtre ou enduits mal réalisés... Soyez prêts à faire quelques retouches de temps en temps.

©Jason Briscoe





Découvrez les innombrables motifs des papiers peints panoramiques et la façon dont ils peuvent transformer vos pièces de vie. Envie d'importer un morceau de forêt dans votre séjour ? Un paysage marin dans votre chambre avec une vue imprenable sur l'horizon et ses oiseaux ? Les nouveaux papiers peints, résistants et de très grande qualité, vous permettent de recréer des ambiances uniques chez vous à des prix raisonnables. Paysages réalistes, tableaux graphiques ou illusion de profondeur avec une fenêtre ouverte sur un ailleurs végétal, ces revêtements sont très impressionnants. Attention, la pose de tels papiers peints requiert souvent l'intervention d'un professionnel. L'image finale est découpée en plusieurs lés qui doivent être assemblés avec une très grande minutie ; toute erreur serait fatale à votre illusion d'optique.

©Lé Papiers de Ninon



©Space Joy

Faites léviter votre mobilier

C'est naturel, en entrant dans une pièce, nous parcourons ses volumes d'un simple coup d'œil. Tout ce qui accroche notre regard, et notamment tout ce qui est posé au sol, nous empêche de les apprécier totalement. Une astuce pour gagner visuellement de l'espace ? Fixer ses meubles au mur au lieu de les mettre sur pieds. Cette illusion, souvent pratiquée dans les salles de bains, peut tout à fait être envisagée dans les autres pièces de votre logement. Vous trouverez en effet des meubles de rangement, des bureaux et même des lits à accrocher au mur avec des supports adaptés : on parle de meubles suspendus. Cette solution est aussi très pratique au moment de passer l'aspirateur et de nettoyer vos sols !



©Plum Living

Le superpouvoir des miroirs

Les jeux de miroirs ne sont pas réservés aux fêtes foraines ! Chez vous aussi, installez un palais des glaces à taille humaine : fixez un grand miroir en face d'une ouverture, d'une fenêtre ou d'une porte, pour créer une sensation de profondeur dans votre pièce. Ce miroir renverra la lumière et permettra à votre regard de se plonger dans une nouvelle dimension de votre espace intérieur. Les verrières d'atelier composées de miroirs et les associations de glaces de formes et de tailles différentes jouent les mêmes rôles d'agrandissement. À vous de choisir les encadrements qui vous conviennent et de les associer avec goût.

A WIEN IWWERWAACHT ÄERT HAUS?

WAART NET, BIS ET ZE SPÉIT ASS!

Äre Partner fir Alarmsystemer, Videoiwwerwachung, Coffre-forten a méi!



PROFESSIONELL SÉCHERHEET FIR DOHEEM A BETRIBER



SECURITY PACK



SMART LÉISUNGEN



DAMPMELDER



SÉRÉNITÉ

Protection et intimité assurées !

Domotique et équipements au service de votre sécurité

On dit que la tranquillité n'a pas de prix. Toutefois, lorsqu'il s'agit de mettre à l'abri votre famille et vos biens, quelques investissements s'imposent. Ce chapitre vous invite à faire le tour du propriétaire pour savoir quels **systèmes de protection** adopter (**page 108**).

Alarmes, caméras, visiophone et détecteurs (**page 110**) vous facilitent la vie et vous protègent au quotidien. Partez à la découverte des **portes, volets et portails** (**page 112**). L'**éclairage extérieur** (**page 114**) n'est pas non plus

à négliger puisqu'en plus de dissuader les intrus, il agrmente vos soirées et met votre jardin en valeur.

Vous y verrez, en particulier, quel parti vous pouvez tirer de la domotique pour plus de confort et de sécurité. Les **clôtures**, le **portail**, le **carport** et les **allées** (**page 117**) ont également plusieurs fonctions : la sécurité, l'esthétique et l'intimité. Nous vous aidons à anticiper pour faire les meilleurs choix en termes d'implantation, de matériaux, de style et de technologie. Enfin, on n'oublie pas les risques d'**incendie** (**page 119**).





SÉCURITÉ

Quels systèmes de protection adopter ?

Vous faites peut-être partie de ceux qui ne quittent jamais leur domicile l'esprit tranquille... ou de ceux qui préfèrent prévenir plutôt que guérir ? Sachez que les avancées technologiques au service de votre sécurité sont nombreuses et disponibles à tous les prix ! Voici un petit tour d'horizon des systèmes de protection dissuasifs et efficaces pour votre logement.

L'alarme anti-intrusion : protection et dissuasion

L'alarme anti-intrusion reste l'un des équipements les plus efficaces pour dissuader les cambrioleurs de pénétrer chez vous. Ce système, déclenché par l'intrusion d'un élément dans une zone définie, émet un signal sonore puissant qui alerte les occupants, les voisins et incite les intrus à fuir. On parle alors de détection volumétrique.

Les alarmes récentes peuvent être connectées à des services de télésurveillance professionnels, envoyer des alertes sur votre smartphone ou contacter d'autres personnes (pratique si vous n'êtes pas sur place). En cas d'intrusion, tout est mis en œuvre pour limiter les dégâts et coincer les voleurs.

Les contacts magnétiques pour protéger vos ouvertures

Tandis qu'une alarme fonctionne avec un détecteur de présence, le système de contacts magnétiques sur vos ouvertures s'active lors de l'ouverture non autorisée d'une porte ou d'une fenêtre. Il constitue une autre ligne de défense simple et efficace contre les intrusions, nommée détection périphérique.

Très concrètement, un aimant est installé sur les portes et fenêtres, un autre sur leurs montants. Dès qu'ils se séparent alors que le système est activé, votre alarme se déclenche. Les contacts magnétiques sont très abordables et peuvent être installés en quelques minutes seulement.

Les détecteurs de choc et de bris de glace

En fonction du type de vitrage de vos fenêtres, vous pouvez choisir d'installer des détecteurs de choc, de vibration ou de bris de verre. En cas d'intrusion, de coup dans vos portes et fenêtres ou de bris de glace, un message d'alerte est automatiquement envoyé. En fonction de votre paramétrage, il est transmis à une centrale d'appel, à une société de télésurveillance ou à vous-même.

Un spécialiste en sécurité est la personne la plus à même de vous conseiller sur ces dispositifs. Vous en trouvez à tous les prix, avec des sensibilités et des esthétiques très différentes.

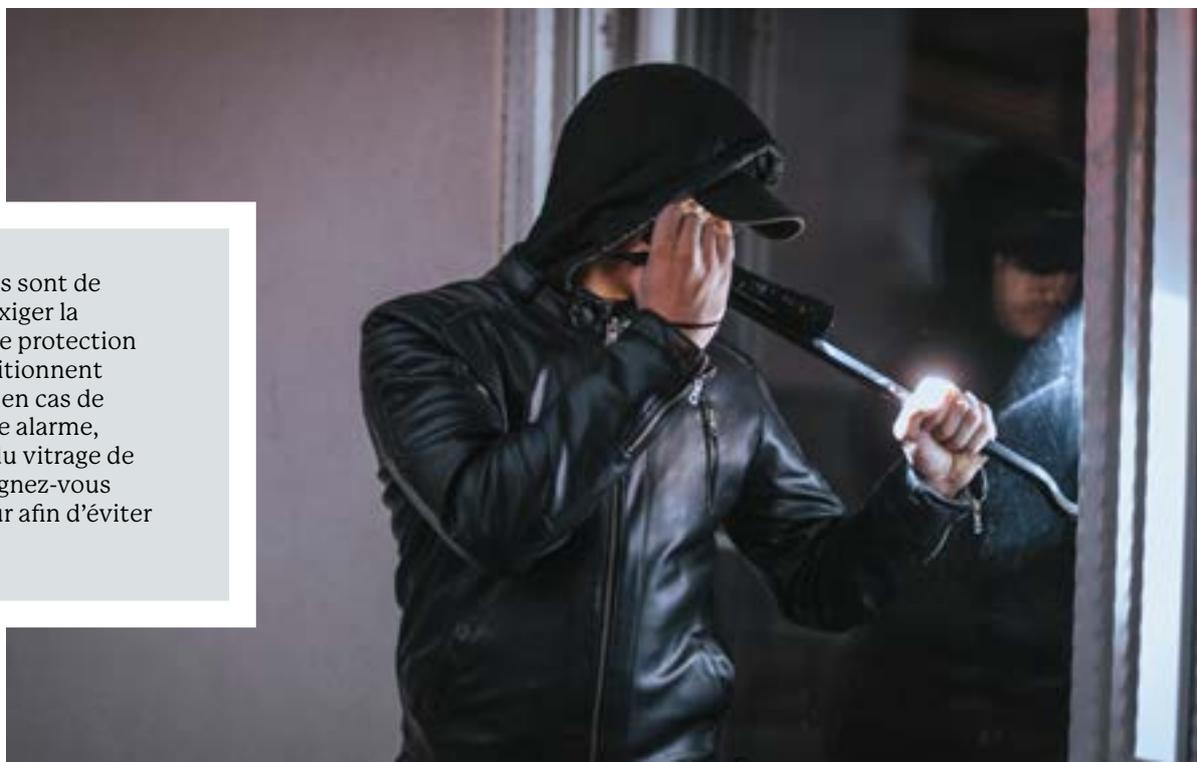
Les caméras de surveillance pour garder la main

L'installation de caméras de surveillance est aujourd'hui un jeu d'enfants. Ces systèmes discrets et peu coûteux vous permettent de visualiser en temps réel ce qui se passe à votre domicile ou au siège de votre société. Elles peuvent être intégrées à un système d'alarme ou fonctionner de manière indépendante.

Grâce à ces caméras, vous pouvez être alerté de toute intrusion et vous connecter à elles quand vous le souhaitez. Le lien se fait *via* des passerelles sécurisées pour une protection des données optimales. Notez alors que vos caméras doivent se contenter de filmer un espace privé et ne pas enregistrer d'image de la voie publique.

Attention

Les compagnies d'assurances sont de plus en plus nombreuses à exiger la mise en place de systèmes de protection dans les logements. Ils conditionnent vos futurs remboursements en cas de cambriolage : présence d'une alarme, volet roulant, composition du vitrage de votre porte-fenêtre... Renseignez-vous bien auprès de votre assureur afin d'éviter les mauvaises surprises !



L'INTERVIEW DU COMMISSAIRE

Une bonne sécurité n'est pas gratuite

Le prix à payer pour une sécurité intelligente de votre habitation est un investissement essentiel pour accéder au confort dont vous rêvez chez vous. Il importe donc de détecter les points faibles de votre habitation et d'y remédier tout de suite. De petites transformations peuvent induire de grands changements qui valent leur pesant d'or ! Entretien avec Marc Ragnacci du Service national de prévention de la criminalité.

Monsieur le commissaire Ragnacci, en général, quelle est la façon de procéder des cambrioleurs ?

Les cambrioleurs entrent chez vous avec un simple tournevis entre le châssis et la fenêtre pour entrer avec force. Ils peuvent aussi casser le vitrage pour mettre la main à l'intérieur et ouvrir par la poignée. Généralement, ils entrent par les portes-fenêtres, les fenêtres en accès direct telles que le balcon, la terrasse, le rez-de-chaussée ou sous-sol, et la porte d'entrée. Et œuvrent principalement à l'abri du regard des gens pendant 3 à 10 minutes, mais il arrive que cela se produise dans des résidences et en pleine nuit. Il n'y a pas de règles sur leur façon de procéder : en bande organisée ou au hasard. Et ce n'est pas toujours des gens d'ici.

Garantir une bonne protection mécanique contre les tentatives d'effraction ?

Le maillon le plus faible d'une fenêtre est la fermeture circulaire et le vitrage. Pour qu'une fenêtre puisse être considérée comme sécurisée, il faut être attentif aux 3 éléments suivants :

1. La solidité de ses profils à son ferrage triple broche. Une menuiserie robuste et une quincaillerie haute technologie (les points de sécurité éliminent les points faibles d'une fenêtre en renforçant la résistance à l'arrachement). Une garniture de sécurité circulaire : les tenons doivent pouvoir s'engager tout autour dans des nappes de pêne de sécurité en acier trempé.

2. La poignée de la fenêtre doit être verrouillable. Ceci permet d'éviter que la fenêtre ne s'ouvre de l'extérieur, avec un fil de fer ou similaire, après le perçage d'un trou dans le cadre. Une poignée à clé ne coûte pas cher et mérite d'être placée sur tous les accès faciles. À condition, toutefois, d'avoir de bons châssis et une bonne quincaillerie.

3. Un triple vitrage reste insuffisant en matière de sécurité. Il faut un verre feuilleté, car celui-ci évite une pénétration par le vitrage. Le vitrage doit au moins être à l'épreuve de jets d'objets.

Quel type de fermeture privilégier ?

Des serrures supplémentaires, des serrures à palastre ou une fermeture à tiges de levier peuvent apporter une amélioration concrète, si le montage a été entrepris de manière professionnelle. Mais en appartement, par exemple, il convient surtout de se prémunir individuellement d'une porte blindée ou sécurisée, testée au moins dans la norme RC2, un panneau résistant et une serrure sécurisée.

Au niveau du toit, que faire ?

Les ouvertures au niveau du toit sont à considérer comme des fenêtres. Certains cambrioleurs entrent par le toit. Les lucarnes et fenêtres de toit sont à traiter en conséquence.

Le volet ou le store protègent-ils vraiment ?

Un volet roulant standard activé manuellement ou électriquement, même une fois rabaisé, n'offre pas une protection suffisante contre les cambrioleurs. Ce qui compte, c'est que le volet ne puisse pas être soulevé !

Pour cela, les dispositifs de sécurisation des volets roulants (qui bloquent les volets pour empêcher qu'ils ne soient relevés) offrent une protection supplémentaire contre les cambrioleurs, mais ne devraient être utilisés que comme protection mécanique auxiliaire. Afin d'obtenir une protection efficace contre les effractions, il s'avère nécessaire de faire installer par un professionnel des éléments de sécurité des deux côtés de la fenêtre ou

de la porte de terrasse (côté verrouillage et côté charnière).

Cela dit, les volets en bois, en acier ou en aluminium offrent une protection plus élevée. En ce qui concerne les stores, ils sont vite arrachables !

Si l'on a répondu à tous ces éléments, faut-il encore acquérir une alarme ?

L'alarme reste un équipement dissuasif... En effet, 75 % des personnes équipées d'une alarme ont moins de chances de se faire cambrioler. Les contacts magnétiques sur toutes les ouvertures sont très efficaces. Un bon système est équipé de détecteurs bris de glace selon le type de vitrage, volumétriques (détecter une présence inopinée dans un volume donné) et périphériques (placés sur ou près d'une porte ou d'une fenêtre). Dès que les détecteurs ont enregistré un mouvement, un bruit ou un volume suspect, l'information est transmise à une centrale. Celle-ci est le point névralgique de l'installation d'ensemble.

Elle doit posséder une alimentation électrique autonome

(avec batterie de secours) et être située dans un espace sécurisé, tout sabotage de câbles ou toute tentative d'arrachement de la centrale provoquant une mise en marche de l'alarme.

Car c'est bien là la seconde fonction de la centrale. Elle transmet l'alerte soit sur votre téléphone portable, par exemple, soit à une société de télésurveillance, ce qui implique souvent qu'une caméra complète le dispositif, car les opérateurs pourront avoir un contact visuel avec votre domicile avant de dépêcher une équipe, soit encore à la police.



ALARME

Souriez, vous êtes protégé !

©Freepik

Qui dit sécurité dit surveillance, qui dit surveillance dit caméra. Mais cet œil infatigable a d'autres utilités que de traquer les intrus, surtout si on lui adjoint des détecteurs. Et voici notre cocon douillet, tous sens aiguisés, entièrement dévoué à notre protection.

Basique, le visiophone

Sans aller jusqu'à visionner et enregistrer les allées et venues autour de chez soi, il peut être utile d'installer un écran de contrôle près du portail ou de la porte d'entrée. Son intérêt ? Identifier les visiteurs, voire gagner du temps en abrégant l'échange avec les importuns. En effet, quoi de mieux qu'un œilleton scrutateur et flegmatique pour dissuader un démarcheur indésirable ? De même, si au moment où le carillon retentit, vous vous trouvez en tenue légère, inutile de vous changer s'il ne s'agit que d'un passant égaré.

Il se compose d'une platine de rue – à encastrer de préférence pour éviter le vandalisme – et d'un écran intérieur, à fixation murale ou à poser, permettant le visionnage et l'ouverture à distance. Certains modèles incluent deux écrans, ce qui permet d'équiper également l'étage ou une dépendance. Le marché propose de nombreux modèles plus ou moins performants selon les besoins et le budget dont on dispose.

La version filaire est recommandée si la distance entre la platine et l'écran

est importante. Pour un visiophone sans fil, il est important de vérifier la portée exprimée en champ libre, et qui sera donc diminuée par les murs à traverser. Une option « mémorisation » avec carte SD est proposée pour enregistrer la photo des visiteurs qui se sont signalés durant votre absence. Un visiophone connecté vous permet de visualiser les images où que vous soyez. L'option « vision nocturne » est indispensable en cas d'absence d'éclairage public à proximité. À moins que vous n'installiez vous-même un projecteur avec détecteur de présence (voir plus loin).

La caméra de surveillance connectée

On en trouve aujourd'hui de nombreux modèles, pour usage intérieur ou extérieur, filaires ou wifi, compatibles avec les assistants vocaux les plus courants comme Google, Alexa Amazon et Siri Homekit. L'enregistrement est déclenché grâce au détecteur de présence. Vous êtes alerté sur votre téléphone et pouvez visualiser et stocker les images *via* le cloud ou une carte SD.

Si un tel dispositif est le plus souvent destiné à dissuader les malfaiteurs et, le cas échéant, à conserver une preuve de leurs agissements, il s'avère tout aussi précieux pour identifier les visiteurs à quatre pattes qui saccagent vos plates-bandes et souillent vos allées. Certains modèles dits « compatibles animaux » se déclenchent en cas de déplacement d'une masse inférieure à 25 kg.

Le système de vidéosurveillance le plus simple à installer est le sans-fil pourvu que les caméras soient à portée de réseau qu'on peut néanmoins étendre au moyen d'un répéteur wifi. Si le champ à couvrir est large, on optera pour une caméra rotative à 360°. Pour des images de bonne qualité, la présence d'un zoom a son importance de même que la fonction numérique qui permet le grossissement. Un capteur infrarouge est indispensable pour la surveillance nocturne.

Moins résistante aux intempéries et aux écarts de température mais aussi moins coûteuse, la caméra d'intérieur peut suffire pour surveiller un enfant en bas âge qui joue dans sa chambre tandis que vous préparez le repas ou, depuis votre bureau, pour garder un œil sur vos animaux de compagnie, surtout s'ils sont souffrants ou présentent des troubles du comportement.

La maison à fleur de peau

Grâce aux multiples capteurs dont elle est dotée, la domotique ne se limite pas à exécuter les ordres programmés dans son interface ; ses différents composants sont aussi capables de réagir avec leur environnement, notamment la chaleur et la lumière. Dans le cadre d'une installation globalisée, votre installateur ne manquera pas de vous le proposer. On peut également se les procurer pour ajouter un peu plus de confort et de sécurité ici ou là.

Complément indispensable de votre système d'alarme, le détecteur de mouvement est particulièrement utile

pour éclairer votre allée ou un espace où vous ne faites généralement que passer, les bras chargés parfois, comme le garage. Il est doté d'un capteur infrarouge et s'installe au minimum à deux mètres du sol pour couvrir une zone assez large. Il peut être remplacé par un luminaire LED avec détecteur de présence ou un capteur crépusculaire d'extérieur qui emmagasine la lumière naturelle durant la journée et la restitue à la tombée de la nuit. Pour un coût réduit, ce dernier peut également simuler une présence à l'intérieur de la maison et dissuader les cambrioleurs. Plusieurs technologies sont proposées sur le marché.

Attribut des radiateurs intelligents, le détecteur de présence aide également à la maîtrise des dépenses de chauffage.

Option du système de commande automatisée des volets roulants, le détecteur de luminosité possède un autre talent : on peut l'installer pour contrôler l'intensité de l'éclairage domestique par LED en fonction de la luminosité ambiante.

Couplé à un programme de chauffage et/ou d'éclairage, le détecteur d'ouverture est aux petits soins pour vous lorsque vous rentrez à la maison. Vous pouvez tout de suite vous concentrer sur ce que vous avez à faire.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

L'intégration de la domotique avec l'électricité permet de réaliser des économies d'énergie substantielles. En contrôlant précisément l'éclairage, le chauffage et la climatisation, il est possible d'adapter la consommation énergétique en fonction des besoins réels. Par exemple, l'éclairage peut être optimisé pour utiliser des ampoules LED à basse consommation et l'automatisation peut éteindre automatiquement les lumières dans les pièces inoccupées.



Les capteurs et les alarmes

Les différents capteurs qui font de votre domotique un système interactif doté de sensibilité n'ont pas pour seul intérêt de vous offrir plus de confort. Nous l'avons vu, le détecteur de mouvement est indispensable pour actionner une caméra de surveillance. Si les autres capteurs que l'on peut trouver dans une maison intelligente ne sont pas destinés à répondre à un signal spécifique par un service (allumer le chauffage, fermer les volets...), ils n'en sont pas moins très utiles, voire indispensables.

Obligatoire au Luxembourg dans tout type d'habitation depuis le 1^{er} janvier 2023, le détecteur de fumée n'est, par conséquent, plus une option. On notera toutefois que, couplé à votre système de sécurité, il peut actionner l'ouverture automatique des volets roulants.

Plus précieux que jamais, le détecteur de fuite d'eau s'installe dans la salle de bains, la cuisine et la lingerie. Il vous épargnera la consommation excessive et vous mettra à l'abri de dégâts qui peuvent s'avérer très coûteux. Si vous êtes concerné, sachez que l'on peut trouver, sur le marché, un détecteur de gaz connecté à moindre coût.

Le détecteur de coupure de courant est particulièrement indiqué si vous avez l'habitude de congeler des aliments en grande quantité.

En ce qui concerne les alarmes sonores, on pense bien sûr à la sirène anti-intrusion assez puissante pour faire fuir les intrus. À l'exception de votre détecteur de fumée qui vous réveillera même si vous dormez comme un loir, rassurez-vous : si votre congélateur n'est

plus alimenté ou que votre tuyauterie d'évier est endommagée, vous serez averti par un signal, visuel ou sonore, beaucoup plus discret. Dans certains cas, vous pourrez même recevoir une simple notification sur votre téléphone. Certains détecteurs équipent déjà les appareils intelligents comme le réfrigérateur (coupure électrique) ou le lave-vaisselle (fuite d'eau).



Portes, portail, volets...

Bouclez-les !

En matière de sécurité du logement, on pense bien sûr au verrouillage des issues. Portes blindées et vitrage antieffraction ne suffisent pas toujours à assurer notre sérénité. Voyons ce que la domotique peut faire pour nous rassurer.

La porte d'entrée

Pour être honnête, équiper sa porte d'entrée d'une serrure motorisée ne la rendra pas moins inviolable. Toutefois, son pilotage automatisé peut vous rendre service et vous épargner bien des inconvénients. Vous faites confiance à votre plombier pour intervenir à votre domicile en votre absence, mais pas au point de lui confier vos clés... Vos invités sont à la porte et vous êtes coincé dans un embouteillage... Vous aimeriez faire votre jogging sans vous encombrer d'un trousseau... Vos enfants entrent et sortent de la maison à leur guise, mais ferment-ils bien la porte derrière eux ? Tous ces tracas vous seraient épargnés grâce à un système électronique, qui plus est contrôlable à distance.

Selon les modèles et l'équipement choisis, la serrure motorisée s'ouvre au moyen d'une carte mains libres à effleurer, d'un badge sans contact, d'un lecteur d'empreintes digitales (on peut en enregistrer des dizaines pour une même serrure), d'un Digicode, d'une télécommande, et le must : depuis votre smartphone si votre serrure est connectée à une box internet, même si vous vous trouvez à des centaines de kilomètres. De plus, vous serez averti que les enfants sont bien rentrés de l'école (notification d'ouverture de la porte). Pour votre tranquillité, la poignée intérieure reste autonome et permet de sortir à tout moment. L'usage de la clé désactive le système électronique.

Rentrer chez soi en seigneur

Mauvais temps, coffre chargé, fatigue... Qui n'a jamais cédé à la tentation de ne pas ranger sa voiture au garage ? Si, de surcroît, le terrain est équipé d'un portail, il est vrai que descendre-ouvrir-monter-descendre-ouvrir-remonter...



©Freepik

a de quoi décourager les plus motivés. Au même titre que la porte d'entrée, il est bien entendu possible d'équiper son portail d'une ouverture motorisée. Notez cependant que la domotique peut vous rendre la vie encore plus facile et même, disons-le, carrément royale ! En effet, avec un système globalisé, il est possible de programmer les scénarios les plus

fréquents comme celui-ci par exemple : arrêté face au portail, vous actionnez son ouverture et, comme par magie, le lampadaire s'allume, le garage s'ouvre automatiquement, de même que la porte d'entrée. Inutile de préciser que chacune des portes franchies se verrouillera avec la même facilité : vous pouvez aller dormir sur vos deux oreilles.



Si votre budget ne vous permet pas d'accéder à un dispositif aussi complet, il existe tout de même des avantages à automatiser l'ouverture de son portail sans investir dans la motorisation de la porte d'entrée. Imaginez le livreur ou les amis qui s'annoncent à l'improviste alors que vous êtes occupé. Leur ouvrir sans avoir à se déplacer est tout de même bien pratique, surtout si une longue allée sépare la rue de votre domicile.

N'oubliez pas les volets

Pouvoir fermer ses volets à la tombée du jour sans être contraint de faire le tour de la maison ni de monter à l'étage est évidemment pratique, notamment pour les jeunes parents très affairés ou les personnes qui ont du mal à se déplacer. Être en mesure de les actionner à distance présente également de précieuses utilités. Chacun sait qu'une maison dont les volets restent clos en permanence plusieurs jours d'affilée attire particulièrement l'attention des cambrioleurs. Pour déjouer leur intérêt, on peut en programmer l'ouverture ainsi que la fermeture et ne plus y penser. Il est également possible de procéder à distance au moyen d'une application mobile. Cette solution vous sera très utile les jours où vous rentrez plus tard que prévu, ou les jours de grand soleil. Une simple manipulation sur votre téléphone et voilà votre séjour ou votre chambre exposés plein sud à l'abri de la chaleur excessive ! À moins que vous n'ayez pensé à doter votre installation d'un capteur de luminosité. Dans ce cas, vous n'avez rien à faire !

Tout comme le portail, les portes d'entrée et de garage, les volets roulants peuvent être intégrés dans un système domotique global qui inclura, le cas échéant, le store banne au-dessus de la terrasse, ou dépendre de leur propre dispositif si l'on ne voit pas l'intérêt d'automatiser les portes.

Pour compléter votre sécurité, le système peut être raccordé aux détecteurs de fumée et actionner l'ouverture des volets en cas d'incendie.

L'essentiel

La porte d'entrée, le portail et les volets motorisés et connectés renforcent la sécurité de votre famille et de vos biens, assurent votre tranquillité et vous font gagner du temps.

Pour les volets, on y gagne aussi en climatisation de la maison et en économies d'énergie.

Pour un budget limité, on choisira un système dédié au poste qui s'avère le plus pertinent.

Un système domotique global permet de définir les scénarios adaptés à son mode de vie : portail connecté à la porte de garage, à la porte d'entrée et à l'éclairage, ou verrouillage centralisé des portes et des volets par exemple.

Indépendantes ou globalisées, vos commandes peuvent être réalisées à partir d'un écran domestique ou de votre smartphone, *via* une application mobile.

Investir dans un système domotique de qualité, c'est augmenter la valeur de son logement.

S'éclairer pour être en sécurité

L'éclairage extérieur fait aussi partie du travail d'aménagement paysager. Il permet de mettre en valeur votre bien et d'assister vos déplacements dès que la luminosité devient trop faible. Autre point fort de l'éclairage extérieur : il peut être un véritable partenaire anti-intrusion.

©Andrus Lukas

Dissuader les intrusions nocturnes

Dans le cadre du Pacte Climat, les communes du Luxembourg sont toutes engagées dans la réduction de leurs dépenses énergétiques. Elles ont donc annoncé des restrictions d'éclairage public qui, malgré leur apparente nécessité, ne rassurent pas les riverains. Selon eux, les vols, les cambriolages et les intrusions sont encouragés par l'absence de lumière dès la tombée de la nuit, et jusqu'au petit matin.

Imaginez une cour et un joli jardin, entièrement plongés dans l'obscurité. Pour un cambrioleur potentiel, c'est presque un appel à l'infraction. Mais ce même jardin, avec une série de lumières stratégiquement positionnées jusqu'à la terrasse, devient un terrain de jeu bien plus intimidant. Entre deux maisons voisines, les malfaiteurs choisiront toujours celle qui possède le plus de points sombres.

Créer un plan d'éclairage extérieur intelligent

L'éclairage extérieur joue un rôle important dans la prévention des cambriolages, à condition d'avoir été correctement mis en place. Il ne s'agit pas seulement d'éclairer vos plantes préférées ou de délimiter un chemin fait de dalles de pierres pour « faire joli ». Il est question d'anéantir les zones d'ombre dans lesquelles les intrus pourraient se cacher pour mener à bien leurs plans. Les portes, fenêtres et accès de la maison doivent alors être mis en lumière, sans qu'un éclairage direct ne vienne perturber vos soirées, évidemment.

Installées autour d'une piscine, d'une remise, d'une entrée de garage ou d'un site sensible, les lampes extérieures deviennent des éléments rassurants de votre quotidien. Ils vous permettent de surveiller ces lieux et de dissuader les intrus. Composez avec le professionnel qui vous accompagne un plan d'éclairage complet, comprenant les points à éclairer, votre budget et précisant l'ambiance que vous souhaitez créer.

Quel système d'éclairage choisir ?

La sécurité de votre maison et de vos espaces extérieurs ne doit pas se faire au détriment de l'environnement. Il existe aujourd'hui de nombreuses options d'éclairage extérieur peu énergivores, qui peuvent aussi être alimentées grâce à l'énergie solaire. Les lampes LED, par exemple, consomment moins d'énergie que leurs homologues traditionnelles, tout en vous offrant une luminosité équivalente, voire supérieure. Elles possèdent une durée de vie bien plus longue et se déclinent sous toutes les formes : poteaux, appliques, bandeaux, luminaires à encastrer dans le sol ou à suspendre dans un arbre...

Les systèmes d'éclairage avec détecteur de mouvement sont aussi une autre option écologique. Ils ne s'allument que lorsqu'ils détectent une activité, réduisant la consommation d'énergie tout en dissuadant les possibles voleurs, avec un effet de surprise intense. Vous pouvez régler la hauteur de ces détecteurs si vous souhaitez éviter qu'un chat ou un animal ne déclenche le système. Ce sont aussi des dispositifs très pratiques au quotidien lorsqu'ils sont installés le long d'une allée qui mène jusqu'à votre porte d'entrée.



Décoration et innovation

Les systèmes d'éclairage extérieurs vous offrent désormais de grandes possibilités en termes de décoration et de création d'ambiance lumineuse. Vous pouvez choisir la température de couleur de vos luminaires, leur design et même les associer à des systèmes domotiques pour les gérer à distance ou modifier leur orientation. Installez par exemple des lanternes solaires sur les pourtours de votre terrasse : elles se rechargent le jour et diffusent la nuit une douce lumière, créant une ambiance estivale toute l'année.



Misez sur des luminaires à faible émission de lumière bleue pour associer sécurité et préservation de l'environnement. Ces lampes d'extérieur dernière génération ont été conçues pour préserver la faune de la pollution lumineuse, tout en remplissant leur rôle de dissuasion et d'éclairage avec brio. Elles sont certainement l'avenir de l'éclairage extérieur.



©Renson



Protéger sa propriété et faire bonne impression

Même neutres et fonctionnels, les abords de la maison en disent long sur ses occupants. Parce qu'ils préservent notre intimité, assurent notre sécurité, expriment notre sens de l'accueil et affirment nos valeurs, les aménagements extérieurs méritent d'être conçus et réalisés avec soin.

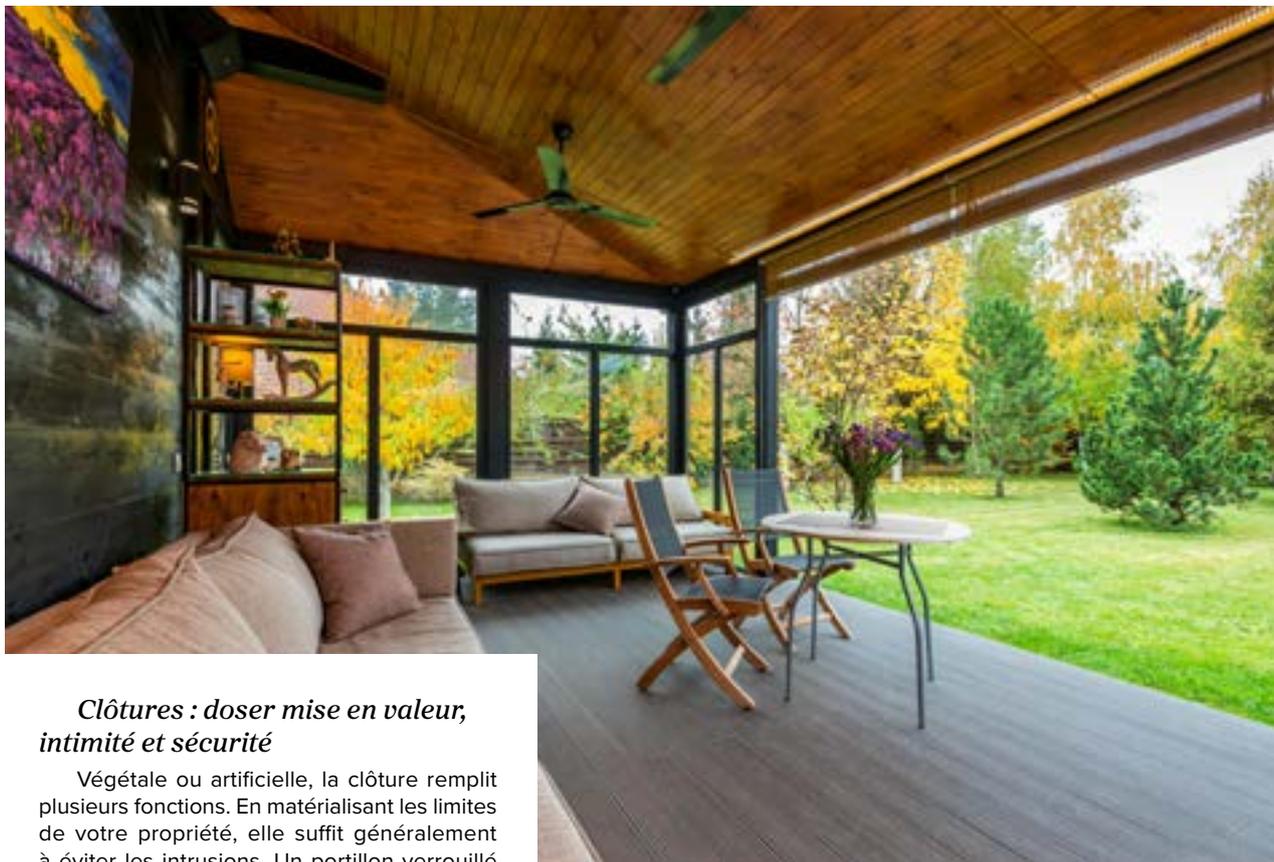
Choisir son portail : une question de style et de technique

Le portail se choisit, en principe, en fonction du style de la maison et du matériau souhaité.

- Authentique et noble, le bois mettra en valeur une construction traditionnelle mais nécessite de l'entretien. Plutôt lourd, il s'adapte peu à une ouverture motorisée.
- Inspiré des clôtures à l'ancienne avec sommet en chapeau de gendarme et hérissé de fers de lance, le portail en fer forgé séduit également les amateurs de style classique. Pour assurer sa pérennité et votre tranquillité, mieux vaut le choisir en acier galvanisé ou en aluminium.
- Léger, facile à vivre et économique, un portail en PVC résiste mieux aux chocs s'il est doté de renforts en aluminium. En revanche, sa teinte risque de s'affadir au fil des années selon son degré d'exposition aux UV.
- Très recherché, le portail en aluminium comble la plupart des exigences : choix du style et du coloris, facilité d'entretien, protection efficace par thermolaquage, bon rapport qualité/prix. Une réserve : il peut se déformer sous une traction importante.

L'option d'un portail motorisé est naturellement très séduisante, et pas seulement pour une question de confort. C'est en effet la garantie que la propriété est systématiquement verrouillée. Comme le portail à ouverture manuelle, il existe en trois versions :

- Apprécié pour les terrains en pente, le portail coulissant permet de ne pas empiéter sur le trottoir ou la propriété, avantage non négligeable lorsque l'espace de parking est limité. Il faut toutefois s'assurer de disposer d'une largeur suffisante de chaque côté ;
- Le portail battant poussant nécessite un espace suffisant à l'intérieur de la propriété ;
- Le portail autoportant est une autre solution « gain de place » qui nécessite moins de travaux de maçonnerie.



©Max Vakhtbovycn

Clôtures : doser mise en valeur, intimité et sécurité

Végétale ou artificielle, la clôture remplit plusieurs fonctions. En matérialisant les limites de votre propriété, elle suffit généralement à éviter les intrusions. Un portillon verrouillé peut renforcer votre tranquillité, mais si la porte de la maison est éloignée, un système d'ouverture à distance, avec un simple Interphone ou une caméra, vous épargnera bien des dérangements. Selon les besoins d'intimité et de sécurité, on optera pour une hauteur plus ou moins importante. Une clôture basse (un mètre environ) permettra aux passants et à vos visiteurs d'admirer vos plantations. Plus haute, elle vous protégera des regards indiscrets, mais attention : une propriété trop bien dissimulée peut s'avérer contreproductive et attiser curiosité malveillante et convoitise. Du muret au grillage en passant par la haie naturelle ou artificielle et les panneaux occultants en bois, PVC ou aluminium, les idées ne manquent pas. Avant de choisir votre clôture, anticipez sa durabilité et ses contraintes : traitement ou taille.

Des allées décoratives et fonctionnelles

Bitumée, gravillonnée ou pavée, l'allée carrossable qui mène au garage n'est pas une option. Dans le cas d'une nouvelle construction, il vous faudra d'abord décaisser puis damer le sol qui sera recouvert d'un feutre géotextile, voire d'une couche de gravats selon la nature du terrain. Particulièrement recommandée pour une allée bétonnée, une légère pente (2 cm/m) permettra l'écoulement de l'eau de pluie ou du nettoyage. Très robuste, le béton peut être personnalisé par un motif façon pavés par exemple, ou coloré. Antidérapant, le béton désactivé offre l'aspect granuleux du gravier et peut également être

teinté. Vous préférerez peut-être une émulsion de goudron et de gravillons roses qui se mariera à merveille avec la végétation environnante. Les dalles plates et les pavés naturels ou autobloquants se posent sur un lit de sable, ou également de mortier pour les deux premiers.

Tracer une allée piétonne ou carrossable, c'est aussi l'opportunité de structurer l'espace avec de jolies courbes qui sublimeront vos plantations, et de créer de beaux contrastes en accordant couleur des matériaux et végétation. Compter 3 à 4 mètres en largeur pour une allée carrossable, 1 mètre pour une allée piétonne.

ÉQUIPEMENTS EXTÉRIEURS ET RÉGLEMENTATION

Le portail, la façade, les portes de garage et la clôture (hauteur, distance avec la voirie et style) peuvent être soumis à une réglementation communale spécifique et faire l'objet de restrictions imposées par le plan communal d'urbanisme. Il est prudent de se renseigner avant de concevoir les travaux.



©Max Vakhtbovycn

COMMENT PROFITER DU JARDIN EN AMÉLIORANT SON BILAN CARBONE

01.

Récupérer et stocker l'eau de pluie dans une cuve aérienne ou enterrée.

02.

Favoriser la biodiversité avec une parcelle fleurie de graminées et de vivaces, une haie champêtre où peuvent nicher les oiseaux, une bûche percée de trous pour accueillir les insectes, une petite mare agrémentée de plantes locales.

03.

Espacer les tontes et utiliser l'herbe coupée comme paillage pour conserver la terre humide et limiter l'arrosage. On peut y ajouter le produit des tailles et les branches broyées.

04.

Composter ses déchets organiques et obtenir un engrais naturel.



Carport, la dépendance qui nous rend accros !

Plus sommaire mais plus économique et facile à installer qu'un garage, le carport sert essentiellement à garer la voiture à l'abri des intempéries. On peut toutefois l'utiliser pour bien d'autres usages et y ranger mobilier de jardin, outils de jardinage, vélos... Et pourquoi pas s'y abriter pour déjeuner dehors malgré la pluie ? Idéalement ancré sur une dalle de béton, adossé à la maison ou autoporté, il peut être en bois, acier, PVC ou aluminium recouvert d'un bardeau bitumé. Un toit incliné en acier, en polycarbonate translucide ou recouvert de tuiles, équipé d'une gouttière raccordée à une cuve, permet de récupérer près de 10 m³ d'eau de pluie chaque année, soit 5 fois le volume nécessaire pour arroser un jardin de 100 m². Faites vos comptes !

Découvrez tous nos articles sur l'extérieur en ligne



©Abrisud



« Les détecteurs de fumée
sont obligatoires depuis le
1^{er} janvier 2023 »

Les détecteurs de fumée, votre protection anti-incendie

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les détecteurs incendie sont obligatoires dans les habitations du Grand-Duché. Cette obligation concerne tout type d'habitation et les immeubles comprenant au moins un logement.

Un seul détecteur suffit-il pour être bien protégé ?

La réglementation prévoit un détecteur par habitation, mais pour être parfaitement protégé, mieux vaut en installer plusieurs, dès que la surface l'impose. C'est le cas des habitations comportant plusieurs étages, dans lesquelles il faut prévoir au moins un détecteur par niveau. Dans tous les cas, ils doivent être placés en priorité dans les chambres et au niveau des chemins d'évacuation (dans les lieux de passage, comme le palier et les couloirs). En plus des pièces obligatoires, il est fortement recommandé d'installer également un détecteur de fumée dans la buanderie, les bureaux, la chaufferie et le salon. Il est déconseillé de les poser dans la salle de bains, la cuisine ou le garage, car l'exposition à l'humidité, aux fumées d'appareils de cuisson, ou aux gaz de pots d'échappement risquerait de perturber leur fonctionnement.

Où placer les détecteurs de fumée ?

Il y a quelques règles d'installation à respecter pour que le détecteur soit pleinement efficace. Il doit être fixé de préférence au plafond, éloigné des angles de la pièce d'au moins 30 centimètres, placé à un mètre des portes, et à bonne distance des luminaires. La présence d'un plancher chauffant rend impossible l'installation au plafond, il faut alors positionner le détecteur sur un mur, en hauteur, et à une distance d'au moins 30 centimètres du plafond et des angles de la pièce.

Un détecteur de fumée opérationnel

Après avoir installé votre détecteur, vérifiez qu'il fonctionne bien en appuyant quelques instants sur le bouton "test". La maintenance du détecteur se limite à un dépoussiérage une fois par mois et au renouvellement des piles. Il n'y a aucun risque d'oubli, car c'est l'appareil qui vous indiquera lui-même qu'il est temps de changer les piles en émettant un signal sonore spécifique.

Quelques conseils pour se prémunir des incendies

Mieux vaut prévenir que guérir. Il est toujours utile de rappeler quelques conseils pour éviter l'incendie. L'installation électrique doit être en bon état, les équipements de gaz et de chauffage bien entretenus. La cheminée doit être régulièrement ramonée, un pare-feu doit être placé devant le foyer. L'utilisation de multiprises est à éviter, car elles peuvent provoquer des surcharges électriques. Les appareils de cuisson ne doivent pas fonctionner sans surveillance. Les lampadaires halogènes produisent beaucoup de chaleur, et doivent être éloignés des rideaux. Les produits inflammables doivent être écartés de toute source de chaleur. Veillez également à bien éteindre les bougies et les cigarettes. Dans les logements collectifs, les parties communes ne doivent pas être encombrées, afin de faciliter l'évacuation en cas d'incendie. Enfin, il ne faut pas oublier de sensibiliser les enfants aux risques d'incendie, et tenir hors de leur portée briquets et allumettes.

Toutes les informations
sur www.rauchmelder.lu



LUXE | STAGING

Services professionnels de prise en charge complète de l'installation meublée, de home staging, et de nettoyage après travaux ou avant emménagement au Luxembourg.



Depuis 2021, luxe-Staging s'est imposé comme un binôme unique dans le domaine de la décoration intérieure et de l'immobilier au Luxembourg.

Fondée par Sabine et Émilie, deux sœurs jumelles passionnées par les belles choses, luxe-Staging est le fruit de leur amour pour la décoration et leur expertise accumulée au fil des années.

www.luxe-staging.com
Luxembourg
contact@luxe-staging.com





ARCHITECTURE & DÉCO INNOVANTE

La maison tendance

Écologie et design au cœur de la maison

L'habitat évolue, que ce soit en termes de technologie ou d'esthétique. Il est donc naturel, avant de planifier ses travaux, de se renseigner sur les dernières tendances. Orientation majeure ces dernières années : l'écologie bien sûr. Découvrez comment aménager, isoler et décorer votre logement avec des **matériaux écoresponsables (page 122)** et composer un **intérieur** qui soit à la fois accueillant et vertueux (**page 126**).

Mais on peut aussi conjuguer écologie, technologie et modernité, notamment dans la **cuisine (page 130)** et dans la **salle de bains (page 136)**.

Côté déco, la tendance passe bien entendu par le choix des **couleurs**. En **page 128**, on vous dit tout sur la teinte préférée des designers en 2024, et comment se l'approprier en jouant sur la gamme des nuances les plus prisées du moment.

Enfin, pour vivre en symbiose avec la nature, on se tourne évidemment vers **l'extérieur**. Jardin, patio, allées et terrasse sont passés en revue sous toutes leurs facettes : matériaux, équipement, mobilier, éclairage, végétation. Une foule d'idées et de conseils vous attendent à partir de la **page 144** pour nicher votre maison dans un écrin de verdure et de plaisirs à partager !

UNE ESTHÉTIQUE AVANT-GARDISTE

Construire avec des matériaux écoresponsables et durables

Associer votre envie d'une maison plus respectueuse de l'environnement avec vos goûts et vos envies, c'est possible. Non seulement ces matériaux réduisent l'empreinte carbone de votre construction, mais ils peuvent aussi préserver votre santé en se substituant à des alternatives bien plus controversées... Sans oublier leur côté esthétique, raffiné et indémodable.

Du bois dans toutes les pièces de la maison

Parquet au sol, lambris, poutres : le bois apporte un style moderne, intemporel et chaleureux à votre maison. Apprécié pour son cachet, c'est un excellent investissement qui se révèle très résistant, mais aussi recyclable et renouvelable.

Le choix des essences de bois dépend des utilisations que vous allez en faire ensuite. Ainsi, on favorise souvent le pin ou le mélèze pour les menuiseries intérieures (fenêtres, portes) et le plancher. En revanche, pour la décoration, on mise plutôt sur du noyer ou une autre essence issue d'un arbre fruitier.

Bonne nouvelle : si vous souhaitez des meubles en bois chez vous, sachez que presque toutes les alternatives sont possibles. Le chêne et le noyer, par exemple, sont très utilisés pour les meubles contemporains. Mais vous pouvez aussi vous appuyer sur le sapin, tendre et léger, facile à travailler et à repeindre au gré de vos envies. Enfin, pour la salle de bains, favorisez des bois exotiques et résistants à l'humidité comme le teck ou le bambou.



©Quick-Step

UN MATÉRIAU ÉCORESPONSABLE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Plusieurs critères permettent de classer un matériau dans la catégorie des alternatives écoresponsables :

- Sa production repose sur des ressources renouvelables
- L'impact environnemental de sa fabrication est réduit, voire nul
- Il est durable
- Il est recyclable
- Il est sain pour l'Homme et la planète

Plus vous cumulez de critères, plus l'alternative choisie est efficace pour réduire l'empreinte carbone de votre maison.

L'acier recyclé, un choix durable et esthétique à la fois

Bien qu'il ne provienne pas de la nature, l'acier fait partie des matériaux écoresponsables. La

raison est simple : il se recycle à 100 % et à l'infini, sans jamais subir de détérioration de qualité. Pour associer durabilité et construction zéro déchet, l'acier a donc toutes les chances de se faire une place dans vos projets maison.

Une fois l'acier en place chez vous, il devient ce qu'on appelle un matériau inerte. Très concrètement, cela signifie qu'il n'a absolument aucun impact sur son environnement : aucune substance toxique ou même simplement nocive ne s'en dégage.

En matière de décoration, l'acier s'harmonise à merveille avec toutes les essences de bois, pour un style industriel aussi moderne que raffiné.

Des matériaux écoresponsables qui vieillissent mieux

Construire et aménager votre maison avec des alternatives écoresponsables, c'est également vous donner un maximum de chances de choisir des solutions plus durables.

Car quand on parle d'écoresponsabilité, on s'attache aussi à privilégier les matières premières qui durent, vieillissent bien et ne doivent pas être remplacées au bout de 5 ou 10 ans. Même si vous devez payer un peu plus cher au moment des travaux, vous êtes finalement gagnant sur le long terme !

Les isolants écologiques, efficaces et sûrs

Ils sont sans danger pour l'Homme, et ils séduisent pour leur aspect écologique : de nombreux isolants peuvent répondre à votre objectif d'une maison écoresponsable.

Vous pouvez par exemple choisir la laine de chanvre, à la fois légère et résistante, mais aussi l'ouate de cellulose que l'on peut fabriquer à base de journaux recyclés. La laine de bois mérite également d'être citée pour un avantage incontournable : elle protège particulièrement bien de la chaleur en été.

En fonction de vos besoins et de votre budget, d'autres isolants écologiques peuvent vous apporter pleine satisfaction : le liège imputrescible et parfait pour une isolation phonique de qualité, le lin, la laine de coton ou encore de mouton.

Le papier peint recyclé, pour une déco personnalisée et responsable

Vous pouvez trouver sur le marché de plus en plus de marques proposant des papiers peints recyclés. Visuellement, le résultat sera le même qu'avec un papier peint classique !

Certaines marques font l'effort d'aller jusqu'à produire leurs papiers peints localement, utiliser des encres sans solvants et parfois même imprimer à la demande pour éviter les invendus et le gaspillage.

Les peintures écologiques, pour un environnement sain

Les peintures écologiques, fabriquées à base d'éléments naturels au maximum, ne doivent pas dégager de composés organiques volatils (COV) nocifs pour la santé (ou dans des quantités infimes).

Pour réduire cette quantité de COV dans leurs formules, les fabricants bannissent généralement l'usage des solvants, au profit d'alternatives telles que l'eau, les aromates ou les extraits végétaux.

Plus respectueuses des humains et même de nos animaux de compagnie, ces peintures ne sont pas issues de filières pétrolières. Elles peuvent par exemple être élaborées à base d'huile végétale de soja, de colza ou encore de ricin.

Le linoléum, un allié écolo méconnu pour habiller les sols

Le parquet n'est pas la seule option pour couvrir le sol d'une maison avec des matériaux écoresponsables. Vous pouvez miser sur le linoléum, composé le plus souvent d'huile de lin, de liège, de bois et autres pigments.

Les linoléums que l'on achète dans le commerce peuvent être composés de 98 % de matières naturelles, tout en étant 100 % recyclables. Les fabricants les plus sensibles à la cause environnementale les conçoivent également avec des matières recyclées.

L'avantage du linoléum ? Vous en trouvez dans tous les styles, il s'accorde sans aucune difficulté avec vos envies décoratives. Et pour couronner le tout, il se pose assez simplement, tout en étant très facile à entretenir, avec un aspirateur, un balai et une serpillière humide.



©Alexandre Turpault

LA SANTÉ, UNE PRIORITÉ EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DE MAISON

On le sait, l'air de nos maisons est en général plus pollué que celui de l'extérieur. Pour préserver notre santé et celle de notre entourage, le choix des matériaux écoresponsables représente un atout considérable.

Alors même que l'exposition prolongée à certaines substances nocives présentes dans nos constructions peut générer des problèmes de santé, le choix des matériaux est aussi une question de bien-être et de prévention.



Nos conseils pour une maison saine et chaleureuse

De la cuisine à la chambre à coucher en passant par la salle de bains, toutes les pièces de la maison méritent d'associer une décoration cosy avec des matériaux responsables... Aussi bien pour votre santé que pour votre conscience écologique. Les alternatives pour un logement à la fois fonctionnel, décoré avec goût et sain ne manquent pas : découvrez-les sans plus attendre, afin de choisir les mieux adaptées à votre projet.

Couleurs : le naturel revient au galop

Pour une décoration tendance, on choisira des tonalités puisées dans la nature. Du bleu azur à l'outremer en passant par le lagon, les nuances célestes et maritimes se conjuguent à loisir pour composer des camaïeux rafraîchissants. À la fois doux et frais, le vert bambou créera dans la salle de bains un climat apaisant. Pour une ambiance plus chaleureuse, on se tournera vers les teintes minérales : terre d'ombre ou ocre profond adoucis par des touches de beige rosé ou orangé. Vous souhaitez un décor plus tonique ? Pensez aux teintes acidulées comme l'orange, le jaune et le turquoise. Couleur star, le violet se fait bucolique avec un peu de lavande, de rose, de vert et de blanc.



©Lé Papiers de Ninon

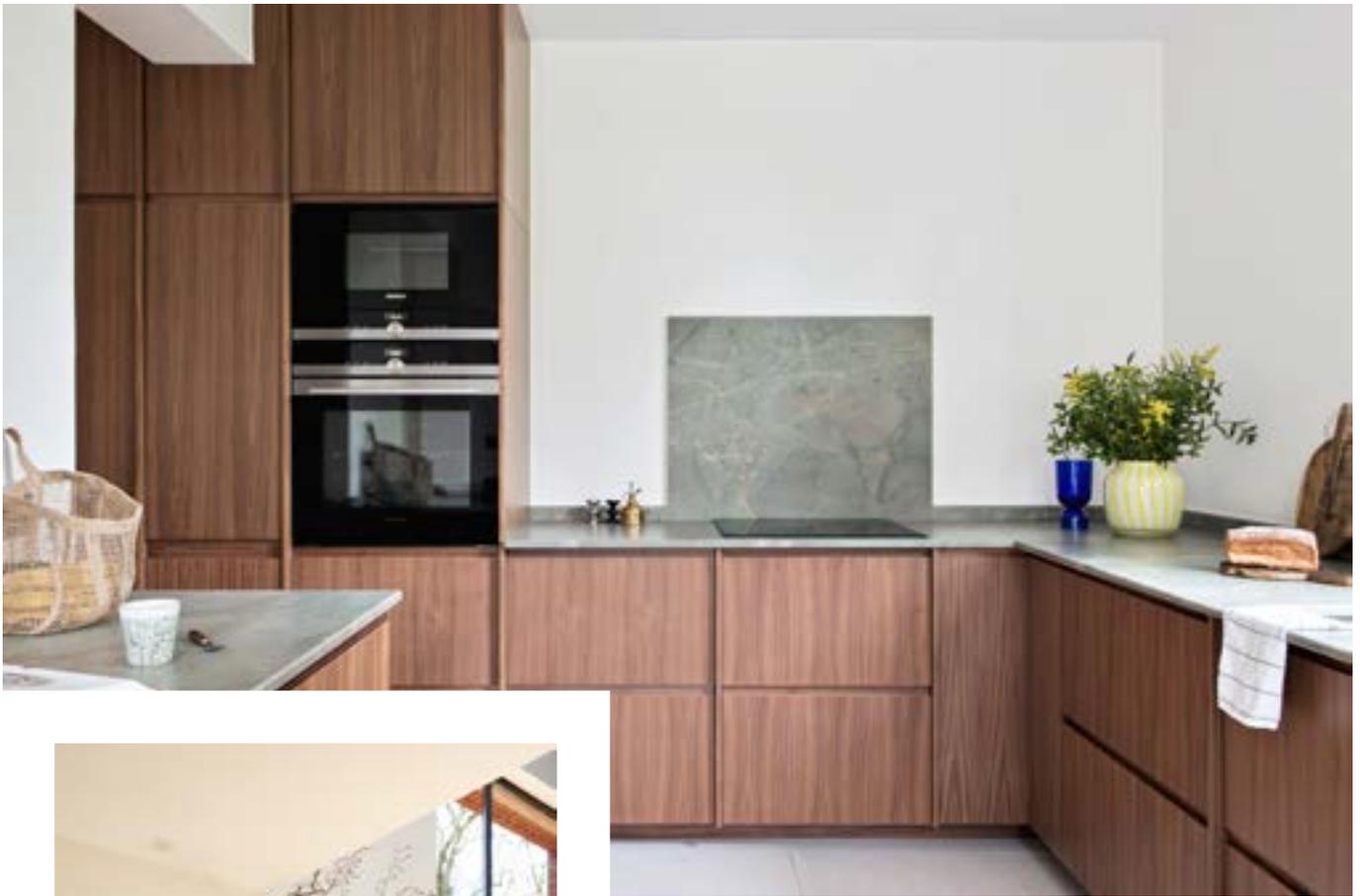
©Quick-Step



Une cuisine pratique et responsable

Connaissez-vous le papier composite ? Élaboré avec 100 % de papier recyclé, il se révèle robuste, résistant à l'eau et même à la chaleur. Finalement, c'est votre meilleur allié pour un plan de travail écologique. En général, ces plans de travail associent des papiers recyclés et compressés avec des résines naturelles pour une solidité maximale. Ils peuvent être colorés dans toutes les teintes, pour s'adapter à votre décoration et à vos envies.

Concernant les meubles, privilégiez au maximum les panneaux de particules sans COV et/ou sans formaldéhyde ajouté, voire le bois massif. Les alternatives les plus responsables sont élaborées avec des bois issus de forêts locales et gérées de manière raisonnée (merisier, chêne, cerisier, peuplier, tilleul, etc.).



©Plum Living



©But

CES ALTERNATIVES AU PLAN DE TRAVAIL EN PAPIER RECYCLÉ

Le papier recyclé ne vous a pas convaincu pour votre plan de travail ? Optez pour une version élaborée en pierre, en vous assurant de sélectionner la pierre la plus locale possible. Et si vous n'avez pas trouvé votre bonheur avec la pierre, vous pouvez vous reporter sur le bois. Il va toujours plaire pour son aspect chaleureux, résistant et indémodable en même temps. Il coûte moins cher qu'une pierre taillée sur mesure, et reste plus facile à mettre en place.



Vous cherchez un artisan ?



CONFÉDÉRATION DES MÉTIERS DE LA FINITION

La confédération regroupe plus de 215 entreprises représentant ± 4.500 salariés au Luxembourg. Elle représente les activités de **peintre-plafonneur-façadier**, **décorateur d'intérieur**, **vitrier-miroitier** et **poseur, monteur et restaurateur d'éléments préfabriqués et de parquets**.

Retrouvez tous ses membres sur l'annuaire de la **Fédération des Artisans**





©Aurlane

LE SOL EN BAMBOU : PENSEZ-Y !

Tout aussi résistant – sinon plus – que le bois dur, le bambou est une alternative dure et durable, mais aussi souple et légère. C'est la raison pour laquelle on peut l'utiliser très facilement pour la décoration de maison, et même pour les pièces humides, car le bambou est imputrescible et résistant à l'humidité.

Compatible avec le chauffage au sol, simple à poser, esthétique et indémodable : il ne manque pas d'atouts pour séduire. Mieux encore, celui-ci est commercialisé dans un large panel de couleurs, des nuances les plus claires jusqu'à l'ambre foncé.

Votre salle de bains durable et saine pour tous

On utilise encore beaucoup de plastique dans les salles de bains, mais on sait que sa production et son élimination représentent un fort impact écologique. Heureusement, vous pouvez très facilement remplacer toutes les pièces en plastique par des bois certifiés ou des composites de résine, selon les usages.

Concernant les sols et murs, n'oubliez pas que le carrelage nécessite souvent une forte consommation énergétique à la production, sans parler de son recyclage plutôt compliqué. Par quoi le remplacer ?

Plusieurs fabricants proposent désormais des carreaux de liège ou de bambou élaborés dans le respect de l'environnement : assurez-vous de choisir les marques les plus durables, et qui tiennent compte du cycle de vie complet des matériaux qu'elles commercialisent.

Le carrelage écologique, ça existe aussi

Gare aux éclaboussures ! Longtemps banni des constructions écoresponsables pour sa production énergivore, le carrelage se refait une place dans nos habitations ! Vous pouvez par exemple habiller vos sols d'un carrelage recyclé, mais aussi d'un carrelage composite. Ce dernier présente l'avantage d'être un excellent isolant acoustique et thermique.

Il existe également des carrelages en verre recyclé, qui plaisent pour leur aspect mosaïque très esthétique. Dans une salle de bains ou autour d'une piscine, vous allez adorer l'utiliser pour une déco unique en son genre.

©Aurlane



CONSTRUIRE UNE SALLE DE BAINS QUI CONSOMME MOINS

L'eau n'étant pas une ressource inépuisable, plusieurs choix vous permettent d'en consommer moins dans la salle de bains que vous construisez :

- L'installation d'une cabine de douche plutôt que d'une baignoire
- Un mousseur hydro-économe qui peut permettre jusqu'à 50 % d'économie d'eau dans un lavabo ou une douche
- Un mitigeur thermostatique pour régler facilement la température et moins gaspiller

Non seulement ces choix profitent à la planète, mais ils contribuent aussi à réduire votre facture d'eau !

Ne négligez pas l'impact écologique de l'éclairage

L'éclairage peut représenter jusqu'à 15 % de votre consommation électrique totale : pour votre budget comme pour la planète, son impact n'est pas négligeable. Au moment de construire votre maison, anticipez déjà le choix d'ampoules LED, mais également l'installation éventuelle de détecteurs de mouvement et de minuteries.

Ces petits équipements viendront vous apporter du confort, tout en vous

aidant à faire des économies d'énergie sans forcément devoir y penser.

Assurez-vous aussi de laisser un maximum de place à la lumière naturelle. Pour cela, placez tous les meubles et les équipements de manière à ne jamais bloquer son passage dans la pièce.

Des équipements de maison écolos que vous ne regretterez pas

À chaque fois que cela est possible, privilégiez le bois massif issu de forêts

durables. Contrairement aux agglomérés, celui-ci ne contient pas de colles, de solvants ou de résines susceptibles de dégager des substances néfastes pour la santé.

Pour réduire votre empreinte environnementale, vous pouvez aussi miser sur les meubles de seconde main, quitte à les customiser en fonction de vos goûts et envies ensuite. Attention : si vous repeignez du bois, veillez à utiliser une peinture écologique et formulée sans solvants.



DES ENDUITS NATURELS POUR UN STYLE RAFFINÉ

Quand il s'agit d'enduits naturels, vous avez le choix entre plusieurs matières premières toutes respectueuses de notre planète : la terre, la chaux ou encore le plâtre. Au-delà de ces 3 alternatives qui constituent la base de votre enduit naturel, d'autres ingrédients, eux aussi inoffensifs, peuvent être ajoutés : le sable et l'eau, mais également la paille.

Esthétiques, les enduits n'émettent pas (ou très peu) de COV (composés organiques volatils). Ils contribuent à un air sain, tout en apportant une note chic à votre décoration.

Très cocooning, l'enduit aide par ailleurs à améliorer le confort thermique et acoustique de la pièce, et peut s'intégrer à toutes sortes d'ambiances décoratives.

TENDANCE 2024

Des couleurs harmonieuses dans toute la maison

On a coutume de dire que les goûts et les couleurs ne se discutent pas. Eh bien si, justement, parlons-en ! D'abord parce que les teintes qui enjolivent nos intérieurs évoluent, un peu comme la mode vestimentaire. Ensuite parce que les nuances de nos murs influencent notre humeur. Voici quelques pistes pour une déco au goût du jour qui reflétera aussi votre personnalité.

Variations sur le thème d'une couleur vedette : le peach fuzz

Ou en français « duvet de pêche » (couleur Pantone 13-1023 pour les initiés, voir encadré). Cela en dit long sur l'ambiance à la fois feutrée et sucrée à laquelle nous aspirons. Ce qui est magique, c'est que nous pouvons l'associer, d'une pièce à l'autre, avec d'autres teintes en vogue pour varier les plaisirs et composer un décor harmonieux.

Au salon, le pêche se marie à merveille avec la gamme des couleurs terreuses ou boisées qui assouviront notre besoin de nature : fauteuils imitation cuir naturel, meubles en bois blond, tapis et tentures ocre. Pour des aspirations plus végétales, dans la cuisine par exemple, on mettra sur le vert kaki (par exemple Pantone Pesto 18-0228).

Les amateurs de style industriel pencheront plutôt pour des nuances de gris poivrés auxquelles le rose orangé apportera une touche douce et gourmande. Dans la salle de bains, le bleu turquoise n'a plus la cote. On lui préfère le bleu nuit (Pantone 1939-20), plus profond mais si joliment éclairé par des éponges rose poudré !



Les 5 autres nuances tendance pour un décor moderne et sur mesure

Bien qu'élue couleur de l'année, le peach fuzz n'est, bien sûr, pas obligatoire. Si la gamme des roses n'est pas votre tasse de thé, vous pouvez soit l'utiliser en touches discrètes (coussins, rideaux, bibelots, tapis...), ou carrément y renoncer.

Il vous reste d'ailleurs l'embarras du choix pour composer une ambiance personnalisée qui restera dans le coup. L'écologie a le vent en poupe ; le végétal et le minéral restent donc les bienvenus dans nos intérieurs. Et quoi de mieux qu'une belle nuance de gris, de marron ou de beige pour créer un fond neutre que vous ferez vibrer selon vos goûts ?

Vous souhaitez plus de couleur et d'originalité ? Le rouge anglais, à la fois brun et rosé, installera dans votre salon une ambiance cosy et tendance. Pour le bleu, on choisira une nuance enveloppante : cobalt, pétrole, outremer, canard ou indigo.

Bon à savoir

C'EST QUOI LE SYSTÈME DE COULEUR PANTONE ?

Quand il s'agit de peindre les murs, difficile de se mettre d'accord entre un vert billard ou prairie, un orange mandarine ou carotte. Trêve de discussions stériles ! L'entreprise américaine Pantone a mis au point un nuancier codifié, annuellement mis à jour (plus de 3 000 nuances à ce jour) et bien connu des professionnels.

Demandez à le consulter lorsque vous achèterez votre peinture. Et n'oubliez pas de conserver le code : il vous sera précieux pour un nouvel achat !

CUISINE

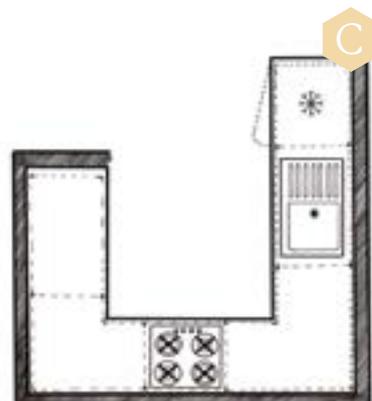
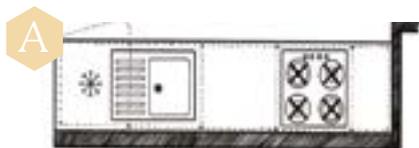
Dossier conception

En U, en I, en L... Pour un petit ou un grand espace...
 Pour un couple ou une famille nombreuse...
 Il existe autant de cuisines que d'individus.



A CUISINE EN I / Fixée sur un seul mur, elle est idéale si l'espace est restreint, comme dans un studio, mais est aussi parfaite pour un grand espace ouvert, comme un loft. Particulièrement pratique grâce aux armoires et appareils électroménagers fixés sur un côté unique, elle permet de tout garder à portée de main, tout en économisant de l'espace. Malheureusement, cette conception ne laisse pas beaucoup de place pour le plan de travail et les rangements, mais vous pouvez maximiser la surface en utilisant des appareils plus compacts et, dans une configuration ouverte, une table à manger vous donnera plus d'espace pour concocter vos plats. Astuce : pour les espaces vraiment limités, cette cuisine peut même être cachée derrière des portes coulissantes ou dans un placard afin de délimiter les zones de vie.

C CUISINE EN U / Elle vous entoure sur trois côtés, créant une cuisine parfaite pour les cuisiniers passionnés, car elle garantit que tous vos ustensiles et équipements de cuisine sont à portée de main, à tout moment. Elle offre beaucoup plus d'espace de rangement qu'une cuisine en L, mais est généralement petite et il est donc souvent difficile d'y placer une table et des chaises.

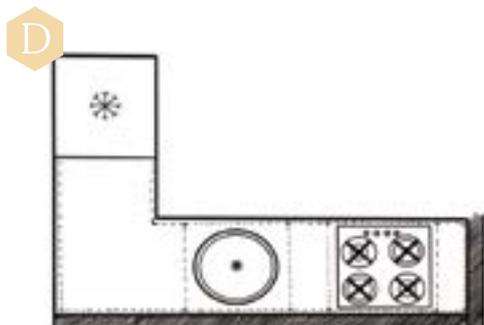


B CUISINE EN G / Extension de la disposition en U, elle donne généralement l'impression que votre cuisine est plus grande qu'elle ne l'est, grâce à son retour bar plus haut que le plan de travail. Elle est parfaite si vous recherchez une implantation avec des possibilités de rangements ou plus d'espace de travail. Elle est également idéale si vous souhaitez faire de votre cuisine un lieu de rassemblement pour les repas.





©Plum Living

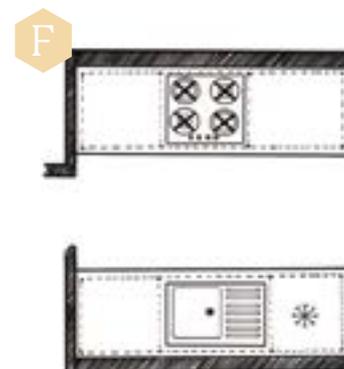


D CUISINE EN L / Elle se compose de comptoirs sur deux murs perpendiculaires, formant ainsi un L. Ce type de cuisine est le plus courant car il s'adapte facilement à toutes les maisons. Une cuisine en forme de L résout en effet le problème de l'optimisation de l'espace dans les coins, et est une conception intelligente pour les petites et moyennes cuisines. Avec une disposition en L, vous éliminerez les problèmes de circulation et faciliteriez l'optimisation du triangle d'activité, car cet aménagement comporte des zones de travail très claires : les espaces cuisson, nettoyage et stockage sont très proches les uns des autres, ce qui permet de ne pas trop marcher entre les zones. De plus, vous pouvez facilement ajouter à cet aménagement un espace pour les repas et plusieurs zones de travail. Cependant, évitez cette disposition si votre cuisine est grande et peut supporter d'autres configurations, comme l'ajout d'un îlot.

LIMITER L'ENCOMBREMENT

Des caisses de rangements, une table à manger rabattable, des étagères en hauteur et un tiroir avec plan de travail rétractable sont autant d'astuces pour donner l'impression que votre cuisine est plus grande.

E CUISINE EN ÎLOT / Celle-ci dispose d'un comptoir non fixé à la cuisine principale, accessible de tous les côtés. Idéale pour les grandes pièces, elle comporte ainsi une partie centralisée qui permet de créer de l'espace et se déplacer facilement dans la cuisine. Il s'agit d'un type de cuisine populaire avec de nombreux designs possibles. Par ailleurs, en plus d'offrir une surface de travail supplémentaire, elle offre également la possibilité d'y manger (avec des tabourets). Enfin, si l'espace est suffisant, l'îlot peut agrandir de manière significative une cuisine en I ou en L.



F CUISINE EN PARALLÈLE / Cuisine traversante, elle se caractérise par deux murs opposés l'un à l'autre, ou deux comptoirs parallèles avec un couloir entre eux. Cette cuisine utilise au mieux chaque centimètre carré d'espace. Elle est ainsi idéale pour les petits espaces et offre une excellente capacité de rangement. Mais si elle utilise au mieux l'espace disponible, il y a souvent peu de place pour les repas, ce qui signifie que les cuisiniers passionnés peuvent se sentir un peu déconnectés de leur famille et de leurs invités.

Concevoir une cuisine esthétique, moderne et pratique

Ouverte, semi-ouverte, fermée : quel que soit l'agencement de votre cuisine, faites les bons choix pour qu'elle plaise à toute la famille ! Qu'il s'agisse de décorer à votre goût ou d'optimiser les espaces de rangement et d'améliorer votre confort de vie, découvrez toutes les tendances du moment en matière de cuisine.

Tons nude ou plus audacieux : à vous de choisir !

En matière de couleurs, tout est possible dans une cuisine. Si vous préférez les teintes sobres, misez sur des nuances entre le beige, le blanc et le sable. L'avantage ? Elles passent partout et peuvent être associées à toutes sortes d'accessoires décoratifs. En somme, elles vous offrent une vraie liberté en termes de personnalisation.

Certaines couleurs plus audacieuses, très tendance, se font une place de premier choix dans nos cuisines actuelles : c'est le cas du vert sapin, du terra cotta ou encore du bleu sarcelle.

Nuit, électrique, pastel : choisissez votre bleu

Le bleu fait son retour dans nos cuisines... Et la bonne nouvelle, c'est qu'il y en a pour tous les goûts, car toutes les nuances sont au programme. Si vous préférez un climat doux et apaisant, les bleus clairs auront toutes les chances de vous séduire, en association avec un plan de travail blanc et des meubles en bois ou en rotin.

Le bleu nuit, lui aussi, s'impose dans les cuisines pour apporter quelque chose d'à la fois raffiné, apaisant et moderne. Pour sublimer cette nuance, on la ponctue de notes dorées ou orangées, qui apportent un peu de contraste et de chaleur : une idée parfaite pour le plan de travail, les poignées des placards ou les accessoires décoratifs.



©Quick-Step

Le papier peint, pour un effet texturé simple et efficace

Ajouter du cachet à votre cuisine sans trop dépenser d'argent, c'est possible avec le papier peint ! Imitation marbre, bois ou même pierre, vous en trouverez pour tous les goûts et toutes les envies. Derrière le plan de travail, ce genre de papier peint vient personnaliser la décoration et lui donner une âme.

Bien évidemment, vous n'avez pas besoin de couvrir tous les murs d'un papier peint texturé : quelques notes suffisent pour un effet réussi. Une astuce assez économique et très simple, pour un effet stylisé que vous ne regretterez pas.

Faire le choix d'une cuisine écoresponsable, c'est possible

De plus en plus de familles prennent le virage d'un aménagement écoresponsable, et ceci pour toutes les pièces de la maison. Dans la cuisine, différents choix peuvent être faits dans cette optique : privilégier les matériaux durables, miser exclusivement sur les éclairages et les appareils économes en énergie, ou encore investir dans des bocaux et autres récipients en verre pour un quotidien en mode zéro déchet.

Un régulateur de débit sur le robinet pour consommer moins d'eau, des éclairages LED à la place des halogènes, des plaques à induction moins gourmandes en électricité, une double poubelle pour le tri sélectif et un espace compost : ne négligez aucun de ces choix qui contribuent à une cuisine plus éthique !



UN COIN REPAS COSY, L'IDÉE À LA FOIS PRATIQUE ET CONVIVIALE

Vous avez une grande cuisine dans laquelle vous aimeriez aussi pouvoir manger ? Dans ce cas, installez une banquette et une table, pour des repas conviviaux en famille ou entre amis. Pour rendre cet espace plus cosy, ajoutez des coussins déhoussables en velours ou en tissu, et une ou deux chaises de l'autre côté de la table : ainsi, vous réunissez facilement davantage de personnes.

©Plum Living

Les rangements : entre discrétion et praticité

La réussite d'un aménagement de cuisine repose en grande partie sur le choix des rangements. Ces derniers doivent être pratiques, discrets et adaptés à vos besoins. Au moment de sélectionner vos meubles, pensez à prévoir des espaces très accessibles pour tous les objets que vous utilisez le plus souvent (assiettes, verres, couverts, etc.).

Si vous n'avez pas beaucoup d'espace, investissez dans des accessoires comme les demi-étagères pour exploiter chaque centimètre carré disponible. Prévoyez également des espaces adaptés pour ranger tous les aliments, de manière à y accéder simplement et à éviter le gaspillage (les denrées périssables ne doivent pas se retrouver au fond d'un placard).

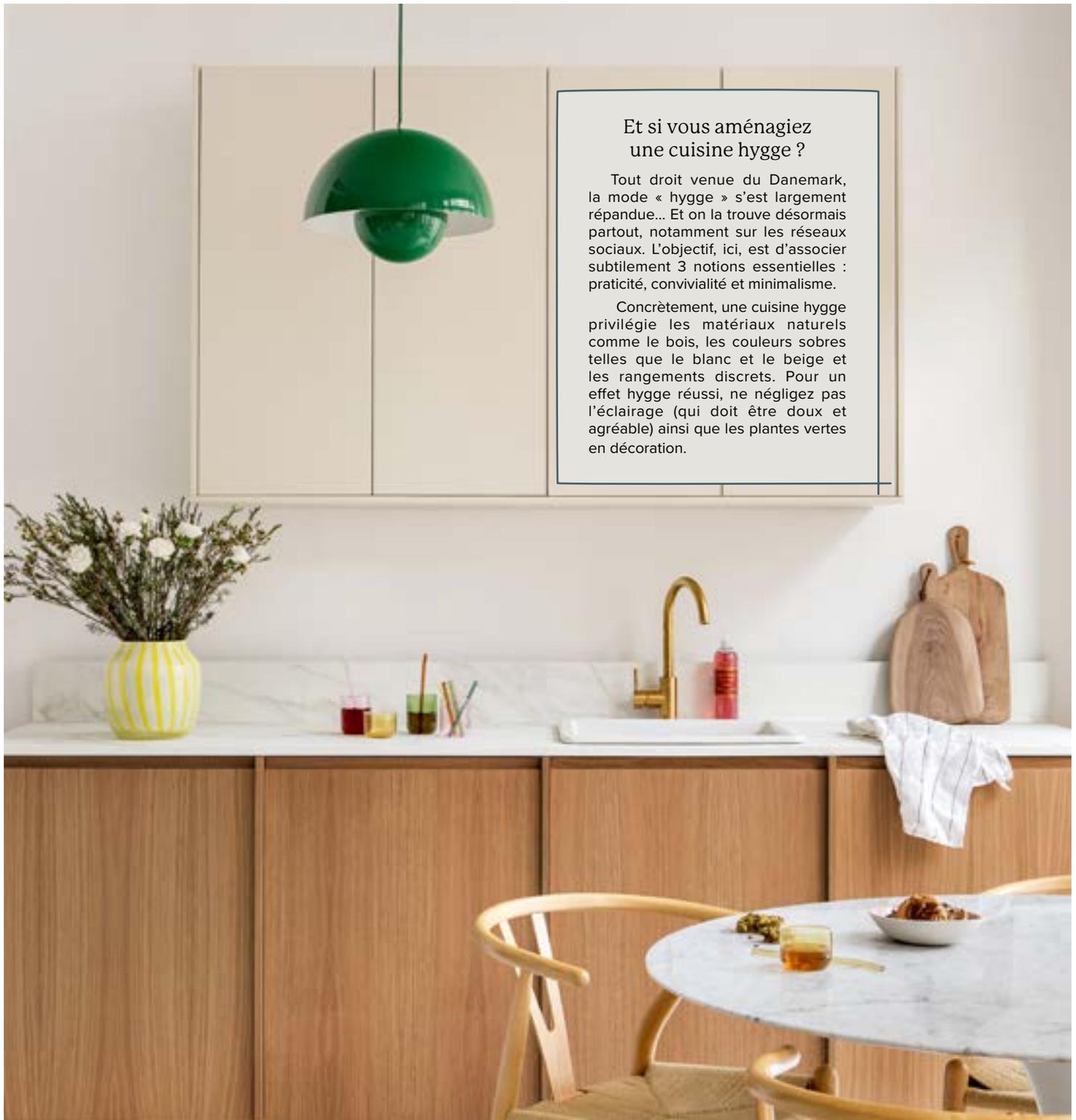
Réfrigérateur posable ou intégré : comment choisir ?

Pour une décoration parfaitement harmonieuse, vous allez incontestablement favoriser le réfrigérateur intégré. Mais il faut aussi savoir que pour la même superficie disponible, le réfrigérateur intégré offrira une surface de stockage inférieure au réfrigérateur posable.

D'une manière générale, les réfrigérateurs posables sont un peu moins onéreux et plus faciles à mettre en place. Mais si vous refaites toute votre cuisine, vous avez suffisamment de temps pour penser les choses, et pourquoi pas mettre votre réfrigérateur ailleurs afin d'avoir plus d'espace et d'opter pour un modèle intégré.

Dernier petit avantage des appareils intégrés : vu qu'ils ont la même façade que les placards et rangements, l'entretien est plus simple. Un seul produit de nettoyage et un même chiffon pour tout dépolir suffisent !

©Plum Living



Et si vous aménagiez une cuisine hygge ?

Tout droit venue du Danemark, la mode « hygge » s'est largement répandue... Et on la trouve désormais partout, notamment sur les réseaux sociaux. L'objectif, ici, est d'associer subtilement 3 notions essentielles : praticité, convivialité et minimalisme.

Concrètement, une cuisine hygge privilégie les matériaux naturels comme le bois, les couleurs sobres telles que le blanc et le beige et les rangements discrets. Pour un effet hygge réussi, ne négligez pas l'éclairage (qui doit être doux et agréable) ainsi que les plantes vertes en décoration.



©Liebherr

L'ÉLECTROMÉNAGER ENCASTRABLE, UNE ALTERNATIVE À CONSIDÉRER

Qu'il s'agisse du réfrigérateur, du four ou même du lave-vaisselle, vous pouvez aussi opter pour une alternative encastrable. Ici, la façade de l'appareil n'est pas identique à celle du décor de votre cuisine. En revanche, la structure s'intègre parfaitement dans un espace dédié à cet effet : vous gagnez de la place en optimisant chaque mètre carré disponible.

Attention : si vous installez des solutions encastrables, vous n'aurez pas la possibilité de les déplacer plus tard... C'est un choix qui mérite donc d'être correctement anticipé.

IHR KÜCHENPROFI IN GEICHLINGEN

KÜCHEN



SCHREINEREI



- ◆ **Große Schreinerei-Ausstellung**
Fenster, Türen, Böden uvm.
- ◆ **Eigene Schreinerei für Möbel nach Maß**
- ◆ **Riesige Auswahl** mit über 80 Ausstellungsküchen
- ◆ **über 60 Jahre Facherfahrung**

- ◆ **Möbel**
- ◆ **Küchen**
- ◆ **Schreinerei**
- ◆ **Restaurant**

inter
living

THIEX

Möbel für dich gemacht

Öffnungszeiten:
Montag - Freitag
von 10:00 bis 18:00 Uhr
Samstags
von 9:00 bis 18:00 Uhr
Jeden Dienstag und
Donnerstag bis 19:00 Uhr
Möbelhaus Thiex GmbH
Hauptstraße 32
D-54675 GEICHLINGEN
Tel.: +49 (0) 6566 / 96 70-0
www.thiex.de

Une salle de bains confortable, tendance et conforme !

C'est une pièce dans laquelle on doit se sentir bien, mais aussi être en parfaite sécurité : entre les réglementations et les conseils pour bien agencer une salle de bains, retrouvez toutes les informations utiles pour construire ou rénover la vôtre dans les meilleures conditions... Et apprécier cette pièce de la maison au quotidien.

Électricité : attention aux zones de protection

Dans votre salle de bains, vous avez naturellement besoin de prises électriques et de lumière. Mais puisque l'eau et l'électricité ne font pas bon ménage, vous devez de respecter les normes en place. Celles-ci concernent notamment les notions de protection, au centre des priorités dans la construction d'une salle de bains.

On distingue 3 zones de protection, 0 étant la zone la plus sensible :

- 0 : intérieur de la baignoire ou de la douche. Appareils autorisés : très basse tension de protection, 12 volts maximum, avec protection IP X7 minimum.
- 1 : espace vertical au-dessus de la baignoire ou du receveur de douche. Appareils autorisés : luminaires très basse tension, 12 volts maximum. Les éventuels jets de massage doivent être classés IP X5 minimum.
- 2 : autour de la zone 1, il s'agit d'une marge supplémentaire de 60 cm au sein de laquelle les éclairages doivent être classés IP X4 minimum.

Une salle de bains accessible à tous

Incontournable dans les nouvelles constructions, la salle de bains accessible aux personnes à mobilité réduite fait souvent partie des projets de rénovation aussi. Au-delà de la superficie de la pièce qui doit être suffisante, il faut par exemple prévoir suffisamment d'espace devant chaque élément (douche, lavabo, WC). Ainsi, les personnes qui utilisent une canne ou un déambulateur peuvent accéder à chacun d'entre eux.

Vous pouvez vous appuyer sur la norme de construction DIN 18040-2, qui définit tous les critères et les dimensions à respecter pour construire une salle de bains accessible. Les exigences ne sont pas les mêmes pour les personnes à mobilité réduite ou les individus en fauteuil roulant (plus strictes dans ce dernier cas).



LA SALLE DE BAINS ACCESSIBLE, UN CONFORT POUR TOUS !

Blessure temporaire, accueil d'une personne âgée à votre domicile, troubles musculo-squelettiques plus ou moins chroniques : tout le monde peut apprécier d'avoir chez soi une salle de bains accessible, même sans être victime d'un handicap. Qu'il s'agisse de prévoir suffisamment d'espace entre les différents équipements, de miser sur un sol antidérapant ou encore de placer des barres pour se relever, ne négligez pas ces détails qui rendent votre salle de bains plus sûre. Elle n'en sera que plus confortable, et mieux adaptée à tous les profils.

La douche à l'italienne : parfait compromis entre confort, esthétique et sécurité

Quand il est question d'aménager une salle de bains à la fois pratique, facile à utiliser, adaptée à tous les profils et aux personnes à mobilité réduite et jolie en même temps, on pense automatiquement à l'installation d'une douche à l'italienne.

Avec elle, pas de marche à gravir pour aller se laver. Un usage simple pour tous, mais aussi plus sécurisé. Esthétiquement, tout est possible avec une douche à l'italienne. Et sur le plan de l'accessibilité, chacun place le curseur en fonction de ses préférences, de l'ajout d'une barre de maintien jusqu'à l'installation d'un siège directement dans la douche et même d'une alarme en cas de chute.

Éviter l'humidité : une stratégie de premier choix

Pour une salle de bains saine, il faut absolument penser à tous les stratagèmes existants pour évacuer au maximum l'humidité. Vous pouvez installer une VMC hygroréglable et, si vous le pouvez, une fenêtre permettant d'aérer l'espace à souhait.

Ensuite, choisissez pour tous vos équipements des matériaux parfaitement hydrofuges. C'est le cas du carrelage que vous posez au sol et aux murs, par exemple. Si vous installez des meubles en bois, favorisez les essences exotiques comme le teck ou le bambou, tout en sachant que vous pouvez traiter les bois à l'aide de produits hydrofuges et imperméabilisants.

Une salle de bains baignée de lumière naturelle

Autant que possible, faites un maximum de place à la lumière naturelle dans votre salle de bains : c'est l'une des meilleures manières de vous y sentir réellement bien. Si vous avez la chance d'avoir une ou plusieurs ouvertures, ne les obstruez pas et laissez entrer tous les rayons du soleil.

Favorisez également le verre pour les cloisons ou portes, parce qu'il laisse facilement circuler la lumière. Ensuite, jouez avec les miroirs : ils peuvent être judicieusement placés de manière à refléter la lumière.

Différents brise-vue peuvent être placés sur les fenêtres pour préserver votre intimité tout en laissant circuler un maximum de lumière, comparez-les pour faire le meilleur choix.



©Aurlane



©Aurlane

Des rangements adaptés à toute la famille

Placards ou tiroirs sous le lavabo, armoire à pharmacie, lave-linge encastré dans un meuble de rangement : organisez l'espace de manière à garder tous les objets utiles au quotidien à portée de main.

Si vous avez une petite salle de bains, vous n'allez pas pouvoir cumuler armoires et autres commodes. Veillez donc à faire les bons choix pour optimiser l'espace : exploiter les hauteurs, ajouter une étagère au-dessus de la porte ou encore fixer des accessoires au mur.

Lavabos et WC suspendus : l'astuce parfaite pour une petite salle de bains

Vous n'avez pas beaucoup de superficie, mais vous souhaitez disposer d'un maximum d'espace de rangement dans votre salle de bains ? Optez pour des WC et un lavabo suspendu ! Sous le lavabo, vous pourrez fixer un meuble de rangement au mur, puis avoir encore de l'espace en dessous ce meuble pour ranger quelques objets (un pèse-personne par exemple, ou encore une bassine, un panier à linge, etc.).

Les WC suspendus se révèlent également très pratiques non seulement pour optimiser l'espace, mais aussi pour créer un peu de vide et donner une impression d'espace toujours agréable.

Associer décoration et fonctionnalité, l'astuce tendance du moment

Dans une optique plutôt minimaliste, on a tendance à éviter d'accumuler les accessoires décoratifs dans la salle de bains. Alors pour imposer son style, chacun peut choisir les différents équipements de la pièce comme d'authentiques pièces décoratives.

Un lavabo digne d'une sculpture artistique, un miroir comme un vrai tableau, une robinetterie travaillée avec soin : choisissez chaque élément en fonction de vos goûts, et la pièce aura suffisamment de caractère pour qu'aucun ajout de décoration ne soit obligatoire.

LES RANGEMENTS ENCASTRÉS, UN PLAN B À CONSIDÉRER
 Si vous manquez vraiment d'espace mais que vous avez besoin d'un maximum de rangements, n'oubliez pas que les armoires et autres étagères peuvent aussi être encastrées dans le mur. Si l'architecture de la salle de bains vous le permet, n'hésitez surtout pas à créer des niches, ou à exploiter pleinement celles qui existent déjà.



©Aurlane

CES DÉTAILS QUI FONT TOUTE LA DIFFÉRENCE
 Plus que jamais, chaque détail à son importance dans une pièce comme la salle de bains. Pour une déco réussie, vous faites naturellement attention au choix de vos meubles, du carrelage et de la robinetterie. Mais contre toute attente, on doit aussi prêter une attention particulière aux poignées des meubles, aux miroirs, aux éclairages et même au siphon de la douche ! Parmi les innovations possibles, le siphon horizontal. Il permet d'éviter que le jet d'eau ne tombe sur la bonde : pas besoin de découpe au fond du tiroir, vous optimisez l'espace.

Carrelage : les multiples atouts du grand format

Ces dernières années, les grandes dalles de carrelage se sont largement répandues dans nos maisons, mais aussi dans nos salles de bains. La raison est simple : en plus d'être faciles à entretenir, elles apportent un côté élégant et raffiné tout à fait appréciable.

Et si vous ne souhaitez pas forcément un carrelage blanc classique, vous pouvez miser sur des alternatives originales comme le carrelage effet marbre ou même le carrelage effet bois. Vous associez ainsi le style et le raffinement avec une vraie simplicité d'entretien... Très appréciable dans la vie de tous les jours !



©Quick-Step

Oser la couleur

Marron glacé, nuances terra cotta, vert menthe et même jaune solaire : les couleurs reviennent en force dans nos salles de bains modernes. Chacun pourra choisir la nuance qui lui convient le mieux, et l'associer à des douches décoratives et une robinetterie en laiton à la fois élégante et vintage.

Nos lavabos peuvent aussi se parer de belles couleurs : une vasque en terre cuite peut par exemple être disponible dans tous les coloris, la céramique peut imiter le marbre ou se parer de nuances dorées... Tout est possible, la seule limite sera votre imagination.



©Quick-Step



©Aurlane

La baignoire îlot, le confort ultime

Au centre de la pièce, elle occupe l'espace de manière élégante et chaleureuse, invitant à la détente : la baignoire îlot séduit de plus en plus de familles. Bien évidemment, pour pouvoir s'autoriser ce choix, il faut disposer d'une pièce assez vaste.

Mais si vous pouvez vous le permettre, ne vous le refusez pas : la baignoire îlot fait partie des ingrédients incontournables d'une salle de bains chic, unique en son genre, comme un havre de paix dans lequel on peut s'autoriser tous les bains relaxants dont on a envie.

LE GRÈS CÉRAMÉ, GRAND GAGNANT DE NOS SALLES DE BAINS

Le grès cérame reste le carrelage le plus répandu dans nos salles de bains, sollicité pour sa robustesse et sa facilité d'entretien. Autre point fort incontestable : il plaît pour son incroyable pouvoir d'imitation (bois, pierre, etc.). Vous pouvez opter pour un carrelage pleine masse avec une structure et un corps identiques, ou un carrelage émaillé doté d'une surface décorée.

S'autoriser du bois dans la salle de bains, en toute simplicité

Plus que jamais, les matières naturelles sont au cœur des projets d'aménagement et de rénovation de maison. En toute logique, la question du bois dans la salle de bains se trouve sur toutes les lèvres : vous pouvez l'utiliser sans problème, à condition de faire les bons choix.

Les meubles en bois confèrent un aspect authentique et chaleureux à votre salle de bains. Les bois le plus souvent utilisés sont les bois clairs comme le chêne, le bouleau ou le hêtre. Mais vous pouvez aussi miser sur des bois foncés, pour un caractère encore plus affirmé (noyer, cerisier, acacia, mélèze).

Mieux, craquez sur les bois exotiques, qui sont naturellement résistants à l'eau : le teck, le bambou ou l'ipé. Selon

l'essence choisie, les teintes varient assez significativement – il y en a donc pour tous les goûts.

Le design biophilique, une tendance qui progresse

Les salles de bains au design biophilique intègrent des éléments naturels de la manière la plus harmonieuse et la plus esthétique possible. Cette tendance fait un maximum de place à tous les matériaux naturels comme le bois, la pierre, l'osier ou encore la paille.

On vient également intégrer des plantes de toutes les manières possibles : suspendues au plafond, pour séparer les espaces, sur les étagères et même sur les murs. En général, le choix d'une salle de bains biophilique implique aussi de favoriser les couleurs naturelles qui rappellent la terre ou se rapprochent du vert.

CHAUFFAGE ET ISOLATION, DES STRATÉGIES DE PREMIER CHOIX CONTRE L'HUMIDITÉ

Avec une bonne isolation, l'air de votre salle de bains sera par la force des choses moins humide. Pour cela, assurez-vous de toujours utiliser des joints spécifiquement conçus pour la salle d'eau. Ensuite, n'oubliez pas qu'un bon chauffage contribue aussi à assécher l'air. Vous pouvez investir dans un radiateur sèche-serviettes, à la fois pratique et efficace pour chasser l'humidité et assainir votre atmosphère.

Notez qu'il existe aussi des peintures anti-humidité, enrichies en fongicides pour éviter le développement de moisissures et autres champignons. Celles-ci intègrent également un film protecteur qui facilite l'entretien des parois.





©Plum Living



TEL: 36 98 71
LUXEMBOURG

CHAUFFAGE · SANITAIRE
Baumert

WWW.BAUMERT-ENT.LU



Concrétiser les souhaits individuels d'aménagement dans la salle de bains

*Avec les nouveaux produits Geberit ONE,
de nombreuses nouvelles associations deviennent possibles.*

En 2021, Geberit a élargi la gamme de sa collection de salles de bains Geberit ONE. Geberit ONE réunit tout le savoir-faire en matière de technique sanitaire et les compétences en design dont dispose Geberit dans une solution pour toute la salle de bains, unique en son genre dans le secteur. L'accent est mis sur l'espace lavabo, qui est l'élément central de la salle de bains. Cet élargissement de gamme est axé sur l'idée de système : les différents composants que sont le lavabo, le meuble de salle de bains et l'armoire de toilette sont parfaitement assortis les uns aux autres, tout en pouvant être associés entre eux de multiples façons.

Trois variantes de lavabos sont désormais disponibles : le lavabo simple, le lavabo pour meuble en différentes tailles ainsi qu'un lavabo à poser dans deux designs différents. Geberit élargit ainsi sa gamme existante de lavabos peu encombrants à saillie réduite de 40 cm à des lavabos à installation standard à saillie de 48 cm. L'autre nouveauté est que les lavabos Geberit ONE sont désormais disponibles avec une évacuation verticale classique.

Meubles bas pour lavabo et plans de lavabo Geberit ONE

Les nouveaux meubles bas pour lavabo et plans de lavabo Geberit ONE séduisent par les diverses possibilités d'aménagement individuel qu'ils rendent possibles. Chaque client a ainsi la possibilité de planifier exactement l'espace de rangement dont il a besoin et de créer l'ambiance qui lui plaît. Les différents composants sont parfaitement adaptés les uns aux autres et peuvent être combinés de multiples façons. Qu'il s'agisse d'un lavabo simple ou double, d'un meuble bas pour lavabo ou plutôt d'un plan de toilette épuré avec porte-serviettes, de nombreuses combinaisons sont possibles.

Des tiroirs de haute qualité

Geberit a revu en détail son concept de tiroirs. Le résultat est remarquable : des tiroirs de haute qualité et d'aspect léger, sans pentes et sans guides latéraux encombrants, afin d'utiliser au maximum l'espace de rangement disponible. Mais la principale nouveauté est la suivante : il n'est plus nécessaire de prévoir un évidement pour le siphon du lavabo. Le tiroir gagne ainsi en profondeur au milieu, et donc en espace de rangement. Dans la version standard, par ailleurs, des baguettes design latérales aspect Inox font leur apparition à l'intérieur du tiroir, ce qui produit un effet très haut de gamme en combinaison avec la couleur anthracite du tiroir. En option, il est également possible de choisir des barres lumineuses intégrables qui apportent plus de luminosité et un aspect élégant au tiroir. Il est également possible de rajouter un système d'organisation modulaire de très haute qualité pour disposer de tiroirs plus ordonnés.



Geberit ONE : avec notre nouveau portefeuille de produits, nos clients peuvent concrétiser d'innombrables souhaits d'aménagement individuels qui correspondent à leur situation de construction : une solution adaptable et personnalisée, en toute harmonie tant au plan technique qu'esthétique.

Les lavabos Geberit ONE

Les nouveaux lavabos Geberit ONE à évacuation verticale viennent apporter une réponse à un large éventail d'exigences individuelles qui s'imposent aujourd'hui lors de l'aménagement d'une salle de bains. Les lavabos à poser sont disponibles dans des dimensions allant de 50 x 40 cm à 120 x 48 cm en passant par 60 x 48 cm, avec évacuation verticale. Ils existent en trois versions élégantes : la version standard à bord haut, le lavabo pour meuble à bord étroit et le lavabo à poser avec un design anguleux ou de coupelle. Les céramiques sont revêtues de l'émail KeraTect® de Geberit, extrêmement lisse et facile à nettoyer. Le trou de trop-plein a été supprimé sur toutes les nouvelles céramiques.

Les systèmes d'évacuation Geberit ONE

Toutes les nouvelles variantes de lavabos Geberit ONE sont équipées d'un nouveau système d'évacuation peu encombrant. Il s'agit d'une évacuation verticale classique qui montre de manière impressionnante à quel point une solution d'évacuation peut être peu encombrante, même si elle est installée devant le mur. La solution d'évacuation est disponible dans une variante avec un système de trop-plein dissimulé, afin que l'eau puisse s'accumuler dans le lavabo.

L'un des avantages de la nouvelle évacuation verticale de Geberit est qu'elle a été conçue dans l'objectif d'économiser de la place, de sorte qu'il n'est plus nécessaire de prévoir un évidement pour le siphon du lavabo. Le tiroir gagne ainsi en profondeur au milieu, et donc en espace de rangement.

La robinetterie murale Geberit ONE

La bonne adaptation de la robinetterie avec la céramique du lavabo détermine la propreté du rinçage d'un lavabo. Elle influe également sur l'ergonomie et l'efficacité des activités réalisées dans l'espace lavabo, telles que le lavage des mains, le brossage des dents et le rasage, mais aussi le nettoyage. Les robinets muraux marquent des points à cet égard, ne serait-ce que parce qu'ils permettent un espace de mouvement maximal. Et contrairement aux robinets standards, ils laissent toute la céramique intacte, ce qui facilite le nettoyage.



Geberit ONE

Geberit propose des meubles bas pour lavabo et des plans de toilette de différentes tailles, ce qui permet d'aménager des espaces lavabo simples ou doubles. Les meubles bas et le plan de toilette sont disponibles en sept couleurs différentes.



Armoires de toilette et robinetterie murale

Les armoires de toilette Geberit ONE sont équipées d'un concept d'éclairage spécialement développé à cet effet, qui offre un éclairage toujours parfait. La symétrie des robinets muraux produit un effet intemporel et permet de régler le volume et la température de l'eau aussi facilement qu'avec un mitigeur.



L'espace lavabo en point de mire

Les nouveaux plans de toilette Geberit ONE existent dans leur variante standard à bord haut, en lavabo pour meuble à bord étroit et en lavabo à poser avec design anguleux ou encore de coupelle. Les meubles bas pour lavabo et les plans de toilette sont disponibles en sept couleurs.

Pour plus de renseignements :

Geberit Luxembourg

Tél. +352 545 226

www.geberit.lu



©Alexandre Turpault



Patios, terrasses, jardins : les clés d'un aménagement tendance

Vous y vivrez vos plus beaux moments de détente, seul ou accompagné de vos proches : créez-vous un superbe cocon à l'extérieur de la maison. Qu'il soit question d'un patio, d'une terrasse ou d'un jardin, découvrez quelques tendances pour vous inspirer.

Un patio qu'on aime sous le soleil comme à l'ombre

Plutôt que d'utiliser une tonnelle qui risque d'alourdir votre décoration, préservez-vous des rayons du soleil à l'aide d'un joli voile d'ombrage. Aérien et discret, il pourra être facilement retiré quand vous aurez envie, à l'inverse, de profiter davantage de la chaleur.

Et si vous voulez que votre patio extérieur devienne un authentique jardin d'hiver, pourquoi ne pas y installer une toiture vitrée rétractable ? C'est le meilleur compromis pour profiter de cet espace à toutes les saisons, quelle que soit la météo.



On aime les patios minimalistes !

Pour un patio tendance, misez sur les formes rectilignes si vous n'avez pas beaucoup de surface : elles donneront une agréable sensation d'espace. Jouez avec des jardinières de différentes tailles pour apporter du volume, et optez autant que possible pour une décoration brute et minimaliste dont vous ne vous lasserez pas... et que vous pourrez personnaliser par quelques petites notes de fantaisie, selon votre humeur du moment.

L'ambiance rétro, pour une terrasse résolument tendance

La mode du vintage, toujours omniprésente, pourrait-elle s'emparer de votre terrasse ? Associez du bois foncé avec des meubles en métal, jouez avec la géométrie et les accessoires décoratifs pour créer une atmosphère digne des années 1950 à l'extérieur de votre maison !

©Alexandre Turpault

Dans cette optique d'une déco mêlant modernité et références plus nostalgiques, vous pouvez choisir un éclairage type lanterne pour plus de convivialité, de grands canapés familiaux et accueillants, et pourquoi pas des mange-debout pour un esprit résolument festif.

Un petit paradis dans votre jardin

De plus en plus de familles voient leur jardin comme un prolongement de leur espace de vie, mais aussi un lieu où la nature peut reprendre ses droits : on y aménage un potager, on y plante de nombreuses fleurs et on entretient sans forcément tout « lisser » comme il y a quelques années.

La tendance incontournable du moment ? Se laisser de la place pour vivre, prendre le soleil, faire du sport et même jouer à la pétanque. Et face à des envies de convivialité grandissantes, on remplace volontiers les classiques tables et chaises par des banquettes... Avec toujours une préférence marquée pour les matières naturelles comme le bois et le rotin.

La terrasse chic reste d'actualité

Si l'atmosphère rétro ne vous séduit pas, la terrasse bohème-chic a toutes les chances de vous apporter pleine satisfaction ! Un mur extérieur peint avec une nuance type terra cotta, quelques notes de jaune soleil et de vert d'eau dans la décoration, et surtout une place de premier choix pour les matières naturelles comme le rotin, le bois et le liège feront de votre terrasse un espace aussi convivial qu'inspirant.

Pour apporter un peu de contraste à cette ambiance, amusez-vous à repeindre certaines pièces comme les fauteuils en blanc. Et, enfin, pour laisser toute sa place à la détente et au rêve, n'oubliez pas la pièce maîtresse : le fauteuil suspendu.



Mobilier d'extérieur moderne, aménagements stylisés : *l'art de sublimer une terrasse*

Terrasse, patio, jardin : les sources d'inspiration pour embellir ces espaces et en faire de véritables extensions de vos pièces de vie ne manquent pas. Qu'il s'agisse du choix des meubles et accessoires décoratifs ou des aménagements, à vous de choisir comment vous allez agencer ce petit coin de bonheur!

Des meubles fabriqués avec un maximum de matières naturelles

Pour que votre jardin devienne un véritable havre de paix, vous cherchez des meubles qui sont capables de se fondre dans le décor ? Dans ce cas, choisissez bien vos matières premières ! Au-delà du sol de la terrasse qui peut être en bois ou pierre minérale, misez sur des équipements également « naturels », fabriqués avec la matière la plus brute possible.

Un fauteuil en rotin, une table et des chaises en bois, des décorations en jute : vous trouverez forcément votre bonheur dans les magasins d'ameublement extérieur. Si les accessoires les plus fragiles (en rotin, par exemple) doivent être rentrés à l'intérieur l'hiver, certaines essences de bois comme le teck résistent sans problème au froid et à l'humidité.

Le choix de lumières pratiques et décoratives

Les éclairages, quand ils sont bien choisis, viennent subtilement souligner vos efforts décoratifs, mettre en valeur vos plus beaux espaces et apporter une agréable sensation de chaleur au jardin.

Aucune obligation de vous contenter de simples lampes : si vous avez une pergola, jouez aussi avec les éclairages suspendus et autres guirlandes, pour une ambiance délicieusement bohème.

LES ÉCLAIRAGES SOLAIRES, UN VRAI PLUS

Éclairer votre jardin sans électricité, cela peut paraître fou, mais c'est en réalité très simple. Vous pouvez par exemple trouver des guirlandes à recharge solaire dans toutes les formes et tous les aspects, du style guinguette à l'ambiance disco.

Si vous souhaitez éclairer un chemin (celui qui mène à l'entrée de la maison), intéressez-vous aux balises et autres bornes LED – il en existe aussi qui fonctionnent à l'énergie solaire.

Des assises pour toutes les envies

Chaises, fauteuils, banquette : quoi choisir ? Idéalement, associez plusieurs alternatives pour avoir toujours une solution confortable à portée de main !

Quelques chaises supplémentaires pour les invités surprises, une banquette cosy et chaleureuse pour les siestes du dimanche, et pourquoi pas un fauteuil suspendu pour s'autoriser un peu de rêverie...

Investissez dans des chaises assez ergonomiques et durables, qui plairont à toute la famille et qui vous éviteront de devoir tout racheter deux ou trois ans plus tard. Sachant qu'avec quelques coussins et un coup de pinceau, ce type de mobilier peut facilement être rénové et réadapté à vos nouvelles envies.

Des textiles associant déco et praticité

Vous rêvez de coussins et autres tapis dans vos nuances préférées pour embellir la terrasse? Bonne nouvelle, les textiles d'extérieur se déclinent désormais en des centaines de variantes... Vous avez toutes les chances de trouver votre bonheur !

Pour le côté écoresponsable, vous pouvez par exemple miser sur des pièces en polyester recyclé. Vous mettrez sans aucun souci la main sur des variantes déperlantes : l'eau s'écoule dessus et ne s'imprègne pas, l'entretien est extrêmement simple et sans contrainte.

©Alexandre Turpault



©Primark



©Hesperide

UNI, IMPRIMÉ : QUEL STYLE POUR MES TEXTILES D'EXTÉRIEUR ?

Après de nombreuses années mettant en valeur l'uni, les textiles d'intérieur et d'extérieur à motifs ont fini par faire leur retour en force. Carreaux, pois, fleurs et autres motifs bohèmes investissent peu à peu nos espaces, et cette fantaisie a toutes les chances de se développer ces prochaines années. L'astuce pour une transition progressive ? Associer subtilement quelques notes d'uni avec des motifs plus flamboyants. Vous apprécierez l'effet de contraste et le volume apporté par cette structure associant audace et raffinement.



L'heure n'est plus aux arbres et plantes parfaitement taillés. Plus que jamais, nos jardins modernes laissent de la place à la nature.

©Robin Wersich

Le compost, tendance incontournable au jardin

Aménager un compost dans le jardin ou même sur un balcon, c'est à la portée de tous ! Idéal pour réduire vos déchets, il va vous permettre de recycler toute la matière organique que vous jetez auparavant à la poubelle... Un vrai geste pour protéger la planète.

Et si vous jardinez, ce compost va venir amender efficacement le sol, pour améliorer par exemple sa capacité à retenir l'humidité, mais aussi apporter des nutriments incontournables à vos plantes... Tout cela sans jamais devoir payer d'engrais.

Un jardin économe en eau, une priorité pour tous !

Afin d'éviter un entretien de jardin trop coûteux en eau, de plus en plus de familles sélectionnent des espèces qui n'ont pas besoin d'être beaucoup arrosées. Dans cette optique, vous pouvez vous laisser tenter par des arbustes méditerranéens, à planter en pleine terre ou en pot.

Parmi les différents choix, libre à vous de craquer pour l'agave, la lavande, l'euphorbe ou encore le romarin sur votre terrasse. Bien sûr, vous pouvez aussi vous doter d'un système de récupération des eaux de pluie, pour une irrigation plus responsable.

Végétation : l'art d'associer maîtrise avec respect de la nature

L'heure n'est plus aux arbres et plantes parfaitement taillés. Plus que jamais, nos jardins modernes laissent de la place à la nature. Les pratiques de tonte raisonnée, par exemple, n'ont jamais séduit autant.

Pour un rendu esthétique et harmonieux, vous devez bien évidemment choisir vos arbres, plantes et autres arbustes. Un bambou noir pour son effet graphique et moderne, des dasylirions appréciés pour leur côté hirsute ou encore de la fougère arborescente : toutes ces espèces sont à la fois joliment déstructurées et faciles à entretenir.

LE JARDIN SAUVAGE, PLUS QUE JAMAIS EN VOGUE

On parle parfois également de « jardin naturel » : ici, l'idée est de jouer avec des aménagements moins formels et de laisser un maximum de place aux plantes indigènes.

Dans ces jardins, on prend évidemment soin de la flore, mais on laisse par ailleurs toute sa place à la faune (et notamment aux petits insectes qui peuvent plus facilement vivre au cœur de la végétation).

Bien sûr, un jardin sauvage réussi doit respecter certaines règles. Par exemple, bien délimiter les zones et notamment les couloirs de circulation. Pour éviter les effets trop linéaires, on joue aussi sur les volumes et les hauteurs : au pied d'un arbre, on laisse s'épanouir un joli parterre de plantes vivaces.

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

Pavage et dalles sur plots

Après avoir choisi ses revêtements de surface intérieurs, encore faut-il aménager l'extérieur. Pour celles et ceux qui possèdent un jardin, les pavages et dallages sont autant de solutions aussi esthétiques que robustes.

Pavage sur lit de sable

Les pavages sont surtout utilisés dans les jardins et les allées de garage. Ils permettent en effet d'obtenir un effet paysager luxueux. Très esthétiques, des petits pavés en pierre naturelle suffisent pour des allées piétonnes, tandis que des pavés plus gros, de 20 à 40 cm d'épaisseur, seront à favoriser pour les voitures. Si les pavés sont installés sur lit de sable, ce dernier doit être damé. De plus, une pente de 1 cm/m est à prévoir pour favoriser l'écoulement des eaux de pluie.

Pavage sur chape de mortier

Mais les pavés peuvent également être disposés sur une chape de mortier, à condition d'avoir une épaisseur de pavés de moins de 6 cm. Cette technique est surtout utilisée pour la construction d'une terrasse ou d'une piscine, qui nécessitent une stabilité plus élevée. De plus, aseptique et fongicide, ce type de revêtement est idéal pour l'hygiène. Au moment de la pose, assurez-vous que les pavés sont bien alignés et que la surface obtenue est bien plane.

Pose de dalles sur plots

Les dalles n'apportent pas tout à fait les mêmes avantages que les pavés : moins résistantes et robustes, du fait d'une plus faible épaisseur, elles apportent néanmoins un aspect bien plus moderne. Idéales pour les terrasses, elles sont généralement de grande taille. De plus, elles sont faciles et rapides à poser sur plots (synthétiques ou en PVC). Cette technique assure un réglage de la hauteur aisé, ce qui permet d'obtenir une terrasse parfaitement plate même sur un terrain en pente.



©Hesperide



Vous cherchez un artisan ?



**FÉDÉRATION DES CARRELEURS,
MARBRIERS ET TAILLEURS DE PIERRES**

Retrouvez tous ses membres
sur l'annuaire de la
Fédération des Artisans





PLUS QUE DES CONSTRUCTIONS, CRÉER DES PROJETS DE VIE COMMUNS



www.fondsdulogement.lu



ACCUEILLIR, LOGER ET ACCOMPAGNER

GUIDE PRATIQUE

Vos droits, aides et obligations

Un projet bien ficelé

Vous souhaitez accéder à la propriété ou envisagez de rénover un logement ancien pour le mettre en conformité avec les nouvelles normes ? Dans l'un ou l'autre cas, vous vous apprêtez à franchir une étape cruciale de votre existence. Elle sera naturellement jalonnée de démarches et d'obligations qui, de prime abord, peuvent susciter des inquiétudes. En quelques pages, vous trouverez des réponses à vos questions et ferez le tour des principales formalités à accomplir.

Pour commencer, vous découvrirez que vous n'êtes pas seul pour mener votre projet à bien : de la **banque (page 152)** à **l'État (pages 157 à 161)** en passant par votre **commune (page 156)**, des partenaires peuvent vous aider à le financer.

Pour conclure ce chapitre, nous vous proposons un condensé des principales **règles juridiques** à connaître avant de se lancer dans un projet immobilier (**pages 162 à 169**). De quoi faire de vous un quasi-expert !



FINANCEMENT

Ce qu'il faut savoir sur le prêt immobilier

Lorsqu'il s'agit d'acheter, de faire construire ou de transformer un logement, rares sont les ménages en capacité de régler la note au comptant et en totalité. L'aide d'un tiers est le plus souvent nécessaire pour avancer les fonds et étaler les remboursements dans la durée. Les banques en ont fait leur spécialité et c'est une aubaine car, si elles nous imposent leurs règles, ces dernières ont aussi la vertu de nous protéger.

Savez-vous parler d'argent ?

Vous avez trouvé la maison ou le terrain de vos rêves, ou bien vous connaissez le montant des travaux à réaliser. Il vous faut à présent trouver l'établissement qui vous aidera à financer votre projet. Un conseil : ne vous jetez pas sur l'offre de votre banque habituelle. Faites jouer la concurrence et ne raccrochez pas votre téléphone avant d'avoir obtenu plusieurs rendez-vous. Le rouge vous monte aux joues lorsqu'il est question de votre portefeuille ? Pas de panique ! Voici un lexique de base qui vous aidera à communiquer plus facilement avec un interlocuteur financier avec de bons arguments à la clé.

L'apport personnel

C'est un peu la boîte de chocolats que vous tendez à votre hôte en entrant chez lui : vous le mettez d'emblée dans les meilleures dispositions ! Si vous n'avez pas eu le temps ou les moyens de constituer une épargne-logement, peut-être vous est-il possible de rassembler un petit capital qui montrera votre sérieux et vos capacités de bon gestionnaire. Dans l'idéal, 20 à 30 % du montant du prêt demandé sinon, tout n'est pas perdu !



PRÉPAREZ VOS JUSTIFICATIFS !

En affaires comme en amour, les mots ne suffisent pas, il faut fournir des preuves. La première chose à faire est donc de constituer le dossier que vous emporterez avec vous.

Il contiendra au moins :

- Une copie recto/verso de votre carte d'identité,
- Votre ou vos contrats de travail (notamment si vous cumulez les emplois intérimaires ou à durée déterminée),
- Vos 3 derniers bulletins de salaire, ou 2 années de bilan pour les professions libérales,
- Vos 3 derniers relevés de compte.

Vous joindrez, le cas échéant :

- Le compromis de vente de votre logement actuel et/ou du logement convoité,
- La preuve de votre apport,
- Le devis des travaux.

La capacité financière

L'adage nous le rappelle : « On ne prête qu'aux riches ». Si cette maxime n'est pas à prendre au pied de la lettre, l'établissement financier qui vous prêtera plusieurs dizaines ou centaines de milliers d'euros ne manquera pas de vérifier dans quelles conditions et sur quelle durée vous pourrez les lui rembourser. Anticipez ! N'attendez pas que votre interlocuteur calcule votre taux d'endettement. Il s'agit de soustraire, de vos revenus nets, la mensualité de remboursement (33 % des revenus au maximum). Le résultat obtenu est appelé le reste à vivre. Plus il est important, plus la banque sera disposée à vous aider financièrement.

L'hypothèque

C'est la garantie, pour votre organisme prêteur, d'être remboursé avant tout autre créancier en cas de difficultés financières, et, si nécessaire grâce au produit de la vente du bien hypothéqué. Pour obtenir le financement d'un bien immobilier, sans disposer d'un apport personnel par exemple, on peut proposer une inscription hypothécaire sur un autre immeuble dont on est ou pas le propriétaire.



YOUR
BRIDGE
TO LIFE

SPUERKEESS.LU/logement

Parlons logement!



« Accueillir, loger, accompagner »

Depuis 1979, le Fonds du Logement aménage et construit des lieux de vie afin de permettre aux ménages à revenus modestes d'accéder à un logement correspondant à leurs besoins, de vivre sous un toit durablement et convenablement, tout en veillant à une mixité sociale.



Bridel – rue des Bouleaux / rue des Bruyères

Un acteur engagé socialement

Avec quelque 4 453 logements mis sur le marché, dont 2 238 unités louées et gérées par ses soins, le Fonds du Logement gère le plus grand parc locatif du pays. Les loyers des logements locatifs sont calculés en fonction du revenu net disponible des ménages afin de leur permettre de bénéficier d'un logement répondant à leurs besoins et à leur situation financière. Le suivi locatif de ces logements comprend un accompagnement social et financier des habitants et des membres de leur famille.

Les logements destinés à la vente, quant à eux, permettent de favoriser l'accès à la propriété aux ménages qui ne pourraient se permettre l'acquisition d'un bien sur le marché privé, prioritairement par la promotion de logements abordables ou à coût modéré aux ménages éligibles auprès du Service des aides au logement. Tous les logements vendus par le Fonds sont cédés dans le cadre d'un droit d'emphytéose d'une durée de 99 ans et le Fonds se réserve un droit de rachat pendant cette période en cas de revente.

Afin de garantir une mixité de fonctions et sociale dans les ensembles résidentiels ou les quartiers, le Fonds loue et vend également des commerces, des bureaux, des parkings et des logements au marché libre.

En faveur de l'environnement

Fervent acteur de l'habitat et de l'urbanisme durables, le Fonds veille à garantir la qualité environnementale et écologique de ses réalisations en valorisant les réalisations en bois, la récupération et le choix des matériaux, la construction modulaire ou encore la mise en place de concepts énergétiques novateurs.

Parmi ses projets emblématiques, « Neischmelz » à Dudelange se profile comme un écoquartier où logements, bureaux, commerces et espaces partagés en feront un véritable lieu de vie permettant d'habiter, vivre et travailler durablement. À Wiltz, « Wunne mat der Wooltz » constitue quant à lui un projet phare de l'économie circulaire où logements, campus scolaire, commerces, lieux de rencontres et services de proximité s'y côtoieront afin d'en faire un lieu de vie où il fera bon vivre.

Le Fonds veille également à l'entretien, la maintenance et la pérennité de son patrimoine immobilier. À cette fin, il procède actuellement aux études de faisabilité en vue de la rénovation énergétique de celui-ci, afin de participer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique et de veiller au bien-être des habitants de ses résidences et quartiers.

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE
D'UN LOGEMENT ABORDABLE
ET DURABLE AU LUXEMBOURG ?



Fonds du Logement
52, Boulevard Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg
Tél. : 26 44 44-1
www.fondsdulogement.lu

AVANTAGES FISCAUX

Des coups de pouce pour faciliter votre projet immobilier

L'achat d'une propriété est une décision à long terme qui nécessite souvent de saisir une opportunité lorsque celle-ci se présente. Vous avez trouvé la maison ou l'appartement de vos rêves, mais la hausse des taux de crédit immobilier vous fait hésiter ? Ne vous découragez pas, car des incitations fiscales intéressantes, déjà en place ou à venir, pourraient rendre votre projet plus abordable que vous ne le pensez.

Un crédit d'impôt plus avantageux sur les actes notariaux

En juin 2024, une nouvelle mesure a été mise en place pour l'année en cours seulement : le crédit d'impôt pour le remboursement d'une grande partie des frais d'enregistrement et de transcription (Bellégen Akt) est passé de 30.000 € à 40.000 €, soit 80.000 € pour un couple d'acheteurs.

Une TVA avantageuse pour les travaux de construction et de rénovation

Pour soutenir l'accès à la propriété dans le contexte de la crise du logement, l'État luxembourgeois a instauré un taux de TVA super-réduit de 3 %, au lieu de 17 %, pour les travaux de construction ou de rénovation d'une résidence principale.

Pour bénéficier de cette TVA avantageuse, il est recommandé de faire appel à des artisans agréés qui se chargeront des formalités. Cependant, si vous avez déjà payé la TVA au taux normal de 17 % auprès d'un fournisseur non agréé, vous disposez d'une période de 5 ans pour demander le remboursement de la différence auprès de l'administration.

Les logements locatifs également concernés

Le montant du bénéfice obtenu grâce à cette mesure fiscale n'est pas illimité, mais il peut atteindre jusqu'à 50.000 €, ce qui peut considérablement alléger vos échéances de remboursement et faciliter l'obtention d'un financement.

Si vous ne prévoyez pas de vous reloger immédiatement, mais que vous souhaitez investir dans l'immobilier pour valoriser votre capital, sachez que la TVA au taux super-réduit de 3 % ne s'applique pas à l'achat d'un logement destiné à la location. Cependant, vous pourrez en bénéficier pour entreprendre des travaux de rénovation visant à améliorer, par exemple, la performance énergétique du bien.

Amortissement accéléré : des avantages fiscaux pour l'immobilier locatif

Lorsqu'il s'agit de revenus fonciers, les taxes sont inévitables. Cependant, pour encourager le développement de l'immobilier locatif, il a été instauré au début de l'année 2024 un taux de 6 % d'amortissement durant l'année d'achèvement du logement, ainsi que pour les 6 années qui suivent. De plus, cette mesure s'applique aux logements anciens, mais à condition que le montant des travaux de rénovation dépasse 20 % du prix d'acquisition du logement.

D'autres mesures ont été adoptées : l'augmentation des limites de revenus pour les primes d'accession à la propriété (et des primes d'épargne), un élargissement des conditions d'accès à la garantie d'État pour acquérir un logement et des barèmes assouplis pour être éligible à l'achat de logements abordables. Dans tous les cas, renseignez-vous auprès de vos interlocuteurs (banques, agences immobilières) afin de pouvoir bénéficier des mesures (temporaires ou pérennes) décidées par les pouvoirs publics pour « doper » le marché immobilier.



À noter

En profitant de ces avantages fiscaux, vous pourrez potentiellement alléger la pression fiscale sur vos revenus locatifs, ce qui peut être un élément déterminant pour investir dans l'immobilier locatif. N'hésitez pas à vous renseigner sur les conditions et les modalités d'application de ces mesures afin de tirer le meilleur parti de votre investissement immobilier.

Le crédit d'impôt sur les frais d'acquisition

C'est un coup de pouce pour les acheteurs. Le parlement a relevé le crédit d'impôt sur les frais d'enregistrement et de transaction.

Le « Bëllegen Akt », le crédit d'impôt sur les frais liés à l'achat d'un logement peut en 2024 atteindre 40.000 € par personne, soit 80.000 pour un couple. Ces montants étaient respectivement de 30.000 et 60.000 € en 2023.

Concrètement, par exemple, quand un couple achète un bien de 300.000 €, ses droits d'enregistrement sont de 21.000 €. C'est-à-dire 7 % du prix (6 % de droits et 1 % de frais de transcription). Dans notre exemple, l'abattement maximal étant de 80.000 €, il n'aura à payer qu'un droit symbolique de 100 €. Les 59.000 restants ne sont pas perdus, mais pourront être utilisés quand le couple achètera un autre logement et déménagera pour y vivre.

Toutefois, cet avantage fiscal (qui pourrait ne pas être prolongé en 2025) est réservé à l'achat de votre résidence principale et est soumis à certaines conditions d'application de cet abattement : vous devez emménager dans votre logement dans les deux ans suivant la signature de l'acte

notarié d'acquisition et y résider de manière continue pendant au moins deux ans.

En effet, une mise en location voire une cession avant un délai de deux ans, entraîne l'annulation de ce « coup de pouce... ». Il existe toutefois des exceptions à ces contraintes en cas de force majeure (divorce, décès d'un conjoint...).

Les terrains également concernés

En revanche, ce crédit attribué une seule fois par personne peut donc être étalé sur plusieurs achats.

Destinée à soutenir le marché immobilier confronté à des difficultés liées notamment à la hausse des taux d'intérêt, la mesure est appliquée avec effet rétroactif à partir du 7 mars 2023. Il convient enfin de préciser qu'outre les biens déjà existants lors de l'achat, les logements VEFA (Vente en état futur d'achèvement) et les terrains à bâtir (si le logement est effectivement construit dans un délai de 4 ans) sont également concernés.

Sur un plan purement pratique, la demande de crédit d'impôt doit être incluse dans l'acte par le notaire.



©Pixabay

Aide communale au logement

Il convient de vérifier auprès de votre administration communale si une aide communale au logement peut être obtenue lors de l'acquisition ou de la construction d'un logement sur le territoire de la commune.

Dans beaucoup de communes du pays, une prime au logement peut être obtenue, parfois cependant uniquement si le demandeur est également bénéficiaire d'une prime de construction

ou d'acquisition auprès du ministère du Logement pour le logement en question.

Dans d'autres communes, par exemple la Ville de Luxembourg, une « allocation en faveur de la construction ou de l'acquisition de logements sur le territoire de la Ville de Luxembourg » peut être obtenue, et ceci même en l'absence d'octroi d'une prime étatique au logement.

Les aides individuelles au logement

La nouvelle loi des aides individuelles au logement a augmenté les montants alloués et introduit de nouvelles aides. Afin de faciliter l'accès au logement aux propriétaires et aux locataires du marché privé, les critères d'accès ont été assouplis. Découvrez l'ensemble des aides financières auxquelles vous pouvez être éligible.

Les aides individuelles au logement :

1. Aides à la location

- 1.1 Garantie locative
- 1.2 Subvention de loyer

2. Aides à l'accession à la propriété

- 2.1 Prime d'accession à la propriété
- 2.2 Garantie de l'État
- 2.3 Prime d'épargne
- 2.4 Le pot d'aides en capital
- 2.5 Subvention d'intérêt
- 2.6 Aide financière pour le certificat Lenz
- 2.7 Certificat d'éligibilité pour un logement abordable / à coût modéré
- 2.8 Bëllegen Akt

3. Aides à la rénovation

- 3.1 Prime d'amélioration
- 3.2 Le pot d'aides en capital
- 3.3 Garantie de l'État
- 3.4 Prime pour aménagements spéciaux
- 3.5 Prime pour création d'un logement intégré
- 3.6 Subvention d'intérêt
- 3.7 Garantie de l'État pour un prêt climatique
- 3.8 Subvention d'intérêt pour un prêt climatique
- 3.9 Aide financière pour le certificat Lenz
- 3.10 Klimabonus
- 3.11 Prime d'amélioration pour assainissement énergétique

Information importante

Cet article comprend une description sommaire des aides individuelles accordées par l'État luxembourgeois et un résumé non exhaustif des informations principales à prendre en considération.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au Guichet unique des aides au logement ou consulter le site du ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire : www.logement.lu.



1. Aides à la location

1.1. Garantie locative

L'État peut aider à financer la garantie locative du demandeur. Le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire peut se porter garant pour la somme due. Afin d'être éligible à cette aide, le demandeur s'engage à épargner le montant total de la garantie sur une période de 3 années. Il ne doit pas être propriétaire d'un autre logement et doit disposer de revenus réguliers depuis au moins 3 mois au moment de la demande. Le loyer ne peut pas dépasser 50 % du revenu net de la communauté domestique.

1.2. Subvention de loyer

La subvention de loyer est une aide financière calculée en fonction de la composition et du revenu net de la communauté domestique. Pour pouvoir en bénéficier, le demandeur doit avoir signé un contrat de bail de location et disposer de revenus réguliers. La communauté domestique ne peut pas être propriétaire de plus d'un tiers d'un autre logement au Luxembourg ou à l'étranger. Le loyer mensuel hors charges locatives doit être supérieur à 25 % des revenus nets. Le logement pour lequel est demandée la subvention de loyer doit servir d'habitation principale et permanente au bénéficiaire et il doit s'agir d'un logement locatif sur le marché privé.

2. Aides à l'accession à la propriété

2.1. Prime d'accession à la propriété

La prime d'accession à la propriété est destinée à l'acquisition ou la construction d'un logement. Le montant est calculé en fonction du revenu net et de la composition de la communauté domestique. Le logement pour lequel la prime est demandée ne peut pas être un logement destiné à la vente abordable ou à coût modéré. La communauté domestique ne peut pas être propriétaire de plus d'un tiers d'un autre logement au Luxembourg ou à l'étranger et le logement doit servir d'habitation principale et permanente au bénéficiaire pendant au moins deux ans après l'octroi de l'aide.

Le montant de la prime est augmenté de 15 % s'il s'agit d'une maison jumelée et de 40 % s'il s'agit d'un logement en copropriété ou d'une maison de rangée. Cette aide financière peut être augmentée d'une prime compensatoire conjoncturelle de 20.000 € pour un logement nouvellement construit (qui n'a pas encore été habité) à condition que l'acte authentique de vente soit signé entre le 1^{er} septembre 2023 et le 31 décembre 2024.

2.2. Garantie de l'État

La garantie de l'État pour l'accession à la propriété est destinée aux emprunteurs qui ne peuvent pas fournir des garanties jugées suffisantes par la banque. Ainsi, l'État peut se porter garant d'une partie d'un prêt immobilier. Cette garantie peut aller jusqu'à 40 % du coût du projet pour l'acquisition ou la construction d'un logement. Le montant maximal de la garantie est de 294.824 € (valeur au 01.01.2024).

Afin d'être éligible, le demandeur doit, entre autres, être titulaire unique du prêt, avoir la pleine et exclusive propriété du logement pour lequel l'aide est sollicitée et ne pas être propriétaire d'un autre logement. Le demandeur doit faire preuve d'une épargne régulière pendant au moins 3 ans (précédant la demande) auprès d'une même banque. Le solde du compte d'épargne doit avoir augmenté d'un montant net de 1.000 € par an pendant cette période de 3 ans.

Cette garantie s'applique aux prêts hypothécaires contractés auprès d'une banque conventionnée. Le prêt doit correspondre à au moins 60% du coût du projet.



2.3. Prime d'épargne

La prime d'épargne vise à inciter les futurs propriétaires à constituer un capital de départ pour l'acquisition ou la construction d'un logement. Cette prime correspond à 10 % de l'augmentation annuelle de l'épargne sans pouvoir dépasser 500 € par année. Une période maximale de 10 ans d'épargne précédant la date à partir de laquelle les avoirs épargnés sont investis dans le financement du logement, est prise en considération.

Pour être éligible, il faut être bénéficiaire d'une prime d'accession et investir au moins 90 % des avoirs épargnés dans le financement d'un logement et ceci au plus tard 2 ans après l'acte authentique de vente.

2.4. Le pot d'aides en capital

Il s'agit du montant maximal d'aides en capital dont une personne peut bénéficier. Les 4 primes en capital (d'accession, d'épargne, d'amélioration et d'amélioration pour assainissement énergétique) sont regroupées en une cagnotte plafonnée. Ainsi, chaque personne peut se voir attribuer une ou plusieurs de ces primes pour plusieurs logements successifs en fonction de son revenu et de la composition de sa communauté domestique au moment de la demande, jusqu'à ce que le pot soit épuisé. En cas de pluralité de bénéficiaires, l'imputation de chaque tranche d'une prime est opérée à parts égales entre celles-ci.

2.5. Subvention d'intérêt

Fixé en fonction des conditions du prêt hypothécaire, le montant maximal à subventionner est de 200.000 € par logement, augmenté de 20.000 € par enfant à charge. Cette augmentation est plafonnée à 280.000 €. La subvention d'intérêt varie en fonction des revenus nets et de la composition de la communauté domestique du demandeur.

Le demandeur doit avoir contracté un prêt hypothécaire, être le titulaire unique du prêt et la communauté domestique ne doit pas être propriétaire de plus d'un tiers d'un autre logement. Le logement doit être la résidence permanente et principale pendant au moins 2 ans à partir du premier paiement de l'aide et aussi longtemps que le demandeur en bénéficie. Le bénéficiaire a un délai de 3 ans pour emménager dans le logement.

2.6. Aide financière pour le certificat LENOZ

Consulter chapitre Aides à la rénovation.



2.7. Certificat d'éligibilité pour un logement abordable / à coût modéré

Le Guichet unique des aides au logement émet des certificats d'éligibilité pour l'acquisition d'un logement abordable ou d'un logement à coût modéré. Les critères d'attribution sont définis en fonction du revenu net et de la composition de la communauté domestique. Ces certificats sont valables pour l'année de leur émission et pour une durée minimale de 6 mois à partir de la date d'émission.

2.8. Bëllegen Akt

Les personnes qui achètent un logement au Luxembourg peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt sur les actes notariés pour régler les frais d'enregistrement et de transcription lors de l'achat d'un immeuble. Ce crédit s'élève à 40.000 € par personne, sachant qu'il peut être doublé pour les couples qui achètent ensemble.



3. Aides à la rénovation

3.1. Prime d'amélioration

Destinée aux travaux de rénovation ou de transformation d'un logement qui visent à améliorer les conditions d'habitabilité, de salubrité et de sécurité de la résidence, la prime d'amélioration est calculée sur base du montant hors TVA des factures et en fonction des revenus et de la composition de la communauté domestique. Le taux de participation financière varie entre 10 et 40 % du montant total hors TVA des factures. Pour être éligible à cette aide, chaque facture pour des travaux d'amélioration doit correspondre à au moins 500 € hors TVA.

Liste des travaux éligibles :

- la couverture du toit, à la charpente ou à la zinguerie ;
- l'assèchement des murs humides ;
- l'aménagement d'un vide sanitaire ou d'une isolation mécanique équivalente ;
- raccordement à l'égout ou à l'évacuation des eaux usées ;
- l'équipement du logement en salles de bains et WC, y compris la fosse septique ;
- la pose de conduites d'eau, de gaz et d'électricité ;
- l'installation et au renouvellement du chauffage central ;
- remplacement de fenêtres ;
- la pose et au remplacement de volets ;
- l'installation de garde-corps sur le balcon ou dans la cage d'escalier ;
- l'addition ou l'extension de pièces d'habitation ;
- ravalement des façades par un procédé traditionnel.

Afin de pouvoir profiter de cette aide, la demande doit être introduite par le propriétaire au plus tard deux ans après la date d'émission des factures. Le logement doit avoir servi d'habitation depuis au moins 10 ans et servir au bénéficiaire (et sa communauté domestique) d'habitation principale et permanente pendant au moins 2 ans après l'octroi de l'aide.

A noter

La prime d'amélioration est imputée sur le pot d'aides en capital décrit au point 2.4.

3.2. Le pot d'aides en capital

Consulter chapitre Aides à l'accession à la propriété.

3.3. Garantie de l'État

Consulter chapitre Aides à l'accession à la propriété.

3.4. Prime pour aménagements spéciaux

La prime pour aménagements spéciaux vise les travaux ou aménagements spéciaux qui répondent aux personnes en situation de handicap qui ne sont pas couvertes par l'assurance dépendance. La demande doit être introduite par la personne en situation de handicap, par son représentant légal ou par une personne propriétaire d'un logement dans lequel vit la personne en situation de handicap. Le logement doit être la résidence principale et permanente de la personne en situation de handicap pendant un minimum de deux ans après l'octroi de l'aide.

La demande doit être soumise après la réalisation des travaux. La prime pour aménagements spéciaux couvre jusqu'à 60 % des travaux et un maximum de 20.000 €. Le taux de la participation varie en fonction du revenu et de la composition de la communauté domestique.

3.5. Prime pour création d'un logement intégré

Les personnes qui construisent ou aménagent un logement intégré dans leur habitation peuvent bénéficier d'une prime pour création d'un logement intégré. Le logement intégré est un second logement situé dans une maison unifamiliale où chacune des deux unités d'habitation doit avoir sa propre porte d'entrée.

Le montant de cette prime est de 10.000 €. Pour les logements intégrés habités pour la première fois après le 1^{er} septembre 2023 et achevé avant le 31 décembre 2026, la prime est de 20.000 €.

Afin de pouvoir bénéficier de cette aide financière, le demandeur doit être le propriétaire du logement et avoir obtenu une autorisation de bâtir avant le début des travaux. La demande doit être introduite au plus tard 3 ans après l'obtention de l'autorisation de bâtir. Après achèvement des travaux, le bénéficiaire de la prime doit habiter un des deux logements pendant au moins 2 années consécutives. Le demandeur ne doit pas être propriétaire de plus d'un tiers d'un autre logement, que ce soit au Luxembourg ou à l'étranger.





3.6. Subvention d'intérêt

Consulter chapitre Aides à l'accession à la propriété.

3.7. Garantie de l'État pour un prêt climatique

La garantie de l'État pour un prêt climatique est destinée aux communautés domestiques qui souhaitent signer un prêt en vue d'un assainissement énergétique de leur logement. Cette garantie porte sur un montant maximal de 50.000 €, sans pouvoir dépasser le montant des frais hors TVA retenus comme éligibles par l'administration de l'Environnement.

Pour être éligible, le demandeur doit avoir signé un contrat de prêt hypothécaire dédié à des rénovations énergétiques auprès d'une banque conventionnée, avoir obtenu l'accord de principe du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité concernant l'éligibilité des mesures Klimabonus et ne pas être propriétaire de plus d'un tiers d'un autre logement. Le logement doit avoir servi d'habitation depuis au moins 10 ans et servir d'habitation principale et permanente au demandeur.

3.8. Subvention d'intérêt pour un prêt climatique

Cette subvention vise à réduire la charge d'intérêts sur les prêts climatiques des bénéficiaires. Le montant servant de base de calcul pour la subvention correspond au montant hors TVA des frais éligibles retenus dans le cadre du Klimabonus et est plafonné à 100.000 €. La durée de subventionnement est de 15 ans. Le montant total maximum des subventions d'intérêts est fixé à 10.000 €, respectivement 10 % du montant principal du prêt ou de la partie du prêt utilisé pour les travaux.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, le demandeur doit avoir contracté un prêt en vue de la réalisation des travaux. Le Klimabonus doit avoir été accordé pour la réalisation des travaux financés par le prêt. Le logement doit avoir servi d'habitation depuis au moins 10 ans et être occupé pendant au moins 2 ans après l'octroi de l'aide et aussi longtemps qu'elle est versée. La subvention d'intérêt pour un prêt climatique est accordée par décision du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, rétroactivement au début des travaux, jusqu'à un maximum de 18 mois.

3.9. Aide financière pour le certificat LENOZ

L'aide financière pour le certificat LENOZ – Lëtzebuurger Nohaltegkeets-Zertifizéierung fir Wunngebaier – peut atteindre jusqu'à 1.500 € par maison unifamiliale et 750 € par logement dans un immeuble collectif. Le demandeur doit disposer d'une certification LENOZ pour le logement et être propriétaire du logement certifié.

3.10. Klimabonus

Les subventions Klimabonus-Wunnen du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité ont pour objectif d'encourager la rénovation énergétique et la construction durable de logements, de promouvoir les systèmes de chauffage favorisant les énergies renouvelables et d'inciter les investissements dans le photovoltaïque. Les dispositions détaillées, avec un simulateur des montants des aides sont disponibles sur klimabonus.lu. Les formulaires de demande des aides financières Klimabonus-Wunnen sont disponibles sur guichet.lu. Klima-Agence met à disposition des conseillers pour un accompagnement dédié.

3.11. Prime d'amélioration pour assainissement énergétique

Les bénéficiaires du Klimabonus peuvent être éligibles à la prime d'amélioration pour assainissement énergétique sous conditions spécifiques. Cette prime vise à aider les communautés domestiques à revenus modestes à éviter la précarité énergétique. Son montant varie de 10 à 100 % du montant initial du Klimabonus, en fonction du revenu et de la composition de la communauté domestique.

Pour pouvoir être éligible, le demandeur doit être propriétaire du logement en question et avoir introduit la demande dans les 2 ans suivant l'attribution de la subvention Klimabonus. Le logement doit avoir servi d'habitation depuis au moins 10 ans et être l'habitation principale de la communauté domestique pendant au moins 2 ans à partir de l'octroi de l'aide, avec un délai maximal de 3 ans pour emménager dans le logement. La communauté domestique ne doit pas être propriétaire de plus d'un tiers d'un autre logement au Luxembourg ou à l'étranger.

A noter

La prime d'amélioration pour assainissement énergétique est imputée sur le pot d'aides en capital décrit au point 2.4.

Guichet unique des aides au logement

11, rue de Hollerich / L-1741 Luxembourg

Horaires : du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00,
les jeudis uniquement sur rendez-vous.

ASPECTS JURIDIQUES

Acquérir, construire, rénover et vendre son bien immobilier

Le présent guide rappelle de manière synthétique des règles du droit immobilier parmi les plus importantes en pratique.

Pour commencer

Que le contrat porte sur l'acquisition, la vente, la construction ou la rénovation d'un immeuble, différents points clés doivent être observés :

L'obligation de renseignement et de conseil des professionnels

La jurisprudence considère que « l'obligation de conseil est imposée au professionnel à raison de ses connaissances et de l'ignorance de son cocontractant ». Dès lors, tout professionnel, notamment en matière de construction ou de vente, doit fournir à ses clients toutes les informations nécessaires pour permettre à ceux-ci de se décider à conclure ou non le contrat envisagé en toute connaissance de cause.

Cette obligation existe dès la période précontractuelle, est concrétisée lors de la conclusion du contrat et subsiste tout au long de l'exécution des contrats.

L'autorisation de construire

Selon l'article 37 de la loi du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, telle que modifiée, toute construction, transformation ou démolition d'un bâtiment est soumise à l'autorisation du bourgmestre.

La demande d'autorisation de bâtir est à adresser à l'administration communale sur le territoire de laquelle se trouve l'immeuble respectivement le terrain en question.

L'octroi de l'autorisation dépend d'un certain nombre de conditions qu'on trouve dans le plan d'aménagement général (PAG) respectivement le règlement sur les bâtisses de la commune de la situation, ainsi que le plan d'aménagement particulier (PAP) ainsi que le cas échéant des plans directeurs sectoriels applicables aux lieux.

Cette demande d'autorisation doit comporter des renseignements sur le propriétaire ainsi que sur la situation exacte du terrain et doit également décrire les travaux envisagés. Elle doit être accompagnée des plans et calculs concernant les aspects techniques, environnementaux et économiques, qui sont à établir en conformité avec la réglementation applicable.

À noter que ces prérogatives peuvent varier en fonction de la situation et de l'utilisation de l'immeuble.

Il est donc conseillé de prendre attache avec un conseil compétent ainsi qu'avec le service technique de la commune de situation pour déterminer avec précision le cadre légal et réglementaire à respecter dans le cas concret.

À noter que l'obtention de l'autorisation de construire ne préjudicie pas des autres autorisations nécessaires pour les travaux envisagés, comme notamment en matière d'établissements classés, environnementale, gestion des eaux, voirie, patrimoine architectural (« sites et monuments ») et archéologie.

Le certificat de performance énergétique

Depuis 2007, à la suite de la directive européenne 2002/91/CE concernant la performance énergétique des bâtiments et sa transposition en droit luxembourgeois, l'établissement d'un certificat de performance énergétique (CPE ou passeport énergétique) est notamment exigé pour toute nouvelle construction ou modification d'un immeuble d'habitation ou fonctionnel existant nécessitant une autorisation de construire, ainsi que pour toute vente ou mise en location d'un immeuble d'habitation ou fonctionnel existant.

Les certificats de performance énergétiques ont une durée de validité de 10 ans.

À noter que les détails de la matière sont régis par le règlement grand-ducal du 9 juin 2021 concernant la performance énergétique des bâtiments, modifié par le règlement grand-ducal du 30 juin 2022 et par le règlement grand-ducal du 8 février 2024.

I. La vente d'immeubles à construire

La vente d'immeubles à construire peut prendre deux formes : d'une part la vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) et d'autre part la vente à terme (VAT).

La VAT est celle par laquelle le vendeur s'engage à livrer l'immeuble à son achèvement à un acheteur qui s'engage quant à lui à en prendre livraison et à en payer le prix à cette date. Pour des raisons économiques tenant au préfinancement du coût de la construction, la VAT est très peu utilisée en pratique, de sorte que le présent guide se focalisera sur les

règles applicables à la VEFA et les garanties octroyées aux acquéreurs dans ce cadre-là.

Le régime légal décrit ci-après s'applique aux immeubles d'habitation, ainsi qu'aux immeubles mixtes comprenant des unités d'habitation à construire respectivement à achever après la conclusion du contrat de VEFA. Dans le cas d'un immeuble mixte, le régime légal s'appliquera à l'intégralité des lots, indépendamment de leur destination individuelle.

L'application du régime VEFA est d'ordre public et il ne peut y être dérogé même avec l'accord de l'acquéreur.

1. Définition et champ d'application de la VEFA

L'article 1601-3 du Code civil définit la VEFA comme « le contrat par lequel le vendeur transfère immédiatement à l'acquéreur ses droits sur le sol ainsi que, le cas échéant, la propriété des constructions existantes » et dans le cadre duquel « les ouvrages à venir deviennent la propriété de l'acquéreur au fur et à mesure de leur exécution », l'acquéreur étant en contrepartie « tenu d'en payer le prix à mesure de l'avancement des travaux ».

Dans le cadre d'une VEFA, le vendeur conserve les pouvoirs de maître de l'ouvrage jusqu'à la réception des travaux. C'est lui qui choisit l'architecte, les entrepreneurs, techniciens du bâtiment et qui contracte directement avec eux pour l'exécution des travaux et leur réception.

Il s'engage vis-à-vis de l'acquéreur à achever l'immeuble conformément au cahier des charges, suivant les modalités et dans les délais fixés au contrat.

REMARQUE

La détermination du délai de livraison constitue une clause essentielle du contrat de vente d'un immeuble à construire afin de protéger l'acquéreur. L'absence d'indication d'un délai de livraison entraîne la nullité du contrat. L'indication du délai de livraison peut être approximative (p.ex. indication du trimestre au cours duquel aura lieu la livraison), mais doit permettre de déterminer une date butoir.

Plusieurs éléments clés de l'acquisition en VEFA méritent d'être développés :

2. Le contrat préliminaire

a. Le contrat de réservation : seul contrat préliminaire valable

L'article 1601-13 du Code civil prévoit que les VEFA peuvent être précédées d'un type unique de contrat préliminaire, à savoir le contrat de réservation. Par ce contrat, le vendeur (réservant) s'engage à réserver à un acheteur (réservataire) un immeuble ou une partie d'immeuble en contrepartie – en principe – d'un dépôt de garantie. La conclusion de tout autre type de contrat préliminaire comme d'un compromis de vente est nulle en présence d'une VEFA, étant précisé qu'il s'agit d'une nullité relative que seul l'acquéreur (réservataire) peut invoquer.

b. Le contenu du contrat de réservation

Le contrat de réservation doit contenir les mentions obligatoires prévues à l'article 1601-13 du Code civil telles que, les parties au contrat, la consistance de l'immeuble et du local réservé, la situation de l'immeuble, la qualité de la construction, les délais d'exécution des travaux, le prix des lots réservés, etc.

À défaut de contenir toutes les informations exigées par la loi, l'acquéreur-réservataire pourrait faire valoir la nullité du contrat de réservation.

Il en va de même si le vendeur-réservant met à charge de l'acquéreur-réservataire des obligations non prévues par la loi, tel que par exemple un dépôt de garantie non conforme ou une clause pénale autre que la perte du dépôt de garantie qui aurait vocation à s'appliquer en cas de non-passation de l'acte notarié de vente.

c. Les obligations des parties découlant du contrat de réservation

• Pour le réservataire :

Il a pour seule obligation de verser le dépôt de garantie si cela est effectivement prévu au contrat de réservation, dont le montant demandé ne peut dépasser 2 % du prix de vente prévisionnel ; aussi le vendeur-réservant ne peut pas encaisser lui-même ce dépôt de garantie, qui peut uniquement être versé sur un compte spécial ouvert au nom du réservataire, le tout sous peine de nullité.

Le réservataire n'est pas obligé d'acquiescer l'immeuble ou la partie d'immeuble qu'il a préalablement réservé. En effet, selon la jurisprudence « le contrat préliminaire de réservation a pour spécificité que le réservataire, à la différence du réservant, ne contracte pas d'obligation de conclure la vente de l'immeuble ». Il peut en effet, renoncer à l'acquisition à tout moment avant la signature de l'acte notarié, auquel cas il perdra cependant en principe son dépôt de garantie.

• Pour le réservant :

Le contrat de réservation n'oblige pas le vendeur-réservant à réaliser le projet de construction ; le contrat préliminaire ayant entre autres pour but de déterminer s'il est réellement opportun de réaliser le projet, et le vendeur ne va en général pas réaliser le projet ou entamer la construction s'il n'a pas un nombre de réservations suffisant. Cependant, s'il réalise le projet, il est lié par le contrat de réservation et il ne pourra pas proposer cet immeuble ou les lots vendus à d'autres acquéreurs potentiels.

Attention : Si le contrat préliminaire fait mention d'engagements fermes et définitifs, et notamment s'il est conclu après le début des travaux, une obligation de construire pourra en être déduite. Dès lors, si le réservant s'est engagé par rapport au réservataire à procéder à la construction de l'immeuble pour un prix déterminé, son obligation s'analyse en une promesse de vente ferme et irrévocable. Aux termes de l'article 1601-13 du Code civil, s'il ne construit pas ou pas dans le délai stipulé dans le contrat préliminaire, le réservant risque de devoir indemniser le réservataire pour le préjudice subi.

A noter

Suivant l'article 1184 du Code civil, l'acquéreur a le droit, soit de forcer le vendeur-réservant négligent d'exécuter son obligation, soit de demander la résolution en justice avec dommages et intérêts. Le vendeur-réservant ne sera pas responsable s'il prouve une cause étrangère ayant les caractères de force majeure, donc résultant d'un événement indépendant de la volonté humaine et qui n'était pas à prévoir.

3. Le contrat de VEFA (acte notarié)

a. Forme du contrat

Le contrat constatant une VEFA doit sous peine de nullité être conclu sous forme d'acte notarié.

L'article 1601-5 du Code civil prévoit que le contrat de VEFA ne pourra pas être conclu avant l'obtention de toutes les autorisations administratives, c'est-à-dire, autorisation de bâtir, permission de voirie, autorisation en matière de la protection de la nature et des ressources naturelles, etc.

b. Les mentions et annexes obligatoires de l'acte de vente

Il y a 3 types de mentions obligatoires, celles énumérées à l'article 1601-5 du Code civil, celles obligatoires pour le domaine protégé et les annexes.

Conformément à l'article 1601-5 du Code civil, l'acte notarié de VEFA doit impérativement mentionner : l'identité du propriétaire du terrain et des constructions, la date de la délivrance des autorisations administratives et les conditions dans lesquelles elles sont affectées, la description de l'immeuble ou la partie de l'immeuble vendu et le degré d'achèvement convenu, son prix et les modalités de paiement de celui-ci, le délai de livraison, la garantie d'achèvement complet de l'immeuble le cas échéant transformable en garantie de remboursement des versements effectués en conformité avec le contrat, l'indication si le prix de vente est ou non révisable et, dans l'affirmative, les modalités de sa révision. De même, cet article prévoit que doivent obligatoirement être annexés à l'acte notarié : les plans de construction comprenant au moins les plans des façades, les plans des différents niveaux et un plan-coupe de l'immeuble avec les cotes utiles et l'indication des surfaces de chacune des pièces et dégagements, la notice descriptive indiquant la consistance et les caractéristiques techniques de l'immeuble ainsi que, la nature et la qualité des matériaux, la situation respectivement des lots acquis dans l'immeuble et s'il s'agit d'une copropriété, le règlement de copropriété, les éléments d'équipements, la liste détaillée des équipements collectifs et leurs conditions d'utilisation, les travaux à effectuer et les éléments d'équipements à installer. Si des mentions ou annexes obligatoires font défaut, l'acquéreur peut faire valoir la nullité de l'acte notarié tant que les travaux ne sont pas achevés, à l'exception de la nullité pour défaut d'autorisation administrative qui ne pourra être invoquée que tant que l'administration pourra faire valoir le défaut d'autorisation.

4. Le paiement du prix

Une des caractéristiques principales de la VEFA est le paiement échelonné du prix, en fonction du progrès des travaux.

Tout d'abord, lors de la passation de l'acte notarié, l'acquéreur paiera le terrain respectivement la quote-part terrain, la quote-part des frais d'architecte et d'ingénieur, ainsi que le prix des constructions éventuellement déjà réalisées. Le dépôt de garantie sera alors versé au vendeur et imputé sur le prix de la vente. Comme pour une vente immobilière simple, l'acquéreur paiera sur la quote-part terrain et les constructions existantes les droits d'enregistrement et de transcription, ainsi que, pour les immeubles situés sur le territoire de la Ville de Luxembourg ou de la commune de Mamer, la surtaxe communale (voir infra). Ensuite, l'acquéreur devra effectuer des versements par tranches au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Les versements sont ainsi plafonnés en fonction des étapes d'avancement des travaux, tel que fixé dans l'acte notarié. Le Code civil prévoit un cadre pour cet échelonnement, qui pourra cependant varier en fonction des caractéristiques de l'immeuble. Il est important de noter que les tranches ne seront exigibles qu'à partir du moment de leur achèvement, et non au cours de leur réalisation.

Ces tranches seront soumises à l'application de la TVA au taux actuel de 17 %. Cependant, lorsqu'il s'agit de la création ou la rénovation de logements occupés par le propriétaire lui-même, un taux de 3 % pourra être appliqué, cette faveur étant cependant limitée à un montant maximal de 50.000 € de TVA par logement créé ou rénové.

Pour les surfaces autres que les logements, donc en principe commerciales, artisanales ou de bureaux, la TVA peut être récupérable (voir « questions pratiques » p. 166).

5. La garantie d'achèvement et la garantie de remboursement

a. L'application des garanties

L'article 1601-5 du Code civil impose au vendeur de la VEFA de fournir à l'acquéreur soit une garantie d'achèvement complet de l'immeuble, soit une garantie de remboursement des paiements effectués par l'acquéreur en cas de résolution du contrat de VEFA en raison du défaut du vendeur d'achever la construction. Le plus souvent, le vendeur proposera une garantie d'achèvement qu'il pourra transformer en garantie de remboursement. La garantie d'achèvement se transforme d'office en garantie de remboursement en cas d'impossibilité matérielle ou juridique de la réalisation du projet.

Dans les copropriétés, la garantie d'achèvement couvre les parties privatives, ainsi que les parties communes.

À NOTER

La garantie d'achèvement n'est pas obligatoire dans les cas suivants :

- Les constructions réalisées directement par l'État, les communes, les établissements publics et les sociétés dans lesquelles ces collectivités possèdent une participation majoritaire ;
- Les maisons à appartements multiples acquises par un propriétaire unique.

Contrairement à une croyance assez répandue, la vente en VEFA d'une maison unifamiliale n'est pas exemptée de l'obligation de fournir une garantie d'achèvement.

A noter aussi que la garantie d'achèvement est un engagement purement financier ; en cas de défaillance du promoteur-vendeur le garant ne prend pas sa place, et le ou les acquéreurs devront assumer la maîtrise d'ouvrage.

b. Le constat d'achèvement

Les garanties prennent fin lors de l'achèvement de la construction, à savoir, conformément à l'article 1601-6 du Code civil, au moment où les travaux de construction ont atteint un avancement tel que sont exécutés les ouvrages et sont installés les éléments d'équipement indispensables à son utilisation conformément à sa destination. Pour un immeuble d'habitation, le critère est l'habitabilité ; il doit donc être équipé de tous les éléments nécessaires à cette fin (eau, électricité, chauffage, sanitaire).

En principe, l'achèvement est constaté d'un commun accord entre parties dans le cadre d'un procès-verbal d'achèvement. S'il y a désaccord entre parties, un homme de l'art constatera l'achèvement, qui sera désigné au vœu de l'article 1601-7 du Code civil soit par les parties, soit à la requête de toutes les parties, sinon de la partie la plus diligente, par ordonnance du président du tribunal d'arrondissement du lieu de l'immeuble.

Les malfaçons et les défauts de conformité par rapport au contrat ne sont pas pris en considération s'agissant de l'achèvement de l'immeuble, tant qu'ils n'ont pas un caractère substantiel et ne rendent pas l'ouvrage impropre à son utilisation conforme à sa destination.

A retenir

La différence entre vice et défaut de conformité :

- Le vice : le bien promis est atteint d'une anomalie, une défectuosité intrinsèque dépassant les tolérances contractuelles ou acceptables ;

- Le défaut de conformité : inadéquation entre ce qui est prévu au contrat respectivement dans son cahier des charges et la chose qui est réalisée/livrée (ex. : différence de couleur entre le carrelage prévu et le carrelage réellement posé), mais sans impact sur la fonctionnalité ou la qualité.



Votre étude d'avocats au Luxembourg

Situés au sein d'un des principaux centres financiers mondiaux, nous fournissons à notre clientèle nationale et internationale des services pluridisciplinaires et plurilingues. Nos avocats sont des experts reconnus dans de nombreux domaines du droit tels que le droit immobilier, le droit des affaires, le droit financier, le droit numérique, le droit fiscal et le règlement des litiges. Nous sommes membres de réseaux internationaux d'avocats indépendants.

Nos valeurs

Excellence | Réactivité et disponibilité | Proximité | International

www.dsm.legal

DSM
AVOCATS A LA COUR

contact@dsm.legal

6. La réception des travaux

La réception des travaux est un acte par lequel l'acquéreur accepte et atteste la fin des travaux. Il constate la conformité des travaux et leur exécution afin de faire courir les délais de garantie.

La réception est idéalement réalisée par l'établissement d'un procès-verbal. Elle peut être également tacite, c'est-à-dire qu'elle émane de la manifestation d'une volonté non équivoque de l'acquéreur de recevoir l'ouvrage.

Les tribunaux ont tendance à faire coïncider la date de la réception tacite avec la date d'achèvement convenue entre les parties.

L'acquéreur a un mois pour faire un état complet des lieux et dénoncer au vendeur les défauts de conformité et les vices apparents. Les vices apparents sont ceux visibles pour un acheteur non professionnel. Les vices cachés sont par définition invisibles, suivant leur nature ; ils font alors l'objet des garanties biennale ou décennale.

La garantie décennale (à ne pas confondre avec la prescription décennale ou encore une assurance décennale) couvre les vices affectant le gros ouvrage, c'est-à-dire tous ceux mettant en péril la stabilité ou l'étanchéité de l'immeuble, ou encore les ouvrages d'une certaine importance qui forment un élément durable de la construction de par leur fonction, et notamment si leur défaillance rend le bien impropre à sa destination.

La garantie biennale est appliquée pour les vices affectant les menus ouvrages, c'est-à-dire les ouvrages dont le renouvellement serait admissible au titre de l'entretien ou de la simple remise à neuf, sans destruction. La distinction entre les gros et les menus ouvrages est souvent sujette à discussion.

Pour la mise en œuvre des garanties en matière de VEFA, voir « questions pratiques » p. 166.

A retenir

La jurisprudence retient les indices suivants dans le cas d'une réception tacite :

- La prise de possession de l'immeuble à partir du moment où les travaux de construction indispensables à l'utilisation de l'ouvrage sont achevés ;
- Le paiement complet des travaux ;
- L'absence de protestation ; la circonstance de faire travailler d'autres corps de métier au parachèvement de l'ouvrage notamment ;
- À noter que lorsqu'une réception « provisoire » est prévue, souvent celle-ci constituera la réception au sens légal faisant démarrer les délais de garantie ; il conviendra au cas par cas de vérifier la mécanique prévue par le contrat ;
- Le procès-verbal de réception peut aussi contenir des réserves concernant certains ouvrages ; cela a pour effet de retarder le point de départ des garanties pour les ouvrages visés par ces réserves si elles sont levées ; en revanche les vices qui font l'objet de réserves lors de la réception et qui ne sont pas levés ne sont pas soumis aux garanties décennale ou biennale, mais à la prescription de droit commun – en général la prescription commerciale de 10 ans – non pas à partir de la réception, mais à partir de la connaissance du vice, qui sera à ce moment-là logiquement située en amont de la réception.

ATTENTION

La violation de certaines dispositions sur les ventes d'immeubles à construire, outre la nullité des contrats, est assortie de sanctions pénales !

II. La construction ou la rénovation d'un bien immobilier

1. Caractéristiques et formation du contrat d'entreprise

En dehors de l'application du régime VEFA, où le vendeur-promoteur garde les pouvoirs de maître de l'ouvrage jusqu'à l'achèvement, le contrat de construction ou de rénovation sera un « simple » contrat d'entreprise, et c'est le client qui aura la qualité de maître de l'ouvrage.

Le contrat d'entreprise est défini par la jurisprudence comme « une convention par laquelle une personne s'oblige à l'égard d'une autre, en contrepartie d'un prix et sans lien de subordination, à réaliser, mettre en œuvre, modifier ou réparer, sur le site, un bâtiment, un ouvrage ou partie d'un ouvrage quelconque ». Dans ce cas, le constructeur est soumis aux directives d'un donneur d'ordre, le maître de l'ouvrage, qui va gérer l'entièreté du projet, le cas échéant assisté par un homme de l'art.

Si, dans ce contexte, la loi laisse une large liberté contractuelle aux parties, il est recommandé de prévoir toutes les modalités présentant un intérêt pour les parties, comme notamment un cahier des charges précis, le délai d'exécution des travaux, les pénalités en cas de retard, etc.

2. Forme du contrat d'entreprise

Le contrat d'entreprise peut être conclu sous plusieurs formes.

Il faut distinguer ici la nature du marché : le prix est indicatif si c'est un « marché sur devis », le prix est fixe si c'est un « marché à forfait ».

Parfois le choix se porte sur une combinaison des deux, avec une partie du chantier à prix fixe, et une partie sur devis.

• Contrat sur devis

Les parties fixent les prix unitaires des matériaux et de la main-d'œuvre mais laissent les quantités à exécuter indéterminées, quitte à établir une fourchette prévisible. Le prix définitif ne sera déterminé qu'à l'achèvement des travaux sur base d'un mètre exact en fonction des quantités et matériaux réellement utilisés. Le professionnel de la construction doit toutefois, sur demande, indiquer le coût probable des prestations qu'il est amené à faire réaliser.

Le budget d'une construction est souvent approximatif. Même s'il est de principe que le devis ne comporte qu'une estimation, il constitue cependant un élément de référence. Dès lors, si le maître de l'ouvrage supporte en principe les risques de l'augmentation des quantités nécessaires pour la réalisation complète de l'ouvrage, la marge d'erreur admissible comporte toutefois des limites. En effet, un dépassement considérable du devis place le professionnel en faute et peut engager sa responsabilité. La sanction du dépassement consiste soit à laisser à la charge de l'entrepreneur tout ou partie du montant qui dépasse les prévisions, soit octroyer au maître de l'ouvrage des dommages et intérêts. À titre indicatif, il est généralement admis par la jurisprudence que, sauf suppléments commandés par le maître de l'ouvrage, un dépassement de devis de 10 % par rapport au prix final est admissible.

• **Marché à forfait**

Le marché à forfait se caractérise par un prix global ferme, fixé dès l'origine, pour des travaux dont la nature et la consistance sont clairement définies. Les conséquences d'un marché à forfait sont notamment que le constructeur assume les risques liés aux plans, à l'augmentation du prix des matériaux et de la main-d'œuvre au moment de l'exécution du travail, ainsi que les risques liés à ses propres évaluations concernant l'importance du travail. Les aléas anormaux, extraordinaires et imprévisibles ne sont pas pris en compte.

Aux termes de l'article 1793 du Code civil, l'entrepreneur ne peut réclamer le paiement d'un montant supérieur à celui qui avait été fixé pour des changements que dans l'unique hypothèse où le maître de l'ouvrage accepte par écrit la réalisation de ces modifications ainsi que le prix y attaché.

Cependant, des travaux supplémentaires sont également susceptibles de faire l'objet d'une facturation supplémentaire si ceux-ci n'étaient pas à l'origine inclus dans le forfait.

A retenir

Le marché à forfait est caractérisé par différentes conditions :

- Une description des travaux précise ;
- Un prix déterminé de façon précise (la seule indication d'un prix unitaire ou du prix des travaux par rapport à la qualité des matériaux envisagée, sans que ne soit précisé le prix définitif, est insuffisant.).

REMARQUE

À noter qu'en vertu de l'article 1794 du Code civil et sauf limitation de ce droit dans le contrat, le maître de l'ouvrage peut résilier unilatéralement tout ou partie du marché à forfait, voir ci-après sous « fin du contrat d'entreprise ».

• **Contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée ou encore de « project management »**

Si la prestation consiste en une assistance du maître de l'ouvrage dans la réalisation du projet mais que le prestataire ne réalise pas lui-même tout ou partie des travaux ou agit en tant qu'entreprise générale, et que les différentes entreprises contractent directement avec le maître de l'ouvrage, on parlera d'un contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée ou encore de project management, sachant que les définitions et la portée exacte du contrat peuvent varier en fonction de ses stipulations.

3. Les obligations des parties

• **Pour l'entrepreneur**

Les constructeurs et autres artisans ou prestataires doivent respecter diverses obligations telles que l'obligation de renseignement et de conseil, de réaliser un ouvrage/des travaux conforme(s) et exempt(s) de vices, de respecter le délai d'exécution et le prix convenus, ainsi qu'une obligation de sécurité. Aussi, ils devront respecter dans le cadre de la réalisation du chantier toutes les obligations légales, y compris en ce qui concerne la sécurité, l'environnement, le droit du travail et le droit de la Sécurité sociale, et doivent dans ce contexte également surveiller leurs sous-traitants.

À défaut de respecter ces obligations, l'intervenant pourra engager sa responsabilité envers le maître de l'ouvrage.

Les entrepreneurs, architectes et autres personnes qui interviennent pour le maître de l'ouvrage par un contrat de louage d'ouvrage dans le cadre de la réalisation de l'ouvrage sont soumis à la garantie décennale des vices de la construction et des matériaux pendant 10 ans pour les gros ouvrages et pendant 2 ans pour les menus ouvrages. Comme il a déjà été énoncé, ces délais courent à partir de la réception de l'ouvrage. Les vices et défauts qui ont été réservés lors de la réception sont cependant soumis à la prescription de droit commun, qui en matière commerciale sera de 10 années, ledit délai courant non pas à partir de la réception, mais à partir de la connaissance du vice.

ATTENTION

L'entrepreneur doit se renseigner sur la nature du sol et des travaux éventuellement effectués au préalable par d'autres entreprises, et aviser le maître de l'ouvrage s'il constate des conditions remettant en cause la réalisation ou la méthodologie d'exécution du projet.

• **Pour le maître de l'ouvrage**

Le maître de l'ouvrage doit respecter plusieurs obligations. Tout d'abord, il doit permettre l'exécution de l'ouvrage. Ensuite, le maître de l'ouvrage a pour obligation d'assurer la réception de l'ouvrage. Enfin, il est tenu de payer le prix convenu, le cas échéant suivant un échéancier fixé d'avance.

A noter

Le maître de l'ouvrage peut être rendu responsable du non-respect par l'entrepreneur ou ses sous-traitants par rapport à certaines obligations légales, y compris en ce qui concerne la sécurité, l'environnement, le droit du travail et le droit de la Sécurité sociale, et notamment en ce qui concerne l'emploi de main-d'œuvre étrangère.

4. La fin du contrat d'entreprise

Le contrat d'entreprise prendra fin dès lors que son exécution sera complètement achevée.

Par ailleurs, conformément à l'article 1794 du Code civil, lorsqu'il s'agit d'un marché à forfait, le contrat peut être résilié ou son envergure réduite unilatéralement sans motifs par le maître de l'ouvrage même après le début des travaux, en dédommageant l'entrepreneur pour ses dépenses et les travaux déjà effectués, ainsi que de son manque à gagner. Vu que ce manque à gagner est souvent difficile à prouver, il sera souvent fixé dans le contrat à un pourcentage forfaitaire du montant des travaux restant à effectuer qui servira de base de calcul.

III. La vente « simple » d'un bien immobilier

1. La formation du contrat de vente

Aux termes de l'article 1582 du Code civil, la vente est une convention dans laquelle une partie s'oblige à livrer une chose et l'autre partie à la payer.

Aux termes de l'article 1583 du Code civil, la vente devient parfaite dès lors que les parties ont convenu de la chose et du prix, même si la chose n'a pas encore été livrée et payée. La loi n'exige pas une forme précise du contrat de vente. Il peut être oral ou écrit (compromis de vente). Cependant, en matière civile, toute vente dont la somme ou la valeur dépasse

le montant de 2.500 € devra, pour des questions de preuve, être constatée par écrit, en autant d'exemplaires que de parties et avec la mention du nombre d'exemplaires signés. Même en matière commerciale, où par principe la preuve est libre, il sera difficile de faire admettre une vente immobilière sans un écrit probant.

Pour être valable et à l'abri du doute, le compromis devra mentionner les noms et les adresses des parties, la désignation cadastrale de l'immeuble en vente, ainsi que le prix de vente et les modalités de paiement. Il pourra en plus prévoir par exemple le nom du notaire par-devant lequel l'acte notarié devra ensuite être passé, la durée de validité du compromis, une clause suspensive, une clause pénale, etc.

Usuellement, le compromis est assorti d'une clause suspensive de financement ; l'enregistrement du compromis sera alors soumis au droit fixe de 12 € ; à défaut d'une clause suspensive, l'enregistrement du compromis (qui est obligatoire) déclenchera l'application du droit variable, qui, avec les droits de transcription, atteindra 7 % du prix, respectivement 10 % sur le territoire de la Ville de Luxembourg ou de la commune de Mamer en raison de la surtaxe communale qui y est applicable.

Par la suite, la signature d'un acte notarié est nécessaire afin de pouvoir transcrire la vente au bureau des hypothèques et ainsi la rendre opposable aux tiers.

À NOTER

Le compromis de vente vaut vente contrairement au contrat de réservation. Dès la signature du compromis et la levée des conditions suspensives, les parties sont en principe liées par la vente ainsi convenue, car elles ont trouvé un accord sur la chose et sur le prix. Le compromis de vente n'est pas un préliminaire obligatoire à l'acte notarié, toutefois, il est très important dans la pratique car il permet à l'acheteur potentiel d'obtenir une option sur l'immeuble. Par cet acte, il démontre sa volonté d'acheter le bien, et le compromis lui servira le cas échéant pour compléter son dossier de financement.

2. Le transfert de propriété

Le transfert de propriété intervient en principe dès que les parties ont trouvé un accord sur la chose et sur le prix. Le transfert de propriété s'effectue donc en principe même si le prix n'a pas encore été payé par l'acquéreur et que celui-ci n'est pas encore entré en possession de l'immeuble.

Ce principe n'est toutefois pas d'ordre public, et il peut être prévu que le transfert de propriété s'effectue à un autre moment. En pratique, il est conseillé de retarder le transfert de propriété jusqu'au paiement du prix par une clause de réserve de propriété.

3. Les obligations des parties

• Les obligations du vendeur

Le vendeur a une obligation d'information envers l'acheteur, il doit l'informer de tous éléments dont il a connaissance ou dont il devrait raisonnablement avoir connaissance, qui pourraient intéresser l'acquéreur. En particulier, d'après la jurisprudence, il doit mettre en avant « les éléments caractérisant le bien, sa situation, l'existence de charges comme les servitudes administratives ou privées, les sources souterraines, les matériaux de construction par exemple ». Le vendeur doit aussi indiquer les vices dont il a connaissance.

En cas de vices cachés, le vendeur engage sa responsabilité. Dans ce cas, le régime de droit commun des vices cachés s'applique, l'acquéreur aura le droit soit de rendre l'immeuble et être remboursé (action rédhibitoire), soit de demander une diminution du prix après une expertise (action estimatoire). L'acquéreur aura un délai d'un an après avoir dénoncé le vice caché de la chose au vendeur pour agir.

Par ailleurs, le vendeur a une obligation de délivrance. Il doit remettre à l'acquéreur la chose qui a été vendue, conforme à ce qui avait été prévu dans les éléments du contrat. Il doit dans ce contexte remettre aussi les clés et titres de propriété de l'immeuble à l'acquéreur. Dans le cas où le vendeur ne s'exécute pas, l'acquéreur peut demander soit la résolution de la vente avec allocation de dommages-intérêts (en général le compromis contiendra une clause pénale), soit son exécution forcée.

• Les obligations de l'acquéreur

L'obligation essentielle de l'acquéreur est de payer le prix de la chose qu'il a achetée. Le prix de vente devra être payé au jour et suivant les modalités définies par le compromis, soit en général à la passation de l'acte notarié. À défaut de paiement, le vendeur pourra ne pas lui livrer la chose et demander la résolution de la vente. Il jouira par ailleurs du privilège du vendeur lui donnant un droit de préférence vis-à-vis de toutes autres créances sur le bien vendu aussi longtemps que le prix de vente n'aura pas été intégralement payé.

Questions pratiques

1. Qui doit supporter les frais de la vente ?

Il est généralement prévu que l'acquéreur devra supporter les différents frais et taxes de l'acquisition (droits d'enregistrement et de transcription). Le taux normal des droits (hors frais de l'acte notarié proprement dit) s'élève à 7 %, dont 6 % représentant les droits d'enregistrement et 1 % représentant les droits de transcription. Sur les ventes d'immeubles sur le territoire de la Ville de Luxembourg ainsi que sur le territoire de la commune de Mamer, une surtaxe

communale sera appliquée, qui est égale à 50 % des droits d'enregistrement (mais pas de transcription) réduits. Les maisons unifamiliales et les immeubles définis comme étant « de rapport » par la législation fiscale sont exonérés de la surtaxe communale, tout comme, sous certaines conditions, les terrains à bâtir sur lesquels seront érigés dans un délai déterminé une / des maisons unifamiliales ou des immeubles « de rapport ».

L'acheteur a la faculté de déclarer dans l'acte de vente qu'il achète

l'immeuble en vue de la revente ; il paiera alors un supplément de droits d'enregistrement de 1,2 %, mais pourra demander le remboursement de 6 % des droits d'enregistrement en cas de revente dans les 2 années et 4,8 % en cas de vente dans les 4 années. Si elle est applicable, la surtaxe communale suivra le sort des droits d'enregistrement. À noter que la demande de remboursement doit être faite dans les 2 ans à partir de la revente, ce délai s'appliquant individuellement à chaque lot vendu dans une résidence à lots multiples.

L'acquéreur profitera d'un abattement spécial pour l'achat d'un bien immobilier destiné à l'habitation personnelle. Ce crédit d'impôt est régi par la loi modifiée du 30 juillet 2002 déterminant différentes mesures fiscales destinées à encourager la mise sur le marché et l'acquisition de terrains à bâtir et d'immeubles d'habitation. Ce crédit d'impôt est de 30.000 € (40.000 € pour les actes notariés signés en 2024) par acquéreur et est notamment soumis à des conditions d'occupation effective et personnelle de l'immeuble. Il peut être épuisé en une seule fois ou au fur et à mesure dans le cas où les droits d'enregistrement et de transcription n'atteignent pas le seuil du crédit d'impôt.

2. Est-ce que je dois/peux payer/récupérer la TVA sur la vente ?

Par principe, les ventes immobilières sont exonérées de la TVA. Cependant, les parties peuvent opter pour l'application de la TVA (Art. 45 de la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et règlement grand-ducal du 7 mars 1980 déterminant les limites et les conditions de l'exercice du droit d'option pour l'application de la TVA aux opérations immobilières). Cette option sera en principe choisie si le vendeur peut ainsi récupérer de la TVA en amont sur l'acquisition ou les travaux de construction, et que l'acquéreur en fait un usage ouvrant droit à la déduction de la TVA en amont, respectivement donne le bien en bail avec application d'une option TVA. Ce régime devra en principe être maintenu pendant 10 ans ; à défaut, la TVA sera à régulariser au prorata du temps restant à courir sur cette période de régularisation. La demande d'option TVA doit impérativement être introduite et approuvée par l'administration avant la vente, respectivement avant le début de la location. Une demande tardive ne pourra avoir aucun effet rétroactif, de sorte qu'en cas de vente, la TVA ne pourra pas s'appliquer et qu'en cas de location, la TVA ne sera récupérable qu'au prorata du délai de régularisation encore à courir.

En matière de VEFA, la TVA sera cependant appliquée d'office sur les tranches restant à payer ; elle sera récupérable pour l'acquéreur sous les mêmes conditions de l'exercice d'une activité ouvrant droit à déduction de la TVA ou de location avec option TVA.

3. Dans quel délai dois-je dénoncer un vice caché au vendeur ?

Dans le cadre de la vente simple, les vices cachés sont en principe garantis pendant 30 ans, ou pendant 10 ans en matière commerciale ; ils doivent cependant être dénoncés au vendeur dans un bref délai à partir de leur constat ou du moment où l'acquéreur aurait dû les constater. À défaut, l'acquéreur est déchu de son droit de se prévaloir du vice. L'acquéreur doit ensuite, sous peine de déchéance, entamer une action judiciaire dans le délai d'une année, délai qui peut être interrompu par des pourparlers avec le vendeur ou une assignation en référé. Un nouveau délai d'un an prendra cours après notification par le vendeur d'une rupture des pourparlers ou la clôture de l'instruction judiciaire.

Dans le cas du contrat d'entreprise, les garanties décennale et biennale sont des délais de forclusion et non de prescription ; elles sont d'ordre public. À la différence des délais de prescription applicables aux cas de vente simple, elles ne sont pas susceptibles d'interruption ou de suspension, de sorte qu'il ne suffit pas de dénoncer des vices dans ces délais, il faut également agir en justice pour éviter la forclusion.

En matière de VEFA, des délais de garantie sont régis par les articles 1646-1, 1642-1 et 1648 deuxième alinéa du Code civil.

En principe, les ventes en VEFA font également l'objet des garanties décennale et biennale des articles 1792 et 2270 du Code civil. Ces garanties bénéficient aux propriétaires successifs de l'immeuble, mais ne peuvent cependant être exercées qu'à l'encontre du vendeur originaire. L'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans

l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices apparents. Le vendeur d'un immeuble à construire ne peut être déchargé, ni avant la réception de l'ouvrage par l'acquéreur, ni avant l'expiration d'un délai d'un mois après la prise de possession par l'acquéreur des vices de construction alors apparents.

4. Les entreprises peuvent-elles me demander des acomptes sur travaux ou matériaux ?

Les entreprises liées au maître de l'ouvrage par un contrat de louage d'ouvrage peuvent demander des acomptes sur travaux ou matériaux. Lors de la négociation du contrat, il est cependant dans l'intérêt du maître de l'ouvrage de se voir facturer ses prestations au fur et à mesure de l'avancement des travaux pour éviter la perte de ces acomptes en cas de faillite de l'entreprise. Si néanmoins des avances substantielles devaient être convenues, le maître d'ouvrage a intérêt à obtenir une garantie restitution d'acompte respectivement une garantie d'achèvement d'une banque ou d'une assurance.

5. Un sous-traitant de l'entreprise avec laquelle le maître de l'ouvrage a contracté lui demande un paiement direct, le maître d'ouvrage doit-il ou peut-il payer ce sous-traitant ?

Les sous-traitants de l'entrepreneur ou de l'artisan n'ont pas de relation contractuelle avec le maître de l'ouvrage, et ne peuvent lui demander aucun paiement direct, sauf en cas d'agrément du sous-traitant par le maître de l'ouvrage conformément à la loi du 23 juillet 1991 ayant pour objet de réglementer les activités de sous-traitance, ce qui, dans les marchés privés, est assez rare dans la pratique. Cependant, en cas de difficultés de l'entreprise principale et jusqu'à l'achèvement des travaux, le maître de l'ouvrage a la faculté d'agréer le sous-traitant, indépendamment de l'accord de l'entreprise principale ; il y aura à ce moment-là un paiement direct au sous-traitant.

Guide rédigé par le département Droit Immobilier et Droit de la Construction de l'étude **DSM Avocats à la Cour**.

Pour plus d'information ou une assistance sur ces sujets, contactez les experts de l'étude en envoyant un courriel à contact@dsm.legal



OAI

ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGÉNIEURS-CONSEILS

Annuaire des membres OAI

établi le 19/08/24

ARCHITECTES



INGÉNIEURS-CONSEILS



ARCHITECTES D'INTÉRIEUR



URBANISTES-AMÉNAGEURS



ARCHITECTES ET INGÉNIEURS
PAYSAGISTES



Si vous souhaitez plus d'informations, l'annuaire des membres OAI actualisé en temps réel sur www.oai.lu est disponible en scannant ce QR Code :



ARCHITECTES**2001**

26, LARGE
4204 ESCH-ALZETTE
26561152
info@2001.lu
www.2001.lu

2VA ARCHITECTURE

19, AVENUE DE LA GARE
4734 PETANGE
691 629 704
archi2va@hotmail.com

3D STUDIO

5, KEIFFESCHGASSEL
6741 GREVENMACHER
+352621513188
fabio.3D-Studio@outlook.com
www.3d-studio.lu

4D ATELIER D ARCHITECTURE

13A, RUE DU GOLF
1638 SENNINGERBERG
delcar.4daa@gmail.com

6X6 STUDIO DESIGN

21, RUE DU Puits ROMAIN
8070 BERTRANGE
621 71 71 69
salah.ghannouchi@gmail.com

A + ARCHITECTURE MARC RIES

48, AM FLOSS
9232 DIEKIRCH
26 80 33 80
aplus@pt.lu
www.aplus-ries.lu

A + T ARCHITECTURE

13, RUE KALCHESBRUCK
1852 LUXEMBOURG
26 45 94 50
info@atarchitecture.lu
www.atarchitecture.lu

A B PLUS

13, LAEWERT
9640 BOULAIDE
95 80 42
office@abplus.lu
www.abplus.lu

A D K

111B, ROUTE D ARLON
8311 CAPELLEN
30 73 50
adk@pt.lu

A.3 ARCHITECTURE

3, RUE DE L INDUSTRIE
8399 WINDHOF
28 89 20 30
info@a3architecture.lu
www.a3architecture.lu

A1

13, RUE D ASSELBORN
9907 TROISVIERGES
26 95 70 19
atelierarchitecture.a1@pt.lu

ACC ARCHITECTES

30A, RUE DES FLEURS
9231 DIEKIRCH
80 32 02
acc@acc.lu
www.acc.lu

ACOM

33, ALLEE SAINT HUBERT
8138 BRIDEL
27996784
info@a-com.lu
www.a-com.lu

ACTIF

6, RUE D'ARLON
8399 WINDHOF
26 39 34 30
office@actif.lu
www.actif.lu

Monsieur Azim ADAMOV

7, GRAND RUE
3394 ROESER
faz.adamov@gmail.com

AECO, ATELIER D'ARCHITECTURE

119, RUE DE L ALZETTE
4011 ESCH-SUR-ALZETTE
27 35 21
info@aeco.lu
www.aeco.lu

AF ARCHITECTURE

13, RUE DE KEHLEN
8295 KEISPELT
antonioferreira.architecte@gmail.com
www.afarchitecture.lu

AGRI-PLAN

44, RUE DE LA GARE
7535 MERSCH
32 64 64 562
gwelsch@agriplan.lu
www.agriplan.lu

AK-2 ARCHITEKTUR + DESIGN

23, ROUTE DE NOERTZANGE
3530 DUDELANGE
26 52 32 07
ak-2@gmx.net

ALAIN LEER ARCHITECTES & ASSOCIES

12, AVENUE DU ROCK N ROLL
4361 ESCH / BELVAL
47 37 23
info@beng.lu
www.alainleer.lu

ALBERT WAGENER ASSOCIES ARCHITECTES

31, RUE SCHMITZ
8190 KOPSTAL
30 72 82
awa@pt.lu

Monsieur Enzo ALLEVA

27, RUE DES PROMENADES
4774 PETANGE
26 50 21 51
mail@alleva-architectes.lu
www.alleva-architectes.lu

ALLEVA ENZIO ARCHITECTES & ASSOCIES

27, RUE DES PROMENADES
4774 PETANGE
26 50 21 51
mail@alleva-architectes.lu
www.alleva-architectes.lu

Monsieur Jose ALMEIDA RIBEIRO

3, RUE NICOLAS VAN WERVEKE
2725 LUXEMBOURG
621 594 366
j.almeidaribeiro@gmail.com

ALMIR TRUBLJANIN ARCHITECTURE & MANAGEMENT

53, RUE MICHEL HACK
3240 BETTEMBOURG
+35220287000
project@atam.lu
www.atam.lu

Madame Beatrice ALS

75, RUE DU CHATEAU
5374 MUNSBACH
35 84 70
beatriceals@gmail.com

Madame Eva ALT (ep. HAAS)

2, FEITEKNAEPPCHEN
8129 BRIDEL
33 55 99
evalt@pt.lu

AMOJI

17, RUE BASSE
4963 CLEMENCY
+352 23 652 152
hello@amoji.lu
www.facebook.com/AMOJISA

ANDIMILIAN

6, HANNERT DE KLEPPBEEM
6995 RAMELDANGE
26 34 05 10
a.papanikolaou@andimilian.archi

ANNICK CHRISTIANSEN ARCHITECTURE

27, DU BOIS
6943 NIEDERANVEN
+352621367496
ac@annickchristiansen.lu
www.annickchristiansen.lu

ANNIK PEPERMANS ARCHITECTE

16, AVENUE GASTON DIDERICH
1420 LUXEMBOURG
+352 26 45 82 87
info@annikpepermans.com
www.annikpepermans.com

ANOUCK PESCH ARCHITECTE

115C, RUE EMILE MARK
4620 DIFFERDANGE
+352691238581
info@anouckpesch.lu
www.anouckpesch.lu

AO ARCHITECTURE

15, RUE NIC BODRY
3426 DUDELANGE
scott.thiltges@gmail.com

AP AMARADDIO

8, WAISTROOSS
5495 WINTRANGE
+49 6897 601919
info@ap-amaraddio.com

aR&aH

11, BOULEVARD DU JAZZ
4370 BELVAUX
26 56 10 08
info@ar-ah.lu
www.ar-ah.lu

ARC NOVA DOENCH+BAUMHEIER

56, GRAND RUE
3394 ROESER
26 37 01 35
info@arcnova.lu
www.arcnova.eu

ARCADEME

12, RUE DU CIMETIERE
8413 STEINFORT
26 30 55 42
info@arcademe.lu
www.arcademe.lu

ARCANE ARCHITECTES

6, ZONE INDUSTRIELLE
8287 KEHLEN
661 282 282
info@arcanearchitectes.lu

ARCHI 2000 & ASSOCIES

3, RUE EMILE LAVANDIER
1924 LUXEMBOURG
26 38 37 96
info@archi2000etassocies.lu

ARCHIBUREAU PAWLOWSKI

20, RUE DE VIANDEN
2680 LUXEMBOURG
26 37 77
ja@archibureau.lu
www.archibureau.lu

ARCHI-CONCEPT INTERNATIONAL

71, RUE GRANDE DUCHESSE
CHARLOTTE
9515 WILTZ
+32495515020
archiconcept.int@gmail.com

ARCHIMAGINE

9, RUE DES CELTES
1318 LUXEMBOURG
+352621667509
b.lucien@archimagine.lu

ARCHIMEL LUXEMBOURG

46, RUE DU COMMERCE
3450 DUDELANGE
melanie.ligier@archimel.eu

ARCHI-PHIL

86, RUE DE BETTEMBOURG
3320 BERCHEM
26510861
archi-phil@pt.lu

ARCHITECHS

3, RUE LUXITE
1899 KOCKELSCHUEUR
26 52 28 80
f.czachor@synergy-group.lu

ARCHITECKT WITT

16, RUE DE L EGLISE
6720 GREVENMACHER
26 74 51 58
info@architekt-witt.de
www.architekt-witt.de

ARCHITECTE LORANG

45, RUE DE DIPPACH
8055 BERTRANGE
31 01 08
info@architectelorang.lu
www.architectelorang.lu

ARCHITECTE LUCIE DI VALENTIN

17, RUE DU VILLAGE
8820 HOLTZ
23649749
lucie@divalentin.lu

ARCHITECTE MARC DISTELDORFF

25, ALLEE DES TILLEULS
8508 REDANGE-SUR-ATTERT
23 62 06 92
disteldo@pt.lu
www.disteldorff.lu

ARCHITECTES PERRY WEBER & ASSOCIES

32, DE L'INDUSTRIE
8069 STRASSEN
00352.34.88.221
architectes@perry-weber.lu
www.perry-weber.lu

ARCHITECTS UNLTD

17, ALLEE LOUIS ACKERMANN
1897 KOCKELSCHUEUR
26 97 62 77
info@tsa.lu
www.tsa.lu

ARCHITECTURALE

2, KIIRCHESTROSS
6834 BIWER
contact@architecturale.lu
www.architecturale.lu

ARCHITECTURE & AMENAGEMENT

9B, PLATEAU ALTMUNSTER
1123 LUXEMBOURG
+352262060
info@a-a.lu
www.a-a.lu

ARCHITECTURE & PATRIMOINE

116, RUE DE HOBSCHEID
8422 STEINFORT
+352 27 32 98
info@architecture-patrimoine.lu
www.architecture-patrimoine.lu

ARCHITECTURE & URBANISME 21 YVORE SCHILTZ & ASSOCIES

42A, PLACE GUILLAUME II
1648 LUXEMBOURG
46 15 61
archiws@pt.lu
www.au21.lu

ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT

16, RUE ROBERT STUMPER
2557 LUXEMBOURG
40 49 80 1
info@archi-env.lu
www.archi-env.lu

ARCHITECTURE FRANK JUNGERS

1, RUE BOMMERT
4750 PETANGE
26 58 18 61
afj@pt.lu

ARCHITECTURE GAMMA DESIGN

121, VAL DES BONS MALADES
2121 LUXEMBOURG
26 43 17 65
archgammaitoni@pt.lu

ARCHITECTURE HOFFMANN

121, HAAPTSTROOSS
9780 WINCRANGE
+352 245 180 1
info@architecturehoffmann.lu
www.architecturehoffmann.lu

ARCHITECTURE URBANISME DESIGN

22, RUE DE LA LIBERATION
3510 DUDELANGE
20 28 76 76
archidesignlu@gmail.com
www.architecture-design.lu

ARCHITECTURE ZONE, SUCCURSALE LUXEMBOURG

33, GRUUS-STROOSS
9991 WEISSWAMPACH
26908316
ml@architecturezone.eu
www.architecturezone.eu

ARCHITEKTENBUERO

22, RUE DE LA GARE
5540 REMICH
20 33 99 00
info@architektenbuero.lu
www.architektenbuero.lu

ARCHITEKTUR & DESIGN

19A, RUE JEAN-PIERRE BECKIUS
6671 MERTERT
26 74 06 70
infolux@arcdes.org

ARCHITEKTURBURO ANTON

15, Z.I. FAUSERMILLEN
6689 MERTERT
26 71 48 21
architekt.anton@pt.lu

ARCHITEKTURBURO SCHARF

1, RUE BOUR
7216 BERELDANGE
26 33 99 1
info@scharf.lu
www.scharf.lu

ARCHIVISION

24, RUE MARIE-ADELAIDE
2128 LUXEMBOURG
45 79 57
saremi@archivision.lu
www.archivision.lu

ARCO ARCHITECTURE COMPANY
3, RUE DES TROIS GLANDS
1629 LUXEMBOURG
42 17 70
info@arco.lu
www.arco.lu

ARCOTEP
31, RUE DE LA PAIX
3871 SCHIFFLANGE
+352621309164
arcotep@gmail.com
www.arcotep.lu

AREATECH
6, RUE DU PARC GERLACHE
4574 DIFFERDANGE
58 00 95
direction@areatech.lu
www.areatech.lu

ARGEST
15, WURTH-PAQUET
2737 LUXEMBOURG
+3522644701
mail@argest.eu
www.argest.eu

ARHITEKTA
29, RUE ALBERT 1ER
1117 LUXEMBOURG
info@arhitekta.lu
www.arhitekta.lu

ARKION
2, GRAND-RUE
4874 LAMADELAINE
00352 2665811
info@arkion.lu
www.arkion.lu

ARLETTE SCHNEIDERS ARCHITECTES
15, RUE WURTH-PAQUET
2737 LUXEMBOURG
42 26 40 1
direction@arlette-schneiders.lu
www.arlette-schneiders.lu

ARPM
20, RUE DE L INDUSTRIE
8399 WINDHOF
26 39 42 20
info@arpm.lu

ART & BUILD ARCHITECTS PARTNERS
5, PLACE DE LA GARE
1616 LUXEMBOURG
26 84 59 54
info@artbuild.eu
www.artbuild.eu

ARTPLUS ARCHITEKTUR
61, RUE DE ROLLINGERGRUND
2440 LUXEMBOURG
info@artplus-architektur.com

ARTTEK
9, JEAN MAJERUS
7555 MERSCH
00352691305743
info@arttek.lu
www.arttek.lu

AS ARCHITECTURE
31, RUE ZENON BERNARD
4031 ESCH-SUR-ALZETTE
54 71 97
as.architecture@pt.lu

AS PROJECT
33, RUE DU PUIITS ROMAIN
8070 BERTRANGE
aleksandra.veljkovic2@gmail.com

ASG
3, RUE DU FORT BOURBON
1249 LUXEMBOURG
+33623791291
sgranet@asg.lu

ASSAR UNIVERSUM ARCHITECTS
12, RUE JEAN ENGLING
1466 LUXEMBOURG
+352 44 13 67
architects@assar-universum.lu
www.assar.com

ATELIER 2
75, BD. G.
DUCHESS-CHARLOTTE
1331 LUXEMBOURG
26 68 48 56
info@atelier2.lu
www.atelier2.lu

ATELIER 618
3, RUE EMILE LAVANDIER
1924 LUXEMBOURG
26259830
info@atelier618.lu
www.atelier618.lu

ATELIER 70 ARCHITECTURE ET URBANISME
192, RUE DE LUXEMBOURG
4222 ESCH-SUR-ALZETTE
+352 36 88 92
info@atelier70.lu
www.atelier70.lu

ATELIER B ARCHITECTES - CHRISTIAN BARSOTTI ET ASSOCIES
21, CITE GRAND-DUC JEAN
7233 BERELDANGE
+352 26 33 18 59
info@atelierb.lu
www.atelierb.lu

ATELIER D'ARCHITECTURE DAGLI+
39, RUE DU GOLF
1638 SENNINGERBERG
26 33 02 33
info@dagli.lu
www.dagli.lu

ATELIER D'ARCHITECTURE DARIUSZ PAWLOWSKI
17, WAKELTER
6982 OBERANVEN
34 71 04-1
dpawlowski@atarch.lu
www.piwpaw.lu

ATELIER D'ARCHITECTURE DU CENTRE
29, RUE GRANDE DUCHESS CHARLOTTE
7520 MERSCH
26 32 15 12
mail@aadc.lu
www.aadc.lu

ATELIER D'ARCHITECTURE EXTENSO
1, GRAND-RUE
8372 HOBSCHEID
26 25 95 53
info@extenso.lu
www.extenso.lu

ATELIER D'ARCHITECTURE FRANK THOMA
236, RUE DE NEUDORF
2222 LUXEMBOURG
436607
info@archtho.lu
www.archtho.lu

ATELIER D'ARCHITECTURE RODRIGUES
2-4, RUE DU CHATEAU D'EAU
3364 LEUDELANGE
+352 2777 0997
celestino@aar.lu
www.aar.lu

ATELIER DU SUD
10, RUE DES ECOLES
4731 PETANGE
+352 50 98 57 1
mail@architecturesud.lu
www.architecturesud.lu

ATELIER PIA MAI
32, RUE EDMOND DUNE
1409 LUXEMBOURG
691 202 113
info@piamai.lu

A-UP
24, RUE EICH
3352 LEUDELANGE
661 21 41 24
f.pereira@a-up.lu

B+ ARCHITECTES
2, ROUTE DE LUXEMBOURG
5551 REMICH
26 33 93 1
info@bplus.lu
www.bplus.lu

BALLINPITT ARCHITECTES URBANISTES
39, VAL SAINT-ANDRE
1128 LUXEMBOURG
45 31 01 1
info@ballinpitt.lu
www.ballinpitt.lu

BANICE ARCHITECTES
8C, COLLART
8414 STEINFORT
26 48 01 09
info@banice.lu
www.banice.lu

Monsieur Ali BARTHEL
1, RUE GLESENER
1631 LUXEMBOURG
29 85 35 1
aaaab-arch@pt.lu
www.abarchi.com

Monsieur Tommaso BASTIANELLI
8, MONTEE THOMMES
2616 LUXEMBOURG
tommasobastianelli@tiscali.it

BEBUNCH
10, RUE DE L ACIERIE
1112 LUXEMBOURG
hello@bebunch.com
www.bebunch.com

BECKER ARCHITECTURE & URBANISME
32, AVENUE VICTOR HUGO
1750 LUXEMBOURG
45 95 47
info@becker-bau.lu
www.becker-bau.lu

BEL.ARCHITECTURE
3, RUE NICOLAS VAN WERVEKE
2725 LUXEMBOURG
26 48 02 12
mail@bel.lu
www.bel.lu

BELVEDERE ARCHITECTURE
1, SQUARE PETER DUSSMANN
5324 CONTERN
26 34 06 10
isabel.marcela@belvedere.lu
www.belvedere.lu

Madame Carlotta BENEDETTI
168, RUE DE ROLLINGERGRUND
2440 LUXEMBOURG
carlottabenedetti@yahoo.it

BENG ARCHITECTES ASSOCIES
12, AVENUE DU ROCKNROLL
4361 ESCH-SUR-ALZETTE
54 94 30
info@beng.lu
www.beng.lu

Monsieur Hacene BENGRI
1, CEINTURE DES ROSIERS
2446 HOWALD
info@bengrid-architekten.de

Madame Agnes BENKO
11B, KIERFECHSTROOSS
5712 ASPELT
691300316
agnesbj@yahoo.com

Monsieur Stanislaw BERBEC
3, EMILE LAVANDIER
1924 LUXEMBOURG
44 10 85
sberbec@pt.lu
www.stanberbec.lu

BESCH DA COSTA ARCHITECTES
12, RUE DUCHSCHER
1424 LUXEMBOURG
27 62 00 77
joaquim@beschdacosta.com
www.beschdacosta.com

BETA ARCHITEKTUR
5, RUE DE BEGGEN
1221 LUXEMBOURG
26 09 44 14
info@beta-architektur.lu
www.beta-architektur.lu

Madame Anne-Sophie BETZ
5, RUE ANNA LINDH
4547 DIFFERDANGE
betzannesophie@gmail.com

BFF...
35, RUE DU PERE RAPHAEL
2413 LUXEMBOURG
26 36 46-1
contact@bffarchitectes.lu
www.bffarchitectes.lu

BIEMAR & BIEMAR
37, GRAND RUE
9905 TROISVIERGES
+32 476 263 980
pierre@biemar-biemar.be
www.biemar-biemar.be

Monsieur Ralph BINGEN
23, RUE DE STAVELOT
9280 DIEKIRCH
80 89 68
rbingen@hba.lu
www.hma.lu

Madame Simone BISPINCK (ep. HAMACHER)
3, RUE LEMIRE
1927 LUXEMBOURG
27 44 91 44
hamacher@pt.lu

Monsieur Joseph BLESER
26, RUE JEAN PIERRE-THOMA
2627 LUXEMBOURG
bleser@tatanka.lu
www.tatanka.lu

Monsieur Tom BLESER
10, RUE DES JARDINS
7232 BERELDANGE
26 33 23 35
tom@tombleser.com
www.tombleser.com

BMMA ARCHITECTURE
56, ROUTE DE TREVES
2633 SENNINGERBERG
mariafrancesca.milano@bmmaarchitecture.lu

Monsieur Michael BODART
1, RUE BANNY
9657 HARLANGE
26 39 32 32 1
info@bodarchitecture.com
www.bodarchitecture.com

Madame Danielle BODSON
28A, RUE DES BOULEAUX
8118 BRIDEL
30 92 19
dbodson@icloud.com

BOHME
74A, ROUTE DE LUXEMBOURG
6450 ECHTERNACH
20 60 20 30
r@boehme.lu
www.boehme.lu

BOITO ARCHITECTES
153-155, RUE DU KIEM
8030 STRASSEN
26 45 99 90
boito@archi.lu
www.archi.lu

Monsieur Frank BONN
12, RUE DES FRENES
7384 LORENTZWEILER
+35226334612
info@bonnarchitecture.lu
www.bonnarchitecture.lu

Madame Brigitte BRANDENBURGER
53, ROUTE DES 3 CANTONS
4970 DIPPACH-GARE
37 01 54
archbbdi@pt.lu

Madame Dalia BRANDONE
80A, RUE DE KEHLEN
8295 KEISPELT
dalia_brandone@hotmail.com

BRICKS ARCHITECTURE
4, RUE TOM
9651 ESCHWEILER
(+352) 621 680 887
d.scholer@bricksarchitecture.lu
www.bricksarchitecture.lu

Monsieur Mario BRIMMER
49, RUE DE LA FORET VERTE
7340 HEISDORF
621 15 02 89
nrg1@pt.lu
www.mariobrimmerarchitecte.eu

BRUCK & WECKERLE ARCHITEKTEN
69, RUE GLESENER
1631 LUXEMBOURG
29 71 29
info@bruck-weckerle.com
www.bruck-weckerle.com

BRUNELLESCHI
22, DE L INDUSTRIE
8399 WINDHOF
+352291950
mb@accarain-bouillot.com

BSARC SARL, BOURGUIGNON SIEBENALER ARCHITECTES
1, RUE DE MAMER
8185 KOPSTAL
26 80 29 1
bsarc@bsarc.eu
www.bsarc.eu

BUILD-CONSULT
5, OM KNUPP
9991 WEISWAMPACH
26 89 73 05
info@build-consult.lu
www.build-consult.lu

BUREAU 3
23, GRAND-RUE
9905 TROISVIERGES
20 60 20 40
secretariat@architecte-bureau3.lu
www.architecte-bureau3.lu

BUREAU D'ARCHITECTE DANIELLE GHERARDI
14, UM BESCHELCHEN
7670 REULAND
+352837640
dg@dga.lu
www.dga.lu

BUREAU D'ARCHITECTES TEISEN & GIESLER
105, RUE ADOLPHE FISCHER
1521 LUXEMBOURG
22 05 08
info@teisen-giesler.lu
www.teisen-giesler.lu

BUREAU D'ARCHITECTURE JEAN-LUC LAMBERT
84, RUE WAASSERTRAP
4408 BELVAUX
26 55 24 99
j.l.lambert@lambert-architecte.lu
www.lambert-architecture.lu

BUREAU D'ARCHITECTURE PAUL GZELLA
51, ROUTE D ARLON
8009 STRASSEN
26 30 01 62
hello@gzella-architects.lu

BUREAU D ARCHITECTURE SERGE BONIFAS
15, RUE DES FLEURS
8390 NOSPELT
26 10 29 60
info@bonifas-architectes.lu
www.bonifas-architectes.lu

BUREAU D ARCHITECTURE URBAIN -BAU
92, ROUTE D ARLON
7513 MERSCH
88 91 15
bau@pt.lu
www.bau.lu

BUREAU D'ARCHITECTURE VALENTE
14, ROUTE DU VIN
5405 BECH-KLEINMACHER
26 66 04 28
info@valente.lu
www.valente.lu

BUREAU D'ARCHITECTURE WEB
22, SCHAFFMILL
6778 GREVENMACHER
759050
info@archi-web.lu

CABINET ANNA IVANOVA
77, MICHEL HACK
3240 BETTEMBOURG
+35226568165
ivanova@pt.lu

Madame Giovanna CALABRO
19, RUE PIERRE KOHNER
1871 LUXEMBOURG
cg.arch.int@gmail.com

Monsieur Philipp CARNOL
91, ROUTE DU VIN
5481 WORMELDANGE
81 65 98
pca@assar.com

CARNOL CONSULT LUXEMBOURG
91, ROUTE DU VIN
5481 WORMELDANGE
81 65 98 1
pca@assar.com
www.carnol.lu

CARVALHOARCHITECTS
34, RUE LARGE
4204 ESCH-SUR-ALZETTE
26 62 21 1
info@carvalhoarchitects.lu
www.carvalhoarchitects.lu

Monsieur Fiorenzo CAVALLINI
4, RUE DES FRANCISCAINES
1539 LUXEMBOURG
26 38 33 70
cavfiore@pt.lu

CCARCHITECTES
35B, DES TROIS CANTONS
3961 EHLANGE-SUR-MESS
24559995
cca@cca.lu
www.cca.lu

CF PLAN
53, BEETEBUERGERSTROOSS
3333 HELLANGE
info@cfplan.lu
www.cfplan.lu

CFA
38, RANGWEE
2412 LUXEMBOURG
27 11 60 42
info@cfarchitectes.com
www.cfarchitectes.com

CFW ARCHITECTES
12, RUE DE FLAXWEILER
6776 GREVENMACHER
michael.feisthauer@cfw-architectes.lu
www.cfw-architekten.com

Madame Irina CHIREU
20, BD. ROBERT SCHUMAN
8340 OLM
309626
contact@ciarchitecte.lu
www.ciarchitecte.lu

CHRISTIAN BAUER & ASSOCIES ARCHITECTES
107, RUE DE HOLLERICH
1741 LUXEMBOURG
33 03 67 1
cba@cba.lu
www.cba.lu

CHURCHILL HUI INTERNATIONAL
4A, AVENUE DR ERNEST FELTGEN
5635 MONDORF-LES-BAINS
26 67 07 63
info@churchill-hui.lu
www.churchill-hui.lu

CJS-ARCHITECTE
64, GRAND-RUE
6630 WASSERBILLIG
+49 176 4 33 111 44
info@cjs-architecte.lu
www.cjs-architecte.lu

CKA
71, RUE DES PRES
7333 STEINSEL
26322224
c.konrath@cka.lu
www.cka.lu

Monsieur Jim CLEMES
120, RUE DE LUXEMBOURG
4221 ESCH-SUR-ALZETTE
55 32 19 1
info@jimclemes.com
www.clemes.lu

CMO ARCHITECTE
3, RUE EMILE LAVANDIER
1924 LUXEMBOURG
cmo.architecte@gmail.com

COCA - CHRISTIANSEN OBERWEIS CARDOSO ARCHITECTS
19, RUE GABRIEL LIPPMANN
5365 MUNSBACH
+352 26350703
hello@coca.lu
www.coca.lu

COEBA, ARCHITECTURE, URBANISME ET DESIGN, DAVE LEFVRE & ASSOCIES
14D, RUE BOUR
7216 BERELDANGE
+352 33 86 86 1
info@coeba.lu
www.coeba.lu

Madame Christiane COLBACH
1, UM HAFF
7650 HEFFINGEN
740151
christianecolbach@gmail.com

Monsieur Michele COTZA
10, RUE DU FOSSE
7772 BISSEN
cotza@pt.lu

COURT ARCHITECTURE
66, RUE DU X OCTOBRE
7239 BERELDANGE
+352661702589
court@court-architecture.com
www.court-architecture-luxembourg.lu

CR ARCHITECTES
14, RUE DE LA FORET
3643 KAYL
26 53 13 43
remzo@pt.lu

CREAFORME
19A, RUE PRINCIPALE
8361 GOETZINGEN
26 74 05 80
creaforme@alternet.lu

CSARKITEKT
27, RUE THOMAS BYRNE
3761 TETANGE
27 99 38 61
casimiro.sophie@arkitekt.lu

CUBUS
1, RUE D OETRANGE
5360 SCHRASSIG
35 52 75
info@cubus.lu

Monsieur Joni DA CRUZ
29, ALBERT 1ER
1117 LUXEMBOURG
00352691927754
architecture@jonacruz.lu

DADO ARCHITECTURE
7B, RUE DE BONNEVOIE
1260 LUXEMBOURG
esoesarchi@hotmail.com

Monsieur Charlelie DAGNELIE
361, RUE DE ROLLINGERGRUND
2441 LUXEMBOURG
621 284 462
charleliedagnelie@gmail.com

DAMIEN ASSINI ATELIER DE DESIGN ET D'ARCHITECTURE
14, RUE LEON THYES
2636 LUXEMBOURG
dassini@damienassini.com
www.damienassini.com

DANIEL RAPPOLD ARCHITECTURE
2, RUE DE LA SOURCE
5470 WELLENSTEIN
0045 15117212805
daniel.rappold@dr-a.lu
www.dr-a.lu

DAO CONCEPT
28, OP DER HAART
9999 WEMPERHARDT
26 90 86 08
amelie@daoconcept.lu

DAVID MICHELS ARCHITECTES
34, RUE JOSY WELTER
7256 WALFERDANGE
26 33 71 20
info@davidmichels.net
www.davidmichels.eu

DE LEO SASSONE ARCHITECTS
2, RUE SANGENBERG
5850 HOWALD
26 18 74 32
deleo.sassone@gmail.com

DECKER, LAMMAR & ASSOCIES, ARCHITECTURE ET URBANISME
287, RUE DE NEUDORF
2221 LUXEMBOURG
+3524951011
dla@architect.lu
www.architect.lu

Madame Vinciane DEMARTEAU
88, ROUTE D ESCH
3340 HUNCHERANGE
+352 51 74 07
vdemarteaulu@yahoo.com

DEWEY MULLER PARTNERSCHAFT MBB ARCHITEKTEN STADTPLANER
15B, BD GRANDE-DUCHESS
CHARLOTTE
1331 LUXEMBOURG
+352 26 38 58-1
info@deweymuller.com
www.deweymuller.com

DHA
13, DU CHEMIN DE FER
7226 WALFERDANGE
27 48 10-1
info@dha.lu
www.dha.lu

DIANE HEIREND ARCHITECTES
5, RUE DE LA GARE
3322 BIVANGE
48 57 87 1
info@dianeheirend.com
www.dianeheirend.com

DIESCHBOURG WAGNER ARCHITECTES
30, RUE PRINCIPALE
5480 WORMELDANGE
78 87 77
office@dwa.lu
www.archdie.lu

Monsieur Andreas DIESNER
93, RUE DE BELVAUX
4418 SOLEUVRE
26 27 07 20
info@diesner-bauten.com
www.diesner-bauten.com

Madame Alexandra DIETZ
14, RUE JEAN-PIERRE MICHELS
4243 ESCH-SUR-ALZETTE
57 20 98
dietzalexandra@gmail.com

DLINEA ARCHITECTURE & DESIGN
42, RUE DES PRES
7246 HELMSANGE
+352661603862
info@dl-arc.com
www.dl-arc.com

DOMINIQUE BOUCHE ARCHITECTE
14, RUE DE MAMER
8185 KOPSTAL
661 87 45 35
dominique@dba.lu
www.dba.lu

Monsieur Marc DONVEN
24, GAARDESTROOSS
8531 ELL
691233560
mail@marcdonven.lu

Madame Lurdes DOS REIS NUNES
61, RUE PRINCIPALE
5367 SCHUTTRANGE
37 93 13
info@lunarch.lu

Madame Karima DRIS-CHEREF
7, CITE AISCHDALL
8480 EISCHEN
26 30 07 54
karimacheref@yahoo.fr

DRP ARCHITECTURE
17, ROUTE DE LUXEMBOURG
6182 GONDERANGE
info@drp-architecture.lu
www.drp-architecture.lu

DS ARCHITECTURE
3, RUE DE L EAU
7767 BISSEN
d.santos@dsa.lu
www.dsa.lu

Madame Audrey DUFOUR
26, RUE AUGUSTE CHARLES
1326 LUXEMBOURG
691 743 438
dufour_83@hotmail.com

Monsieur Philippe DUREN
34, RUE DU KIEM
5337 MOUTFORT
35 72 89
philippeduren@gmail.com

E BLECK
30, RUE VAL ST. ANDRE
1128 LUXEMBOURG
691242741
philippe@ebleck.com
www.ebleck.com

E. URBAIN
6, RUE MATHIAS WEISTROFFER
1898 KOCKELSCHEUER
26 36 20 02
info@urbain.lu
www.urbain.lu

E2ARCHITECTURE
11, RUE DE LA GARE
7535 MERSCH
28 261 261 - 1
info@e2a.lu
www.e2a.lu

E-CONE
11, RUE DE LA GARE
7535 MERSCH
26 32 64 1
info@e-cone.lu
www.e-cone.lu

EL LE ARCHITECTS
7, RUE DU FORT ELISABETH
1463 LUXEMBOURG
691188119
arnaud@el-le.net
www.el-le.net

ELEMENTAR
16, SCHLAMMESTEE
5770 WEILER-LA-TOUR
26 67 00 11
info@elementar.lu
www.elementar.lu

Madame Zuhra ELFIC
23, LEOPOLD RICHARD
9510 WILTZ
691404032
zelfic@hotmail.com

ENGELKE
64, AVENUE DE LA GARE
4130 ESCH-SUR-ALZETTE
691901030
info@engelke.lu

ESA PLUS
2A, RUE DES VERGERS
6583 ROSPORT
27 76 63 51
mail@esa-plus.de
www.esa-plus.com

ETUDES F
64-66, AVENUE VICTOR
HUGO
1750 LUXEMBOURG
info@etudesf.lu

EX MATERIA
45, RUE DE LA MONTAGNE
3259 BETTEMBOURG
691619002
archi@exmateria.lu
www.facebook.com/Exmateriaarchitectes/

EXPRESSION 3
40, BERTELS
1230 LUXEMBOURG
23 65 15 66
architectes@expression3.com

FABECK ARCHITECTES
1, RUE DU CHATEAU
8385 KOERICH
26 30 80 1
mail@fabeckarchitectes.lu
www.fabekarchitectes.lu

Madame Caroline FABER
2, RUE NICOLAS WELTER
2740 LUXEMBOURG
+352691597487
caroline.faber@uni.lu

FABER ARCHITECTES
6, BD PIERRE DUPONG
1430 LUXEMBOURG
44 39 48
info@faberarchitectes.lu
www.faberarchitectes.lu

FABRICE THEIS ARCHITECTE
11, SCHOULSTROOSS
3335 HELLANGE
27 91 73 32
theis.fabrice@gmail.com
www.fabricetheis.archi

FADATEAM
23, J.B DETERME
9647 SONLEZ
+352691120947
info@fadateamgroup.com
www.fadateam.com

Monsieur Marcel FASSBINDER
69, ROUTE D ECHTERNACH
1453 LUXEMBOURG
42 39 61 1
info@fassbinder.lu

FAT ARCHITECTS
21B, RUE GABRIEL LIPPMANN
5365 MUNSBACH
+352 28996660
info@fat.lu
www.fat.lu

Monsieur Guy FEIEREISEN
17, RUE DE CRECY
1364 LUXEMBOURG
452376
gfa.contact@pt.lu

Madame Arlette FEIERSTEIN
3, RUE CHARLEMAGNE
1328 LUXEMBOURG
44 73 60
feierstein@feierstein-architectes.lu

Madame Carine FELLERICH
30, RUE PASTEUR
3543 DUDELANGE
26 51 31 62
cafe@pt.lu
www.cafearchitecte.lu

FERNAND KRIER & ASSOCIES, ARCHITECTES
8, BD PAUL EYSCHEN
1480 LUXEMBOURG
+352229062
p.vieujean@architecte-krier.lu

FF
134, RUE PIERRE KRIER
1880 LUXEMBOURG
jmh@fff.lu
www.fff.lu

FG ARCHITECTES
52, RUE DE LA LIBERATION
3511 DUDELANGE
26 51 13 16
info@fgarchitectes.lu
www.fgarchitectes.lu

Madame Judith FITZPATRICK
44, RUE DU TRAVAIL
2625 LUXEMBOURG
judithfitzpatrick@yahoo.com

Madame Catherine FLANDRE (ep. DE BARSY)
4, RUE DE L EGLISE
8467 EISCHEN
+352621387511
catherine@cdb-architecte.lu
www.cdb-architecte.lu

FORM
123, RUE DE L ALZETTE
4011 ESCH-SUR-ALZETTE
info@form.lu

FORMA ARCHITECTES
1, MONTEE DE CLAUSEN
1343 LUXEMBOURG
+3522625301
info@forma.lu
www.forma.lu

FORMSOCIETY
36, RUE DES CELTES
6615 WASSERBILLIG
691 78 88 64
info@formsociety.com
www.formsociety.com

Monsieur Stephane FRANCOIS
66, RUE DE KOERICH
8437 STEINFORT
sfsarchi@icloud.com

Monsieur Carlo FRANK
65, RUE ROGER BARTHEL
7212 WALFERDANGE
33 94 12
cf.architecte@pt.lu

FRANZ CONEN
5, AN DE LANGEN (Z.I. POTASCHBERG)
6735 GREVENMACHER
26 71 03 20
info@architecte-conen.lu

FRECHES ARCHITEKTUR
5, OP DER HAART
9999 WEMPERHARDT
26957308
freches@frechesarchitektur.com
www.frechesarchitektur.lu

FREI (RAUM) ARCHITEKTEN
28, RUE NEUVE
9262 DIEKIRCH
26 80 34 16
mein@freiraum.lu
www.freiraum.lu

FREIHOEFER ARCHITECTURE
59, ROUTE DU VIN
6841 MACHTUM
26 36 17 66
info@freihoefer.lu
www.freihoefer.lu

Monsieur Markus FREISINGER
100, RUE DE CESSANGE
1321 LUXEMBOURG
27 99 09 62
business@freisinger.net

Monsieur Joel FRISONI
6, RUE DE LIDICE
4466 SOLEUVRE
26 59 08 50
frisoni@hotmail.com

Monsieur Paul FRITSCH
8, RUE DU BOIS
7480 TUNTANGE
p.fritsch@apf.lu
www.apf.lu

Monsieur Robert FRITZ
7, RUE PIERRE CLAUDE
4063 ESCH-SUR-ALZETTE
27 12 56 50
contact@aarf.lu
www.aarf.lu

FUNFHAUSEN ARCHITEKTUR
37, RUE DES CHAMPS
8053 BERTRANGE
27 39 76 66
architekt@fuenfhausen.lu
www.fuenfhausen.lu

G + P MULLER ARCHITECTES
1, MONTEE DE CLAUSEN
1343 LUXEMBOURG
46 05 37 1
gp@mullerarchitectes.lu
www.mullerarchitectes.lu

Monsieur Aristide GAMBUCCI
71, ROUTE DE DUDELANGE
3222 BETTEMBOURG
52 14 14
info@gambucciarchitects.lu
www.gambucciarchitects.lu

GAP_ARCHITECTES
29, ROUTE DU VIN
6841 MACHTUM
0035226321808
info@gap-architectes.lu
www.gap-architectes.lu

GARCHITECTURE
12, RUE DU CHATEAU D EAU
3364 LEUDELANGE
279 719 000
abessologuy@garchitecture.lu
www.garchitecture.lu

G-DESIGN
14, AN DEN HECKEN
5342 SCHUTTRANGE
razvan.gornoviceanu@gmail.com

GEORGES REUTER ARCHITECTES
1, PAUL HENKES
1710 LUXEMBOURG
44 33 34
info@gra.lu
www.gra.lu

Monsieur Giuseppe GIANNINI
32, RUE JOHNY FLICK
1550 LUXEMBOURG
+35228799630
archgiannini@gmail.com

Madame Jocelia Marina GONCALVES DOS SANTOS
12, RUE SIMON BOLIVAR
4037 ESCH-SUR-ALZETTE
00352 279 932 86
joceliasantosarq@gmail.com

GRANER PETER @ ASSOCIES
6, RUE MAIEN
6572 OSWEILER
29 66 39
mail@granerpeter.lu

Madame Marie-Paule GREISEN
3, RUE JOHANNES KEPLER
1873 LUXEMBOURG
661 45 01 01
dcode@hotmail.fr

GROUPE ATRIUM
6, RUE D ARLON (BAT. ECO 2)
8399 WINDHOF
26 58 31 41
info@groupeatrium.net
www.groupeatrium.net

GROUPE L
304A, ROUTE DE THIONVILLE
5884 HOWALD
28771217
info@groupe-l.lu
www.groupe-l.lu

GT STUDIO
10, RUE D ITZIG
5852 HESPERANGE
691 48 15 34
tgarnier54@gmail.com

Madame Maria-Luisa GUERRIERI GONZAGA
29, BD GRANDE DUCHESSE CHARLOTTE
1331 LUXEMBOURG
+352691610389
mlgg@architecturallighting.lu
www.architecturalLighting.lu

GZA
77, AVENUE G-D CHARLOTTE
3441 DUDELANGE
zambon.gilles@gmail.com
www.gilleszambon.com

H.B.E.
17, ZONE OP ZAEMER,
ROBERT STEICHEN
4959 BASCHARAGE
26 18 79 28 1
info@hbe-lu.com
www.hbe-lu.com

H+ ARCHITECTURE
33A, RUE DE LUXEMBOURG
3360 LEUDELANGE
info@hplus-architecture.lu
www.hplus-architecture.lu

Monsieur Stephan HAIN
3, RUE DES JARDINS
6632 WASSERBILLIG
stephan.hain@email.de

HAINARCHITEKTUR
3, RUE DES JARDINS
6632 WASSERBILLIG
27 76 15 44
hain@hainarchitektur.lu
www.hainarchitektur.lu

HARDT UND PARTNER ARCHITEKTEN UND INGENIEURE
17, RUE DE TREVES
6793 GREVENMACHER
26 72 90 80
architekten@weltzel-hardt.de
www.weltzel-hardt.de

HAUSER | LUFT ARCHITEKTUR
10, WENGERTSWEE
5444 SCHENGEN
+49 17 147 60 57
info@hauserluft-architektur.com
www.hauserluft-architektur.com

Monsieur Florian HERTWECK
5, RUE DU COUVANT
4537 DIFFERDANGE
florian.hertweck@uni.lu

Madame Karin HERZIG
22, JEAN-BAPTISTE FRESEZ
1542 LUXEMBOURG
26482446
karinherzig@mac.com
www.karinherzig.com

HEUERTZ-NIGRO ARCHITECTES
1, RUE DE LENNINGEN
5411 CANACH
355059
architecte@heuertz-nigro.lu
www.heuertz-nigro.lu

Madame Saskia HEUSMANN
71, AVENUE VICTOR HUGO
1750 LUXEMBOURG
691 138 617
saskiaheusmann@yahoo.com
www.saskiaheusmann.com

HO ARCHITECTES
7, RUE DE LA TOISON D OR
2265 LUXEMBOURG
44 09 57 1
info@hoarchitectes.lu
www.hoarchitectes.lu

Madame Eva Margareta HOFFMANN
24, RUE DU PALAIS
9265 DIEKIRCH
eva.m.hoffmann@gmx.net

Monsieur Paul HOLWECK
6, TRIT
9950 BREIDFELD
99 82 68
holpol@pt.lu

HOLWECK-BINGEN ARCHITECTES
23, RUE DE STAVELOT
9280 DIEKIRCH
80 89 68
projects@hba.lu
www.hba.lu

HORDEUM ARCHITECTES
15, UM SANDBIERG
9776 WILWERWILTZ
26903862
b.georges@hordeum-architectes.lu
www.hordeum-architectes.lu

HSA - HEISBOURG & STROTZ ARCHITECTES
13, RUE ADOLPHE FISCHER
1520 LUXEMBOURG
26 440 450
info@hsa.lu
www.hsa.lu

Monsieur Georgi HUBENOV
153, RUE DE HAMM
1713 LUXEMBOURG
+352691117349
ghubenov@g2harch.com

Monsieur Bruno HUTHER
40, ROUTE DE LUXEMBOURG
6450 ECHTERNACH
0049 6571 20132
huther.architekt@t-online.de
www.huther-architekt.de

HYP ARCHITECTS
6, RUE MATHIAS
WEISTROFFER
1898 KOCKELSCHEUER
info@hyp.lu
www.hyp.lu

I.PLAN BY MARC GUBBINI ARCHITECTES
14, RUBERT STUMPER
2557 LUXEMBOURG
2629531
archi@gubbini.lu
www.iplan.lu

INCOPA LUX
1, RUE DE LA GARE
5540 REMICH
57 12 38 993
kontakt@incopa.com
www.incopa.com

INSTUDIO
200A, RUE DE LUXEMBOURG
8077 BERTRANGE
27 17 27 07
info@instudio.lu
www.instudio.lu

ISABELLE HAAS ARCHITECTE
16, OP DER WESCHHECK
7597 RECKANGE
28793354
isabellehaasarchitecte@gmail.com
www.hi-architecte.lu

I-SPACE
54, ROUTE DES TROIS
CANTONS
4970 BETTANGE-SUR-MESS
26 44 08 29
t.senhadjji@i-space.lu

**JACQUES DEGARDIN
ARCHITECTE**
221, RUE DE
ROLLINGERGRUND
2441 LUXEMBOURG
26 25 92 20
info@degardin.lu
www.degardin.lu

Madame Charlotte JAEGER
140A, AVENUE DU 10
SEPTEMBRE
2550 LUXEMBOURG
45 26 82
charlotte.jaeger@carlota.lu

JC2A
24, RUE DES ARTISANS
3712 RUMELANGE
27 12 56 29
admin@jc2a.net

JEAN PETIT ARCHITECTES
11, AVENUE DU BOIS
1251 LUXEMBOURG
47 13 22
architecture@jean-petit.lu
www.jean-petit.lu

JIM CLEMES ASSOCIATES
120, RUE DE LUXEMBOURG
4221 ESCH-SUR-ALZETTE
+3525532191
info@jimclemes.com
www.jimclemes.com

JONAS ARCHITECTES
32, PRINCE HENRI
9047 ETTTELBRUCK
818240-201
info@jonas.lu
www.jonasarchitectes.lu

Monsieur Nikolaus JOST
12, RUE DES GAULOIS
1618 LUXEMBOURG
26 19 63 23
nikolaus@pt.lu

Monsieur Tomislav JUNG
26C, HAAPTSTROOSS
9360 BRANDENBOURG
26959554
archjung@pt.lu

K2 ARCHITECTURE
64, AVENUE DE LA GARE
4130 ESCH/ALZETTE
57 12 17
k2@k2architecture.lu
www.k2architecture.lu

KAELL ARCHITECTE
47A, RUE J. F. BOCH
1244 LUXEMBOURG
t +352 46 08 62-1
info@kaellarchitecte.lu
www.kaellarchitecte.lu

Monsieur Mohamed KASSIMO
3, RUE NEUWIES
4635 DIFFERDANGE
661 83 43 70
mohamedkassimo@gmail.com

**Madame Lina
KHABIRPOUR-IFYATPOUR**
1A, RUE DES JARDINS
8288 KEHLEN
30 88 27
linakh@pt.lu

KHOZE ARCHITECTURE
3, ROUTE D HOLZEM
8232 MAMER
26 29 62 49
gabriel.mambu@khoze.lu
www.khoze.lu

KIWI STUDIO ARCHITECTURE
1, RUE DES PRIMEVERES
2351 LUXEMBOURG
+33 076 18 12 156
pascal@kiwistudio.eu

KLEIN ARCHITECTS
22, RUE DE CHICAGO
1332 LUXEMBOURG
621 580 530
hklein@kleinarchitects.lu
www.kleinarchitects.lu

KLEIN ET MULLER
12, RUE JEAN ENGLING
1466 LUXEMBOURG
43 65 85
kleimull@pt.lu
www.km-architectes.lu

KM ARCHITECTES
4, RUE DES PLATANES
8072 BERTRANGE
26 68 48 22
info@kmarchitectes.lu

Madame Christiane KOCH
14, RUE CHARLES QUINT
2380 LUXEMBOURG
hels9@me.com

KOMA
10, RUE DE L ACIERIE
1112 LUXEMBOURG
michel@koma-architectes.lu
www.koma-architectes.lu

Madame Joanna KOSCIELNA
1, RUE EUGENE WELTER
2723 HOWALD
+3520621192417
koscieln@pt.lu
www.archi-jk.eu

Madame Jana KUSOVA
88, ROUTE DE LUXEMBOURG
4760 PETANGE
+35226501321
jkusova@pt.lu

**L ATELIER .C. ARCHITECTURE
& DESIGN**
31A, DUARREFSTROOSS
9944 BEILER
info@ac-architecture.lu
www.ac-architecture.lu

L IKKEN
5, AVENUE DU SWING
4367 BELVAUX
+352 621 191 439
contact@likken.lu
www.likken.lu

LACORD ARCHITECTE
15, RUE G CLEMENCEAU
1344 LUXEMBOURG
info@paulinelacord.lu
www.paulinelacord.lu

LAMDAS
RUE TRESCH, 16B
8373 HOBSCHEID
+352 2 899 5930
info@lamdas.lu
www.lamdas.lu

Madame Laura LAMMAR
41, RUE DE SYREN
5316 CONTERN
+352691541593
laura.lammar@gmail.com
www.lammar-architectes.com

Monsieur Eric LANGLOIS
13, RUE DE LA FONDERIE
1531 LUXEMBOURG
07 87 09 18 30
langlois.architecte@wanadoo.fr

Monsieur Guy LANNERS
20 A, RUE DE SCHOUWEILER
4945 BASCHARAGE
621 187 013
g.lanners@pt.lu

Madame Stephanie LARUADE
24, RUE JEAN-FRANCOIS
BOCH
1244 LUXEMBOURG
661 16 10 75
s@laruade.com
www.laruade.com

**Monsieur Georgios Petros
LAZARIDIS**
6, RUE JEAN PIERRE LANTER
5943 ITZIG
gpetros.lazaridis@gmail.com
www.studio-akis.com

**LE PERISTYLE ATELIER
D'ARCHITECTURE**
75, AVENUE SALENTINY
9003 ETTTELBRUCK
81 15 76
vermeulen.peristyle@gmail.com
www.le-peristyle.lu

**LEON GLODT ARCHITECTES
ET URBANISTES**
24, GRAND-RUE
1660 LUXEMBOURG
22 76 44
pizzilux@pt.lu
www.pizzilux.com

LEONET ARCHITECTURE
9, RUE DES TROIS CANTONS
8399 WINDHOF
+352691617006
leonet.archi@gmail.com
www.scale-architecture.lu

Monsieur Alessandro LEREDE
12, RUE JEAN ENGLING
1466 LUXEMBOURG
691102257
lerede@pt.lu
www.km-architectes.lu

Monsieur Thomas LEUFEN
15A, BD GRANDE-DUCHESS
CHARLOTTE
1331 LUXEMBOURG
27 28 20 10
tomleufen@gmail.com

Monsieur Fulei LIN
195, ROUTE D ARLON
8011 STRASSEN
691998628
info@linspace.eu
www.linspace.eu

LLA
40, RUE DU VILLAGE
7416 BROUCH
26 61 05 75
laurent@lla.archi
www.llachitectes.lu

LOBOX ARCHITECTES
270, ROUTE D ESCH
1471 LUXEMBOURG
+33 679 53 51 38
agence@loboxarchitectes.fr

Monsieur Joel (dit jo) LORANG
31, RUE LEANDRE LACROIX
1913 LUXEMBOURG
22 35 61
info@jolorang.lu
www.jolorang.com

**Madame Zineb LOUAH (ep.
THEISEN)**
31, GRAND RUE
9710 CLERVAUX
zineb.theisen@gmail.com

LUC SPITS ARCHITECTURE
33, RUE DU PUIITS ROMAIN
8070 BERTRANGE
luc.spits@lucspits.be
www.lucspits.be

LUC WEBER ARCHITECTE
14, RUE DE LA GARE
8705 USELDANGE
+352420233
lucweb@pt.lu
www.lwarchitecte.lu

Monsieur Peter LUDES
57, RUE DE LA GARE
6440 ECHTERNACH
72 62 67
info@architekt-ludes.lu
www.architekt-ludes.lu

LUDES ARCHITECTE
57, RUE DE LA GARE
6440 ECHTERNACH
72626700
info@architekt-ludes.lu
www.architekt-ludes.lu

LUX LA BASCULE
52, RUE DE KOERICH
8437 STEINFORT
20 30 10 34
pfzaine@architecture-labascule.be
www.architecture-labascule.be

M PLAN
1A, RUE DE LA SURE
6350 DILLINGEN
+352691111834
Info@mplan.lu
www.mplan.lu

M+R PLAN
3, HAAPTSTROOSS
6665 HERBORN
26 74 31 85
reifer@mr-plan.lu

M3 ARCHITECTES
15, RUE WURTH-PAQUET
2737 LUXEMBOURG
26 44 74 1
mail@m3archi.lu
www.m3architectes.lu

MADE ARCHITECTURE
4B, RUE ERMESINDE
8416 STEINFORT
26 10 86 87
contact@made.lu
www.made.lu

Monsieur Christian MADOKI
36, RUE PRINCIPALE
8801 RAMBROUCH
info@mdk.lu
www.mdk.lu

**Monsieur Polycarpe MAKOSI
MISITU**
67, RUE DE LUXEMBOURG
8140 BRIDEL
671 095 268
polyarchi@hotmail.fr
www.makosi-architecte.lu

Madame Laura MANNELLI
65, RUE PRINCIPALE
8365 HAGEN
lm@lauramannelli.com
www.lauramannelli.com

Monsieur Dominique MANSY
47A, RUE DE SANEM
4485 SOLEUVRE
53 03 66
mansy@architectemansy.com

**MARC MICHELS
ARCHITECTES**
2, RUE JOHN LENNON
4371 BELVAUX
28 83 33 1
info@mm-architectes.lu
www.mm-architectes.lu

**MARCEL NIEDERWEIS
ARCHITECTES**
4, PORTE ST WILLIBROD
6486 ECHTERNACH
72 99 90-1
info@mna.lu
www.mna.lu

**MARCELLO POMPA
ARCHITECTEN**
681, RUE DE NEUDORF
2220 LUXEMBOURG
0151 562 79 927
info@architektur-pompa.de
www.architektur-pompa.de

**MARKUS MUSCH
ARCHITECTES**
97, ROUTE DE TREVES
6793 GREVENMACHER
26 77 11 03
m.musch@markusmusch.com

Monsieur Eric MARX
18, OP DER KNUPP
3765 TETANGE
26 56 07 51
marxeric@pt.lu

Monsieur Nikola MASLAROV
49, ROLLINGERGRUND
2440 LUXEMBOURG
00352 45 71 39
nikola.maslarov@skynet.be

MAWA STUDIO
3, RUE DU FORT WALLIS
2714 LUXEMBOURG
+31 6411 3437 0
walte@mawa-studio.lu
www.mawa-studio.lu

MBA
3, RUE DE LA CHAPELLE
5470 WELLENSTEIN
26 36 27 04
marc@baldauff.eu

MDS ARCHITECTES
34, UM BEIL
7653 HEFFINGEN
info@mdsarchitectes.lu

ME ARCHITECTES
50, RUE DE LA SCIERIE
3279 BETTEMBOURG
elsa.mayne@mearchitectes.lu

MEDINGER ARCHITECTURE
5, RUE BEAU SOLEIL
5318 CONTERN
info@medinger-architecture.lu
www.medinger-architecture.lu

**MERSCH & MEYERS
ARCHITECTES**
1B, RUE EMILY KOWALSKY
9253 DIEKIRCH
81 26 46
mersch-meyers@pt.lu

Monsieur Peter MERTEN
3, NICOLAS VAN VERWEKE
2725 LUXEMBOURG
2 645 8163
mail@mertenp.com
www.mertenp.com

METAFORM
8, RUE DES GIRONDINS
1626 LUXEMBOURG
26 45 86 25
info@metaform.lu
www.metaform.lu

Madame Kamelia METODIEVA
122, RUE DE
ROLLINGERGRUND
2440 LUXEMBOURG
691 42 03 04
georgieva.kp@gmail.com

**METROPOLITAN
ARCHITECTURE RESEARCH
STUDIO (MARS)**
3, AVENUE DU ROCK NROLL
4361 ESCH-SUR-ALZETTE
00352 26173625
mail@mars-group.eu
www.mars-group.eu

MF ARCHITECTURE
48, RUE GUILLAUME CAPUS
4071 ESCH-SUR-ALZETTE
24 55 92 18
mariafernandes@mf-
architecture.lu
www.mf-architecture.lu

MGARCHITECTES
18, RUE MICHEL LENTZ
4209 ESCH-SUR-ALZETTE
691 61 70 95
kalpna@mga.lu
www.mga.lu

Monsieur Shoja MICHELI
68, ROUTE DE PEPPANGE
3270 BETTEMBERG
44 63 29
architectemicheli@gmail.com
www.micheli.lu

Madame Anna-Lisa MICHETTI
145, AVENUE PASTEUR
2311 LUXEMBOURG
michetti.anna.lisa@gmail.com
www.L-31M.com

Monsieur Romain MILLER
17, BURREBERG
9676 NOERTRANGE
office@miller-architekten.com
www.miller-architekten.com

Madame Simin MOLLAIAN
58, RUE DU COMMERCE
3616 KAYL
691492455
msarchitecture@gmail.com

MOMASA ARCHITECTURE
11, RUE HERRENFELD
8415 STEINFORT
26 10 81 99
architecture@momasa.lu
www.momasa.lu

**MONTY KLEPZIG
ARCHITECTS**
43, RUE DU BOCKSBURG
6614 WASSERBILLIG
26 64 55 0
klepzig@pasucha-klepzig.com

Monsieur Pavol MORAVCIK
4, RUE THEODORE THIEL
3573 DUNDELANGE
pavol.moravcik@me.com

**MORENO ARCHITECTURE ET
ASSOCIES**
141, RUE DE HOLLERICH
1741 LUXEMBOURG
26 48 27 75
moreno@moreno.lu
www.moreno.lu

MORPH4
22, RUE DE GOSTINGEN
5414 CANACH
26 51 25 26
morph4@morph4.com
www.morph4.com

Monsieur Thomas MOSER
170, RUE DES ROMAINS
8041 STRASSEN
+352 661 796 007
office@tm-architektur.com

**Monsieur Jose-Ignacio
MOSTAJO AMILIBIA**
10, RUE UM BECHEL
4945 BASCHARAGE
26370532
jimostajo@pt.lu

MTAR
8, RUE DES SOURCES
7253 WALFERDANGE
dores.architecte@gmail.com

Monsieur Colum MULHERN
40, COTE D EICH
1450 LUXEMBOURG
+352421874
info@colummulhern.lu
www.colummulhern.lu

**Monsieur Ramiro MUNOZ
ALAMAN**
130, EMILE METZ
2149 LUXEMBOURG
+352621640569
rma@caatlleida.net

MURA CUBE
9, EVY FIEDIRCH
1552 LUXEMBOURG
+352661747070
cube@muracube.eu
www.muracube.eu

MUSTY ARCHITECTES
8, RUE DE CLAIREFONTAINE
8460 EISCHEN
26 33 11 44
info@musty.eu
www.musty.eu

MXD ARCHITECTURE
126, RUE DE NOERTZANGE
3861 SCHIFFFLANGE
26562348
info.lux@mxdarich.com
www.mxdarich.com

NATURECONCEPT
4, SPATZFELD
8705 USELDANGE
691 620 905
info@natureconcept.lu
www.natureconcept.lu

NDM ARCHITECTURA
179, ROUTE D ESCH
1471 LUXEMBOURG
45 27 80
ndm@pt.lu
www.ndmarchitectura.com

**NEXT STEP ARCHITECTURE
ET URBANISME**
39, RUE DES ETATS-UNIS
1477 LUXEMBOURG
26 56 06 20
info@nextstep.archi
www.nextstep-architecture.com

NICKLAS ARCHITECTES
105, RUE ADOLPHE FISCHER
1521 LUXEMBOURG
26 48 30 80
info@nicklas.lu
www.nicklas.lu

Madame Benedicte NICOLAS
12, RUE JEAN ENGLING - BOITE
17B
1466 LUXEMBOURG
44 13 67 204
bni@assar.com

N-LAB ARCHITECTS
3, RUE DU FORT WALLIS
2714 LUXEMBOURG
26 94 51 03
contact@n-lab.lu
www.n-lab.lu

Monsieur Albert NOESEN
9-11, RUE DES ROSES
2445 LUXEMBOURG
621 37 60 33
noesen.ap@gmail.com

NOKE ARCHITECTURE
2A, ROUTE DE GILSDORF
9234 DIEKIRCH
guy.klein@noke.lu
www.noke.lu

**NOVANTATRE,
ARCHITECTURE & DESIGN**
48B, RUE DES ECOLES
4994 SCHOUWEILER
93@novantatre.lu
www.novantatre.lu

O3 ARCHITECTURE
18, DE L INDUSTRIE
4150 ESCH-SUR-ALZETTE
+352621288331
info@o3-architecture.com
www.o3-architecture.com

OBLIK.
22A, RUE DE MANTERNACH
6681 MERTERT
26 39 41 04
hello@oblik.lu
www.oblik.lu

ODA ARCHITECTS
19, ROUTE DE LUXEMBOURG
6450 ECHTERNACH
+352661921661
oda@odaarchitects.lu
www.odaarchitects.lu

**OLIVIER DAVREUX
ARCHITECTE**
17, RUE BASSE
4963 CLEMENCY
+352 23 652 152
olivier@amoji.lu
www.davreux-architecte.com

Monsieur Mathieu OLY
11, RUE ADOLPHE FISCHER
1520 LUXEMBOURG
26296787
mail@mathieuoly.lu
www.mathieuoly.lu

**OPUS GROUP, SOCIETE
D'ARCHITECTES**
4B, ERMESINDE
8416 STEINFORT
20 60 11 944
info@group-opus.eu
www.group-opus.net

**ORIGAMI ATELIER
D'ARCHITECTURE ET
D'URBANISME**
359, ROUTE DE LONGWY
1941 LUXEMBOURG
27 76 77 14
info@origami.lu
www.origami.lu

Monsieur Marc OSWALD
17, RUE DE CANACH
5368 SCHUTTRANGE
48 75 61
oswald@pt.lu

P. HABERL
10, HANNER DER SCHOUL
5446 SCHENGEN
26 66 59 44
haberlp@architektur-haberl.
com

P+M ARCHITECTES
43, D EHLERANGE
3918 MONDERCANGE
+352 2776 3654
hello@pmarchitectes.lu
www.pmarchitectes.lu

PACT
58, RUE DE MACHTUM
6753 GREVENMACHER
26 45 80 90
mail@pact.lu
www.pact.lu

**PANA-C ARCHITECTURE &
URBANISME**
4, PERE CONRAD
1353 HOWALD
+352 27 67 63 00
studio@pana-c.lu
www.pana-c.lu

**PAPAYA URBANISTES ET
ARCHITECTES PAYSAGISTES**
12, AVENUE DU ROCKNROLL
4361 ESCH-SUR-ALZETTE
26 17 84
info@espacepaysages.lu
www.espacepaysages.lu

**Monsieur Daniel PARENTE
ALMEIDA**
35, RUE DES BRUYERES
1274 HOWALD
621 48 10 55
danielpalmeida@gmail.com

PAUL BRETZ, ARCHITECTES
6, RUE ADOLPHE
1116 LUXEMBOURG
45 18 61
info@paulbretz.com
www.paulbretz.com

PAUL MAJERUS ARCHITECTE
86, RUE DE BETTEMBERG
5811 FENTANGE
24 83 66
info@pma.lu
www.pma.lu

**PAUL MATHEY
ARCHITECTURE & DESIGN**
21, RUE DU SOLEIL
7250 HELMSANGE
+352621272556
info@paulmathey.com
www.paulmathey.com

**Monsieur Felix PEREIRA
GONCALVES**
46D, AVENUE DES ALLIES
9012 ETTTELBRUCK
661 83 83 70
architectefelixpereira@gmail.com

**Madame Marianita PERRONE
PINHEIRO**
10, RUE DE DORMANS
1421 LUXEMBOURG
+352 62137083
marianitapp@yahoo.com

PERSPECTIVE
6-8, GRAND RUE
3926 MONDERCANGE
axel@perspective.archi
www.perspective.archi

Madame Marta PETACCO
1, RUE DU MOULIN
7423 DONDELANGE
621 21 63 35
martapetacco@hotmail.com

Monsieur Rostislav PETER
6, RUE MAIEN
6572 OSWEILER
29 66 39
mail@rospeterarchitecte.lu

PETERS PETERSSON
31A, RUE DE CANACH
5368 SCHUTTRANGE
mail@peterspetersson.lu
www.peterspetersson.lu

Monsieur Emmanuel PETIT
11, AVENUE DU BOIS
1251 LUXEMBOURG
47 13 22
emmanuel.petit@jean-petit.lu

**Madame Ralitza Ivanova
PETIT**
11, AVENUE DES BOIS
1251 LUXEMBOURG
47 13 22
ralitza.petit@jean-petit.lu

PETITCARREE ARCHITECTES
12, RUE DES GIRONDINS
1626 LUXEMBOURG
26 11 46 1
info@petitcarree.com
www.petitcarree.com

**PHILIPPE SCHMIT
ARCHITECTS**
12, RUE DES GIRONDINS
1626 LUXEMBOURG
26 44 03 30
info@philippeschmit.com

**Madame Maria Margarida
PICCIOCHI INFANTE**
23, RUE JEAN PIERRE
BIERMANN
1268 LUXEMBOURG
arch.maria.infante@gmail.com

PIETRANGELO
24, RUE MARIE ADELAIDE
2128 LUXEMBOURG
26 25 96 25
luciano@pietrangelo.lu

Monsieur Max PIETZCKER
1, RUE JEAN WEIRIG
3397 ROESER
26310145
mpietzck@pt.lu

Monsieur Etienne PISSON
22, RUE DE SAVELBORN
7660 MEDERNACH
pisson.etienne@icloud.com

PLAN X
27, DES PROMENADES
4774 PETANGE
27 48 96 79
planx@pt.lu

PLAN76
3, RUE DU FORT WALLIS
2714 LUXEMBOURG
+35227761420
raphael@plan76.com
www.plan76.com

**PLANETPLUS ARCHITECTES
ET URBANISTES**
11-13, BD. G.-D. CHARLOTTE
1331 LUXEMBOURG
+352 44 23 08 1
mail@planetplus.lu
www.planetplus.lu

PLATEAU
184, VAL STE-CROIX
1370 LUXEMBOURG
00352621674052
plateau@plateauplateau.com
www.plateauplateau.com

PM ARCHITECTURE
83, RUE WAASSERTRAP
4408 BELVAUX
p.melanda@pmarchitecture.lu

Madame Alexa POECKES
14, RUE JEAN-PIERRE BAUSCH
3713 RUMELANGE
56 60 43
apoeckes@email.lu

POLARIS ARCHITECTS
38, RUE ARTHUR HERCHEN
1727 LUXEMBOURG
26 38 99 10
fty@polaris.lu
www.polaris.lu

Monsieur Carlos PUPO GONZALEZ
3B, ALLEE DROSCHACH
1423 HOWALD
26 19 61 45
archizalez@gmail.com

R.A. IMPERIUM ARCHITECTURE
4, PIERRE DE COUBERTIN
1358 LUXEMBOURG
621 705 850
info.imperiumarchitecture@gmail.com

R.SCHARLL ARCHITECTURE
3, OP HEISBRICH
9760 LELLINGEN
26903407
info@scharll.lu
www.scharll.lu

RABARCHITECTS
6, RUE JEAN BERTHOLET
1233 LUXEMBOURG
boustani@rab-architects.com
www.rab-architects.com

RADELET ARCHITECTES
52, RUE DE KOERICH
8437 STEINFORT
+352661115101
info@radelet.lu
www.radelet.lu

RECAST
6A, AVENUE DES HAUTS-FOURNEAUX
4362 ESH-SUR-ALZETTE
661 140 610
ivanbadiarov@recast.lu
www.recast.lu

Monsieur Adrien REGER
14, RUE EDMOND REUTER
5326 CONTERN
691 35 07 10
adrien.reger@hotmail.com

Madame Martine REINERT
76, RUE D ANVERS
1130 LUXEMBOURG
48 69 18
mrarchi@pt.lu

Madame Maria Francisca RICHARDS ZEPEDA
6, CITE BOURFELD
8354 GARNICH
691858206
architecte.richards@gmail.com
www.richards.lu

RM ARCHI
14, RUE DES TREVIRES
2628 LUXEMBOURG
26 64 96 09
contact@RMarchi.com
www.RMarchi.com

RM ARCHITECTES
41, ALLEE SCHEFFER
2520 LUXEMBOURG
26 86 45 06
mail@r-m.lu
www.r-m.lu

RODOLPHE MERTENS
10-12, AVENUE DU SWING
4367 BELVAUX
26684624
contact@rodolphemertens.com
www.rodolphemertens.com

ROMAIN BOUSCHET ARCHITECTE
58, RUE DE LA CHAPELLE
3443 DUDELANGE
+352 26175504
rbarchitecte@mac.com
www.rbarchitecte.lu

ROMAIN HOFFMANN ARCHITECTES ET URBANISTES
38, ERMESINDE
1469 LUXEMBOURG
4691701
info@rhau.lu
www.rhau.lu

Madame Virginia ROSSELLO
44, RUE DEMY SCHLECHTER
2521 LUXEMBOURG
contact@virginiarossello.com
www.virginiarossello.com

Monsieur Vahid SABERIN
22, RUE KOWALSKY
9253 DIEKIRCH
661191909
vahid@mvp.lu
www.mvp.lu

SAFRAN ARCHITECTURE
25, RUE NOTRE DAME
2240 LUXEMBOURG
+352621184455
contact@safranarchitecture.lu
www.safranarchitecture.lu

SAHARCHITECTS
9, RUE JEAN MAJERUS
7555 MERSCH
837686
info@saharchitects.lu
www.saharchitects.lu

Monsieur Audrius SAKAS
30, SYRDALLSTROOS
6850 MANTERNACH
+352621393674
audrius@sakas.lu
www.sakas.lu

SCAHT ARCHITECTURE & DEVELOPPEMENT
5, TUNNELSTROOSS
9164 LIPPERSCHIED
46 73 071
info@scaht.eu
www.scaht.eu

SCHEMEL WIRTZ ARCHITECTES ASSOCIES
12, RUE DES MEROVIGNIENS
8070 BERTRANGE
40 48 10
info@swaa.lu
www.swaa.lu

Monsieur Fons SCHILL
24, RUE PRINCIPALE
5460 TRINTANGE
35 91 02
info@schill.lu

SCHILTZ ARCHITECTS
15, RUE DES ARDENNES
1133 LUXEMBOURG
48 90 67
info@schiltzarchitects.lu
www.schiltzarchitects.lu

SCHMETS ARCHITECTES
40, BOULEVARD NAPOLEON IER
2210 LUXEMBOURG
25 33 10
info@schmets-architectes.lu
www.schmets-architectes.lu

Madame Martine SCHMIT
54, RUE DE WILTZ
2734 LUXEMBOURG
40 39 44
mschmit3@pt.lu
www.mschmit3.lu

Monsieur Joseph SCHMUTZER
9, RUE JEAN MAJERUS
7555 MERSCH
621292786
arttek@pt.lu

Monsieur Marcel SCHNEIDER
41-A, GRAND-RUE
3313 BERGEM
27 27 34 20
mschneider@fastmail.net

Monsieur Patrick SCHU
34, ROUTE DE LUXEMBOURG
6196 EISENBORN
26 84 54 81
info@paschu.com
www.paschu.com

SCHUMACHER SCHMIZ ARCHITECTES
16 + 18, AVENUE GASTON DIDERICH
1420 LUXEMBOURG
+352 44 17 10
architectes@splus.lu
www.splus.lu

Monsieur Christoph SCHWARZ
14, RUE DE NIEDERDONVEN
5401 AHN
26 66 03 40
cschwarz@pt.lu

SCIRI COORDINATION
5, TUNNELSTROOSS
9164 LIPPERSCHIED
27 32 21
info@sciri.eu
www.sciri.eu

SCURE DEVELOPPEMENT DURABLE & ENERGIE
5, RUE DU TUNNEL
9164 LIPPERSCHIED
+352 27 32 29
secretariat@scaht.eu
www.scure.eu

Monsieur Emre SENOGLU
21, RUE GLESENER
1631 LUXEMBOURG
621 709 820
e@senoglu.co
www.senoglu.co

Monsieur Georges SERVAIS
12, RUE DU CIMETIERE
5214 SANDWEILER
621 183 469
gservais@pt.lu

SFA
27, RUE EDISON
3462 DUDELANGE
27 76 14 43
sfa@sfa.lu
www.sfa.lu

SIA, SOCIETE INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE, SOCIETE D'ARCHITECTES INTERPROFESSIONNELLE
6B, RUE ERMESINDE
8416 STEINFORT
263 100 601
office@sia-arch.eu
www.sia-arch.eu

SIDESHORE ARCHITECTURE
55, RUE DU VERGER
2665 LUXEMBOURG
+352691454270
sideshowinfo@sideshow.com
www.sideshow.com

SIEGLE-CHRISTOPHORY ARCHITECTES
12, RUE THEODORE EBERHARD
1452 LUXEMBOURG
26 44 17 24
mail@siegle-christophory.lu
www.siegle-christophory.lu

Madame Sabine SILVESTRI
34, RUE DES VERGERS
7339 STEINSEL
44 60 71
sabine.silvestri@gmail.com

SINED CONCEPT
9, RUE DES CELTES
1318 LUXEMBOURG
+32 477 81 46 68
sinedconcept@outlook.com

SIX CONSULTING & ENGINEERING
3, RUE DE L INDUSTRIE
8399 WINDHOF
26 10 62 1
info@six-eng.eu
www.six-eng.eu

SKAPE ARCHITECTURE
54, RUE DU CENTRE
3960 EHLANGE-SUR-MESS
26 37 40 41
info@skape.lu
www.skape.lu

SOA
11, RUE DE PETANGE
4645 NIEDERKORN
so@soarchi.lu
www.soarchi.lu

SOGEDEC
2A, RUE DE LA PAIX
2312 LUXEMBOURG
49 45 98
sogedec@sogedec.lu
www.sogedec.lu

SOLANA ARCHITECTURE
61, RUE DES TREVIRES
2628 LUXEMBOURG
24 87 34 59
solana.architecture@pt.lu
www.solana-architecture.lu

Monsieur Marc SPEICHER
69, AVENUE DE LA GARE
9233 DIEKIRCH
80 93 46
speicherm@yahoo.de

SPITTERS, EWEN & PEREIRA GONCALVES, ARCHITECTES ET URBANISTES (SEP)
8, RUE DE LA LIBERATION
7347 STEINSEL
44 49 09
mail@sep.lu
www.sep.lu

STA ARCHITECTES
9, AVENUE DU BLUES
4368 BELVAUX
27 86 46 00
info@sta.lu
www.sta.lu

Madame Maria STACHURA
15, RUE GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE
6190 GONDERANGE
26 84 54 21
maria.stachura@pt.lu

STDM
39, RUE DE BONNEVOIE
1260 LUXEMBOURG
+352420912-1
stdm@stdm.lu
www.steinmetzdemeyer.com

Madame Gabriella STEFANETTI
71, OP DER TONN
6188 GONDERANGE
352 621 199 375
stefanetti@weblino.lu

Madame Anne STEMPEL
2, RUE HENRI PENSIS
2322 LUXEMBOURG
anne.stempel@likken.lu
www.likken.lu

STUDIO 88
88, RUE DE LUXEMBOURG
8140 BRIDEL
20 21 14 88
contact@studio88.lu
www.studio88.lu

STUDIO BECOLLAB
1, RUE HIEHL
6183 GONDERANGE
26 78 09 06
studio@becollab.eu
www.becollab.eu

STUDIO CONCEPT
54, RUE GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE
9515 WILTZ
26 95 32 65
info@studioconcept.lu
www.studioconcept.lu

STUDIO E
6, RUE JOS SEYLER
8522 BECKERICH
26 62 46 80
info@studioe.lu
www.studioe.lu

STUDIO FRENZ
19, SCHRONDWEILERSTROOSS
2186 STEGEN
+352 661 003 000
info@studiofrenz.lu
www.studiofrenz.lu

STUDIO JIL BENTZ
36B, ROUTE DE MONDORF
5552 REMICH
+352 621 344 924
jbe@studiojilbentz.com

STUDIO SNCDA
16, RUE GROMSCHEED
1670 SENNINGERBERG
621 796 462
info@sncda.eu
www.sncda.eu

SUPERNOVA ARCHITECTS CANTONS
35B, RUE DES TROIS CANTONS
3961 EHLANGE-SUR-MESS
24 55 99 95
cca@cca.lu
www.sna.lu

Madame Joyce SWAVING
47, RUE DE MONTMEDY
2164 LUXEMBOURG
26 18 79 99
swavingj@gmx.net

SWENEN, ARCHITECTURE & DESIGN
195-197, RUE DE DIFFERDANGE
4437 SOLEUVRE
00352 266578-1
info@swenen.com
www.swenen.com

SYNERGIE ARCHITECTURE
28, OP DER HAART
9999 WEMPERHARDT
26909228
ls@synergie-architecture.eu

T.ZED ARCHITECTS
LUXEMBOURG
29, BOULEVARD ROYAL
2449 LUXEMBOURG
+32 (0) 470 594912
info@tzed-architects.com
www.tzed-architects.com

T6 - NEY & PARTNERS
36-38, RUE DE HOLLERICH
1740 LUXEMBOURG
78 81 31
nr@ney.partners
www.ney.partners

TAF ARCHITECTURE
18, RUE DU COMMERCE
3616 KAYL
288 682-1
info@tafarchitecture.com
www.tafarchitecture.com

TAL
13A, RUE DES FLEURS
8391 NOSPELT
fholzner@gmx.net

TALO ARCHITECTURE
16, COTE D EICH
1450 LUXEMBOURG
welcome@talo.lu
www.talo.lu

TANYEL ATELIER DE
ARCHITECTURE
2C, RUE NICOLAS BOVE
1253 LUXEMBOURG
+352691604801
info@tanyel.com
www.tanyel.com

Monsieur Marcin Lukasz
TECZA
35, BOULEVARD DR CHARLES
MARX
2130 LUXEMBOURG
+352691202364
info@mlt.lu
www.mlt.lu

TETRA KAYSER ASSOCIES
295, RUE DE LUXEMBOURG
8077 BERTRANGE
26 25 40 1
info@tetra.lu
www.tetra.lu

Madame Sandra THEISEN
236, RUE DE TREVES
2630 LUXEMBOURG
+352 297 253 1
info@concept4u.lu
www.concept4u.lu

THEISEN ARCHITECTES
2, RUE DROSBACH, ZI MA
BANN
3372 LEUDELANGE
25 04 50
t.admin@theisenarchitectes.lu
www.theisenarchitectes.lu

Monsieur Marco THIELEN
24, VAL ST. ANDRE
1128 LUXEMBOURG
26 39 40 94
thielena@pt.lu
www.thielen-architecture.eu

THIERRY LINSTER & IVAN
STUPAR ARCHITECTES
43, RUE DU PERE RAPHAEL
2413 LUXEMBOURG
26 29 97 1
lsa@lsa.lu
www.lsa.lu

THILLENS & THILLENS
ARCHITECTURE
143, ROUTE DE LUXEMBOURG
9125 SCHIEREN
27 80 37
info@thillens.lu
www.thillens.lu

Madame Sandra THINNESS
32, DUEREFSTROOSS
9740 BOEVANGE
+35226914865
thinness@pt.lu

Monsieur Franz-Georg
THOMMES
25, Z.A.E.R., OP DER HEI
9809 HOSINGEN
26 91 03 96
info@architekt-thommes.com
www.architekt-thommes.com

Monsieur Achim THON
24, BOULEVARD DE VERDUN
2670 LUXEMBOURG
661147259
a.thon@pt.lu

Monsieur Nikola TOPALI
7, RUE DE VIANDEN
2680 LUXEMBOURG
22 19 48
topali.nikola9@gmail.com

Monsieur Roland TOSS
74, ROUTE DE MAMER
8277 HOLZEM
+352 446022
roland.toss@gmx.net

TPF - LUXEMBOURG
20, RUE DE L INDUSTRIE
8399 WINDHOF
26 27 05 501
info@tpf.lu

TREMA ARCHITECTURE
2 BTE 69, RUE DE
L'INDUSTRIE
4823 RODANGE
+352 26 50 14 45
info@trema-architecture.com
www.trema-architecture.com

TRIBE ARCHITECTS
19, RUE DE L INDUSTRIE
8069 BERTRANGE
621 683 837
info@tribe-architects.com
www.tribe-architects.com

TRILITH
24, RUE DU COMMERCE
3616 KAYL
+352691222446
architecture@trilith.lu

UMA ARCHITECTES
8A, DES CARRIERES
8411 STEINFORT
smichaux@uma-archi.lu
www.uma-archi.lu

V CUBE ARCHITECTE
7, RUE DES AUBEPINES
8448 STEINFORT
39 70 10 30
thibaud@vcube.lu
www.vcube.lu

V2 ARCHITECTURE
7, DES AUBEPINES
8448 STEINFORT
39 70 10 29
fabian@vandermeeren.lu
www.v2architecture.com

VALENTINY HVP
ARCHITECTS
19, RUE DES PRES
5441 REMERSCHEN
23 60 70 1
office@hvp.lu
www.valentinyarchitects.com

Monsieur Franz VAN ISSUM
1, RUE HOOVELEK
6401 ECHTERNACH
72 60 94
info@vif-architecture.lu

VANDERMEEREN
ARCHITECTES
7, RUE DES AUBEPINES
8448 STEINFORT
3970-1000
gestion@vandermeeren-archi-
tectes.lu
www.vandermeeren.lu

VASCONI ARCHITECTES BY
THOMAS SCHINKO
97, RUE JEAN-PIERRE
MICHELS
4243 ESCH-SUR-ALZETTE
34 05 91
agence@vasconi.lu
www.vasconi.lu

VD2 ARCHITECTURE
17, RUE DU VILLAGE
8820 HOLTZ
+352 621 68 58 72
architecte@vd2.lu
www.vd2.lu

VENI VIDI ARCHI
16, ZI ZARE ILOT OUEST
4384 EHLERANGE
architecte@taillez.fr

Madame Caterina VITALE
18, RUE DES CERISIERES
1322 LIMPERSTBERG
621 65 14 05
kvitale8@gmail.com

VITRUVIUS ARCHITECTURE
19, RUE DE L INDUSTRIE
8069 BERTRANGE
621164237
info@archivitrivius.lu
www.archivitrivius.lu

Monsieur Olivier VOTQUENNE
102, ROUTE DE REMICH
5330 MOUTFORT
o.votquenne@av-architecture.lu

Monsieur Senad VRAZALIC
1, PEPIN LE BREF
1265 LUXEMBOURG
+352 691 494 773
vrazalic@pt.lu

Monsieur Frank
WALLENBORN
77, RUE D ANVERS
1130 LUXEMBOURG
48 36 58
archiwal@pt.lu

Madame Myriam WEDIG (ep.
WEHMER)
18, RUE DE L EGLISE
5410 BEYREN
26 12 35 53
mwehmer@pt.lu

Madame Danielle WEIDERT
3, RUE DE L ECOLE
6235 BEIDWEILER
26 78 09 08
dweidert@aadw.lu

WEISGERBERARCHITECTE
68, RUE ZENON BERNARD
4031 ESCH-SUR-ALZETTE
26 55 00 55
mail@lwa.lu
www.weisgerberarchitecte.lu

WESTLOOP ARCHITECTS
25, RUE DU RUISSEAU
4499 LIMPACH
691 30 40 50
westlooparchi.info@gmail.com

Madame Anne-Catherine
WILLEMET
16, CITE OP EECHELTER
8366 HAGEN
26 50 01 56
ac@willemet-architecture.lu
www.willemet-architecture.lu

WINDESHAUSEN
ARCHITECTES
11, RUE DE LA BETTLANGE
9657 HARLANGE
26 90 84 56
info@wasa.lu

WITRY & WITRY
32, RUE DU PONT
6471 ECHTERNACH
00352 728857-1
mail@witry-witry.lu

Monsieur Theo WORRE
FERME DU KLINGELBOUR
8154 BRIDEL
33 80 82
tedworre@pt.lu

WW + ARCHITEKTUR &
MANAGEMENT
53, RUE DE L USINE
4340 ESCH/ALZETTE
261776
esch@wwplus.eu
www.wwplus.lu

XXA ARCHITECTURE
20, RUE D ITZIG
5852 HESPERANGE
26 36 05 21
archi@xxa.lu
www.xxa.lu

YO
15, RUE GEORGES
CLEMENCEAU
1344 LUXEMBOURG
yo@yostud.io
www.yostud.io

YOTANKA
26, RUE AUGUSTE CHARLES
1326 LUXEMBOURG
architekten@tatanka.lu
www.tatanka.lu

ZAK ARCHITECT
27, BLVD PRINCE HENRI
1724 LUXEMBOURG
27 04 84 91
info@zak-architect.lu
www.zak-architect.lu

Monsieur Thomas ZENNER
58, GRAND RUE
6630 WASSERBILLIG
621 575 318
zennerthomas@gmail.com
www.zenner-architektur.de

Madame Anke ZIEGLER (ep.
MEHL)
49, RUE DU BAUMBUSCH
8213 MAMER
ziegler.anke@t-online.de
www.anke-ziegler.com

Madame Celine ZIMMER
4A, RUE DE L ATTERT
8710 BOEVANGE-SUR-ATTERT
celine.zimmer@outlook.de

Monsieur Carsten ZSCHAUER
2, RUE SCHAFFMILL
6778 GREVENMACHER
0049 651 436 2488
info@deXXigned.com
www.deXXigned.com



2MIC
6, DES REMPARTS
6777 GREVENMACHER
26350461
a2m@2mic.org

ABC ENGINEERING
126, ROUTE DE LUXEMBOURG
4973 DIPPACH
621 663 736
info@abcengineering.lu
www.abcengineering.lu

Monsieur Azim ADAMOV
7, GRAND RUE
3394 ROESER
1az.adamov@gmail.com

AIF LUX
9, AVENUE DU BLUES
4368 BELVAUX
aif.lux@pt.lu

ALPHA TOPO LUXEMBOURG
3, RUE AM
CLEMENSBOGERT
9158 HEIDERSCHIED
88 90 50
bureau@bureau-rausch.com
www.bureau-rausch.com

ANTALPI ENGINEERING
84, RUE EMILE MAYRISCH
4240 ESCH-SUR-ALZETTE
26 55 19 63
antalpi.engineering@gmail.com
www.antalpi.com

ARCADEME
12, RUE DU CIMETIERE
8413 STEINFORT
26 30 55 42
ingenieurs@arcademe.lu
www.arcademe.lu

ARGEST
15, WURTH-PAQUET
2737 LUXEMBOURG
+3522644701
mail@argest.eu
www.argest.eu

ATHENA INGENIEURS
CONSEILS
173, RUE DE BELVAUX
4026 ESCH-SUR-ALZETTE
621 630 169
mathieu@athenaingenieurs.com
www.athenaingenieurs.com

AUCARRE CABINET D
INGENIEURS-CONSEILS - AU2
13, RUE KALCHESBRUCK
1852 LUXEMBOURG
24 84 81 1
secretariat@aucarre.lu
www.aucarre.lu

AXOBAT LUX
1, UM KLAEPCHEN
5720 ASPELT
27 91 87 94
alorrain@axobatlux.lu

B.E.S.T. MANAGEMENT
2, RUE DES SAPINS
2513 SENNINGERBERG
34 90 90
best@best.lu
www.best.lu

B4F
22, ZONE INDUSTRIELLE
8287 KEHLEN
+352621170205
jean.louis@b4f.eu
www.b4f.eu

BATI ENERGIE
2-6, RUE JULIEN VESQUE
2668 LUXEMBOURG
24 87 37 56
batiener@pt.lu

BCR
13, RUE DE L INNOVATION
1896 KOCKELSCHEUER
27 44 91 22
contact@bcr.lu
www.bcr.lu

BE RED
71, RUE MICHEL THILGES
9573 WILTZ
95 80 96
info@bered.lu

BEB
33, RUE DE CRAUTHEM
3390 PEPPANGE
26 18 72 60
bataba@pt.lu
www.beb.lu

BEISSEL & RUPPERT
34-38, AVENUE DE LA
LIBERTE
1930 LUXEMBOURG
2883071
info@brec.lu
www.brec.lu

**BEISSEL & RUPPERT
BUILDING TECHNOLOGIES**
34-38, AVENUE DE LA
LIBERTE
1930 LUXEMBOURG
288 307 1
info@brec.lu
www.brec.lu

**BEISSEL & RUPPERT
STRUCTURAL ENGINEERING**
34-38, AVENUE DE LA
LIBERTE
1930 LUXEMBOURG
288 307 1
info@brec.lu
www.brec.lu

BERG & ASSOCIES
1, ROUTE DE DIEKIRCH
9834 HOLZTHUM
28 57 34 1
info@bureauberg.lu
www.bureauberg.lu

BEST GO
2, RUE DES SAPINS
2513 SENNINGERBERG
270352
mesurages@best.lu
www.best-go.lu

**BEST INGENIEURS-CONSEILS,
BUREAU D ETUDES ET DE
SERVICES TECHNIQUES
INGENIEURS-CONSEILS**
2, RUE DES SAPINS
2513 SENNINGERBERG
+352349090
best@best.lu
www.best.lu

**BETATEC
INGENIEURS-CONSEILS**
3, AM CLEMENSBOGERT
9158 HEIDERSCHIED
+352 88 80 08
info@betatec.lu

**BETIC
INGENIEURS-CONSEILS**
2, RUE DE LUXEMBOURG
4972 DIPPACH
2637611
reception@betic.lu
www.betic.lu

BGS
11, RUE CHARLES KIEFFER
8389 GRASS
20 60 08 67
info@bgns.lu

BNS
11, RUE CHARLES KIEFFER
8389 GRASS
20 60 08 67
info@bgns.be

BOIS & ACIER ENGINEERING
3, RUE LUXITE
1899 KOCKELSCHEUER
22 72 19 31
c.thiriet@bois-acier.lu
www.bois-acier.com

Madame Minou BOLOURI
27, BEI DER KAZEBAACH
3945 MONDERCANGE
27 91 01 56
minoubolouri@yahoo.com

BRB INGENIEURS
6, BOHEY
9647 DONCOLS
26 91 71 95
Samuel.burnon@gmail.com

**BS - BUILDING SOLUTIONS
& CONSULTING,
INGENIEURS-CONSEILS**
4, RUE ALBERT SIMON
5315 CONTERN
00352 272 536 21
info@bsc.lu
www.bsc.lu

BUILDING CONSULTING
11, ROUTE DES 3 CANTONS
8399 WINDHOF
27 39 52 89
bc@building-consulting.lu
www.building-consulting.lu

BUILDTEC
8, RUE DES CARRIERES
8411 STEINFORT
26 37 89 47
info@buildtec.lu
www.buildtec.lu

**Monsieur Miodrag
BUNUSEVAC**
18B, RUE DE LA CHAPELLE
8017 STRASSEN
31 78 16
bureaumb@pt.lu
www.bureaumb.lu

BUREAU 1G CONSULT
307, RUE WOIWER
4687 DIFFERDANGE
26 55 22 19
fk@b1gc.lu
www.b1gc.lu

**BUREAU D'ETUDES
RAUSCH & ASSOCIES
INGENIEURS-CONSEILS**
3, AM CLEMENSBOGERT
9158 HEIDERSCHIED
88 80 08
bureau@bureau-rausch.com
www.bureau-rausch.com

**BUREAU GREISCH
LUXEMBOURG**
2-4, PARC D'ACTIVITES -
BATIMENT B
8308 CAPELLEN
+352 208 82 560
luxembourg@greisch.com
www.greisch.com

BURO 3
6, RUE HENRI M. SCHNADT
2530 LUXEMBOURG
691 42 50 43
contact@buro3.eu

**CABINET D'INGENIERIE ET
D'EXPERTISE CIEX**
3, LOTISSEMENT VULCALUX
8399 WINDHOF
31 24 73
ckoeune@ciex.eu
www.ciex.eu

**CCONZEPTE
MAISON 4**
8469 GAICHEL-EISCHEN
+352/691.195.095
christian.chartz@gmail.com

CGC ENGINEERING
7, RUE DE L'INNOVATION -
BATIMENT LUXITE 2
1896 KOCKELSCHEUER
26 94 50 80
info@cgceengineering.lu
www.cgceengineering.lu

CILARTEQ
14, ROUTE D ARLON
8410 STEINFORT
621 37 31 85
cilarteq@gmail.com

CONSTRUCT AND CONSULT
17, RUE DE STEINSEL
7395 HUNSDORF
m.thomas@construct-consult.lu

**CONTRACTING AND
ENGINEERING SERVICES
LUXEMBOURG**
12, AN DER KAUL
9550 WILTZ
+35226379039
assit@ces-web.lu
www.ces.be

COORTECHS
3, RUE LUXITE
1899 KOCKELSCHEUER
26 52 28 81
info@coortechs.lu
www.synergy-group.lu

**CRESTA
INGENIEURS-CONSEILS**
2, RUE DE LA LIBERATION
8245 MAMER
jf.badianga@gmail.com
www.cresta.lu

**CSD INGENIEURS
LUXEMBOURG**
11, ROUTE DES 3 CANTONS
8399 KOERICH
28 84 07 20
info@csdingenieurs.lu
www.csd.ch

CUBIC
1, RUE D OETRANGE
5360 SCHRASSIG
26 35 03 51
info@cub-ic.lu

DAEDALUS ENGINEERING
3, UM HAFF
7650 HEFFINGEN
26 87 03 55
info@daedalus.lu
www.daedalus.lu

**DAHLEM, SCHROEDER ET
ASSOCIES**
13, RUE DE L'INNOVATION
1896 KOCKELSCHEUER
44 31 31 1
contact@schroeder.lu

DE STATIKER
31, DE LA FORET
3329 CRAUTHEM
2712605221
info@destatiker.lu
www.destatiker.lu

**DEPTA CONSULTING,
DEVELOPPEMENT ET
EXECUTION DE PROJETS**
91-97 RUE DE MERL
2146 LUXEMBOURG
+352 691 287 149
infos.depta@depta.lu

DESA INGENIEURS-CONSEILS
1, SQUARE PETER DUSSMANN
5324 CONTERN
20 60 144 0
info@desa.lu
www.desa.lu

Madame Maja DEVETAK
9, WEESCHEED
9809 HOSINGEN
90 92 52
info@mdl.lu
www.majadevetak.lu

DEVO LUXEMBOURG
4, RUE ALBERT SIMON
5315 CONTERN
28 84 85-1
info@lsc-group.lu
www.devolut.lu

DIAGLUX
4, ROUTE DE LONGWY
4830 RODANGE
3frontieres@diagamter.com

DO ING
10, RUE DE L EAU
9225 DIEKIRCH
26 80 49 30
info@do-ing.lu
www.do-ing.lu

E3 CONSULT
2, RUE HAUTE
6680 MERTERT
26 19 63 01
info@e3consult.lu
www.e3consult.lu

**ECM - ENGINEERING,
CONSULTING &
MANAGEMENT, SUCCURSALE
LUXEMBOURGEOISE**
28, OP DER HAART
9999 WEMPERHARDT
+352 27 72 03 37
info@e-c-m.eu
www.e-c-m.eu

ECO:NOVIS
6, JOS SEYLER STROOSS
8522 BECKERICH
26 800 381
a.kolomijtschuk@econovis.lu
www.econovis.lu

E-CONE
11, RUE DE LA GARE
7535 MERSCH
26 32 64 1
info@e-cone.lu
www.e-cone.lu

ECOS-INGENIEURS
86, RUE CLAIREFONTAINE
9220 DIEKIRCH
80 83 72
info@ecos-ingenieurs.lu

EEPI LUXEMBOURG
12, ROUTE DE MONDORF
5441 REMERSCHEN
26 67 29 70
eeipi@pt.lu
www.eepi.lu

**EFOR-ERSA
INGENIEURS-CONSEILS**
7, RUE RENERT
2422 LUXEMBOURG
40 03 04 1
info@efor-ersa.lu
www.efor-ersa.lu

EG ENERGY
7, DIKRECHERSTROOSS
8523 BECKERICH
26 62 10 14
e.glaude@egenergy.eu
www.egenergy.eu

EN GEO CONSULT
3, RUE HENRI TUDOR
5366 MUNSBAACH
20 60 144 0
engeo@pt.lu
www.en-geo.eu

**ENECO
INGENIEURS-CONSEILS**
22, RUE EDMOND REUTER
5326 CONTERN
26 43 14 44 1
groeber@eneco.lu
www.eneco.lu

ENERGIAE CONSULT
9, RUE D ITZIG
5832 HESPERANGE
26 48 17 44
mail@energiae.lu
www.energiae.lu

**ENERGIE ET
ENVIRONNEMENT**
15, RUE D EPERNAY
1490 LUXEMBOURG
+352224623
info@enerenvi.lu
www.enerenvi.lu

ENERGYLUX
6, BOHEY
9647 DONCOLS
621 18 67 63
samuel.burnon@energylux.eu
www.energylux.eu

ENERVENTIS LUX
5-7, OP TOMM
5485 WORMELDANGE
26 78 99 1
lisa.wagner@enerventislux.lu
www.enerventislux.lu

**ENTEC INGENIEURS
CONSEILS**
23, RUE XAVIER BRASSEUR
4518 DIFFERDANGE
+352581085
mail@entec.lu
www.entec.lu

EXPERO
97, ROUTE DE TREVES
6793 GREVENMACHER
621141732
contact@expero.eu
www.expero.eu

EXPERT PI CONSEILS
97, ROUTE DE TREVES
6793 GREVENMACHER
621 858 763
contact@expertpiconseils.lu

**FELGEN & ASSOCIES
ENGINEERING**
14, RUE ROBERT STUMPER
2557 LUXEMBOURG
49 41 31
felgen@felgen.lu
www.felgen.lu

GC2I
18, BOULEVARD
KOCKELSCHEUER
1821 LUXEMBOURG
27 86 70 79
ibelabbes@gc2i.lu
www.gc2i.lu

GENERTECH
71, RUE GRANDE DUCHESS
CHARLOTTE
9515 WILTZ
00 352 2695 3686
bms.tech.engineering@gmail.com

GENIBEL
9, ROUTE DES TROIS
CANTONS
8399 WINDHOF
0032 488 182 144
info@genibel.com

GEOCAD
98, RUE DU GRUENEWALD
1912 LUXEMBOURG
26 48 64 1
marc.dhoedt@kneip-ing.lu

GEOCONSEILS
4, RUE ALBERT SIMON
5315 CONTERN
30 57 99 450
info@geoconseils.lu
www.geoconseils.lu

GEO LUX G.O. 3.14
57, ROUTE D ESCH
3332 FENNANGE
+352 26845490
officiel@geolux314.lu
www.GEO314.eu

GEOMINT
21, RUE GLESENER
1631 LUXEMBOURG
darius@geomint.lu
www.geomint.lu

GEOSOLUX
20, RUE MATHIAS CUNGS
3446 DUDELANGE
691 29 29 72
geosolux@geosolux.lu

GEWG BAUPHYSIK
8A, KNUPP
6840 MACHTUM
+351 20 33 30 31
contact@gewg-bauphysik.lu
www.gewg-bauphysik.lu

GK ENGINEERING
1, RUE FONTEBIERG
3381 LIVANGE
+35226533710
info@gke.lu
www.gke.lu

GLOBALE INGENIERIE
241, RUE PIERRE GANSEN
4570 NIEDERKORN
20 50 33 00
a.loiseau@gi.glob-ing.lu

**GLOBER & PARTNERS
CONSULTING**
1, RUE DES LILAS
8084 BERTRANGE
26 31 05 13
contact@energyconsult.lu
www.energyconsult.lu

**GOBLET LAVANDIER
& ASSOCIES
INGENIEURS-CONSEILS**
53, GABRIEL LIPPMANN
6947 NIEDERANVEN
43 66 76 1
gl@golav.lu
www.golav.lu

GRANER PETER @ ASSOCIES
6, RUE MAIEN
6572 OSWEILER
29 66 39
mail@granerpeter.lu

H.B.H.
16, RUE ROBERT STUMPER
2557 LUXEMBOURG
40 49 90 1
hbh@hbh.lu
www.hbh.lu

HLG INGENIEURS CONSEILS
20, KIERCHEWEE
8395 SEPTFONTAINES
26 34 03 03
info@hlg.lu
www.hlg.lu

HOLINGER
5-7, OP TOMM
5485 WORMELDANGE-HAUT
26 74 99 1
luxembourg@holinger.com
www.holinger.com

**I.C.M. ENGINEERING
LUXEMBOURG**
2, SCHWEECHER-
DAULERSTROOSS
8551 NOERDANGE
621498933
info@icmengineering.eu
www.icmengineering.eu

**IBW (INGENIEURBURO
WILHELM)**
46, GRAND RUE
6630 WASSERBILLIG
691 145 221
rolf.wilhelmi@gmail.com

IC LUX
241, PIERRE GANSEN
4570 NIEDERKORN
26 53 56 1
iclux@iclux.glob-ing.lu
www.iclux.lu

**ICB INGENIEURS-CONSEILS
EN BATIMENTS**
30, AVENUE DU DOCTEUR
GAASCH
4818 RODANGE
26 50 20 03
info@icb.lu
www.icb.lu

ICONE
42, RUE TONY DUTREUX
1429 LUXEMBOURG
26 36 48 1
info@icone.lu
www.icone.lu

**ICR INGENIEURS CONSEILS
REUNIS**
33, RUE BASSE
3813 SCHIFFLANGE
26 36 53
info@icr-groupe.eu
www.icr-groupe.eu

IDES
5, RUE DES PRUNELLIERES
8447 STEINFORT
+352 27 39 56 00
info@ides.lu
www.ides.lu

**INCA, INGENIEURS CONSEILS
ASSOCIES**
47, RUE GABRIEL LIPPMANN
6947 NIEDERANVEN
42 68 90 1
info@inca.lu
www.inca.lu

INFRATEC
2, RUE DES SAPINS
2513 SENNINGERBERG
34 90 90
fhengen@best.lu

INGELUX
144, ZAE WOLSER A
3225 BETTEMBOURG
621 690 551
contact@ingelux.lu

**INGENIEURBUERO THOMAS
DEFFNER**
13, ROUTE DE LUXEMBOURG
3253 BETTEMBOURG
+35226521342
tdeffner@pt.lu

**INGENIEURBURO KRISTINA
NIEDERKORN-BOESEN**
5-7, OP TOMM
5485 WORMELDANGE-HAUT
28 79 85 71
k.boesen@ib-knb.com
www.ib-knb.com

**INGENIEURBURO PYTTLIK &
BORMANN**
5, AN DE LANGTEN
6776 GREVENMACHER
28 79 73 11
info@ipb.lu
www.ipb-lu.com

INGENILUX
80, RUE LUIS XIV
1948 LUXEMBOURG
+352661339606
Laurent.kaleta@ingenilux.com

INGETECH
12, RUE KARL MARX
3521 DUDELANGE
24 14 91 1
accueil@ingetech.lu
www.ingetech.lu

ISK
1, MOMPWEREE
6665 HERBORN
+35226340967
info@isk-engineering.lu
www.isk-engineering.lu

**Monsieur Jean Claude
JACOBY**
9, HIDDEBERREG
6842 MACHTUM
44 47 05
jc@pt.lu

JEAN SCHMIT ENGINEERING
13, AVENUE GASTON DIDERICH
1420 LUXEMBOURG
44 89 70
info@jse.lu
www.jse.lu

JORIS INGENIEUR CONSEIL
347, ROUTE DE LONGWY
1941 LUXEMBOURG
27 28 09 50
contact@joris.lu
www.joris.lu

Monsieur Jean KENKEL
86, RUE CLAIREFONTAINE
9220 DIEKIRCH
80 83 72
info@kenkel.lu

KLEIN ARCHITECTS
22, RUE DE CHICAGO
1332 LUXEMBOURG
hklein@kleinarchitects.lu
www.kleinarchitects.lu

**KNEIP
INGENIEURS-CONSEILS**
98, RUE DU GRUNEWALD
1912 LUXEMBOURG
48 44 08
kneip@kneip-ing.lu
www.kneip-ing.lu

KOMOBILE LUXEMBOURG
43, RUE DE STRASBOURG
2561 LUXEMBOURG
22 70 74
romain.molitor@komobile.lu
www.komobile.lu

Monsieur Robert KOPS
31, RUE ZENON BERNARD
4031 ESCH-SUR-ALZETTE
691 53 17 14
info@ingkops.com
www.ingkops.com

KW ENGINEERING
11, KIIRCHESTROOSS
5741 FILSDORF
27 72 04 11
info@kw-engineering.lu
www.kw-engineering.lu

L.S.C. ENGINEERING GROUP
4, RUE ALBERT SIMON
5315 CONTERN
26 39 01
info@lsc-group.lu
www.lsc-group.lu

LAWSTAR LUXEMBOURG
100, ROUTE DE VOLMERANGE
3593 DUDELANGE
+33 608 47 98 61
vallaw@me.com

**Monsieur Georgios Petros
LAZARIDIS**
6, RUE JEAN PIERRE LANTER
5943 ITZIG
gpetros.lazaridis@gmail.com
www.studio-akis.com

LC ENGINEERING
32, CEINTURE BEAU-SITE
5867 FENTANGE
26 36 16 58
luc@cortina.lu

LEASE
100, GRANDE DUCHESS
CHARLOTTE
9515 WILTZ
00352 95 85 20
patricia.guebel@lease.lu
www.lease.lu

LIGNAFOR
27, RUE ST. NICOLAS
9263 DIEKIRCH
26 80 33 22
info@lignafor.lu
www.lignafor.lu

**LSC ENVIRONMENTAL
ENGINEERING**
4, RUE ALBERT SIMON
5315 CONTERN
26 39 01
samuel.majerus@lsc-group.lu
www.lsc-group.lu

Monsieur Mikhail LUBENETS
6, RUE JEAN BAPTISTE
NOTHOMB
2232 LUXEMBOURG
691 217 174
mikhail.lubenets@iese.net

**LUX CIVIL ENGINEERING
CONSULTING**
147, RUE DE
ROLLINGERGRUND
2440 LUXEMBOURG
25 03 60 1
info@luxcec.lu
www.luxcec.lu

LUX. -ING
2, SCHAFFMILL
6778 GREVENMACHER
vg@lux-ing-sarl.com

LUX. OUVRAGE D ART
241, RUE PIERRE GANSEN
4570 NIEDERKORN
26 11 92 81
contact@luxoa.glob-ing.lu
www.luxoa.lu

LUXAUTEC
86-88, RUE DE L EGALITE
1456 LUXEMBOURG
26 67 04 78
mail@luxautec.lu
www.luxautec.lu

LUXCONSULT
13, RUE DE L INNOVATION
1896 KOCKELSCHEUER
26488488
lc@luxconsult.lu
www.luxconsult.lu

LUXCONSULTING
48, AVENUE DU BOIS
1250 LUXEMBOURG
43 85 30
info@lux-consulting.lu
www.lux-consulting.lu

LUX-IBEA
2, RUE GABRIEL LIPPMANN
5365 MUNSACH
26 78 57 84
info@lux-ibea.lu
www.lux-ibea.lu

LUX-INGENIEURS
9, PLACE DU MARCHÉ
6460 ECHTERNACH
26 72 17 12
info@lux-ingenieurs.lu
www.lux-ingenieurs.lu

LUXPLAN
4, RUE ALBERT SIMON
5315 CONTERN
26 39 01
info@luxplan.lu
www.luxplan.lu

M+R PLAN
3, HAAPTSTROOSS
6665 HERBORN
+35226743184
jakobi@mr-plan.lu

MANAGEA
54, ROUTE D ARLON
8008 STRASSEN
+35227935908
contact@managea.lu
www.managea.lu

MC INGENIEURS-CONSEILS
19, A MILLESCH
6919 ROODT-SUR-SYRE
26 44 16 99
mcic@pt.lu

MD ENGINEERING
9, RUE DES CELTES
1318 LUXEMBOURG
621 306 376
deganddidier@hotmail.com

MD STRUCTURES
30, RUE PRINCIPALE
5480 WORMELDANGE
78 87 77
stephane.schwartz@mdst.lu

MECO
15, RUE AUGUSTE SCHOLER
2524 HOWALD
maurizio.merten@mecosarl.lu
www.mecosarl.lu

Monsieur Carlo MERSCH
41, RUE DE HESPERANGE
6778 GREVENMACHER
36 00 38-1
office@carlo-mersch.lu

METRICO
36, RUE DES ROMAINS
5433 NIEDERDORVEN
+352 26 74 94 1
info@metrico.lu
www.metrico.lu

MGG
45, BOULEVARD CHARLES
SIMONIS
2539 LUXEMBOURG
49 45 98
sogedec@sogedec.lu

**MICHA BUNUSEVAC,
INGENIEURS-CONSEILS**
18B, RUE DE LA CHAPELLE
8017 STRASSEN
31 78 16
bureaumb@pt.lu
www.bureaumb.lu

**MILESTONE, CONSULTING
ENGINEERS**
32, BOULEVARD JOSEPH II
1840 LUXEMBOURG
31 61 61 1
info@mstconsult.lu
www.mstconsult.lu

MISKO CONCEPT
15, RUE DE L INDUSTRIE
8069 BERTRANGE
+352 661 480 480
fdoridant@misko-ingenieurs.eu

MP INGENIEURS-CONSEILS
116, RUE DE HOBSCHIED
8422 STEINFORT
27 39 49 1
info@mp-ingenieurs.lu
www.mp-ingenieurs.lu

MYCON
27, GRAND RUE
6630 WASSERBILLIG
27 28 15 38
info@mycon.lu
www.mycon.lu

NDER CONSULTING
6, OP DER STROOSS
7650 HEFFINGEN
87 84 77
acolbach@pt.lu

N-ERGIE
143, ROUTE DE LUXEMBOURG
9125 SCHIEREN
26 80 08 56
info@n-ergie.lu
www.n-ergie.lu

N-GINEER
143, ROUTE DE LUXEMBOURG
9125 SCHIEREN
20 60 08 50
info@n-gineer.lu
www.n-gineer.lu

NOVATEC
26, RUE DE MONDORF
5441 REMERSCHEN
26 66 50 84
niederlaender@novatec.lu

PACT
58, RUE DE MACHTUM
6225 GREVENMACHER
26 45 80 90
mail@pact.lu
www.pact.lu

**PASS-INGENIERIE
LUXEMBOURG**
15, RUE DES AUBEPINES
3410 DUDELANGE
26 31 00 43
secretariat@pass-ingenierie.lu
www.pass-ingenierie.lu

**Monsieur Alessandro
PERRONE**
59, DUERFSTROOSS
9647 DONCOLS
+352 26 95 02 58
info@termotecnica.org
www.termotecnica.org

PLAN B INGENIEUR CONSEIL
71, ROUTE DE LUXEMBOURG
8440 STEINFORT
621 244 397
info@planb-ic.lu
www.planb-ic.lu

PLUS VALUE
71, RUE PIERRE GANSEN
4570 NIEDERKORN
wschwarz@plus-value.lu

Monsieur Roland PROESS
45, SCHLASSUECHT
7435 HOLLENFELS
34 11 54
ecotop@pt.lu

PROGROUP
11, RUE DE L INDUSTRIE
8399 WINDHOF
26107007
info@progroup.eu
www.progroup.eu

PRONEWTECH
55, ALLEE DE LA POWDRERIE
1899 KOCKELSCHEUER
32 99 201
info@pronewtech.lu
www.pronewtech.eu

PROSOLUT
2, GARERSTROOSS
6868 WECKER
35 62 25 1
mail@prosolut.com
www.prosolut.com

Q BUILD
18, RUE DE L INDUSTRIE
8399 WINDHOF
00352 26393080
info@qbuild.lu
www.qbuild.lu

QARBON
18, RUE DE L INDUSTRIE
8399 WINDHOF
20 60 26 20
info@qarbon.lu
www.qarbon.lu

REFLECT
19, RUE DE L INDUSTRIE
8069 BERTRANGE
o.engebert@reflect.lu
www.reflect.lu

RIES INGENIEURS CONSEILS
6, ROUTE DE LUXEMBOURG
7423 DONDELANGE
26 10 23 99
ries@ries-ic.eu

RIRO INGENIEURS-CONSEILS
132, RUE DE CESSANGE
1321 LUXEMBOURG
info@riro.lu
www.riro.lu

RMC CONSULTING
221, ROUTE D ESCH
1471 LUXEMBOURG
44 32 22 1
rmc@rmc.lu
www.rmc.lu

RW-CONSULT
4, RUE DES GIRONDINS
1626 LUXEMBOURG
26 44 00 69 1
info@rwconsult.lu
www.rwconsult.lu

**SCHALLER
INGENIEURS-CONSEILS**
6, RUE KUMMERT
6743 GREVENMACHER
28 77 36 00
andreas@schaller-ic.eu

SCHERF CONSULT
11, ZONE ARTISANAL UM
LENSTER BIERG
6125 JUNGLINSTER
+49 170 588 0248
petra.frideres@ib-scherf.de

**Monsieur Jean-Baptiste
SCHLEICH**
3, WEISTROFFER
1898 KOCKELSCHEUER
+352 369629
jbschlei@pt.lu

Monsieur Samuel SCHMIDT
77, RUE MICHEL HACK
3240 BETTEMBOURG
schmidtsamuel@yahoo.fr

Monsieur Louis Carlo SCHMIT
37, RUE DE L EGALITE
1456 LUXEMBOURG
louis.schmit.lux@gmail.com

**Monsieur Jean-Claude
SCHMITZ**
23, ABRAHAM LINCOLN
8333 OLM
621 219 375
jcswork@pt.lu

SCHROEDER & ASSOCIES
13, RUE DE L INNOVATION
1896 KOCKELSCHEUER
44 31 31 1
contact@schroeder.lu
www.schroeder.lu

S-CONSULT
13, RUE DE L INNOVATION
1896 KOCKELSCHEUER
44 31 31 1
ingsa@pt.lu

**SCURE DEVELOPPEMENT
DURABLE & ENERGIE**
5, RUE DU TUNNEL
9164 LIPPERSCHIED
+352 27 32 29
marlair.thierry@scure.eu
www.scure.eu

SECO EXPERT
12, RUE DES MEROVINGIENS
8070 BERTRANGE
46 08 92 1
info.lux@groupseco.com
www.groupseco.lu

SECTB
3, RUE FONTEBIERG
3225 LIVANGE
26 53 05 47
ez@sectb.lu

SEKOIA ENGINEERING
278, ROUTE D ESCH
1471 LUXEMBOURG
20 60 08 97
info@sekoia-eng.com

Monsieur Yorick SELZAM
19, BECHEL
5403 BECH-KLEINMACHER
26 66 01 21
yorick@selzam.lu

SEQ
18, RUE DE L INDUSTRIE
8399 WINDHOF
00352 26393090
info@seq.lu
www.seq.lu

SGI, INGENIERIE
2 Z.A. UM LENSTER BIERG
6125 JUNGLINSTER
49 37 37 1
info@sgigroupe.com
www.sgigroupe.lu

**SIEGEL SCHLEIMER
INGENIEURS-CONSEILS**
3-5, OP DER GARE
5730 ASPELT
26 37 87 37
info@siegelschleimer.lu
www.siegelschleimer.lu

SIGMA ENGINEERING
2, MONTEE DE LA CHAPELLE
5523 REMICH
+352 27 07 58 79
office@sigma-e.lu
www.sigma-e.lu

**SIMON-CHRISTIANSEN
& ASSOCIES,
INGENIEURS-CONSEILS**
4, RUE ALBERT SIMON
5315 CONTERN
30 61 61 1
info@simon-christiansen.lu
www.simon-christiansen.lu

**SIT-LUX, SOCIETE
D'INGENIERIE TECHNIQUE
LUXEMBOURG**
8, ZONE INDUSTRIELLE AM
BRUCH
3327 CRAUTHEM
26 48 66 1
sitlux@pt.lu

**SIX CONSULTING &
ENGINEERING**
3, RUE DE L INDUSTRIE
8399 WINDHOF
+3522610621
info@six-eng.eu
www.six-eng.eu

SML INGENIEURS CONSEILS
28, OP DER HAART
9999 WEMPERHARDT
26909221
tl@sml-ingenieurs.eu
www.sml-ingenieurs.eu

SOGEDEC
2A, RUE DE LA PAIX
2312 LUXEMBOURG
49 45 98
sogedec@sogedec.lu
www.sogedec.lu

SOGEPLAN
55, OP DER TONN
6188 GONDERANGE
sogedec@sogedec.lu

SPANWORX
20, RABATT
6475 ECHTERNACH
72 63 77
mail@spanworx.net

STREAM & RIVER GDL
12, ROUTE D ERPELDANGE
9518 WEIDINGEN
+32 83 86 00 71
info@streamdriver.com
www.streamdriver.com

STRUCTUREA
62, AVENUE DE LA LIBERTE
1930 LUXEMBOURG
27 93 11 24
lino.senou@structurea.lu

STRUCTURIZE
36, RUE DE HOLLERICH
1741 LUXEMBOURG
78 81 31
mjded@skynet.be

STUDIO E
6, RUE JOS SEYLER
8522 BECKERICH
26 62 46 80
info@studioe.lu
www.studioe.lu

STUDIO MAESTRALE
17, RUE DES JARDINIERS
1835 LUXEMBOURG
giampaolo@studiomaestrale.lu
www.studiomaestrale.lu

**SUCCURSALE
LUXEMBOURGEOISE DE
ARCORA**
47, ROUTE D ARLON
8009 STRASSEN
+33 149046 700
em.viglino@arcora.com
www.arcora.com

**SUCCURSALE
LUXEMBOURGEOISE DE EGIS
BATIMENTS INTERNATIONAL**
51, BD GRANDE DUCHESSE
CHARLOTTE
1331 LUXEMBOURG
26 00 52 00
xavier.pichereau@egis-group.com
www.egis-group.fr

SYNERGY GROUP
3, RUE LUXITE
1899 KOCKELSCHEUER
26 52 28 80
info@synergy-group.lu

SYNTEC
13, GRANDE DUCHESSE
CHARLOTTE
6190 GONDERANGE
26 78 20 10
peter.ugidos@syntec.lu

T.R. GEOMETRES
86-88, RUE DE L'EGALITE
1456 LUXEMBOURG
49 00 66
officiel@tr-geometres.lu
www.tr-geometres.lu

T6 - NEY & PARTNERS
36-38, RUE DE HOLLERICH
1740 LUXEMBOURG
78 81 31
ln@ney.partners
www.ney.partners

TECNA
2, RUE MARGUERITE DE
BRABANT
1254 LUXEMBOURG
44 81 37 1
tecna@pt.lu

TELLERRAND
4, RUE DU LAVOIR
8545 NIEDERPALLEN
691 15 12 23
jean-marc.simon@tellerrand.
solutions
www.tellerrand.solutions

TERRA GO
4, RUE ALBERT SIMON
5315 CONTERN
27399600
pj@terra-go.lu
www.terra-go.lu

TETRA KAYSER ASSOCIES
295, RUE DE LUXEMBOURG
8077 BERTRANGE
26 25 40 1
info@tetra.lu
www.tetra.lu

**THINK
INGENIEURS-CONSEILS**
48, RUE NICOLAS MARGUE
4979 FINGIG
info@think-ing.lu
www.think-ing.lu

TIJAG
30, ESPLANADE DE LA
MOSELLE
6637 WASSERBILLIG
+49 (0)651 69994190
tj@tijag.com
www.tijag.com

TPF - LUXEMBOURG
20, RUE DE L INDUSTRIE
8399 WINDHOF
26 27 05 501
info@tpf.lu

TR ENGINEERING
86-88, RUE DE L EGALITE
1456 LUXEMBOURG
+352490065221
s.barbosa@tr-engineering.lu
www.tr-engineering.lu

TRAGWERK LUXEMBOURG
18, DUCHSCHERSTROOSS
6868 WECKER
28 26 12 44 - 1
kontakt@tragwerk.lu
www.tragwerk.lu

TRAMP LUXEMBOURG
4, RUE ALBERT SIMON
5315 CONTERN
26 20 23 04
tramp@tramlux.eu
www.tramlux.eu

TRISTATIK
8A, KNUPP
6840 MACHTUM
27 86 45 61
mueller@tristatik.lu
www.tristatik.lu

**Monsieur Anastasios
TSOMTSOS**
42, RUE DES PRES
7246 HELMSANGE
+352621682503
tsomtsosa@gmail.com
www.energeia.lu

TTB-CONSULT
50, ROUTE DU VIN
5445 SCHENGEN
26 66 50 35
contact@ttb-consult.lu
www.ttb-consult.lu

VISATHERM ENGINEERING
5, AVENUE DU SWING
4367 BELVAUX
621 350 623
nicolas.deville@visathermeng.eu

Monsieur Christian VOGEL
38D, ROUTE DE TREVES
6793 GREVENMACHER
75 96 23
vogelsarl@pt.lu

WERKBUND
57, RUE DES REMPARTS
6477 ECHTERNACH
26 37 88 40
info@werkbund.lu
www.werkbund.lu

Monsieur Marek WOROSZYLO
24, RUE WAKELTER
6982 OBERANVEN
26 34 06 71
mwing@pt.lu

WPW GEO.LUX
58, HAAPTSTROOSS
6661 BORN
27 69 81 35
info@wpw-geolux.lu
www.wpw-geolux.lu

**WW + ARCHITEKTUR &
MANAGEMENT**
53, RUE DE L USINE
4340 ESCH-SUR-ALZETTE
261776
esch@wwplus.eu
www.wwplus.lu

ZEYEN+BAUMANN
9, RUE DE STEINSEL
7254 BERELDANGE
33 02 04
secretariat@zeyenbaumann.lu
www.zeyenbaumann.lu

ZOLID
2, RUE DE LA FORET
3850 SCHIFFLANGE
26 54 06 05
mail@zolid.lu



2C EVOLUTION
6, RUE DES PROMENADES
5973 ITZIG
26 36 18 45
staes@2c-evolution.lu
www.2c-evolution.lu

ABOVE INTERIOR
268, RUE DE NEUDORF
2222 LUXEMBOURG
+352 621 707 416
info@aboveinterior.lu
www.aboveinterior.lu

ACC ARCHITECTES
30A, RUE DES FLEURS
9231 DIEKIRCH
80 32 02
acc@acc.lu
www.acc.lu

AD DESIGN
2, REIDENERWEE
8552 OBERPALLEN
621 730 639
md@addesign.lu
www.addesign.lu

AMELIE LOSCUL
13, RUE LOU KOSTER
1872 LUXEMBOURG
amelie@loscul.lu
www.amelieloscul.lu

**ARCHITECTURE URBANISME
DESIGN**
22, RUE DE LA LIBERATION
3510 DUDELANGE
20 28 76 76
archidesignlu@gmail.com
www.architecture-design.lu

ARCHIZEN
100A, DUERFSTROOS
9647 DONCOLS
661 463 433
contact@archizen.lu
www.archizen.lu

ARIES INTERIOR DESIGN
7, RUE DE VIANDEN
2680 LUXEMBOURG
22 19 48
arieslin@pt.lu

**BALLINIPITT ARCHITECTES
URBANISTES**
39, VAL SAINT-ANDRE
1128 LUXEMBOURG
45 31 01 1
info@ballinipitt.lu
www.ballinipitt.lu

BEAU
7A, UM BIERG
7641 CHRISTNACH
26 88 56 57
sk@sandrakapp.lu
www.sandrakapp.lu

BFF...
35, RUE DU PERE RAPHAEL
2413 LUXEMBOURG
26 36 46 1
y.kunath@bffarchitectes.lu
www.bffarchitectes.lu

Monsieur Laurent BIEVER
2, RUE NICOLAS
MAMERANUS
2117 LUXEMBOURG
44 34 20
structur@pt.lu

**CEI, CIBLE EXPO
INTERNATIONAL**
3, OP DER SCHMETT
9964 HULDANGE
31 30 24
info@graziellasablone.lu
www.graziellasablone.lu

Madame Claudia CONSOLE
6, PLACE DU MARCHÉ
6460 ECHTERNACH
20260207
hallo@raumobjektliebe.lu
www.raumobjektliebe.lu

**Madame Luisa DE FREITAS
CASTRO FONSECA**
19, RUE DES LEGIONNAIRES
1926 LUXEMBOURG
luisa.fon13@gmail.com
www.luisafonseca.com

Madame Dorothee DEMUTH
40, RUE DES FLEURS
3830 SCHIFFLANGE
26 50 32 58
do@dodemuth.lu
www.dodemuth.lu

EL LE ARCHITECTS
7, RUE DU FORT ELISABETH
1463 LUXEMBOURG
arnaud@el-le.net
www.el-le.net

FORUM AI
19B, CRAUTHEMERSTROOSS
3334 HELLANGE
47 10 08
forumai@pt.lu
www.forumai.lu

Madame Marie HELDENSTEIN
30, RUE DE L HIPPODROME
1730 LUXEMBOURG
+352 621 404 072
hello@studiosmall.lu
www.studiosmall.lu

**INTRA_ARCHITECTURE D
INTERIEUR**
27, RUE DES PROMENADES
4774 PETANGE
26 50 21 51
mail@intra.lu
www.intra.lu

JIM CLEMES ASSOCIATES
120, RUE DE LUXEMBOURG
4221 ESCH-SUR-ALZETTE
55 32 19 1
info@jimclemes.com
www.jimclemes.lu

Madame Myriam KAIL
62, RUE DE HAMM
1713 LUXEMBOURG
kailmyriam@gmail.com

Madame Carole LECOCQ
14, SQUARE GENERAL
PATTON
8443 STEINFORT
671555052
carole@lecocq.lu
www.lecocq.lu

LIVE TOUCH
6B, DE L EGLISE
6161 BOURGLINSTER
livetouch.design@gmail.com

LUZI
2, DU PERE JACQUES
BROCQUART
1280 LUXEMBOURG
00352691122244
caroline@carolineluzi.com
www.carolineluzi.com

Monsieur Joseph MERGEN
26, RTE D ARLON
9180 OBERFEULEN
81 27 02
mega1@pt.lu

MILKSHAKE
4, RUE D ARLON
8399 WINDHOF (KOERICH)
hello@milkshake.lu

NJOY
29, BD. GRANDE-DUCHESSE
CHARLOTTE
1331 LUXEMBOURG
26 97 61 53
njoy@njoy.lu
www.njoy.lu

OPHRYS
1, RUE DE TURI
3378 LIVANGE
691515258
ophrys@ophrydesign.com
www.ophrydesign.com

OZ INTERIOR DESIGN
19, RUE DE HIVANGE
8351 DAHLEM
26 62 48
oz@oz-id.lu
www.oz-id.lu

**PERSPECTIVE
ARCHITECTURE INTERIEURE**
16, AVENUE PASTEUR
2310 LUXEMBOURG
+352 20 21 50 62
contact@perspective-ai.lu
www.perspective-ai.lu

PETERS PETERSSON
31A, RUE DE CANACH
5368 SCHUTTRANGE
691 518 547
mail@peterspetersson.lu
www.peterspetersson.lu

Madame Fanny ROESER
21, RUE DE LA FONDERIE
1531 LUXEMBOURG
hello@fanny-roeser.lu

STA ARCHITECTES
9, AVENUE DU BLUES
4368 BELVAUX
27864600
info@sta.lu
www.mta.lu

Madame Jill STREITZ
7C, RUE DE WANGERT
6931 MENDSOLF
00352621199387
js@jsinteriors.lu
www.njoy.lu

**UNICA IMPROVING
CREATIVITY**
1, RUE DU LAVOIR
3358 LEUDELANGE
621 19 84 24
mercedes.lizaranzu@pt.lu

**VERONIQUE LAMURY
ARCHITECTE D INTERIEUR**
11, DES 3 CANTONS
8399 WINDHOF
00352671264343
hello@veronique-lamury.com
www.veronique-lamury.com

Madame Kim-Jung VU
25, RUE JEAN DE BECK
7308 HEISDORF
50 52 78
kim.jung.vu@email.lu

WE SEARCHY
69, DUERFSTROOSS
9636 BERLE
+352691677040
c.wit@gmx.net
www.we-searchy.lu

Madame Margot WIESENER
2, RUE ASTRID
1143 LUXEMBOURG
26 44 11 55
wiesener@pt.lu
www.wiesener.lu



2001
26, RUE LARGE
4204 ESCH-SUR-ALZETTE
26 56 11 52
info@2001.lu
www.2001.lu

**4D ATELIER D
ARCHITECTURE**
13A, RUE DU GOLF
1638 SENNINGERBERG
delcar.4daa@gmail.com

4URBA
14, RUE VAUBAN
2663 LUXEMBOURG
22 02 45
info@4urba.lu
www.4urba.lu

A B PLUS
13, RUE LAEWERT
9640 BOULAIDE
95 80 42
bdeb@pt.lu
www.abplus.lu

ACOM
33, ALLEE ST HUBERT
8138 BRIDEL
691 356 702
info@a-com.lu

**AECO, ATELIER
D'ARCHITECTURE**
119, RUE DE L ALZETTE
4011 ESCH-SUR-ALZETTE
27 35 21
natalia.collignon@aeco.lu
www.aeco.lu

**ALAIN LEER ARCHITECTES &
ASSOCIES**
12, AVENUE DU ROCK N ROLL
4361 ESCH-SUR-ALZETTE
47 37 23
info@beng.lu
www.alainleer.lu

AMOJI
17, RUE BASSE
4963 CLEMENCY
23 65 21 52
hello@amoji.lu

ARCHIBUREAU PAWLOWSKI
20, RUE DE VIANDEN
2680 LUXEMBOURG
26 37 77
ja@archibureau.lu

ARCHITECTS UNLTD
17, ALLEE LOUIS ACKERMANN
1987 KOCKELSCHEUER
26 97 62 77
info@tsa.lu
www.tsa.lu

ARCHITECTURE & AMENAGEMENT
9B, PLATEAU ALTMUNSTER
1123 LUXEMBOURG
+352 26 20 60
info@a-a.lu

ARCHITECTURE & URBANISME 21 YVORE SCHILTZ & ASSOCIES
42A, PLACE GUILLAUME II
1648 LUXEMBOURG
46 15 61
archiws@pt.lu
www.au21.lu

ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT
16, RUE ROBERT STUMPER
2557 LUXEMBOURG
40 49 80 1
info@archi-env.lu
www.archi-env.lu

ARCHITECTURE HOFFMANN
24, DUERFSTROOSS
9644 DAHL
24 51 80 1
info@architecturehoffmann.lu
www.architecturehoffmann.lu

ARCHITECTURE URBANISME DESIGN
22, RUE DE LA LIBERATION
3510 DUDELANGE
20 28 76 76
archidesignlu@gmail.com
www.architecture-design.lu

ARCHITEKTURBURO SCHARF
1, RUE BOUR
7216 BERELDANGE
26 33 991
info@scharf.lu

ARCHIVISION
24, RUE MARIE-ADELAIDE
2128 LUXEMBOURG
45 79 57
saremi@archivision.lu
www.archivision.lu

ARCO ARCHITECTURE COMPANY
3, RUE DES TROIS GLANDS
1629 LUXEMBOURG
42 17 70
arco@arco.lu
www.arco.lu

ARLETTE SCHNEIDERS ARCHITECTES
15, RUE WURTH-PAQUET
2737 LUXEMBOURG
42 26 40 1
direction@arlette-schneiders.lu
www.arlette-schneiders.lu

ARTPLUS ARCHITEKTUR
61, RUE DE ROLLINGERGRUND
2440 LUXEMBOURG
691 615 094
info@artplus-architektur.com

ATELIER 618
3, RUE EMILE LAVANDIER
1924 LUXEMBOURG
26 25 98 30
info@atelier618.lu
www.atelier618.lu

ATELIER 70 ARCHITECTURE ET URBANISME
192, RUE DE LUXEMBOURG
4222 ESCH-SUR-ALZETTE
+352 36 88 92
info@atelier70.lu
www.atelier70.lu

ATELIER B ARCHITECTES - CHRISTIAN BARSOTTI ET ASSOCIES
21, CITE GRAND-DUC JEAN
7233 BERELDANGE
26 33 18 59
info@atelierb.lu
www.atelierb.lu

ATELIER D'ARCHITECTURE DAGLI+
39, RUE DU GOLF
1638 SENNINGERBERG
26 33 02 33
info@dagli.lu
www.dagli.lu

ATELIER D'ARCHITECTURE DARIUSZ PAWLOWSKI
17, WAKELTER
6982 OBERANVEN
34 71 04-1
dpawlowski@atarch.lu
www.piwpaw.lu

ATELIER D'ARCHITECTURE FRANK THOMA
236, RUE DE NEUDORF
2222 LUXEMBOURG
43 66 07
info@archtho.lu
www.archtho.lu

ATELIER DU SUD
10, RUE DES ECOLES
4731 PETANGE
50 98 57 1
mail@architecturesud.lu
www.architecturesud.lu

A-UP
24, RUE EICH
3352 LEUDELANGE
661 21 41 24
f.pereira@a-up.lu

BALLINIPITT ARCHITECTES URBANISTES
39, VAL SAINT-ANDRE
1128 LUXEMBOURG
45 31 01 1
info@ballinipitt.lu
www.ballinipitt.lu

Monsieur Ali BARTHEL
1, RUE GLESENER
1631 LUXEMBOURG
29 85 35 1
aaaab-arch@pt.lu
www.abarchi.com

BCR
13, RUE DE L INNOVATION
1896 KOCKELSCHEUER
27 44 91 22
contact@bcr.lu
www.bcr.lu

BE RED
71, RUE MICHEL THILGES
9573 WILTZ
95 80 96 25
roland.esch@bered.lu

BELVEDERE ARCHITECTURE
1, SQUARE PETER DUSSMANN
5324 CONTERN
26 34 06 10
patrick.meyer@belvedere.lu
www.belvedere.lu

BENG ARCHITECTES ASSOCIES
12, AVENUE DU ROCKNROLL
4361 ESCH-SUR-ALZETTE
54 94 30
info@beng.lu
www.beng.lu

Monsieur Hacene BENGRID
1, CEINTURE DES ROSIERS
2446 HOWALD
621 674 949
info@bengrid-architekten.de

BEST GO
2, RUE DES SAPINS
2513 SENNINGERBERG
34 90 90
mesurages@best.lu
www.best-go.lu

BEST INGENIEURS-CONSEILS, BUREAU D ETUDES ET DE SERVICES TECHNIQUES INGENIEURS-CONSEILS
2, RUE DES SAPINS
2513 SENNINGERBERG
34 90 90
murbing@best.lu
www.best.lu

BFF...
35, RUE DU PERE RAPHAEL
2413 LUXEMBOURG
26 36 46-1
contact@bffarchitectes.lu
www.bffarchitectes.lu

BOITO ARCHITECTES
153-155, RUE DU KIEM
8030 STRASSEN
26 45 99 90
boito@archi.lu
www.archi.lu

Madame Brigitte BRANDENBURGER
53, ROUTE DES 3 CANTONS
4970 DIPPACH-GARE
37 01 54
archbbdi@pt.lu

BRUCK & WECKERLE ARCHITEKTEN
69, RUE GLESENER
1631 LUXEMBOURG
29 71 29
info@bruck-weckerle.com
www.bruck-weckerle.com

BUREAU 1G CONSULT
307, RUE WOIWER
4687 DIFFERDANGE
26 55 22 19
b1gc@pt.lu
www.b1gc.lu

BUREAU D'ARCHITECTES TEISEN & GIESLER
105, RUE ADOLPHE FISCHER
1521 LUXEMBOURG
22 05 08
info@teisen-giesler.lu
www.teisen-giesler.lu

BUREAU D'ARCHITECTURE JEAN-LUC LAMBERT
84, RUE WAASSERTRAP
4408 BELVAUX
26 55 24 99
info@lambert-architecture.lu
www.lambert-architecture.lu

BUREAU D'ARCHITECTURE URBAINE -BAU
92, ROUTE D ARLON
7513 MERSCH
88 91 15
bau@pt.lu

BUREAU D'ARCHITECTURE VALENTE
14, ROUTE DU VIN
5405 BECH-KLEINMACHER
26 66 04 28
filipe@valente.lu
www.valente.lu

BUREAU D'ARCHITECTURE WEB
22, SCHAFFMILL
6778 GREVENMACHER
75 90 50
info@archi-web.lu
www.archi-web.lu

BUREAU D'ETUDES RAUSCH & ASSOCIES INGENIEURS-CONSEILS
3, AM CLEMENSBOGERT
9158 HEIDERSCHIED
88 80 08
bureau@bureau-rausch.com
www.bureau-rausch.com

C40
3, BD DE L ALZETTE
1124 LUXEMBOURG
26 68 41 29
info@co3.lu
www.co3.lu

CABINET ANNA IVANOVA
77, RUE MICHEL HACK
3240 BETTEMBOURG
26 56 81 65
ivanova@pt.lu

Monsieur Philipp CARNOL
91, ROUTE DU VIN
5481 WORMELDANGE
81 65 98
pca@assar.com

CCARCHITECTES
35B, RUE DES TROIS CANTONS
3961 EHLANGE-SUR-MESS
24 55 99 95
cca@cca.lu

CHRISTIAN BAUER & ASSOCIES ARCHITECTES
107, RUE DE HOLLERICH
1741 LUXEMBOURG
33 03 67 1
cba@cba.lu
www.cba.lu

CO3
27, ALLEE PIERRE DE MANSFELD
2118 LUXEMBOURG
26 68 41 29
u.truffner@co3.lu
www.co3.lu

DAVID MICHELS ARCHITECTES
34, RUE JOSY WELTER
7256 WALFERDANGE
26 33 71 20
info@davidmichels.net
www.davidmichels.net

DECKER, LAMMAR & ASSOCIES, ARCHITECTURE ET URBANISME
287, RUE DE NEUDORF
2221 LUXEMBOURG
49 51 01 1
dla@architect.lu
www.architect.lu

DEWEY MULLER PARTNERSCHAFT MBB ARCHITEKTEN STADTPLANER
15B, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE
1331 LUXEMBOURG
+352 26 38 58-1
info@deweymuller.com
www.deweymuller.com

DIANE HEIREND ARCHITECTES
5, RUE DE LA GARE
3322 BIVANGE
48 57 87 1
info@dianeheirend.com
www.dianeheirend.com

DIESCHBOURG WAGNER ARCHITECTES
30, RUE PRINCIPALE
5480 WORMELDANGE
78 87 77
office@dwa.lu
www.archdie.lu

Madame Lurdes DOS REIS NUNES
61, RUE PRINCIPALE
5367 SCHUTTRANGE
37 93 13
lunarch@pt.lu

E. URBAIN
6, RUE MATHIAS WEISTROFFER
1898 KOCKELSCHEUER
26 36 20 02
info@urbain.lu
www.urbain.lu

E-CONE
11, RUE DE LA GARE
7535 MERSCH
26 32 64 1
info@e-cone.lu
www.e-cone.lu

EFOR-ERSA INGENIEURS-CONSEILS
7, RUE RENERT
2422 LUXEMBOURG
40 03 04
info@efor-ersa.lu
www.efor-ersa.lu

ELEMENTAR
16, RUE SCHLAMMESTEE
5770 WEILER-LA-TOUR
26 67 00 11
info@elementar.lu
www.elementar.lu

FABECK ARCHITECTES
1, RUE DU CHATEAU
8385 KOERICH
26 30 80 1
mail@fabekarchitectes.lu
www.fabekarchitectes.lu

Monsieur Marcel FASSBINDER
69, ROUTE D ECHTERNACH
1453 LUXEMBOURG
42 39 61 1
info@fassbinder.lu

FAT ARCHITECTS
21, RUE GABRIEL LIPPMANN
5365 MUNSBACH
0035 289 966 60
info@fat.lu
www.fat.lu

FG ARCHITECTES
52, RUE DE LA LIBERATION
3511 DUDELANGE
26 51 13 16
info@fgarchitectes.lu
www.fgarchitectes.lu

FORMA ARCHITECTES
1, MONTEE DE CLAUSEN
1343 LUXEMBOURG
26 25 30 1
info@forma.lu
www.forma.lu

Monsieur Joel FRISONI
6, RUE DE LIDICE
4466 SOLEUVRE
26 59 08 50
frisoni@urba.lu

Monsieur Robert FRITZ
7, RUE PIERRE CLAUDE
4063 ESCH-SUR-ALZETTE
27 12 56 50
contact@aarf.lu
www.aarf.lu

GAP_ARCHITECTES
29, ROUTE DU VIN
6841 MACTHUM
26 32 18 08
info@gap-architectes.lu
www.gap-architectes.lu

**GEORGES REUTER
ARCHITECTES**
1, RUE PAUL HENKES
1710 LUXEMBOURG
443334-1
info@gra.lu
www.gra.lu

**Madame Jocelia Marina
GONCALVES DOS SANTOS**
12, RUE SIMON BOLIVAR
4037 ESCH-SUR-ALZETTE
00352 279 932 86
joceliasantosarq@gmail.com

**Madame Marie-Paule
GREISEN**
3, RUE JOHANNES KEPLER
1873 LUXEMBOURG
661 45 01 01
dcode@hotmail.fr

GROUPE L
304A, ROUTE DE THIONVILLE
5884 HOWALD
28 77 12 17
info@groupe-l.lu
www.groupe-l.lu

H.B.E.
17, ZONE OP ZAEMER
4959 BASCHARAGE
26 18 79 28-1
info@hbe-lu.com
www.hbe-lu.com

**HEUERTZ-NIGRO
ARCHITECTES**
1, RUE DE LENNINGEN
5411 CANACH
35 50 59
architecte@heuertz-nigro.lu
www.heuertz-nigro.lu

**HOLWECK-BINGEN
ARCHITECTES**
23, RUE DE STAVELOT
9280 DIEKIRCH
80 89 68
projects@hba.lu
www.hba.lu

**HSA - HEISBOURG & STROTZ
ARCHITECTES**
13, RUE ADOLPHE FISCHER
1520 LUXEMBOURG
+35226440450
info@hsa.lu
www.hsa.lu

**I.PLAN BY MARC GUBBINI
ARCHITECTES**
14, RUE ROBERT STUMPER
2557 LUXEMBOURG
26 29 53 1
archi@gubbini.lu
www.gubbini.lu

INSTUDIO
200A, RUE DE LUXEMBOURG
8077 BERTRANGE
27 17 27 07
info@instudio.lu
www.instudio.lu

I-SPACE
54, ROUTE DES TROIS
CANTONS
4970 BETTANGE-SUR-MESS
26 44 0829
t.senhadji@i-space.lu

JEAN PETIT ARCHITECTES
11, AVENUE DU BOIS
1251 LUXEMBOURG
47 13 22
architecture@jean-petit.lu
www.jean-petit.lu

JIM CLEMES ASSOCIATES
120, RUE DE LUXEMBOURG
4221 ESCH-SUR-ALZETTE
55 32 19 1
info@jimclemes.com
www.jimclemes.lu

JONAS ARCHITECTES
32, RUE PRINCE HENRI
9047 ETTLEBRUCK
+352 818240-1
info@jonas.lu
www.jonasarchitectes.lu

K2 ARCHITECTURE
64, AVENUE DE LA GARE
4130 ESCH-SUR-ALZETTE
57 12 17
k2@k2architecture.lu
www.k2architecture.lu

KAELL ARCHITECTE
47A, RUE JEAN-FRANCOIS
BOCH
1244 LUXEMBOURG
46 08 62 1
info@kaellarchitecte.lu
www.kaellarchitecte.lu

KLEIN ET MULLER
12, RUE JEAN ENGLING
1466 LUXEMBOURG
43 65 85
kleimull@pt.lu
www.km-architectes.lu

KM ARCHITECTES
4, RUE DES PLATANES
8072 BERTRANGE
28 68 48 22
constant@pt.lu

**KNEIP
INGENIEURS-CONSEILS**
98, RUE DU GRUNEWALD
1912 LUXEMBOURG
48 44 08
kneip@kneip-ing.lu
www.kneip-ing.lu

Madame Jana KUSOVA
88, ROUTE DE LUXEMBOURG
4760 PETANGE
26 50 13 21
jkusova@pt.lu

L.S.C. ENGINEERING GROUP
4, RUE ALBERT SIMON
5315 CONTERN
26 39 01
info@lsc-group.lu
www.lsc-group.lu

Madame Stephanie LARUADE
24, RUE JEAN-FRANCOIS
BOCH
2244 LUXEMBOURG
27 28 00 30
s@laruade.com
www.laruade.com

Monsieur Thomas LEUFEN
15A, BD GRANDE-DUCHESSE
CHARLOTTE
1331 LUXEMBOURG
27 28 20 10
tomleufen@gmail.com
www.thomas-leufen-architektur.eu

LUXPLAN
4, RUE ALBERT SIMON
5315 CONTERN
26 39 01
info@luxplan.lu
www.luxplan.lu

M3 ARCHITECTES
15, RUE WURTH-PAQUET
2737 LUXEMBOURG
26 44 74 1
mail@m3archi.lu
www.m3architectes.lu

**MDL - MAJA DEVETAK
LANDSCHAFTS-
ARCHITEKTUR**
9, WEESCHEED
9809 HOSINGEN
+352 90 92 52
info@mdl.lu
www.mdl.lu

MEDINGER ARCHITECTURE
5, RUE BEAU SOLEIL
5318 CONTERN
661 27 03 85
caroline@medinger-architecture.lu
www.medinger-architecture.lu

**MERSCH
INGENIEURS-PAYSAGISTES**
4, RUE ALBERT SIMON
5315 CONTERN
26 39 08 51
info@lsc-group.lu

METAFORM
8, RUE DES GIRONDINS
1626 LUXEMBOURG
26 45 86 25
info@metaform.lu
www.metaform.lu

MGARCHITECTES
18, RUE MICHEL LENTZ
4209 ESCH-SUR-ALZETTE
kalpna@mga.lu
www.mga.lu

**MONTY KLEPZIG
ARCHITECTS**
43, RUE DU BOCKSBURG
6614 WASSERBILLIG
26 64 55 0
klepzig@pasucha-klepzig.com

**MORENO ARCHITECTURE ET
ASSOCIES**
141, RUE DE HOLLERICH
1741 LUXEMBOURG
26 48 27 75
moreno@moreno.lu
www.moreno.lu

**Monsieur Jose-Ignacio
MOSTAJO AMILIBIA**
3, RUE JEAN-GUILLAUME
KREMER
4999 SCHOUWEILER
jimostajo@pt.lu

Monsieur Colum MULHERN
40, COTE D EICH
1450 LUXEMBOURG
+352421874
info@colummulhern.lu
www.colummulhern.lu

NDM ARCHITECTURA
179, ROUTE D ESCH
1471 LUXEMBOURG
45 27 80
ndm@pt.lu
www.ndmarchitectura.com

**NEXT STEP ARCHITECTURE
ET URBANISME**
39, RUE DES ETATS-UNIS
1477 LUXEMBOURG
26 56 06 20
info@nextstep-architecture.com
www.nextstep-architecture.com

NICKLAS ARCHITECTES
105, RUE ADOLPHE FISCHER
1521 LUXEMBOURG
26 48 30 80
info@nicklas.lu
www.nicklas.lu

OEKO-BUREAU
8, RUE NEUVE
6759 GREVENMACHER
56 20 20
info@oeko-bureau.lu
www.oeko-bureau.lu

**ORIGAMI ATELIER
D'ARCHITECTURE ET
D'URBANISME**
359, ROUTE DE LONGWY
1941 LUXEMBOURG
27 76 77 14
info@origami.lu
www.origami.lu

PACT
5, RUE DE MACTHUM
6753 GREVENMACHER
26 45 80 90
pact@pt.lu
www.pact.lu

**PANA-C ARCHITECTURE &
URBANISME**
4, PERE CONRAD
1353 HOWALD
+352 27 67 63 00
studio@pana-c.lu

**PAPAYA URBANISTES ET
ARCHITECTES PAYSAGISTES**
12, AVENUE DU ROCKNROLL
4361 ESCH-SUR-ALZETTE
26 17 84
info@espacepaysages.lu
www.espacepaysages.lu

PAUL BRETZ, ARCHITECTES
6, RUE ADOLPHE
1116 LUXEMBOURG
45 18 61
info@paulbretz.com
www.paulbretz.com

PAUL MAJERUS ARCHITECTE
86, RUE DE BETTEMBOURG
5811 FENTANGE
24 83 66
info@pma.lu
www.pma.lu

**Madame Marianita PERRONE
PINHEIRO**
10, RUE DE DORMANS
1421 LUXEMBOURG
26 31 15 01
marianitapp@yahoo.com

PIETRANGELO
24, RUE MARIE ADELAIDE
2128 LUXEMBOURG
26 25 96 25
llo@pt.lu

**PLANETPLUS ARCHITECTES
ET URBANISTES**
11-13, BD. G.-D. CHARLOTTE
1331 LUXEMBOURG
+352 44 23 08 1
mail@planetplus.lu
www.planetplus.lu

PLATEAU
184, VAL STE-CROIX
1370 LUXEMBOURG
info@plateau.ag
www.plateau.ag

POLARIS ARCHITECTS
39, RUE ARTHUR HERCHEN
1727 LUXEMBOURG
26 38 99 10
info@polaris-architects.com
www.polaris-architects.com

Madame Martine REINERT
76, RUE D ANVERS
1130 LUXEMBOURG
48 69 18
mrarchi@pt.lu
www.mr-architectes.lu

RM ARCHITECTES
41, ALLEE SCHEFFER
2520 LUXEMBOURG
26 86 45 06
mail@r-m.lu
www.r-m.lu

**ROMAIN HOFFMANN
ARCHITECTES ET URBANISTES**
38, ERMESINDE
1469 LUXEMBOURG
4691701
info@rhau.lu
www.rhau.lu

**SCAHT ARCHITECTURE &
DEVELOPPEMENT**
5, TUNNELSTROOSS
9164 LIPPERSCHEID
46 73 07 1
secretariat@scacht.eu
www.scacht.eu

SCHROEDER & ASSOCIES
13, RUE DE L INNOVATION
1896 KOCKELSCHEUER
44 31 31 1
contact@schroeder.lu
www.schroeder.lu

Monsieur Patrick SCHU
34, ROUTE DE LUXEMBOURG
6196 EISENBORN
26 84 54 81
info@paschu.com
www.paschu.com

**SCHUMACHER SCHMIZ
ARCHITECTES**
16, AVENUE GASTON
DIDERICH
1420 LUXEMBOURG
44 17 60
architectes@splus.lu
www.schmiz.lu

SFA
27, RUE EDISON
3462 DUDELANGE
27 76 14 43
sfa@sfa.lu
www.sfa.lu

SIDESHORE ARCHITECTURE
55, RUE DU VERGER
2665 LUXEMBOURG
26 66 05 10
sideshoreinfo@sideshore.com
www.sideshore.com

**SIEGLE-CHRISTOPHORY
ARCHITECTES**
12, RUE THEODORE
EBERHARD
1452 LUXEMBOURG
26 44 17 24
mail@siegle-christophory.lu
www.siegle-christophory.lu

SIMON FABER URBANISTES
17, ALLEE LOUIS ACKERMANN
1897 KOCKELSCHEUER
26 97 62 77
info@urbanistes.lu
www.urbanistes.lu

SOLANA ARCHITECTURE
61, RUE DES TREVIRES
2628 LUXEMBOURG
24 87 34 59
solana.architecture@pt.lu
www.solana-architecture.lu

Monsieur Marc SPEICHER
69, AVENUE DE LA GARE
9233 DIEKIRCH
80 93 46
speicherm@yahoo.de

**SPITTERS, EWEN & PEREIRA
GONCALVES, ARCHITECTES
ET URBANISTES (SEP)**
8, RUE DE LA LIBERATION
7347 STEINSEL
44 49 09
mail@sep.lu
www.sep.lu

Madame Maria STACHURA
15, RUE GRANDE-DUCHESSE
CHARLOTTE
6190 GONDERANGE
26 84 54 21
agms@pt.lu

STDM
39, RUE DE BONNEVOIE
1260 LUXEMBOURG
42 09 12 1
stdm@stdm.lu
www.steinmetzdemeyer.com

**SWENEN, ARCHITECTURE &
DESIGN**
195-197, RUE DE
DIFFERDANGE
4437 SOLEUVRE
26 65 78 1
info@swenen.com
www.archiabc.eu

TAF ARCHITECTURE
18, RUE DU COMMERCE
3616 KAYL
288 682-1
info@tafarchitecture.com
www.tafarchitecture.com

**Monsieur Marcin Lukasz
TECZA**
35, BOULEVARD DR CHARLES
MARX
2130 LUXEMBOURG
691 202 364
info@mlt.lu
www.mlt.lu

Madame Sandra THEISEN
236, RUE DE TREVES
2630 LUXEMBOURG
29 72 53 1
info@concept4u.lu
www.concept4u.lu

**THIERRY LINSTER & IVAN
STUPAR ARCHITECTES**
43, RUE DU PERE RAPHAEL
2413 LUXEMBOURG
26 29 97 1
Lsa@lsa.lu
www.lsa.lu

Madame Sandra THINNES
32, DUEREFSTROOSS
9740 BOEVANGE
26 91 48 65
thinness@pt.lu

Monsieur Roland TOSS
74, ROUTE DE MAMER
8277 HOLZEM
+352 446022
roland.toss@gmx.net

TR ENGINEERING
86-88, RUE DE L'EGALITE
1456 LUXEMBOURG
49 00 65 1
e-mail@tr-engineering.lu
www.tr-engineering.lu

UMA ARCHITECTES
8A, DES CARRIERES
8411 STEINFORT
2060606510
smichaux@uma-archi.lu
www.uma-archi.lu

URBA
27, RUE DES PROMENADES
4774 PETANGE
+352 28 55 04 1
mail@urba.lu
www.urba.lu

V2 ARCHITECTURE
7, RUE DES AUBEPINES
8448 STEINFORT
39 70 10
contact@v2a.lu
www.vandermeeren.lu

**VALENTINY HVP
ARCHITECTS**
19, RUE DES PRES
5441 REMERSCHEN
23 60 70 1
office@hvp.lu
www.valentinyarchitects.com

**VANDERMEEREN
ARCHITECTES**
7, RUE DES AUBEPINES
8448 STEINFORT
3970 1000
gestion@vandermeeren-
architectes.lu
www.vandermeeren.lu

VD2 ARCHITECTURE
17, RUE DU VILLAGE
8820 HOLTZ
+352 621 68 58 72
architecte@vd2.lu

Monsieur Senad VRAZALIC
3, AN DER GAESSEL
5658 MONDORF
691 49 47 73
vrazalic@pt.lu

Madame Andrea WEIER
10, AM BEIEBIERG
6973 RAMELDANGE
34 82 82 1
info@bureau-weier.lu
www.bureau-weier.lu

WEISGERBERARCHITECTE
68, RUE ZENON BERNARD
4031 ESCH-SUR-ALZETTE
26 55 00 55
mail@lwa.lu
www.weisgerberarchitecte.lu

**Madame Anne-Catherine
WILLEMET**
16, CITE OP EECHELTER
8336 HAGEN
26 50 01 56
ac@willemet-architecture.lu
www.willemet-architecture.lu

WITRY & WITRY
32, RUE DU PONT
6471 ECHTERNACH
72 88 57 1
mail@witry-witry.lu
www.witry-witry.lu

**WW + ARCHITEKTUR &
MANAGEMENT**
53, RUE DE L'USINE
4340 ESCH / ALZETTE
261776
esch@wwplus.eu
www.wwplus.eu

Monsieur Matthieu ZEIMET
20, CEINTURE BEAU SITE
5867 FENTANGE
27 76 77 14
mzeimet@origami.lu
www.origami.lu

ZEYEN+BAUMANN
9, RUE DE STEINSEL
7254 BERELDANGE
+352330204
secretariat@zeyenbaumann.lu
www.zeyenbaumann.lu

ZILMPLAN
4, RUE ALBERT SIMON
5315 CONTERN
26 39 08 51
info@zilmpla.lu
www.zilmpla.lu

Monsieur Carsten ZSCHAUER
2, RUE SCHAFFMILL
6778 GREVENMACHER
0049 651 436 2488
info@deXXigned.com
www.dexxigned.com

**ARCHITECTES ET
INGÉNIEURS PAYSAGISTES**



**AREAL LANDSCAPE
ARCHITECTURE - FRIEDERIKE
HUTH + CHRISTIAN WEIER**
13, RUE MUNSTERBUSCH
2170 SENNINGERBERG
26 94 56 36
info@areal.lu
www.areal.lu

**BALLINPITT ARCHITECTES
URBANISTES**
39, VAL SAINT-ANDRE
1128 LUXEMBOURG
45 31 01 1
info@ballinpitt.lu
www.ballinpitt.lu

**BEST INGENIEURS-CONSEILS,
BUREAU D'ETUDES ET DE
SERVICES TECHNIQUES
INGENIEURS-CONSEILS**
2, RUE DES SAPINS
2513 SENNINGERBERG
34 90 90
best@best.lu
www.best.lu

Madame Laurence DIDIER
31, RUE DE GARNICH
8369 HIVANGE
laurencedidier@posteo.net

GAP_ARCHITECTES
29, ROUTE DU VIN
6841 MACHTUM
26 32 18 08
info@gap-architectes.lu
www.gap-architectes.lu

Madame Lidia GAWRONSKA
20, RUE DE VIANDEN
2680 LUXEMBOURG
26 56 06 60
info@atelierdupaysage-lgp.lu
www.atelierdupaysage-lgp.lu

Madame Barbara HELLIN
5, RUE DES GIRONDINS
1626 LUXEMBOURG
barbara@blummlandscape.com
www.blummlandscape.com

Madame Izabela JOUSTEN
29, DUARREFSTROOSS
9990 WEISWAMPACH
661 135 705
garden@yousten.lu
www.yousten.lu

**Monsieur Andrea MASSA
BERNUCCI**
3, RUE DES DAHLIAS
1411 LUXEMBOURG
andmassab89@hotmail.com

**MERSCH
INGENIEURS-PAYSAGISTES**
4, RUE ALBERT SIMON
5315 CONTERN
36 00 381
info@carlo-mersch.lu
www.carlo-mersch.lu

**PALEA ARCHITECTE-
INGENIEUR PAYSAGISTE**
27, RUE DES PROMENADES
4774 PETANGE
26 50 21 51
mail@palea.lu
www.palea.lu

**PAPAYA URBANISTES ET
ARCHITECTES PAYSAGISTES**
12, AVENUE DU ROCKNROLL
4361 ESCH-SUR-ALZETTE
26 17 84
info@espacepaysages.lu
www.espacepaysages.lu

Madame Andrea WEIER
10, AM BEIEBIERG
6973 RAMELDANGE
34 82 82 1
info@bureau-weier.lu

ZEYEN+BAUMANN
9, RUE DE STEINSEL
7254 BERELDANGE
33 02 04 26
anna.pohl@zeyenbaumann.lu
www.zeyenbaumann.lu

ZILMPLAN
4, RUE ALBERT SIMON
5315 CONTERN
26 39 08 51
info@zilmpla.lu
www.zilmpla.lu

**ANNUAIRE
DES
MEMBRES
DE LA
FÉDÉRATION
DES
ARTISANS**



www.fda.lu

LE CONSEIL EN ÉNERGIE

- Conseiller et certificateur énergétique

LA CONSTRUCTION

- Entrepreneur de construction et de génie civil
- Entrepreneur de terrassement, d'excavation, de canalisation, d'asphaltage, de bitumage - poseur de jointements, ferrailleur pour béton armé et entrepreneur de forage et d'ancrage
- Confectionneur de chapes
- Entrepreneur paysagiste
- Installateur de mesures de sécurité en altitude
- Monteur - constructeur d'échafaudages
- Dépollueur

LA TOITURE, L'ÉTANCHÉITÉ ET L'ISOLATION

- Charpentier - couvreur - ferblantier
- Entrepreneur d'isolations thermiques, acoustiques et d'étanchéité

LE MÉTAL

- Entrepreneur de constructions métalliques
- Forgeron - Galvanisateur - Entrepreneur de traitement de surfaces métalliques
- Chaudronnier - constructeur de réservoirs et de pièces en tôle
- Fabricant de panneaux de signalisation et de plaques d'immatriculation
- Poseur-monteur de fenêtres, de portes et de meubles préfabriqués
- Ferronnier d'art

L'ASCENSEUR

- Installateur d'ascenseurs, de monte-charges, d'escaliers mécaniques et de matériel de manutention

L'ÉLECTRICITÉ ET L'ÉLECTRONIQUE

- Électricien
- Installateur d'enseignes lumineuses
- Installateur d'équipements électroniques
- Installateur de systèmes d'alarme et de sécurité

INSTALLATEUR DE CHAUFFAGE-SANITAIRE-FRIGORISTE

- Installateur chauffage-sanitaire-frigoriste

LA PRÉVENTION INCENDIE (FEIERSCHULTZ)

- Prévention incendie

LE CARRELEUR, MARBRIER ET LE TAILLEUR DE PIERRES

- Carreleur - Marbrier - Tailleur de pierres

LE PEINTRE - PLAFONNEUR - FAÇADIER ET LE VITRIER

- Peintre - plafonneur - façadier
- Vitrier - Miroitier

LE BOIS ET LA DÉCORATION INTÉRIEUR

- Menuisier - Ebéniste
- Poseur, Monteur et Restaurateur d'éléments préfabriqués et de parquets
- Fabriquant-Poseur de volets et de jalousies
- Poseur, Monteur de fenêtres, de portes et de meubles préfabriqués
- Poseur de systèmes de protection solaire
- Décorateur d'intérieur

LE RAMONEUR ET LE NETTOYEUR DE BÂTIMENTS

- Constructeur-poseur de cheminées et de poêles en faïences
- Ramoneur - Fumiste - Nettoyeur de toitures - Constructeur - Poseur de cheminées et de poêles
- Nettoyeur de bâtiments et de monuments

1Nergie SA
Hobscheid
+352 26 10 69 60
info@1nergie.lu

Actif Sàrl
Windhof
+352 26 39 34 30
info@actif.lu

Agence de l'Energie SA
Luxembourg
+352 40 65 64
info@energieagence.lu

Akhil Gaur
Strassen
moien@kaash.eu

**Alain Leer Architectes Et
Ass. Sàrl**
Esch-sur-Alzette
+352 54 94 30
info@beng.lu

Bati Energie Sàrl
Luxembourg
+352 24 87 37 56
batiener@pt.lu

Cocert SA
Bettembourg
+352 26 59 56 42
info@cocert.lu

Convex Sàrl
Olingen
+352 26 78 73 27
mail@convexsarl.lu

Die Berater vGmbH
Gondrange
+352 26 70 15 52
info@energie-berater.lu

Ecoactif Sàrl
Mondorf-les-Bains
info@ecoactif.lu

Ekos SA
Bissen
+352 24 69 97 21
info@ekos.lu

Georg Sander Sàrl
Echternach
+352 20 60 46 46
info@georgsander.lu

Hain Architektur Sàrl
Wasserbillig
+352 27 76 15 44
hain@hainarchitektur.lu

Hubert Schmitz Sàrl
Echternach
+352 26 72 71 1
beb.e@bauenergieberoder.lu

JCS Engineering Sàrl
Olm
+352 26 30 05 19
jcswork@pt.lu

Jeremy Harik
Remich
j.harik@jhconsult.lu

MBauen Sàrl
Bettembourg
benoit@mbauen.lu

Misko Energy Sàrl
Bertrange
+352 27 86 12 55
f.doridant@misko-energy.lu

Naturbaustoff Redange Sàrl
Redange-sur-Attert
+352 24 84 02 26
info@naturbaustoff.lu

Oekozer Pafendall asbl
Luxembourg
+352 43 90 30 40
thecla.kirsch@oeko.lu

Pereira Gonçalves Felix
Ettelbruck
+352 27 72 04 28
architectefelixpereira@gmail.com

Six Consulting & Engineering
Windhof
+352 26 10 62 1
info@six-eng.eu

**Société Nationale des Ha-
bitations à Bon Marché SA**
Luxembourg
+352 44 82 92 1
secretariat@snhbm.lu

T-Comalux SA
Howald
+352 36 73 81 1
info@t-comalux.com

Thermo DB Services Sàrl
Dudelange
+352 27 99 24 72
informations@thermodb.com

Entrepreneur de
construction et de génie
civil

Actif Sàrl
Windhof
+352 26 39 34 30
info@actif.lu

Agnes Constructions Succ.
Greisch
+352 81 02 53
info@agnes.lu

Agrandir Sàrl
Berchem
+352 26 94 94 1
info@agrandir.lu

Alleva Frères SA
Pétange
+352 50 61 98
contact@alleva.lu

AlphaBau Sàrl
Fischbach, Clervaux
+352 32 64 01
info@alphabau.lu

Andreosso Chapes Sàrl
Crauthem
+352 36 74 16 1
contact@andreosso.lu

Anguca Sàrl
Hautcharage
thoucastel@yahoo.fr

ANM Constructions SA
Wiltz
+352 27 56 18 70
info@anm.lu

Art & Co SA
Bridel
+352 27 03 37 75
michel.tribolet@artnco.eu

Art & Pavés Sàrl
Schiffange
+352 26 30 58 28
info@apconstruct.lu

ASA-Bâtiments Sàrl
Bascharage
+352 26 51 29 99
batiments@asa.lu

Asars Constructions SA
Luxembourg
+352 57 52 07
info@asars.lu

ASC Construction SA
Luxembourg
+352 28 99 33 11
info@asc-construction.lu

ASV Montage Sàrl
Foetz
+352 28 77 80 02
info@asvmontage.com

B & B Construction Sàrl
Wormeldange-Haut
+352 23 60 92 22
info@bub.lu

**Baatz Constructions Exploi-
tation Sàrl**
Senningerberg
+352 42 92 62 1
admin@baatz.lu

Balthasar Constructions
Luxembourg
+352 42 06 85
info@balthasar.lu

Bat'Arte Rénovations Sàrl
Medernach
+352 26 87 07 69
info@batarte.lu

Bati-Chapes Sàrl
Soleuvre
+352 26 36 13 35
info@bati-chapes.lu

Bati-House Sàrl
Hovelage
+352 88 84 33
bati-house@pt.lu

Batilyne Sàrl
Bertrange
contact@batilyne.lu

Batitec Sàrl
Foetz
+352 26 59 05 89
batitec@pt.lu

BauArt Sàrl
Roost
+352 26 88 72 29
info@bauart.lu

Beluche SA
Rumelange
+352 26 56 56 80
info@beluchesa.com

Bétons Baatz Sàrl
Ingeldorf
+352 80 74 70
betbaatz@pt.lu

BHG Luxembourg Sàrl
Machtum
+352 26 12 33 18
lux@bhg-bau.eu

BM Constructions SA
Bissen
+352 27 69 41 99
info@bmconstructions.lu

Bonaria Frères SA
Esch-sur-Alzette
+352 54 26 54
secretariat@bonaria-freres.lu

Borsi Serge & Cie Sàrl
Luxembourg
+352 45 84 20
info@borsi.lu

Bressaglia Immobilière Sàrl
Luxembourg
+352 50 66 07
info@bressaglia-immo.lu

Brevaco Succ. SA
Bergem
+352 55 71 51 1
brevaco@pt.lu

**Bruno Bressaglia et fils,
entreprise de constructions
et de façades Sàrl**
Bascharage
+352 50 61 06 1
info@brunobressaglia.lu

Bultgen Sàrl
Consdorf
info@bultgen.lu

BYM Sàrl
Dudelange
+352 26 37 55 44
bymbati@gmail.com

**C. Karp - Kneip Construc-
tions SA**
Luxembourg
+352 49 64 64 1
info@karpkneip.lu

Canalville SA
Livange
+352 26 51 06 22
robert.schiltz@canalville.com

**Candido Teixeira, Entre-
prise de Constructions Sàrl**
Dudelange
+352 26 52 23 07 30
info@ctconstructions.lu

Cardoso & Fils Sàrl
Uebersyren
+352 45 41 50
info@cardosofils.lu

Cardoso Antonio SA
Senningerberg
+352 34 14 63
info@cardosoantonio.com

CBL SA
Nieder Korn
+352 28 57 68 1
info@cbl-sa.lu

CDCL SA
Leudelange
+352 48 59 59 1
secretariat@cdclux.com

CDCLux Sàrl
Leudelange
+352 48 59 59 1
secretariat@cdclux.com

Cegelux SA
Weiswampach
+352 28 55 87 20
info@maitres-macons.lu

Celux Sàrl
Luxembourg
contact@celux.lu

César de Jesus Sàrl
Luxembourg
+352 28 79 14 27
cesar@cesar-j.lu

CGT Home Builders Sàrl
Kehlen
contact@cgt.lu

Christian & Cie Sàrl
Weiswampach
+352 26 99 70 37
info@christian-construction.lu

Cialux Construction Sàrl
Senningerberg
+352 42 51 25
construction@cialux.lu

Cialux Sàrl
Senningerberg
+352 34 19 34
cialux@vonet.lu

Civic Constructions Sàrl
Reckange
+352 32 80 79
constructioncivic@gmail.com

**Claude Konrath Construc-
tions Sàrl**
Steinsel
+352 33 23 61 1
konrath@konrath.lu

**CLK, Constructions Luxem-
bourgeoises K-Home Sàrl**
Mertzig
+352 88 82 01 1
clk@clk.lu

Codess Sàrl
Nieder Korn
+352 26 57 67 1
codess@codess.lu

Colle Développement Sàrl
Foetz
+352 26 50 30 53
colledev@pt.lu

**Compagnie Luxembour-
geoise d'Entreprises SA**
Leudelange
+352 44 65 49 1
info@cle.lu

Construction Nico Maréchal
Kehlen
+352 30 82 84
nm@marechal.lu

**Construction-Rénovation
Dino Sàrl**
Clemency
+352 26 65 03 80
info@constructiondino.lu

Constructions CP seca
Bissen
+352 85 92 51
info@constructionscp.lu

Constructions Santos Manuel
Luxembourg
+352 44 14 55
santosmanuel.sarl@yahoo.fr

Constructions Siebenaller
Mersch
+352 32 92 32
info@cs7.lu

Conter-Lehners Sàrl
Weiler-la-Tour
+352 26 67 12 40
info@c-l.lu

**Cortolezzis Alain-Entre-
prise de constructions et
de façades Sàrl**
Aspelt
+352 23 66 09 43
info@cortolezzis.lu

Costa-Constructions Sàrl
Capellen
+352 30 80 35
coscap@pt.lu

D3 SA
Luxembourg
+352 26 19 01 01
info@d3groupe.eu

DD Constructions SA
Pétange
+352 27 12 57 00
jp.duarte@ddconstructions.lu

Delli Zotti SA
Bettembourg
+352 51 22 46 1
mail@dellizotti.lu

Demathieu Bard Construction
Leudelange
+352 52 36 80 1
contact@tralux.lu

Demuth Sàrl
Altrier
+352 28 99 10 88
info@demuth-travaux.lu

Depolux Works SA
Wormeldange-Haut
+352 26 38 36 41
info@depolux.lu

Devgroup Holding SA
Remich
info@devgroupholding.lu

DG Impact Sàrl
Schieren
dgimpactsarl@gmail.com

DM Concept Sàrl
Luxembourg
info@dmconcept.lu

E.G. Lux Constructions SA
Grevenmacher
+352 26 78 70 72
info@eglux.lu

Ecogec SA
Junglinster
+352 78 96 96 1
info@ecogec.lu

Ecomat Lux Sàrl
Pétange
info@ecomat.lu

Ecorenov.lu SA
Noerdange
+352 26 50 16 51
info@ecorenov.lu

EFCO-Forodia Exploitation

Senningerberg
+352 58 49 88
efco@pt.lu

EGC Sàrl

Luxembourg
+352 49 20 49
egc@pt.lu

Eifel-Haus Luxembourg SA

Luxembourg
+352 48 51 77 1
info@eifel-haus.com

Entrapaulus Construction

Wormeldange-Haut
+352 26 35 01 31
info@entrappaulus.lu

Entreprise de Construction

Claude Jans SA
Eschweiler, Wiltz
+352 95 75 06 1
info@jans.lu

Entreprise de construction

De Oliveira Sousa Eduardo
Frisange
+352 26 64 94 58
info@eos.lu

Entreprise de construction

Erpelding Sàrl
Crauthem
+352 51 80 15
info@erpeldingsarl.lu

Entreprise de Construc-

tion et de Génie Civil Ben Scholtes SA
Steinsel
+352 33 31 98
info@ben-scholtes.lu

Entreprise de construction

G. Parmentier Sàrl
Wahlhausen
+352 97 96 19

Entreprise de construc-

tions Costantini SA
Nieder Korn
+352 54 07 39
info@costantini.eu

Entreprise de Construc-

tions Philippi SA
Schiffange
info@philippi.lu

Entreprise Klein Exploita-

tion Sàrl
Windhof
+352 27 39 39 1
info@e-klein.lu

Entreprise Migalhas Sàrl

Dalheim, Remich
ent.migalhas@hotmail.fr

Entreprise Neu Sàrl

Echternach
+352 72 76 65
info@entreprise-neu.lu

Entreprise Poeckes Sàrl

Rumelange
+352 56 46 36 1
mailbox@poeckes.lu

Entreprise Schram Jean-

Pierre Sàrl
Wintrange
+352 23 66 46 52
info@schram.lu

Entreprise Serge Bressa-

glia Sàrl
Bascharage
+352 50 78 60 10
info@bressaglia.lu

Entreprise Vinandy Sàrl

Vianden
+352 83 48 20
vinandy@pt.lu

Etablissement Osch & Fils

Vianden
+352 83 41 41 1
info@osch.lu

ETF Luxembourg SA

Pétange
+352 50 46 02 1
marie-helene.deteix@eurovia.com

ETNA Constructions Sàrl

Lamadelaide
+352 50 23 83
tonirante@etna-constructions.lu

Euro-Steel SA

Schiffange
+352 54 15 83
eurosteel@pt.lu

Farenzena Jules Sàrl

Dudelange
+352 51 11 83
farenzena1@vo.lu

Farenzena Patrick Sàrl

Dudelange
+352 26 51 36 18
lore@email.lu

FD Construction Sàrl

Wintrange
+352 26 91 43 75
info@fdconstruction.lu

Félix Giorgetti Sàrl

Luxembourg
+352 49 88 88
gio@gio.lu

G&G Rénovations Sàrl

Wintrange
+352 26 66 56 43
info@gg-renovations.lu

Galère Lux SA

Kockelscheuer
+352 26 68 18 1
info@galereflux.lu

GM Entreprise Générale

de Construction Sàrl
Luxembourg
+352 26 38 50 30
secretariat@ime.lu

Greiveldinger Exploitation

Contern
+352 40 76 40 0
info@greiveldinger-ent.lu

GYT Sàrl

Folschette
+352 26 62 17 68
info@k07-gyt.lu

H.D. Rénovations Sàrl

Bous
+352 26 66 00 68
info@hdrenovation.lu

H. Köhler Constructions

Luxembourg
+352 42 88 24 1
info@hkl.lu

H.P. Linden GmbH

Troisvierges
+32 80 28 11 11
info@linden.be

Habilux Sàrl

Rollingen
+352 26 32 19 40
habilux@pt.lu

Häp-Bau Sàrl

Stadtbredimus
+352 26 66 00 13
haep-bau@pt.lu

Hilbert SA

Steinfort
+352 39 88 43 1
info@hilbert.lu

Hilconstruct SA

Capellen
+352 26 30 30 70 0
info@hilconstruct.lu

House Technic SA

Heiderscheid
+352 95 07 75
info@housetechnic.lu

HP Sàrl

Wasserbillig
+352 26 72 08 52 1
contact@uvb.lu

HSR-Engineering Sàrl

Wiltz
+352 26 95 31 66
hsrbau@hotmail.com

I.B.B. Baugesellschaft mbH

Fischbach
+352 97 90 57 1
info@ibb.lu

I.D.E.E., Iwerall Direkt

Emmer Exact SA
Bettembourg
+352 28 77 37 67
info@idee-renovations.lu

Ilco Lux SA

Bertrange
+352 26 31 30 44
info@ilcolux.lu

Immobilière Klein Sàrl

Windhof
+352 27 39 39 1
info@e-klein.lu

InFocus Project Sàrl

Altewies
info@infocus-project.lu

Interbois SA

Echternach
+352 80 99 41 1
wickler-serge@kohlc.lu

J.M. Leufgen AG

Troisvierges
+352 26 90 64 1
info@leufgen.com

J.M. Rénovation Sàrl

Pontpierre
+352 54 81 05
jmsarl@pt.lu

Jabepka Sàrl

Weiswampach
+352 97 93 97
info@jabepka.lu

Jax SA

Oberpallen
+352 26 62 11 83
info@jax.lu

Jds Lux Sàrl-s

Pétange
jdsluxsarl@gmail.com

JMC Constructions Sàrl

Mondercange
+352 26 55 20 30
jmcccon@pt.lu

JMS Constructions Sàrl

Tuntange
+352 23 63 20 1
jms@jms.lu

JMS Constructions succ.

Tuntange
+352 23 63 20 1
cetin@jms.lu

Julien Cajot et Cie secs

Leudelange
+352 48 76 76 1
cajot@cajot.lu

Jumeaux Constructions

Tuntange
+352 26 61 34 23
jumeaux@pt.lu

K&K Entreprise Générale

Nieder Korn
+352 28 57 68 1
info@ketk.lu

K-Constructions Sàrl

Kopstal
+352 26 39 97 1
info@k-c.lu

Kisch Constructions Sàrl

Medernach
+352 87 94 94 1
info@kisch.lu

Klås Bauunternehmung

Echternach
+352 26 72 19 97
info@klaes-bau.com

Kohl Constructions SA

Echternach
+352 80 99 41 1
info@kohl-bau.de

Krombach Constructions

Erpeldange-sur-Sûre
+352 81 23 09 1
info@krombach.lu

Kualibat Sàrl

Schiffange
+352 26 54 39 51
info.kualibat@gmail.com

Kuhn Construction SA

Luxembourg
+352 43 96 13 1
construction@kuhn.lu

Kurt Constructions SA

Bridel
+352 33 95 95 1
info@kurt.lu

Kurt Norbert

Schutttrange
+352 26 35 21 41
nkurt@pt.lu

LBJ Topo-Construct Sàrl

Troine
+352 27 87 40 33
info@lbj-topoconstruct.lu

LG LUX Construction SA

Leudelange
+352 55 99 55 1
contact@lglux-construction.lu

Lisé & Fils SA

Schiffange
+352 51 08 31
lisefils@pt.lu

LTC, Lazzara T. Construc-

tions Sàrl
Bascharage
+352 26 50 47
info@ltc-entreprise.lu

L-Travaux Sàrl

Oberanven
+352 26 70 27 50
ltravaux@pt.lu

Luxemburger Handwerks-

bau Sàrl
Luxembourg
+352 48 26 67
info@lhb.lu

Lux Home Construction

Junglinster
razvanmailat87@gmail.com

Luxsilva Sàrl

Holzern
info@lux-silva.lu

LUX T.P. SA

Sandweiler
+352 35 79 79
contact@luxtp.lu

M.E.T. Sàrl

Rumelange
info@metsarl.lu

M.G.C. Gonçalves Myriam

Constructions
Schiffange
+352 26 54 33 54
mgconstructions@pt.lu

Maide Sàrl

Schiffange
maide-sarl@hotmail.com

Majerus Geimer Construc-

tions Sàrl
Hosingen
+352 97 80 97 1
info@constructions.lu

Marsant Constructions Sàrl

Hellange
+352 26 55 26 30
info@marsant.lu

Martin Sabrina - SM

Concept Paysage
Pontpierre
info@smconceptpaysage.lu

Maus J.M. Sàrl

Wilwerdange
+352 99 76 67
jmmaus@pt.lu

Meereen Habitat Sàrl

Bettembourg
contact@meereen-habitat.lu

Metzinger Construction

Wasserbillig
+352 26 72 08 52 1
info@metzinger-bau.com

MH Lux Constructions AG

Weiswampach
+352 97 97 95
pat.heinen@skynet.be

Mike Schaack Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 26 52 39 37
mike.schaack@pt.lu

Misteri Fernand Sàrl

Dudelange
+352 51 31 35
info@misteri.lu

Mourylux SA

Wemperhardt
+352 26 90 65 02
info@moury-construct.be

Movilliat Construction SA

Windhof
+352 39 75 70
info@movilliat.lu

Müller Sàrl

Bettel
+352 26 78 17 1
info@mueller-massivbau.lu

Nerden Constructions Sàrl

Perlé
+352 26 62 12 58
nerdenc@pt.lu

Nerden et fils Sàrl

Beckerich
+352 23 62 14 93
info@nerden.lu

Nic. Schilling & Fils Sàrl

Fischbach
+352 92 06 26 1
entreprise@schilling.lu

Nico Construct Sàrl

Useldange
info@nico-construct.lu

Nicolas & Heidesch Sàrl

Bilsdorf
info@nicolas-heidesch.lu

Novus Renovation Sàrl

Bissen
+352 27 35 69 1
christian.koch@novus.lu

OBG Lux SA

Ellange
+352 26 73 68 0
info@obg-lux.lu

Octave Construction &

Rénovation Sàrl
Windhof
info@octaveconstruction.lu

Oikos-Concept Sàrl

Mersch
+352 28 26 87 20
info@oikos-concept.com

Omb Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 20 33 11 57
contact@omb-demolition.lu

P. Junk Bau Sàrl

Moutfort
+352 35 94 99
pjunkbau@pt.lu

Perrard SA

Senningerberg
+352 42 53 53 1
info.perrard@eiffage.com

Pianon SA

Bettange-sur-Mess
+352 31 27 31
pianon@pt.lu

Pint Bau Sàrl

Hosingen
+352 26 91 33 91
info@pint-bau.lu

Plus Construction Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 24 83 97 31
contactplusc@gmail.com

Polygone Sàrl

Mersch
+352 49 20 05 1
info@polygone.lu

Prawda Marius

Wasserbillig
+352 26 72 16 26
pmconstruction@web.de

Prefalux Construction SA

Junglinster
+352 78 95 11 1
info@prefalux.lu

Pro-Bati Sàrl

Bascharage
+352 59 49 45
probatip@pt.lu

Prom-Sca Constructions

Differdange
+352 58 83 47
promsca@pt.lu

Quartier 9 Sàrl

Luxembourg
+352 26 38 39 85
info@quartier9.lu

R.H. Bâtiments SA

Luxembourg
+352 26 68 37 66
rhatim@pt.lu

R.P. Constructions Rainer

Parmentier Sàrl
Huldange
rainer.parmentier@belgacom.net

Rabotech SA

Luxembourg
+352 28 10 28 1
info@rabotech.lu

Racon Sàrl

Echternach
+352 26 80 38 73
info@racon.lu

R Constructions Sàrl

Luxembourg
info@srlux.lu

Real Constructions Sàrl

Redange-sur-Attert
+352 26 61 02 62
realcons@pt.lu

Rebuild Sàrl

Luxembourg
+352 26 20 06 17
info@rebuild.lu

Renovation P. Bettendorf

Medernach
+352 87 90 25 1
info@rbettendorf.lu

Reuland Camille

Gonderange
+352 78 97 78
entr.reuland@pt.lu

Rinnen Constructions Gé-**nérales Sàrl**

Binsfeld
+352 99 77 71 1
info@rinnen.lu

Rix & Cie Sàrl

Soleuvre
+352 59 43 43
rixsar@pt.lu

Rizzani de Eccher SA

Kehlen
+352 28 77 46 93
info@rde.lu

Romabau Constructions

Weiswampach
+352 26 95 78 18
info@romabau.com

Ruppert Matthias GmbH

Münsbach
+352 26 15 01 1
info@matthias-ruppert.de

Sadelite Sàrl

Differdange
+352 26 55 11 28
sadelite@pt.lu

SAS-Bau Lux Sàrl

Weiswampach
+352 28 85 88 1
info@sas-bau.lu

Schneider & Lieser Lux Sàrl

Grevenmacher
+352 26 74 54 42
info@schneider-lieser.lu

Scholtes et Brauch SA

Ettelbruck
+352 81 91 91 1
scholtes.brauch@pt.lu

Sg-Constructions Sàrl

Wasserbillig
+352 26 71 46 13
sgconst@pt.lu

Société Luxembourgeoise

Chanzy Pardoux Sàrl
Lamadelaine
+352 43 56 89 1
slcp.cao@vinci-construction.fr

Sogeca Sàrl

Nieder Korn
+352 20 28 42 2
contact@sogeca.lu

Sogeroute Schmit & Schmit

Bertrange
+352 31 87 80
sogeroute@sogeroute.lu

Solalux SA

Heinerscheid
+352 95 08 30 1
info@solalux.com

Solid SA

Schieren
+352 26 80 37 91
info@solid.lu

**Soludec, Société Luxem-
bourgeoise d'entreprises
et de Construction SA**

Differdange
+352 26 59 91
info@soludec.lu

Sopiconcept SA

Schiffange
+352 26 57 80 1
info@sopiconcept.lu

Sopinor Constructions SA

Schiffange
+352 52 30 06
sopinor@sopinor.lu

Sotrap Sàrl

Schiffange
+352 55 55 50
sotrap@sotrap.lu

Stugalux Construction SA

Strassen
+352 45 48 48 1
info@stugalux.lu

Tab Sàrl

Rumelange
+352 56 46 36 50
tab@poeckes.lu

Tavares Da Silva Frères Sàrl

Heffingen
+352 87 92 80
info@tavares.lu

T-Comalux SA

Howald
+352 36 73 81 1
info@t-comalux.com

Thill Constructions SA

Doncols
+352 95 87 16
thillsa@pt.lu

Thomas & Piron Bau SA

Windhof
+352 26 30 62 10
infotpbau@thomas-piron.eu

Top Gemacht Sàrl

Echternach
+352 27 76 40 01
top-gemacht@hotmail.com

Torkret GmbH

Flaxweiler
+352 26 74 03 05
info@torkret-luxembourg.lu

Toucheque Lux Sàrl

Rombach
+352 26 61 52 63
info@touchequelux.lu

Tradi-Lux SA

Luxembourg
+352 24 17 66 1
info@tradilux.lu

Tragec Exploitation Sàrl

Mersch
+352 32 89 15
info@tragec.lu

Tragelux Constructions Sàrl

Mamer
+352 31 63 63 1
geniecivil@tragelux.lu

Tragelux SA

Luxembourg
+352 31 32 31
geniecivil@tragelux.lu

**TRALUX, Société Générale
de Travaux - Luxembourg**

Leudelange
+352 52 36 80 1
contact@tralux.com

Trolux Sàrl

Dudelange
info@trolux.lu

Turpolux Sàrl

Bettembourg
+352 26 31 19 41 1
turpolux@pt.lu

UVB Universal-Bau Sàrl

Wasserbillig
+352 26 72 08 52 1
contact@uvb.lu

V.R.C. Carrelages Sàrl

Reckange-sur-Mess
+352 26 37 07 23
vrc.carrelages@gmail.com

Vic. Waldbillig Sàrl

Wormeldange
+352 76 04 14
info@waldbillig.biz

Viktor Construction Sàrl

Contern
+352 48 13 52 12
info@viktor.lu

Weber & Cie Sàrl

Marnach
+352 92 15 55
info@beton-weber.lu

Weiland HTS Sàrl

Rodershausen
+352 26 90 32 00
info@weiland-hts.com

Weiler Bau (Lux) GmbH

Luxembourg
+352 20 60 05 32 0
info@weiler-bau.lu

Wickler Frères Exploitation

Ingeldorf
+352 80 81 66 1
info@wickler.lu

Wiesen Piront, Succursale

Luxembourgeoise GmbH
Weiswampach
+352 97 90 38 1
info@wiesen-piront.eu

Wust Lux Sàrl

Windhof
+352 28 55 18 1
direction@wust.be

Yelo Bau SA

Nothum
+352 26 95 08 08
info@yelo-bau.lu

Yes Geo Services Sàrl

Bascharage
+352 27 40 53 50
info@yes-geo.lu

You Build Sàrl

Bereldange
+352 27 72 00
info@youbuild.lu

Entrepreneur de
terrassement,
d'excavation,
de canalisation,
d'asphaltage, de
bitumage - Poseur de
jointements, ferrailleur
pour béton armé -
entrepreneur de forage
et d'ancrage

Acrealux SA

Steinfort
+352 33 94 97 21
info@acrealux.lu

AlphaUmwelt Sàrl

Hosingen
+352 32 64 01 60
info@alphaumwelt.lu

Anguca Sàrl

Hautcharage
thoucastel@yahoo.fr

ANM Constructions SA

Wiltz
+352 27 56 18 70
info@anm.lu

Armatures Sàrl

Pontpierre
+352 55 17 14
luis.costa@armatures.lu

ASC Construction SA

Luxembourg
+352 28 99 33 11
info@asc-construction.lu

AS Démolition Sàrl

Bascharage
info@asdémolition.lu

Bati-House Sàrl

Hovelange
+352 88 84 33
bati-house@pt.lu

Bonaria Frères SA

Esch-sur-Alzette
+352 54 26 54
secretariat@bonaria-freres.lu

Brico Lux Sàrl-s

Esch-sur-Alzette
+352 27 99 36 72
bricolux.amenagement@gmail.com

C. Karp - Kneip Construc-**tions SA**

Luxembourg
+352 49 64 64 1
info@karpkneip.lu

C.T.H., Canalisations-Ter-**rassements-Hollerich Sàrl**

Perlé
+352 26 61 54 73
cthhollerich@pt.lu

César de Jesus Sàrl

Luxembourg
+352 28 79 14 27
cesar@cesar-j.lu

CFP Rainurages Sàrl

Ellange
+352 28 80 02 45
contact@cfprainurages.lu

DD Constructions SA

Pétange
+352 27 12 57 00
jp.duarte@ddconstructions.lu

Eco Paysages Sàrl

Foetz
info@ecopaysages.lu

Ecorenov.lu SA

Noerdange
+352 26 50 16 51
info@ecorenov.lu

EFCO-Fordia Exploitation

Senningerberg
+352 58 49 88
efco@pt.lu

EGC Sàrl

Luxembourg
+352 49 20 49
egc@pt.lu

Entrapaulus Construction

Wormeldange-Haut
+352 26 35 01 31
info@entrapaulus.lu

Entreprise de construc-**tions Costantini SA**

Nieder Korn
+352 54 07 39
info@costantini.eu

Entreprise Schram Jean-**Pierre Sàrl**

Wintrange
+352 23 66 46 52
info@schram.lu

ETNA Constructions Sàrl

Lamadelaine
+352 50 23 83
tonirante@etna-constructions.lu

Euro-Silikon Sàrl

Wormeldange-Haut
+352 26 74 76 58
euro-silikon@pt.lu

Euro-Steel SA

Schiffange
+352 54 15 83
eurosteel@pt.lu

Ferrac Sàrl

Bettembourg
+352 51 14 73
maryline.laval@ferrac.lu

Goosse Terrassement Lux

Windhof
contact@goosseterrassement.com

HDO SA

Perlé
patrick.hisette@hdo.lu

HK Concept Sàrl

Perlé
+352 39 53 65
patrick.hisette@hkconcept.lu

Husting & Reiser SA

Redange/Attert
+352 23 62 10 75
info@husting-reiser.lu

I.C.M. Engineering Luxem-**bourg Sàrl**

Noerdange
+352 20 20 21 97
info@icmengineering.eu

Kurt Constructions SA

Bridel
+352 33 95 95 1
info@kurt.lu

LTS Luxembourg Sàrl

Contern
+352 27 95 35 1
info.lts@lingenheld.lu

Luxsols Sàrl

Keispelt
+352 26 39 41 28
info@luxsols.lu

LUX T.P. SA

Sandweiler
+352 35 79 79
contact@luxtp.lu

M.E.T. Sàrl

Rumelange
info@metsarl.lu

Mano Lux Sàrl

Pétange
+352 26 50 09 27
info@manolux.lu

Mazzone Domenico

Soleuvre
+352 59 61 46
siliconman1@gmail.com

My Stone Lux Sàrl

Medernach
+352 26 87 12 1
mail@my-stone.lu

Nico Construct Sàrl

Useldange
info@nico-construct.lu

Omb Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 20 33 11 57
contact@omb-demolition.lu

Pacheco Gonçalves Manuel

Eschdorf
cr.pachecommanuel@hotmail.com

Patrick Reiles Sàrl

Winseler
+352 95 05 48
info@reiles.lu

Pint Bau Sàrl

Hosingen
+352 26 91 33 91
info@pint-bau.lu

Plus Construction Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 24 83 97 31
contactplusc@gmail.com

Qualiconstruct SA

Heisdorf
+352 28 99 38 47
info@qualiconstruct.net

Quartier 9 Sàrl

Luxembourg
+352 26 38 39 85
info@quartier9.lu

R.H. Bâtiments SA

Luxembourg
+352 26 68 37 66
rhbatim@pt.lu

Rabotech SA

Luxembourg
+352 28 10 28 1
info@rabotech.lu

Racon Sàrl

Echternach
+352 26 80 38 73
info@racon.lu

Real Constructions Sàrl

Redange-sur-Attert
+352 26 61 02 62
realcons@pt.lu

Romabau Constructions

Weiswampach
+352 26 95 78 18
info@romabau.com

Sano Transports Sàrl

Howald
+352 26 51 19 50
sanotransports@pt.lu

Sodalux SA

Grevenmacher
+352 27 07 73 50
info@sodalux.lu

Sogeroute Schmit & Schmit

Bertrange
+352 31 87 80
sogeroute@sogeroute.lu

Sotrap Sàrl

Schiffange
+352 55 55 50
sotrap@sotrap.lu

Stugalux Construction SA

Strassen
+352 45 48 48 1
info@stugalux.lu

T-Comalux SA

Howald
+352 36 73 81 1
info@t-comalux.com

Techniroute Sàrl

Contern
+352 49 00 90 1
info@techniroute.lu

TLN Lux Sàrl

Esch-sur-Alzette
info@tln-lux.lu

Tragec Exploitation Sàrl

Mersch
+352 32 89 15
info@tragec.lu

Trolux Sàrl

Dudelange
info@trolux.lu

W.S. Logistics Sàrl

Rodange
+352 20 21 15 71
rs@ws-logistics.lu

Weber & Cie Sàrl

Marnach
+352 92 15 55
info@beton-weber.lu

Yes Geo Services Sàrl

Bascharage
+352 27 40 53 50
info@yes-geo.lu

Confectionneur de
chapes

Acrealux SA

Steinfort
+352 33 94 97 21
info@acrealux.lu

Bati-House Sàrl

Hovelange
+352 88 84 33
bati-house@pt.lu

Cardoso Antonio SA

Senningerberg
+352 34 14 63
info@cardosoantonio.com

CDCLux Sàrl

Leudelange
+352 48 59 59 1
secretariat@cdclux.com

César de Jesus Sàrl

Luxembourg
+352 28 79 14 27
cesar@cesar-j.lu

Durochapes SA

Sandweiler
+352 26 67 59 1
contact@durochapes.lu

Ecorenov.lu SA

Noerdange
+352 26 50 16 51
info@ecorenov.lu

**Entreprise de construction
De Oliveira Sousa Eduardo**

Frisange
+352 26 64 94 58
info@eos.lu

Günter Schlag Sàrl

Grevenmacher
+352 29 92 83
info@estrich-schlag.lu

Ilco Lux SA

Bertrange
+352 26 31 30 44
info@ilcolux.lu

Kualibat Sàrl

Schiffange
+352 26 54 39 51
info.kualibat@gmail.com

Luxsols Sàrl

Keispelt
+352 26 39 41 28
info@luxsols.lu

LUX T.P. SA

Sandweiler
+352 35 79 79
contact@luxtp.lu

M.E.T. Sàrl

Rumelange
info@metsarl.lu

Mafrewa Services Sàrl

Wahl
+352 83 81 89
info@mafrewa.lu

MineKo Sàrl

Luxembourg
christophe.michel@mineko.lu

Nico Construct Sàrl

Useldange
info@nico-construct.lu

PCF SA

Weiswampach
+352 26 99 73 26
erich.stoffels@pcf.lu

Racon Sàrl

Echternach
+352 26 80 38 73
info@racon.lu

Rénovation JCL Sàrl

Mertzig
info@renovationjcl.lu

T-Comalux SA

Howald
+352 36 73 81 1
info@t-comalux.com

Toucheque Lux Sàrl

Rombach
+352 26 61 52 63
info@touchequelux.lu

Trolux Sàrl

Dudelange
info@trolux.lu

Entrepreneur paysagiste

Acrealux SA

Steinfort
+352 33 94 97 21
info@acrealux.lu

ArborCare Sàrl

Steinfort
+352 39 73 95
arborcare@pt.lu

BauArt Sàrl

Roost
+352 26 88 72 29
info@bauart.lu

**Blumenthal Jardinage et
Hydroculture Sàrl**

Hivange
+352 38 07 10
info@blumenthal-sarl.lu

Bonafor Sàrl

Diekirch
+352 26 80 43 99
carlosbonafor@outlook.com

Brisbois Garden Design

Bous
+352 26 66 40 44
andre@brisbois-gardendesign.lu

Bultgen Sàrl

Consdorf
info@bultgen.lu

César de Jesus Sàrl

Luxembourg
+352 28 79 14 27
cesar@cesar-j.lu

**Co-labor Société Coopéra-
tive SC**

Bertrange
+352 44 78 83 1
secretariat@co-labor.lu

De Gaardewiichtel Sàrl-s

Beckerich
degaardewiichtel@yahoo.com

De Grengé Männchen Sàrl

Medernach
+352 26 87 65 20
dgm@pt.lu

Demuth Sàrl

Altrier
+352 28 99 10 88
info@demuth-travaux.lu

Eco Paysages Sàrl

Foetz
info@ecopaysages.lu

**Entreprise de Jardinage
Philippe Loschetter Sàrl**

Tuntange
+352 31 77 60
info@loschetter.lu

**Entreprise Schram Jean-
Pierre Sàrl**

Wintrange
+352 23 66 46 52
info@schram.lu

Floreal SA

Keispelt
+352 26 44 06 04
info@floreale.lu

Garden S.Koncept SA

Weidingen
+352 26 95 35 11
info@gardenskoncept.com

Geobau Sàrl

Bous
+352 23 69 78 64
info@geobau.lu

I.D.E.E., Iwerall Direkt

Emmer Exact SA
Bettembourg
+352 28 77 37 67
info@idee-renovations.lu

Iso-Green Sàrl

Dudelange
+352 52 20 88
isogreen@pt.lu

Livre de la Jungle Sàrl-s

Hëttermillen
info@djungelbuch.lu

**Luxemburger Handwerks-
bau Sàrl**

Luxembourg
+352 48 26 67
info@lhb.lu

Luxsols Sàrl

Keispelt
+352 26 39 41 28
info@luxsols.lu

LUX T.P. SA

Sandweiler
+352 35 79 79
contact@luxtp.lu

M.E.T. Sàrl

Rumelange
info@metsarl.lu

**Martin Sabrina - SM
Concept Paysage**

Pontpierre
info@smconceptpaysage.lu

Nico Construct Sàrl

Useldange
info@nico-construct.lu

Nicolas & Heidesch Sàrl

Bilsdorf
info@nicolas-heidesch.lu

Plantations Weisen Sàrl

Wickrange
+352 37 91 49
info@plantations.lu

Polygone Sàrl

Mersch
+352 49 20 05 1
info@polygone.lu

Quartier 9 Sàrl

Luxembourg
+352 26 38 39 85
info@quartier9.lu

Romabau Constructions

Weiswampach
+352 26 95 78 18
info@romabau.com

**Serge Frieden Garten &
Landschaftsbau Sàrl**

Roodt-sur-Syre
galabau@frieden.lu

Stefan Altmeyer GmbH

Schengen
+352 23 69 77 55
info@altmeyer.lu

Stugalux Construction SA

Strassen
+352 45 48 48 1
info@stugalux.lu

TLN Lux Sàrl

Esch-sur-Alzette
info@tln-lux.lu

Traumgaard de Luxe GmbH

Gonderange
+352 26 78 21 45
info@traumgaard-de-luxe.lu

Trolux Sàrl

Dudelange
info@trolux.lu

W.S. Logistics Sàrl

Rodange
+352 20 21 15 71
rs@ws-logistics.lu

Installateur de mesures
de sécurité en altitude

**Institut de Formation Sec-
toriel du Bâtiment (IFSB)**

Bettembourg
+352 26 59 56
contact@ifsb.lu

Léon Kremer Sàrl

Soleuvre
+352 54 44 50 1
info@leonkremer.com

Luxcord Sàrl

Dudelange
+352 28 26 13 88
info@luxcord.net

Safetyconcept SA

Sprinkange
+352 26 59 69 1
lux@safetyconcept.eu

ServicesConcept SA

Sprinkange
+352 26 59 69 70
finances@servicesconcept.eu

Voltige Benelux Sàrl

Munsbach
+352 31 40 06
info@voltige.lu

Monteur - constructeur
d'échafaudages

BatiScaff Sàrl

Noertzange
+352 52 16 44
info@batiscaff.lu

**E.C.T., Entreprise de
Constructions Tubulaires**

Redange-sur-Attert
+352 32 64 65
info@ect.lu

Echafaudage Borsi Sàrl

Luxembourg
+352 45 84 20
info@borsi.lu

Echelles André Sàrl
Ospem
+352 37 00 17
info@echelles-andre.lu

Echo-Location Sàrl
Luxembourg
+352 51 98 58
echo-loc@vo.lu

Echo-Locations Sàrl
Luxembourg
+352 51 98 58
echo-loc@vo.lu

Euro Echafaudages Sàrl
Schwebsange
+352 26 66 50 25
info@euro-echafaudages.com

Freko Echafaudages Sàrl
Wecker
+352 26 71 01 34
info@freko.com

Lux-Echafaudages Sàrl
Flaxweiler
+352 77 92 20
luxech@pt.lu

Omnilux Sàrl
Mondorf-les-Bains
+352 28 77 09 37
omnilux@omnilux.lu

Rende Gerüstbau Sàrl
Schengen
+352 23 67 75 99
info@rende.lu

Scafflayer Sàrl
Angelsberg
+352 28 79 07 10
info@scafflayer.com

Secher Exploitation SA
Junglinster
+352 78 98 85 1
info@secher.lu

Spa-Bau Lux Sàrl
Heinerscheid
info@spa-geruestbau.lu

Trappen Echafaudage Sàrl
Manternach
+352 75 82 86 1
trappeng@pt.lu

Dépollueur

Concept 4 Dépollution SA
Esch-sur-Alzette
+352 28 26 72
info@c4depollution.lu

Depolux Works SA
Wormeldange-Haut
+352 26 38 36 41
info@depolux.lu

Entrapaulus Construction
Wormeldange-Haut
+352 26 35 01 31
info@entrapaulus.lu

**Kaefer Wanner Luxem-
bourg Sàrl**
Differdange
+352 26 59 58 20
dominique.domgin@kaefer.com

LTS Luxembourg Sàrl
Contern
+352 27 95 35 1
info.lts@lingenheld.lu

Polygone Sàrl
Mersch
+352 49 20 05 1
info@polygone.lu

Polygon Lux Sàrl
Contern
+352 26 35 23 57 10
polygonlux@polygongroup.com

Charpentier - Couvreur - Ferblantier

**Anciens Etablissements
Aloyse Heidesch Sàrl**
Koetschette
+352 23 64 08 97
info@heidesch.lu

Art Deco Lux SA
Alzingen
+352 26 09 49 15
info@artdecolux.lu

**Ata-Alliance Toitures Arti-
sanales Sàrl**
Luxembourg
+352 27 76 47 17
info@alliance-toitures.lu

Batech Toiture Sàrl
Frisange
+352 26 67 05 23
info@batech-toiture.lu

Batitoiture Sàrl
Dudelage
+352 26 51 11 76
info@batitoiture.lu

C. Jans Toitures SA
Eschweiler, Wiltz
+352 95 75 06 1
info@jans.lu

C.Z.C. SA
Pétange
+352 50 13 44
info@czctoitures.lu

Charpente Therres G. Sàrl
Dahl
+352 28 84 99 1
info@charpente.lu

Daachdesign Hermes Sàrl
Hosingen
+352 26 90 32 84
info@hermes-bedachungen.com

Dabe Lux Holzbau Sàrl
Wasserbillig
+352 26 71 42 69
info@dabelux-holzbau.lu

**Dachdeckerei-Bauschreine-
rei Quetsch Guido Sàrl**
Asselborn
+352 26 90 84 26
info@dachdeckerei-quetsch.com

Dahm Gregor & Fils Sàrl
Fischbach
+352 80 91 20
toituredahm@pt.lu

De Klengen Daachdecker
Wellenstein
info@dkd.lu

Den Daachatelier Sàrl
Hosingen
+352 92 05 79
daachatelier@pt.lu

Den Daachdecker Sàrl
Michelbouch
+352 88 80 95
ddd@pt.lu

DSM LUX GmbH
Weiswampach
+352 26 90 61 1
schleck.manfred@skynet.be

Duprey et Cie Sàrl
Differdange
+352 58 36 89
duprey.cie@gmail.com

Ecolux Toitures Sàrl
Esch-sur-Alzette
+352 28 99 85 55
contact@ecoluxtoitures.com

**Entreprise de charpente
Belhomme Sàrl**
Huldange
+352 99 76 16
info@charpentebelhomme.lu

**Entreprise de Charpentes
Camille Goebel et Fils Sàrl**
Dahl
+352 89 95 93 1
info@charpente-goebel.lu

**Entreprise de Toiture
Frankreiter Sàrl**
Mompach
+352 45 28 41
info@frankreiter.eu

**Entreprise de Toitures
François Stoffel-Reding**
Livange
+352 52 59 69 1
info@stoffel.lu

Entreprise Lucien Heinz
Marnach
+352 99 46 53
info@elh.lu

**Etablissements Jos. Kass &
Fils GmbH**
Elvange
+352 23 66 46 67
info@etskass.lu

Euro-Dach Technik GmbH
Kayl
+352 56 24 41
info@euro-dach-technik.lu

Faber Timber Solutions
Wormeldange-Haut
+352 28 55 47 1
info@faber-timber.lu

**Ferblanterie Toiture
Daubenfeld Frères Sàrl**
Angelsberg
+352 78 70 80 1
info@daubenfeld.lu

Ferisol Sàrl
Dickweiler
+352 26 72 11 60
info@ferisol.lu

Filaferro Alain
Lamadelaide
+352 50 27 96
toitures.filaferro@vonet.lu

Günther Langer Sàrl
Echternach
+352 26 72 05 72
info@zdk-langer.com

Hecker Holzbau Sàrl
Bettel
+352 26 78 13 1
info@hecker-holzbau.de

Heidesch Jos Sàrl
Koetschette
josyheidesch@hotmail.com

Heintz Holzbau Sàrl
Hinkel
+352 73 00 52
wheintz@pt.lu

Holz & Dach Lux Sàrl
Luxembourg
+352 26 55 11 44
info@holzunddach.lu

**Holzbau & Bedachungen
Mertes Bruno GmbH**
Clervaux
+352 26 90 82 46
mertesbr@pt.lu

Holzbau-Haupt Sàrl
Luxembourg
+352 28 79 90 83
info@holzbauhaupt.lu

Holzbau Neuman Sàrl
Heffingen
+352 87 86 52
info@holzbau-neuman.lu

Home Estate Immobilière
Mamer
+352 27 99 19 86
info@home-estate.lu

Idéal Toitures Sàrl
Crauthem
+352 36 68 52
info@idealtoitures.lu

Inter Toiture Sàrl
Redange-sur-Attert
+352 26 88 00 90
info@intertoiture.lu

J.M. Toiture Sàrl
Leudelange
+352 26 37 46 41
info@jm-toiture.lu

Jacob & Weis Sàrl
Heffingen
+352 83 70 94
info@jacob-weis.lu

Jacobs und Sohn GmbH
Troisvierges
+352 99 80 54 1
info@toitures-jacobs.com

Jängi Kremer & Fils Sàrl
Luxembourg
+352 43 47 38 1
info@kremer-fils.lu

JT Traber Schroeder SA
Mamer
+352 20 28 48 1
contact@jschroeder.lu

**Les Charpentiers d'Au-
jourd'hui Sàrl**
Dudelage
+352 51 61 01
charpentier@gmx.net

Licht Toiture Bâtiment Sàrl
Ellange
+352 23 60 95 38
cyril.feller@lorraine-toiture.com

Marc Winandy Sàrl
Greisch
+352 23 63 05 30
info@winandy-toitures.lu

Metty Weyrich et Fils Sàrl
Vianden
+352 83 42 28
mweyrich@pt.lu

Michael Schorn Sàrl
Stadtbredimus
+352 26 66 05 31
info@schorn.lu

Mon Toit Sàrl
Dudelage
montoit-fonseca@hotmail.com

M T Toitures Sàrl
Mondorange
+352 26 17 60 94
mttoitures@internet.lu

Naturhome SA
Troisvierges
+352 97 81 71
info@naturhome.net

Prefalux Construction SA
Junglinster
+352 78 95 11 1
info@prefalux.lu

Pro Dach SA
Wormeldange-Haut
+352 26 74 75 02
info@prodach-ahn.com

Pro Toitures SA
Bascharage
+352 26 50 09 81
info@protoitures.lu

Realco Sàrl
Kayl
+352 56 00 37
toiturerealco@vo.lu

Recatoit SA
Huldange
+352 26 95 74 66
info@recatoit.lu

Renocon Sàrl
Bech
+352 20 60 90 90
info@renocon.lu

Rollingertec SA
Steinsel
+352 33 33 66 1
info@rollingertec.lu

Sanichaufer Toitures Sàrl
Foetz
+352 51 17 05
info@sanichaufer-toitures.lu

Scartech Sàrl
Weiswampach
+352 27 80 89 95
info@scartechsarl.com

Steffen Holzbau SA
Grevenmacher
+352 71 96 86 0
c.engel@steffen-holzbau.lu

**Thieltges-Zunker Beda-
chungen Sàrl**
Schuttrange
+352 26 74 07 02
bedachungen@thieltges-zunker.com

Toiture Antony E. Sàrl
Mertert
+352 26 71 31 1
toiture@groupe-marchione.lu

Toiture Bruck Nico Sàrl
Stegen
+352 49 28 81
info@bruck.lu

Toiture C.F.C. Next Sàrl
Angelsberg
+352 56 87 02 65
info@cfcnexxt.lu

Toiture de la Moselle Sàrl
Stadtbredimus
+352 26 66 60 88 1
toiture.de.la.moselle@google-
mail.com

**Toiture Générale Nilles &
Fils Sàrl**
Dahlem, Capellen
+352 38 02 90
tgd@pt.lu

Toiture la Tuile SA
Mondorange
+352 57 20 22
laurent.kass@yahoo.com

Toiture Moderne N.E. Sàrl
Colmar-Berg
+352 85 80 65
info@toiture-moderne.lu

Toiture Pick Sàrl
Bissen
+352 23 63 80 31
toiture@pick.lu

Toiture Schengen Koch Sàrl
Remich
+352 23 66 79 1
info@tsk.sarl.lu

Toitures Eich Sàrl
Windhof (Koerich)
+352 24 84 93 1
info@toitures-eich.lu

Toitures Goerens Sàrl
Luxembourg
+352 48 63 47 1
toitures@jgoerens.lu

Toitures Gregorius Sàrl
Wormeldange-Haut
+352 76 83 34
info@gregorius.lu

Toitures Miller Sàrl
Bascharage
+352 50 63 68 1
info@toitures-miller.lu

Toitures Mutsch SA
Asselborn
+352 99 75 91
info@toitures-mutsch.lu

Toitures Nilles Sàrl
Redange-sur-Attert
+352 23 62 11 48
toiturenilles@pt.lu

Toitures Schroeder Sàrl
Schieren
+352 81 87 74
info@toitures-schroeder.lu

Toitures Zanotti et Fils Sàrl
Dudelange
+352 51 77 44
secretariat@toitureszanotti.lu

Toiture Teixeira Sàrl
Haller
+352 26 95 97 15
info@toiture-teixeira-karier.lu

Toiture Tina Schroeder Sàrl
Rumelange
+352 26 56 12 14
info@toiture.lu

Toproof SA
Steinfort
+352 26 50 09 99
yasmina@toproof.lu

Weyer Zimmerei-Holzbau
Grevenmacher
+352 26 71 02 44
info@holzbau-weyer.lu

Zanzen Paul
Troisvierges
+352 26 90 83 80
info@zanzenetfils.be

Zimmermann & Fils Sàrl
Echternach
+352 26 72 00 41
zimmdach@pt.lu

**Entrepreneur
d'isolations thermiques,
acoustiques et
d'étanchéité**

Batiso Sàrl
Bascharage
+352 26 48 04 70
batiso@pt.lu

Centre d'Isolation SA
Kehlen
+352 30 84 57
info@cis.lu

Groupe C.C. SA
Bascharage
+352 28 77 83 00
a.cutaia@groupecc.lu

**Holzbau & Bedachungen
Mertes Bruno GmbH**
Clervaux
+352 26 90 82 46
mertesbr@pt.lu

Isolation 2000 SA
Soleuvre
+352 26 50 27 37
info@isolation2000.lu

Isomontage Renovations
Luxembourg
+352 48 98 41 1
info@isomontage.lu

Isotechnic Sàrl
Assel
+352 48 82 83
info@isotechnic.lu

Jängi Kremer & Fils Sàrl
Luxembourg
+352 43 47 38 1
info@kremer-fils.lu

Murprotec SA
Livange
+352 80 02 41 42
info@murprotec.lu

Prefalux Construction SA
Junglinster
+352 78 95 11 1
info@prefalux.lu

Recatoit SA
Huldange
+352 26 95 74 66
info@recatoit.lu

Socoma Exploitation SA
Foetz
+352 55 25 72
info@socoma.lu

Strebalux Sàrl
Ehlerange
+352 26 56 08 54
streba@pt.lu

**Entrepreneur de
constructions
métalliques**

Alex Arendt SA
Colmar-Berg
+352 83 57 94 27
info@arendt.lu

Alu Fer Sàrl
Noerdange
+352 23 62 91 40
info@alufer.lu

Ameco Sàrl
Roost
+352 85 97 91 1
ameco@ameco.lu

Annen Plus SA
Manternach
+352 26 78 95 0
info@annen.eu

**Atelier de Serrurerie Wei-
land Raymond Sàrl**
Luxembourg
+352 48 00 60
weiland@pt.lu

Ateliers Brucker Sàrl
Warken
+352 81 22 31
bruckera@pt.lu

Ateliers Koch SA
Luxembourg
+352 48 62 19
info@koch.lu

Ateliers mécaniques Dostert
Bissen
+352 33 72 44 1
info@dostert.lu

Ateliers Origer Sàrl
Grevenmacher
+352 71 90 79
atoriger@pt.lu

B&B Lux-Manu Sàrl
Frisange
+352 26 19 68 61
luxmanu@pt.lu

BCM Sàrl
Echternach
+352 26 72 81 1
info@bohlen.lu

Besenius Safety-Center
Mertzig
+352 88 80 84
administration@besenius.lu

Besenius Sàrl
Mertzig
+352 88 81 10 1
info@besenius.lu

Breuer M. Sàrl
Drinklange
+352 26 90 79 1
info@breuer.com

C.M. Attert Sàrl
Boevange-sur-Attert
+352 23 64 25 1
info@cmattert.lu

C.M. Seitz Sàrl
Ellange
+352 26 71 43 44
info@cmseitz.lu

Carradori Lux Sàrl
Bascharage
+352 26 50 52 1
direction@carradori.lu

**CAT, Cooperative Aide par
le Travail**
Kehlen
+352 26 33 16 84
atp@atp.lu

C M G SA
Grass
+352 26 91 43 77
info@cmg-glesner.com

Coplaning SA
Junglinster
+352 72 72 12 1
begeisterung@coplaning.lu

D'Schlässerei Sàrl
Berbourg
+352 71 07 04 1
info@schlaesserei.lu

Dominici Sàrl
Bettembourg
+352 51 12 23
secretariat@dominici.lu

E.M.B.I. Sàrl
Kehlen
+352 26 10 22 52

EFM Steel Sàrl
Troisvierges
+352 26 95 60
info@efmsteel.com

**Entreprise de Montage
Jacques Streff Sàrl**
Differdange
+352 22 41 08 1
jean-jacques.zimmer@jacques-
streff.lu

Ferinox Sàrl
Ellange
+352 26 70 18 22
info@ferinox.lu

Ferrob Fettes Jeff Sàrl
Rumelange
+352 56 02 40
ferrob@pt.lu

**Ferronnerie d'Art Nico
Betzen SA**
Fouhren
+352 84 90 27
info@betzen.lu

**Ferronnerie D'Art Steichen
Charles Sàrl**
Scheidel
+352 99 01 25
info@ferronnerie-steichen.lu

Fior Ateliers Sàrl
Bascharage
+352 36 60 99
info@fior.lu

Franck SA
Bissen
+352 80 50 51
info@franck-bissen.lu

Kyotec Luxembourg Sàrl
Bissen
+352 45 91 50
info@kyotecgroup.com

Lefevre Lux Sàrl
Bascharage
+352 26 50 18 49
administrationlux@lefevre-metal.lu

LUX-Fermetures SA
Ehlerange
+352 26 55 77 1
contact@luxfermetures.com

Luxforge Sàrl
Troisvierges
+352 97 98 71
info@luxforge.com

Luxmetall Bau AG
Clervaux
+352 26 90 85 90 1
info@luxmetall-bau.com

Luxmetal Sàrl
Esch-sur-Alzette
+352 26 51 17 26
info@luxmetal.lu

**LUX TMI, Luxembour-
geoise de Tuyauterie et
Maintenance Industrielle**
Rodange
+352 26 65 20 30
luxtmi@pt.lu

Mabilux SA
Kockelscheuer
+352 37 95 25 1
mabilux@mabilux.net

Massard Sàrl
Kayl
+352 56 72 01
serge.wurth@fonderie.lu

Metal Constructions SA
Koetschette
+352 26 61 56 60
metalc@pt.lu

Metalica SA
Esch-sur-Alzette
+352 55 21 56 1
info@metalica.lu

Met-Industrie Sàrl
Schiffange
+352 53 27 59
info@met-industrie.com

OK Design Serrurerie SA
Esch-sur-Alzette
+352 55 55 89 1
info@okdesign.lu

Olinger - Omnisecurity SA
Foetz
+352 55 69 44
administration@omnisecurity.lu

Poncin Lux SA
Livange
+352 35 84 83
b.girard-poncinlux@pon-
cin-construct.be

Prefalux Construction SA
Junglinster
+352 78 95 11 1
info@prefalux.lu

Profil Inox Luxembourg
Schiffange
+352 26 26 29 51
info@profilinox.lu

SELO Sàrl
Dudelange
+352 27 51 05
info@selo.lu

Serrurerie Marc Bouchart
Keispelt
+352 26 30 06 08
marc.bouchart@pt.lu

Servalux SA
Wiltz
+352 26 95 31 81
info@servalux.lu

Sethial Sàrl
Redange-sur-Attert
+352 30 01 57
info@sethial.lu

Steelux SA
Ehlerange
+352 26 55 60 1
info@steelux.lu

**Steinebach Tankanlagen-
und Behälterbau GmbH**
Contern
+352 33 06 10
info@steinebach.lu

TMS SA
Grevenmacher
+352 71 95 94 1
info@tms.lu

Veranda-Lux SA
Tarchamps
+352 26 95 07 31
info@verandalux.lu

Wulms Hendrik
Hellange
+352 44 24 90
hwulms@pt.lu

**Forgeron - Galvaniseur
- Entrepreneur de
traitement de surfaces
métalliques**

Alex Arendt SA
Colmar-Berg
+352 83 57 94 27
info@arendt.lu

Besenius Safety-Center
Mertzig
+352 88 80 84
administration@besenius.lu

Besenius Sàrl
Mertzig
+352 88 81 10 1
info@besenius.lu

Coplaning SA
Junglinster
+352 72 72 12 1
begeisterung@coplaning.lu

Kaerzefabrik Peters Sàrl
Heiderscheid
+352 89 91 97
info@kaerzefabrik.lu

Mabilux SA
Kockelscheuer
+352 37 95 25 1
mabilux@mabilux.net

Metalesat Sàrl
Heffingen
+352 26 87 00 90
info@metalesat.lu

Reimart Group Sàrl
Niederkorn
info@reimartgroup.lu

**Chaudronnier -
Constructeur de
réservoirs et de pièces
en tôle**

Alex Arendt SA
Colmar-Berg
+352 83 57 94 27
info@arendt.lu

**C.I.P.M. Company Indus-
trial Piping Maintenance**
Bergem
+352 26 51 50 1
info@cipm.lu

Kaerzefabrik Peters Sàrl
Heiderscheid
+352 89 91 97
info@kaerzefabrik.lu

**LUX TMI, Luxembour-
geoise de Tuyauterie et
Maintenance Industrielle**
Rodange
+352 26 65 20 30
luxtmi@pt.lu

Meritech SA
Foetz
+352 24 55 91 10
secretariat@meritech-sa.com

Olean Etudes Luxembourg
Bettembourg
+352 26 51 36 64
infollean@olean.com

T.S.C.I. Sàrl
Dudelange
+352 26 51 75 16
tsici@pt.lu

**Fabricant de panneaux
de signalisation
et de plaques
d'immatriculation**

Alex Arendt SA
Colmar-Berg
+352 83 57 94 27
info@arendt.lu

Kaerzefabrik Peters Sàrl
Heiderscheid
+352 89 91 97
info@kaerzefabrik.lu

Lux Signalisation Sàrl
Sandweiler
+352 52 22 57
info@luxsignalisation.lu

Poseur - Monteur
de fenêtres, de
portes et de meubles
préfabriqués

Alex Arendt SA
Colmar-Berg
+352 83 57 94 27
info@arendt.lu

Alu Fer Sàrl
Noerdange
+352 23 62 91 40
info@aluferr.lu

Annen Plus SA
Manternach
+352 26 78 95 0
info@annen.eu

Ardena Lux Sàrl
Wemperhardt
+352 26 95 71 42
info@ardenalux.lu

at.veranda Sàrl
Bascharage
+352 48 56 37
atveranda@atveranda.lu

Becker & Fils Sàrl
Echternach
+352 72 97 37
beckerfi@pt.lu

Breuer M. Sàrl
Drinklange
+352 26 90 79 1
info@breuer.com

Coplaning SA
Junglinster
+352 72 72 12 1
begeisterung@coplaning.lu

CS Schranksysteme Sàrl
Luxembourg
+352 26 20 15 53
info@cabinet.lu

Den Holzwuerm Sàrl
Niederborn
+352 26 58 09 47
vics@pt.lu

Ecorenov.lu SA
Noerdange
+352 26 50 16 51
info@ecorenov.lu

Fensterfachbetrieb Welsch
Wintrange
+352 27 07 59
info@fenster-welsch.lu

Fermé-Lux Sàrl
Sandweiler
+352 35 53 78
info@fermelux.lu

Galerie Moderne Sàrl
Grevenmacher
+352 75 05 66 12
info@gmg.lu

Idealtec Sàrl
Helmsange
+352 26 33 17 62
info@idealtec.lu

Kaerzefabrik Peters Sàrl
Heiderscheid
+352 89 91 97
info@kaerzefabrik.lu

LUX-TDM Sàrl
Luxembourg
lux-tdm@pt.lu

Menuiserie Bichler Sàrl
Remich
+352 26 51 29 75
info@menuiserie-bichler.lu

Menuiserie Calmes Sàrl
Sprinkange
+352 37 01 61 1
info@calmes.eu

Menuiserie Holweck Sàrl
Vianden
+352 83 40 66
info@holweck.lu

Menuiserie Jean Fellens
Hosingen
+352 24 84 89 1
info@fellens.lu

Metalesat Sàrl
Heffingen
+352 26 87 00 90
info@metalesat.lu

Metzger Luxembourg SA
Kockelscheuer
+352 26 36 13 93
contact@metzgerluxembourg.lu

Novus Home Design Sàrl
Bissen
+352 27 35 69 1
christian.koch@novus.lu

R.P. Metallic Sàrl
Altwies
info@rpmetallic.lu

Reimart Group Sàrl
Niederborn
info@reimartgroup.lu

Romain Allard - Isolux Sàrl
Grumelscheid
+352 95 00 98
info@isolux.lu

Schräinerei Fandel Frères
Bofferdange
info@fandel.lu

Schreinerei V. Messerich
Hosingen
+352 26 91 12 1
info@messerich.com

SELO Sàrl
Dudelage
+352 27 51 05
info@selo.lu

Stemper SA
Soleuvre
+352 59 00 15 1
info@stemper.lu

Technic Montage Sàrl
Kleinbettingen
+352 27 39 57 57
contact@technicmontage.lu

Tecnibo Lux SA
Steinfurt
+352 26 10 80 77
info@tecnibo.eu

Wako SA
Differdange
+352 58 80 65
info@wako.lu

Zöllner Fensterbau Sàrl
Sandweiler
+352 28 56 09 1
info@zoellner-fensterbau.lu

Ferronnier d'art

Besenius Safety-Center
Mertzig
+352 88 80 84
administration@besenius.lu

Besenius Sàrl
Mertzig
+352 88 81 10 1
info@besenius.lu

C.M. Attert Sàrl
Boevange-sur-Attert
+352 23 64 25 1
info@cmattert.lu

Fermé-Lux Sàrl
Sandweiler
+352 35 53 78
info@fermelux.lu

Ferronnerie d'Art Nico Betzen SA
Fouhren
+352 84 90 27
info@betzen.lu

Ferronnerie D'Art Steichen Charles Sàrl
Scheidel
+352 99 01 25
info@ferronnerie-steichen.lu

Metalesat Sàrl
Heffingen
+352 26 87 00 90
info@metalesat.lu

R.P. Metallic Sàrl
Altwies
info@rpmetallic.lu

Reimart Group Sàrl
Niederborn
info@reimartgroup.lu

Installateur
d'ascenseurs, de
monte-charges,
d'escaliers mécaniques
et de matériel de
manutention

Beil Sàrl
Wecker
+352 28 84 69 1
contact@beil.lu

Cube Lift Sàrl
Bascharage
+352 24 51 47 01
info@cubelift.lu

EJC Trapenliftservice Sàrl
Luxembourg
+352 26 48 06 81
info@trapenliftservice.lu

Kone Luxembourg Sàrl
Foetz
+352 45 51 60 1
luxembourg@kone.com

Orona Luxembourg SA
Dudelage
+352 26 51 22 92
info@orona.lu

OTIS Luxembourg Sàrl
Luxembourg
+352 49 51 71 1
gto@otis.com

Schindler Sàrl
Kockelscheuer
+352 48 58 58 1
schindler_lux.lu@schindler.com

TK Elevator Luxembourg
Contern
+352 40 08 96
luxembourg@tklevator.com

Electricien

2000 Volts Renov'passions
Strassen
2000volts@gms.lu

A.E.T. Applications electro-techniques Sàrl
Luxembourg
+352 43 26 81
info@aet.lu

A. Müller & Fils Sàrl
Luxembourg
+352 49 88 33 1
info@muller.lu

A+P Kieffer Omnitec Sàrl
Luxembourg
+352 47 48 48 1
info@apko.lu

AB Multiservices SA
Nommern
info@abmulti.lu

Acrealux Electricité Sàrl
Steinfurt
+352 33 94 97 1
info@acrealux-electricite.lu

ADB Lux Services Sàrl
Bascharage
+352 26 50 63
info@adblux.lu

Alelec Sàrl
Helmsange
+352 27 84 81 02
info@alelec.lu

All In One Technologies SA
Münsbach
+352 27 84 54 1
aio@aio.lu

ANPV Sàrl
Esch-sur-Alzette
+352 57 25 71 20
jm.thill@anpv.lu

Apicode Sàrl
Frisange
cedric.bollini@apicode.lu

Auluxelec Sàrl
Sanem
+352 26 65 03 70
info@auluxelec.lu

Aunilec Solar SA
Sprinkange
+352 26 66 13
info@aunilec.lu

bauer energie Sàrl
Sprinkange
+352 27 64 49 55
contact@bauerenergie.lu

Bauer Energy Sàrl
Remich
+352 26 70 80
info@ebauer.lu

Besenius Safety-Center
Mertzig
+352 88 80 84
administration@besenius.lu

Bettendorf Francis Sàrl
Christnach
+352 79 05 78 1
info@electricitebettendorf.lu

Bini Electricité Maintenance Sàrl
Strassen
+352 26 25 89 5
contact@bem.lu

BK Industrie Sàrl
Emerange
+352 26 66 57 77
klein@bki.lu

Bringdmoment Sàrl
Luxembourg
bringdmomentlda@gmail.com

Brink's Security Luxembourg SA
Luxembourg
+352 42 51 51 1
carlo.weisen@brinksinc.com

Buffadini SA
Leudelange
+352 40 32 42 1
info@buffadini.lu

Bureau Moderne SA
Luxembourg
+352 42 38 83 1
info@bureau-moderne.lu

C.E.L SA
Luxembourg
+352 49 94 94 1
info@cel.lu

C.T.T.L., Centre de Télécommunications et Téléinformatiques Luxembourgeois, SA
Luxembourg
+352 40 51 51 1
secretariat@cttl.lu

Cablux SA
Ehlerange
+352 26 51 30 55
info@cablux.lu

Carpower Sàrl
Tuntange
+352 36 65 86
info@carpower.lu

CDEL Concept & Design Electric Luxembourg Sàrl
Wiltz
+352 28 79 68 98
info@cdel.lu

Chauffage Mimmo & Rocco
Kockelscheuer
+352 26 31 38 91
mimmoetrocco@gmail.com

Chauffage Sanitaire Barthel
Hosingen
+352 92 34 34 1
info@heizung-barthel.lu

City Electric Sàrl
Luxembourg
+352 25 24 72 1
moien@city-electric.lu

Climalux SA
Foetz
+352 49 50 41 1
climalux@climalux.lu

Convergint Technologies Luxembourg Sàrl
Windhof
+352 27 99 22 11
info.luxembourg@convergint.com

Cool-Tec SA
Sandweiler
+352 26 35 51 1
info@cool-tec.lu

Costantini Italo
Redange-sur-Attert
+352 23 62 05 55
eleitalo@pt.lu

Cteam Luxembourg Sàrl
Bascharage
+352 26 65 75 11
info@cteam.lu

Deliclim Sàrl
Weidingen
+352 94 93 82
deliclim@pt.lu

Den Electro Installateur Ricci Sàrl
Esch-sur-Alzette
+352 26 53 10 59

DeWil Electro Sàrl
Esch-sur-Alzette
+352 55 53 73
info@dewil.lu

diego Luxembourg SA
Luxembourg
+352 28 83 80 80
welcome@mydiego.lu

Dinlec Security Sàrl
Heisdorf
+352 27 76 20 04
info@dinlec.lu

Distribution de Matériel Electrique Sàrl
Ehlerange
+352 57 43 44
dme@dme.lu

DMC Luxembourg SA
Hobscheid
+352 39 70 16 1
info@dmc-luxembourg.lu

Domp Steve
Belvaux
+352 59 24 38
elec.domp@pt.lu

E.G.D.L., Electricité du Grand-Duché de Luxembourg SA
Pétange
+352 27 62 23 1
info@egdli.lu

EAL, Electricity Application Luxembourg SA

Oberkorn
+352 26 57 41 1
info@eal.lu

Eaton Moeller Sàrl

Luxembourg
+352 48 10 81 1
infoluxembourg@eaton.com

Eclairage Rolf Schmitt Sàrl

Gonderange
+352 78 98 88
info@rolfschmitt.lu

Ecorenov.lu SA

Noerdange
+352 26 50 16 51
info@ecorenov.lu

Elcom Sàrl

Junglinster
+352 23 62 96 62
info@elcom.lu

Elco SA

Kehlen
+352 40 11 11
elco@elco.lu

Electricité Drago Sàrl

Crauthem
+352 36 98 25
eledrago@pt.lu

Electricité Faber Diekirch

Diekirch
+352 80 97 56
efaber@efaber.lu

Electricité Fernand Wagner

Echternach
+352 72 91 22 0
tom.wagner@f-wagner.lu

**Electricité François Wage-
ner et Fils Sàrl**

Mamer
+352 31 00 89 1
info@wagener-fils.lu

Electricité Générale N.

Folschette Sàrl
Kockelscheuer
+352 36 98 04 1
info@nfolschette.lu

**Electricité Générale Wam-
pach Pierre Sàrl**

Biwer
+352 71 95 45
info@electricite-wampach.lu

**Electricité Gorges Atelier
(Inh. Stefan Zwank) Sàrl**

Diekirch
+352 26 80 48 27
info@gorges.lu

Electricité Jules Sauer Sàrl

Roodt-sur-Syre
+352 26 78 70 20
sauerjul@pt.lu

Electricité Kyll SA

Holzthum
+352 26 80 34 64
info@electrokyll.com

Electricité Maraga Sàrl

Binsfeld
+352 24 51 47 00
info@electricite-maraga.lu

Electricité Op der Lann Sàrl

Wiltz
+352 95 82 69 1
opderlann@lann.lu

**Electricité P. Diederich ,
succ. Feypel Sàrl**

Ettelbruck
+352 81 21 19
info@pdiederich.lu

**Electricité Reckinger-Bock
et Cie Sàrl**

Rollingen
+352 32 79 85
info@elec-fr.lu

**Electricité Reiter et
Grethen SA**

Mertzig
+352 88 81 12 1
info@erg.lu

**Electricité Schmit-Prum-
baum Sàrl**

Walferdange
+352 33 14 62
r.schmit@internet.lu

Electricité Scorpion Sàrl

Luxembourg
+352 26 36 28 56
info@scorpion.lu

Electricité Tom Block Sàrl

Luxembourg
+352 27 21 61
info@tblock.lu

Electricité Wagner SA

Fischbach
+352 99 73 33 1
elwa@elwa.lu

Electricité Watry Sàrl

Bertrange
+352 28 84 38 1
info@watry.lu

Electricité Wolf & Delleré

Rambrouch
+352 23 64 01 14
wolfdell@pt.lu

Electricité Zahnen Sàrl

Clervaux
+352 92 07 57
zahnen@pt.lu

Electro Avelca Sàrl

Differdange
+352 26 58 22 17
avelca@pt.lu

Electro-Center Sàrl

Lorentzweiler
+352 33 89 80
electro-center@pt.lu

Electro Joma Sàrl

Medernach
+352 78 99 23
info@electrojoma.lu

Electronews Sàrl

Bettembourg
+352 26 56 83 09
info@electronews.lu

Electro-Pinto Sàrl

Gilsdorf
+352 80 96 73
info@electropinto.lu

Electroservices Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 27 91 03 99
info@electroservices.lu

Electro-Stugalux SA

Strassen
+352 45 48 48 1
info@stugalux.lu

Electro Sud SA

Pétange
+352 28 84 42 1
p.vidal@electrosud.lu

Electro-Tech Sàrl

Limpach
+352 26 19 06 30
contact@electro-tech.lu

Electro-Watt SA

Elvange
+352 26 36 56 1
electrow@pt.lu

Elektriker Faust Sàrl

Beaufort
+352 80 24 55
b.glaesner@gmx.de

Elektro Born & Meyer Sàrl

Hosingen
+352 26 10 38 50
info@born-meyer.com

Elektro Heinig & BK Sàrl

Munschecker
+352 28 89 25 00
info@elektroheinig.lu

Elektro Purius-Weber Sàrl

Wasserbillig
+352 26 71 41 74
info@purius-weber.eu

Eliquo Stulz Luxembourg

Wecker
+352 26 68 72 68
michael.mueller@eliquostulz.com

Eltec Sàrl

Foetz
+352 48 69 35 1
info@eltec.lu

Eltrona Interdiffusion SA

Luxembourg
+352 49 94 66 1
contact@eltrona.lu

Eltrona Security Systems

Luxembourg
+352 27 75 5
contact@eltrona-security.lu

EMB Facilities SA

Fentange
+352 27 49 94
info@embfacilities.lu

Energiehaff Sàrl

Consthum
+352 26 95 96 63
info@energiehaff.lu

Energolux SA

Luxembourg
+352 43 42 43 1
contact@energolux.lu

**Entreprise d'électricité et
d'éclairage Rucken SA**

Marnach
+352 26 91 05 27
info@rucken.lu

Entreprise électrique

Georges Sàrl
Luxembourg
+352 22 32 99 1
info@electricite-georges.lu

**EQOS Energie Luxem-
bourg Sàrl**

Foetz
+352 55 65 85
info-lu@eqos-energie.com

Faraco SA

Esch-sur-Alzette
+352 57 30 21
faraco@faraco.lu

FD Electric SA

Hosingen
+352 26 95 11 1
info@fde.lu

**Fichet Security Solutions
Luxembourg Sàrl**

Schiffange
+352 49 05 06
service.lu@fichetgroup.com

Flach SA

Wormeldange
+352 26 94 99 1
info@flach.lu

Frisch Jean-Marie

Junglinster
+352 33 05 20 1
jean-marie.frisch@electricitefrisch.lu

Genista Sàrl

Fentange
+352 40 64 06 1
info@genista.lu

Global Electricque Solution

Aspelt
+352 24 55 80 91
contact@gesolution.lu

Grethen Sàrl

Sandweiler
+352 48 31 38
contact@grethen.lu

Habets Pierre

Grevels
+352 88 81 62
ehabets@pt.lu

HS Electricite Sàrl

Windhof
info@hselectricite.com

Hurasys Sàrl

Hosingen
+352 28 32 88 80
info@hurasys.lu

HUSStec SA

Consdorf
+352 79 08 70
info@huss.lu

Instal-Fit Sàrl

Luxembourg
+352 42 30 32 1
info@instalfit.lu

Inter-Concept Electro Sàrl

Redange-sur-Attert
+352 26 88 02 09
info@electro.lu

J.J. Burnotte Sàrl

Drinklange
+352 26 95 80 28
info@jjburnottelux.lu

JDA Lux Sàrl

Tétange
+352 24 55 97 52
info@jdalux.com

Jertec Sàrl

Luxembourg
+352 28 20 98 21
info@jertec.lu

Kaufmann & Biesen SA

Schandel
+352 88 81 14
info@kaufmann-biesen.lu

Kessler Sàrl

Echternach
+352 26 72 34 1
info@kessler-pa.lu

Kieffer Charles Sàrl

Leudelange
+352 39 00 83 1
info@ck-online.lu

Kniwweljang Sàrl

Altwies
+352 28 20 02 31
info@kniwweljang.lu

Kohl Severin

Colmar-Berg
+352 83 55 48
etskohl@pt.lu

Laux & Meurers Elektro

Schwebsange
+352 26 54 09 95
info@laux-meurers.eu

Liomatherm Sàrl

Pétange
+352 26 58 23 32
liomatherm@gmail.com

**Luschuster Communica-
tions SA**

Bascharage
+352 44 74 91
luschustercommunications@pt.lu

**Luxelec Building Technolo-
gy SA**

Wecker
+352 27 77 37 00
info@luxelec.lu

Luxenergie SA

Luxembourg
+352 22 54 74 1
info@luxenergie.lu

LuxOhm Sàrl

Bergem
+352 28 79 86 86
info@luxohm.lu

Lux-Power Sàrl

Mertert
+352 26 56 13 90
info@lux-power.lu

Luxsecurity Luxembourg

Kehlen
+352 26 78 03 64
info@luxsecurity.com

Lux Technicom Sàrl

Crauthem
+352 26 36 06 01
info@luxtechnicom.lu

Mannelli & Associés SA

Bertrange
+352 49 50 50 1
info@mannelli.lu

Marques Confort SA

Sprinkange
+352 26 55 03 43
info@marquesconfort.lu

Mauduit Electric Sàrl

Mamer
+352 31 39 05 1
info@mauduit.lu

Mersch & Schmitz Services

Holzem
+352 38 05 01 1
info@mersch-schmitz.lu

Minusines SA

Luxembourg
+352 49 58 58 1
info@minusines.lu

MTO Luxembourg Sàrl

Bertrange
+352 26 10 84 26
info.lu@atalianworld.com

N. Kimmel Sàrl

Merkholtz
+352 26 87 08 18
secretariat.nkimmel@pt.lu

Norotech Sàrl

Ehner
+352 26 95 95 67
info@norotech.com

Nouvelle C.I.E.C. Services

Howald
+352 40 30 60
info@nciec.lu

Olinger - Omnisecurity SA

Foetz
+352 55 69 44
administration@omnisecurity.lu

**Patima Electro Center,
Production-Distribution-Ré-
parations Sàrl**

Bissen
+352 85 94 04
patima@thilman.com

Paul Schaal & Fils Sàrl

Mersch
+352 32 02 18
ren@schaal.lu

Paul Wagner & Fils SA

Luxembourg
+352 48 19 91 1
info@pwagner.lu

Pierre Sünnen Sàrl

Remerschen
+352 23 66 45 75
psuenne8@pt.lu

Power Panels SA

Luxembourg
+352 26 09 54 1
contact@powerpanels.lu

Power Systems SA

Pétange
+352 26 30 22 04
accueil@powersystems.lu

Profabel Luxembourg SA

Bascharage
+352 26 50 15 45
info@profabel.lu

Putman Lux SA

Ehlerange
+352 26 37 80 77 1
info@putmanlux.lu

Ramirez Electro SA

Ehlerange
+352 26 55 45 1
contact@ramirezelectro.lu

Raym. Weyland SA

Contern
+352 37 82 59 1
info@raymweyland.lu

Reckinger Alfred SA

Ehlerange
+352 55 42 42 1
info@reckinger-alfred.lu

Reding-Langen Sàrl

Grevenmacher
+352 26 74 23 0
info@reding-langen.lu

Regulux & Associes Sàrl

Dudelange
+352 52 35 62 1
info@regulux.lu

Reihl an Weber Sàrl

Eschdorf
+352 83 96 56
elecraw@pt.lu

Ries Joseph

Gonderange
+352 79 91 37
info@ejr-ries.lu

RIPA Electric Sàrl

Sanem
+352 59 31 87
info@ripa.lu

RJ Electric Sàrl

Bergem
info@rj-electric.lu

Savelec SA

Rodange
+352 39 57 20 1
info@savelec.lu

SCE – Service Consulting Engineering Sàrl

Vianden
+352 26 80 36 41
info@sce-international.lu

Schaus et associés SA

Ellange
+352 26 64 01 1
info@schaus.lu

Schmitz Guy

Bissen
+352 83 55 66
gs@elektriker.lu

Schutz & Ries SA

Steinsel
+352 26 56 55 1
secretariat@schutz-ries.lu

Securitec Sàrl

Bissen
+352 26 30 02 21
info@securitec.lu

Ser-Tec Sàrl

Leudelange
+352 37 20 44 40 1
sertec@grouplouisiana.com

ServTec Lux Sàrl

Holzem
+352 27 93 50 66
info@servteclux.com

Set SA

Flaxweiler
+352 20 60 22 60
info@set.lu

Siclux Sàrl

Foetz
+352 28 77 80 02
info@siclux.com

Soclair Equipements SA

Luxembourg
+352 43 81 81 1
contact@soclair.lu

Socom SA

Foetz
+352 55 14 15 1
socom@socom.lu

Sofied International (IGIE-NAIR) Sàrl

Contern
+352 27 36 52 46
contact@igienair.com

Solarex Sàrl

Olingen
+352 26 78 73 27
mail@solarex.lu

Solelec SA

Esch-sur-Alzette
+352 31 48 10 1
bernard.carlier@equans.com

Soudoplast Sàrl

Ehlerange
+352 26 17 55 31
contact@soudoplast.lu

SSL, Security Solutions Luxembourg SA

Filsdorf
+352 27 69 40 50
info@secsl.lu

Systalux Sàrl

Fentange
+352 20 20 23 40
systalux@pt.lu

Tableaux du Grand-Duché

Foetz
+352 27 99 70 64
contact@tgd.lu

Team Schramm Sàrl

Ellange
+352 26 67 72
info@teamschramm.com

Technopol Sàrl

Ehlinge
+352 26 37 17 37
technopol@technopol.lu

Telicse SA

Schiffange
+352 55 92 92 1
info@telicse.lu

Thermogaz Sàrl

Luxembourg
+352 49 56 56
info@thermogaz.lu

Thielen Umwelttechnik Sàrl

Hosingen
+352 26 91 33 51
thielen-umwelt@vo.lu

Thill-Loehr Sàrl

Helmdange
+352 33 54 07
j.thill@thill-loehr.lu

Top Elec Sàrl

Soleuvre
+352 26 53 13 03
topelec@pt.lu

Topsolar SA

Heiderscheid
+352 88 82 41
info@topsolar.lu

Trisys Sàrl

Troisvierges
+352 26 95 75 55
info@trisys.lu

Trustec SA

Gilsdorf
+352 26 80 46 26
tom.ries@trustec.lu

VLV Lux SA

Luxembourg
+352 26 95 72 12
besser@pt.lu

Wagner Building Systems

Hosingen
+352 84 92 03 1
contact@w-b-s.lu

WFM, Wagner Facility Management SA

Luxembourg
+352 27 36 88 1
contact@wfm.lu

Wiesen Piront, Succursale Luxembourg GmbH

Weiswampach
+352 97 90 38 1
info@wiesen-piront.eu

Yara Promotion & Technologies SA

Bergem
+352 26 59 15 88
frank.klinkert@yara-protect.com

Zimmer Lightings SA

Useldange
+352 23 63 98 98
zl@pt.lu

Installateur d'enseignes lumineuses

Artisans Intervenants Sàrl-s

Esch-sur-Alzette
artisans.intervenants@gmail.com

Hausdengscht Sàrl

Bettembourg
+352 26 37 88 82
info@hausdengscht.lu

Mate (Lemon Event Support) SA

Grass
+352 28 55 28 30 1
paul.thyes@lemon.lu

SCE – Service Consulting Engineering Sàrl

Vianden
+352 26 80 36 41
info@sce-international.lu

ServTec Lux Sàrl

Holzem
+352 27 93 50 66
info@servteclux.com

Installateur d'équipements électroniques

2000 Volts Renov'passions

Strassen
2000volts@gms.lu

All In One Technologies SA

Münsbach
+352 27 84 54 1
aio@aio.lu

Antennes Kirsch Sàrl

Bissen
+352 48 63 03
antki@pt.lu

Apicode Sàrl

Frisange
cedric.bollini@apicode.lu

Biss Lux Sàrl

Aspelt
+352 26 89 71 37
contact@bisslux.lu

Brink's Security Luxembourg SA

Luxembourg
+352 42 51 51 1
carlo.weisen@brinksinc.com

C.E.L SA

Luxembourg
+352 49 94 94 1
info@cel.lu

C.T.T.L., Centre de Télécommunications et Téléinformatiques Luxembourgeois, SA

Luxembourg
+352 40 51 51 1
secretariat@cttl.lu

Carpower Sàrl

Tuntange
+352 36 65 86
info@carpower.lu

CDEL Concept & Design Electric Luxembourg Sàrl

Wiltz
+352 28 79 68 98
info@cdel.lu

Convergint Technologies Luxembourg Sàrl

Windhof
+352 27 99 22 11
info.luxembourg@convergint.com

diego Luxembourg SA

Luxembourg
+352 28 83 80 80
welcome@mydiego.lu

Die Heimkinoschmiede Sàrl

Grevenmacher
+352 26 74 76 76
info@homecinema.lu

Diffusion Internationale

Luxembourg Sàrl
Bertrange
+352 26 11 00 1
info@dil.lu

Dinlec Security Sàrl

Heisdorf
+352 27 76 20 04
info@dinlec.lu

DMC Luxembourg SA

Hobscheid
+352 39 70 16 1
info@dmc-luxembourg.lu

E.G.D.L., Electricité du Grand-Duché de Luxembourg SA

Pétange
+352 27 62 23 1
info@egd.lu

EAL, Electricity Application Luxembourg SA

Oberkorn
+352 26 57 41 1
info@eal.lu

EcoMobility Sàrl

Niederdonven
+352 76 92 31 1
info-lu@ecomobility.com

Elcom Sàrl

Junglinster
+352 23 62 96 62
info@elcom.lu

Elco SA

Kehlen
+352 40 11 11
elco@elco.lu

Elco-Servitec SA

Kehlen
+352 40 11 11
elco@elco.lu

Electricité Watry Sàrl

Bertrange
+352 28 84 38 1
info@watry.lu

Electro Joma Sàrl

Medernach
+352 78 99 23
info@electrojoma.lu

Electroservices Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 27 91 03 99
info@electroservices.lu

Eltec Sàrl

Foetz
+352 48 69 35 1
info@eltec.lu

Eltrona Interdiffusion SA

Luxembourg
+352 49 94 66 1
contact@eltrona.lu

Eltrona Security Systems

Luxembourg
+352 27 75 5
contact@eltrona-security.lu

EMB Facilities SA

Fentange
+352 27 49 94
info@embfacilities.lu

EQOS Energie Luxembourg Sàrl

Foetz
+352 55 65 85
info-lu@eqos-energie.com

Fichet Security Solutions Luxembourg Sàrl

Schiffange
+352 49 05 06
service.lu@fichetgroup.com

G4S Security Solutions Sàrl

Luxembourg
+352 24 66 11
info@lu.g4s.com

Genista Sàrl

Fentange
+352 40 64 06 1
info@genista.lu

J.J. Burnotte Sàrl

Drinklange
+352 26 95 80 28
info@jjburnottelux.lu

Kessler Sàrl

Echternach
+352 26 72 34 1
info@kessler-pa.lu

Kieffer Charles Sàrl

Leudelange
+352 39 00 83 1
info@ck-online.lu

Kniwweljang Sàrl

Altwies
+352 28 20 02 31
info@kniwweljang.lu

Lineheart Sàrl

Leudelange
+352 44 68 44 1
mail@lineheart.lu

Luschuster Communications SA

Bascharage
+352 44 74 91
luschustercommunications@pt.lu

Luxelec Building Technology

Wecker
+352 27 77 37 00
info@luxelec.lu

Luxsecurity Luxembourg

Kehlen
+352 26 78 03 64
info@luxsecurity.com

Lux Technicom Sàrl

Crauthem
+352 26 36 06 01
info@luxtechnicom.lu

Mannelli Electronics SA

Bertrange
+352 48 60 22
electronics@mannelli.lu

Marco Zenner Sàrl

Ehlerange
+352 44 15 44 1
contact@zenner.lu

Mate (Lemon Event Support) SA

Grass
+352 28 55 28 30 1
paul.thyes@lemon.lu

Minusines SA

Luxembourg
+352 49 58 58 1
info@minusines.lu

N.T.S. Sàrl
Petit-Nobressart
+352 26 10 84 20
info@nts-telecom.com

Olinger - Omnisecurity SA
Foetz
+352 55 69 44
administration@omnisecurity.lu

Paul Wagner & Fils SA
Luxembourg
+352 48 19 91 1
info@pwagner.lu

Post - Div. Télécommunications
Luxembourg
+352 49 91 54 05
aurelie.lhoas@post.lu

Post Telecom SA
Luxembourg
+352 80 02 80 04
contact.telecom@post.lu

Profabel Luxembourg SA
Bascharage
+352 26 50 15 45
info@profabel.lu

Proximus Luxembourg SA
Bertrange
+352 27 77 70 0
info@proximus.lu

Securitec Sàrl
Bissen
+352 26 30 02 21
info@securitec.lu

Service Audio Video SA
Soleuvre
+352 59 35 25 1
info@sgreccia.lu

ServTec Lux Sàrl
Holzem
+352 27 93 50 66
info@servteclux.com

Siemens SA
Contern
+352 43 84 31
info.lu@siemens.com

Socom SA
Foetz
+352 55 14 15 1
socom@socom.lu

Solelec SA
Esch-sur-Alzette
+352 31 48 10 1
bernard.carlier@equans.com

SSL, Security Solutions Luxembourg SA
Filsdorf
+352 27 69 40 50
info@secl.lu

Steel PC Sàrl
Bettembourg
+352 27 86 09 73
contact@steel-pc.lu

Telicse SA
Schiffange
+352 55 92 92 1
info@telicse.lu

Telkea ICT SA
Luxembourg
+352 42 83 83 1
info@telkea.com

VisuConcept Sàrl
Pétange
+352 26 51 26 04
info@visuconcept.lu

Weber Elec Sàrl
Kleinbettingen
+352 26 30 57 29
angelo@seas-services.be

Yara Promotion & Technologies SA
Bergem
+352 26 59 15 88
frank.klinkert@yara-protech.com

Installateur de systèmes
d'alarme et de sécurité

A.E.T. Applications electro-techniques Sàrl
Luxembourg
+352 43 26 81
info@aet.lu

A. Müller & Fils Sàrl
Luxembourg
+352 49 88 33 1
info@muller.lu

A+P Kieffer Omnitec Sàrl
Luxembourg
+352 47 48 48 1
info@apko.lu

Bauer Energy Sàrl
Remich
+352 26 70 80
info@ebauer.lu

Biss Lux Sàrl
Aspelt
+352 26 89 71 37
contact@bisslux.lu

Brink's Security Luxembourg SA
Luxembourg
+352 42 51 51 1
carlo.weisen@brinksinc.com

Buffadini SA
Leudelange
+352 40 32 42 1
info@buffadini.lu

C.T.T.L., Centre de Télécommunications et Téléinformatiques Luxembourgeois, SA
Luxembourg
+352 40 51 51 1
secretariat@ctl.lu

Carpower Sàrl
Tuntange
+352 36 65 86
info@carpower.lu

CDEL Concept & Design Electric Luxembourg Sàrl
Wiltz
+352 28 79 68 98
info@cdel.lu

Costantini Italo
Redange-sur-Attert
+352 23 62 05 55
eleitalo@pt.lu

Diffusion Internationale Luxembourg Sàrl
Bertrange
+352 26 11 00 1
info@dil.lu

Dinlec Security Sàrl
Heisdorf
+352 27 76 20 04
info@dinlec.lu

E.G.D.L., Electricité du Grand-Duché de Luxembourg SA
Pétange
+352 27 62 23 1
info@egdl.lu

Electricité Drago Sàrl
Crauthem
+352 36 98 25
eledrago@pt.lu

Electricité Fernand Wagner
Echternach
+352 72 91 22 0
tom.wagner@f-wagner.lu

Electricité François Wagener et Fils Sàrl
Mamer
+352 31 00 89 1
info@wagener-fils.lu

Electricité Générale Wampach Pierre Sàrl
Biwer
+352 71 95 45
info@electricite-wampach.lu

Electricité Maraga Sàrl
Binsfeld
+352 24 51 47 00
info@electricite-maraga.lu

Electricité P. Diederich, succ. Feypel Sàrl
Ettelbruck
+352 81 21 19
info@pdiederich.lu

Electricité Reckinger-Bock et Cie Sàrl
Rollingen
+352 32 79 85
info@elec-fr.lu

Electricité Reiter et Grethen SA
Mertzig
+352 88 81 12 1
info@erg.lu

Electricité Schmit-Prumbaum Sàrl
Walferdange
+352 33 14 62
r.schmit@internet.lu

Electricité Wagner SA
Fischbach
+352 99 73 33 1
elwa@elwa.lu

Electricité Wolf & Delleré
Rambrouch
+352 23 64 01 14
wolfdell@pt.lu

Electricité Zahnen Sàrl
Clervaux
+352 92 07 57
zahnen@pt.lu

Electro Joma Sàrl
Medernach
+352 78 99 23
info@electrojoma.lu

Electro-Stugalux SA
Strassen
+352 45 48 48 1
info@stugalux.lu

Electro-Watt SA
Elvange
+352 26 36 56 1
electrow@pt.lu

Elektro Purius-Weber Sàrl
Wasserbillig
+352 26 71 41 74
info@purius-weber.eu

Eltec Sàrl
Foetz
+352 48 69 35 1
info@eltec.lu

Eltrona Interdiffusion SA
Luxembourg
+352 49 94 66 1
contact@eltrona.lu

Energolux SA
Luxembourg
+352 43 42 43 1
contact@energolux.lu

Entreprise d'électricité et d'éclairage Rucken SA
Marnach
+352 26 91 05 27
info@rucken.lu

Entreprise électrique Georges Sàrl
Luxembourg
+352 22 32 99 1
info@electricite-georges.lu

FD Electric SA
Hosingen
+352 26 95 11 1
info@fde.lu

Fichet Security Solutions Luxembourg Sàrl
Schiffange
+352 49 05 06
service.lu@fichetgroup.com

Frisch Jean-Marie
Junglinster
+352 33 05 20 1
jean-marie.frisch@electricite-frisch.lu

G4S Security Solutions Sàrl
Luxembourg
+352 24 66 11
info@lu.g4s.com

Genista Sàrl
Fentange
+352 40 64 06 1
info@genista.lu

Global Electrique Solution
Aspelt
+352 24 55 80 91
contact@gesolution.lu

Global Facilities SA
Esch-sur-Alzette
+352 26 37 28 1
info@globalfacilities.lu

HUSStec SA
Consdorf
+352 79 08 70
info@huss.lu

Inter-Concept Electro Sàrl
Redange-sur-Attert
+352 26 88 02 09
info@electro.lu

J.J. Burnotte Sàrl
Drinklange
+352 26 95 80 28
info@jjburnottelux.lu

Kaufmann & Biesen SA
Schandel
+352 88 81 14
info@kaufmann-biesen.lu

Kessler Sàrl
Echternach
+352 26 72 34 1
info@kessler-pa.lu

Kniwweljang Sàrl
Altwies
+352 28 20 02 31
info@kniwweljang.lu

Liomatherm Sàrl
Pétange
+352 26 58 23 32
liomatherm@gmail.com

Luxsecurity Luxembourg
Kehlen
+352 26 78 03 64
info@luxsecurity.com

Mannelli & Associés SA
Bertrange
+352 49 50 50 1
info@mannelli.lu

Marques Confort SA
Sprinkange
+352 26 55 03 43
info@marquesconfort.lu

Minusines SA
Luxembourg
+352 49 58 58 1
info@minusines.lu

MTO Luxembourg Sàrl
Bertrange
+352 26 10 84 26
info.lu@atalianworld.com

N.T.S. Sàrl
Petit-Nobressart
+352 26 10 84 20
info@nts-telecom.com

Norotech Sàrl
Ehner
+352 26 95 95 67
info@norotech.com

Olinger - Omnisecurity SA
Foetz
+352 55 69 44
administration@omnisecurity.lu

Patima Electro Center, Production-Distribution-Réparations Sàrl
Bissen
+352 85 94 04
patima@thilman.com

Paul Wagner & Fils SA
Luxembourg
+352 48 19 91 1
info@pwagner.lu

Pierre Sécurité Sàrl
Steinfort
+352 28 89 22 95
t.schmitz@pierre-securite.lu

Profabel Luxembourg SA
Bascharage
+352 26 50 15 45
info@profabel.lu

Savelec SA
Rodange
+352 39 57 20 1
info@savelec.lu

Schutz & Ries SA
Steinsel
+352 76 56 55 1
secretariat@schutz-ries.lu

Securitec Sàrl
Bissen
+352 26 30 02 21
info@securitec.lu

ServTec Lux Sàrl
Holzem
+352 27 93 50 66
info@servteclux.com

Set SA
Flaxweiler
+352 20 60 22 60
info@set.lu

Socclair Equipements SA
Luxembourg
+352 43 81 81 1
contact@socclair.lu

Systalux Sàrl
Fentange
+352 20 20 23 40
systalux@pt.lu

Trisys Sàrl
Troisvierges
+352 26 95 75 55
info@trisys.lu

VLV Lux SA
Luxembourg
+352 26 95 72 12
besser@pt.lu

Installateur chauffage-
sanitaire-frigoriste

A+P Kieffer Omnitec Sàrl
Luxembourg
+352 47 48 48 1
info@apko.lu

ADB Lux Services Sàrl
Bascharage
+352 26 50 63
info@adblux.lu

Air-Co Lux SA
Rodange
info@aircolux.lu

All In One Technologies SA
Münsbach
+352 27 84 54 1
aio@aio.lu

C.R.S.-Thermic Sàrl
Dippach
+352 37 85 59
info@crs.lu

Aquatechnic SA

Foetz
+352 55 19 48 1
info@aquatechnic.lu

Arctic Cooling Systems Sàrl

Wecker
+352 26 71 61 61
info@arctic.lu

Art Thermic Sàrl

Niederborn
+352 26 51 14 80
info@arthermic.lu

Asa Thermic Sàrl

Differdange
+352 24 55 86 06
info@thermic.lu

Askal Sàrl

Echternach
+352 72 92 55 1
info@askal.lu

Barros-Pereira Sàrl

Schieren
+352 26 81 19 56
barros.pereira@pt.lu

bauer energie Sàrl

Sprinkange
+352 27 64 49 55
contact@bauerenergie.lu

Baumert Sàrl

Luxembourg
+352 36 98 71
info@baumert-ent.lu

Berkel Sàrl

Dudelange
+352 26 37 51 94
berkel@pt.lu

Bihor Sàrl

Bissen
+352 26 81 16 51
info@bihor.lu

BK Industrie Sàrl

Emerange
+352 26 66 57 77
klein@bki.lu

Boreiko & Cie Sàrl

Rollingen
+352 32 70 77
boreiko@pt.lu

Bringdmoment Sàrl

Luxembourg
bringdmomentlda@gmail.com

Buffadini SA

Leudelange
+352 40 32 42 1
info@buffadini.lu

C. Jans Energies Sàrl

Eschweiler, Wiltz
+352 95 75 06 1
info@jans.lu

C.S. Lux Sàrl

Kehlen
+352 27 85 84 48
info@cslux.lu

C. Schanen Sàrl

Bissen
+352 81 24 06
info@c-s.lu

Calorilux Sàrl

Bettembourg
+352 51 41 19
info@calorilux.lu

Caloritherme SA

Schifflange
+352 26 54 36 38
caloritherme@pt.lu

Celsius Sàrl

Kockelscheuer
+352 26 36 12 52
info@celsius.lu

Chaleur Appliquée Services

Esch-sur-Alzette
+352 57 06 02
contact@chaleur-appliquee-services.lu

Chaud-Froid Sàrl

Steinsel
+352 26 48 00 26
chaudfr@pt.lu

Chauffage Artisanal Sàrl

Peppange
+352 49 88 41
info@chauffage-artisanal.lu

Chauffage Federspiel Sàrl

Bertrange
+352 45 04 01 1
contact@federspiel.lu

Chauffage-Ferblanterie-Sanitaire René Peckels & Fils

Mersch
+352 32 03 32
pero@pt.lu

Chauffage Mimmo & Rocco

Kockelscheuer
+352 26 31 38 91
mimmoetrocco@gmail.com

Chauffage Sanitaire Barthel

Hosingen
+352 92 34 34 1
info@heizung-barthel.lu

Chauffage-Sanitaire Bohr

Wasserbillig
+352 74 81 53
info@haustechnik-bohr.lu

Chauffage-Sanitaire Claude Schreiber Sàrl

Pétange
+352 50 40 50
info@claudeschreiber.lu

Chauffage Sanitaire Intégral Sàrl

Leudelange
+352 26 58 08 17
chauffageintegral@gmail.com

Chauffage-Sanitaire Laera

Soleuvre
+352 52 10 45
info@laera.lu

Chauffage-Sanitaire Mauduit Sàrl

Kehlen
+352 31 39 05 1
info@mauduit.lu

Chauffage-Sanitaire Percy Rauchs Sàrl

Vianden
+352 80 32 98
info@percy-rauchs.lu

Chauffage-Sanitaire Rick

Grevenmacher
+352 26 72 93 43
csr@pt.lu

Chauffage-Sanitaire Roland Piront sprl

Perlé
+32 61 21 11 37
chauffage.piront@skynet.be

Chauffage Sanitaire Schumacher S.à r.l. Sàrl

Kaundorf
+352 83 91 76
reception@cs-schumacher.lu

Chauffage Sanitaire Thill Claude Sàrl

Dudelange
+352 52 09 23
mail@thill-claude.lu

Chauffage Thoussaint Sàrl

Heinerscheid
marc.thoussaint@thoussaint.com

Chauffolux Sàrl

Holzem
chauffolux@gmail.com

Climalux SA

Foetz
+352 49 50 41 1
climalux@climalux.lu

Cool Concept Sàrl

Steinsel
+352 26 30 51 85 1
info@coolconcept.lu

Cool-Tec SA

Sandweiler
+352 26 35 51 1
info@cool-tec.lu

Cottyn-Kieffer Sàrl

Foetz
+352 44 02 50
info@cottyn-kieffer.lu

De Almeida José Sàrl

Kayl
+352 26 56 08 86
jose.chauffagesanitaire@pt.lu

Deliclim Sàrl

Weidingen
+352 94 93 82
deliclim@pt.lu

Detem Luxembourg SA

Troisvierges
+352 99 77 14 1
info@haas.lu

Diritherm AG

Fischbach
+352 97 94 94
info@diritherm.com

Duvivier Sàrl

Clemency
+352 26 39 31 28
info@duvivier.lu

Ecorenov.lu SA

Noerdange
+352 26 50 16 51
info@ecorenov.lu

Elco SA

Kehlen
+352 40 11 11
elco@elco.lu

Elco-Servitec SA

Kehlen
+352 40 11 11
elco@elco.lu

Eltrona Security Systems

Luxembourg
+352 27 75 5
contact@eltrona-security.lu

Energiehaff Sàrl

Consthum
+352 26 95 96 63
info@energiehaff.lu

Energies Plus Sàrl

Steinsel
info@energiesplus.net

Energies Van Kasteren Sàrl

Ehlinge
+352 43 91 92
agence.lux@evk.lu

Energys SA

Grass
+352 26 86 44 45
contact@energys-belux.eu

Enstal Sàrl

Bissen
+352 28 99 66 99
info@enstal.lu

Equans Services SA

Ehlerange
+352 26 55 33 1
mail@equans-services.lu

Établissement Jacques Thielges Sàrl

Dudelange
+352 51 17 38
marco.thielges@wanadoo.fr

Etablissement Michels Sàrl

Lamadelaide
+352 58 82 53
m.mi@pt.lu

Etalux Sàrl

Mamer
+352 26 57 33 38
etalux@pt.lu

Euroreka Sàrl

Dudelange
+352 27 40 50 30
info@euroreka.lu

Euro-Thermic SA

Soleuvre
+352 55 77 15
info@euro-thermic.lu

Euro Ventilation Sàrl

Luxembourg
+352 26 45 91 59
luxfinserv@yahoo.de

Fabros Sàrl

Remich
+352 26 66 52 11
info@fabros.lu

FH Energie Sàrl

Esch-sur-Alzette
info@fh-energie.com

Flach SA

Wormeldange
+352 26 94 99 1
info@flach.lu

Fonck Solutions Sàrl

Remich
info@fonck-solutions.lu

Franzen Sàrl

Echternach
+352 26 72 11 42
info@franzen-sarl.lu

Freitas Filipe Sàrl

Pétange
+352 26 50 13 68
info@chauffagefreitasfilipe.lu

Gabbana Sàrl

Junglinster
+352 78 82 41
reception@gabbana.lu

General Technic Sàrl

Howald
+352 49 51 74 1
info@general-technic.lu

Genista Sàrl

Fentange
+352 40 64 06 1
info@genista.lu

Grethen Jos Sàrl

Ellange
+352 23 66 70 59
info@grethen-jos.lu

Grethen Sàrl

Sandweiler
+352 48 31 38
contact@grethen.lu

Hausman et Co Sàrl

Diekirch
+352 80 97 73 1
info@hausman.lu

HeaTech Sàrl

Howald
+352 20 60 10 10
service@thermond.lu

Henri Gilson SA

Schifflange
+352 53 20 86
hgilson@pt.lu

HSL-Technik Sàrl

Ellange
+352 26 67 00 92
info@hsl-technik.lu

Hurasys Sàrl

Hosingen
+352 28 32 88 80
info@hurasys.lu

Hydroconcept SA

Ellange
+352 28 85 44 1
hydroconcept@hydroconcept.lu

Ingo Welter Sàrl

Stadtbredimus
+352 26 66 41 11
info@ingo-welter.lu

Instal-Fit Sàrl

Luxembourg
+352 42 30 32 1
info@instalfit.lu

Interchauffage SA

Ellange
+352 27 68 76 87
info@interchauffage.lu

ISS Facility Services SA

Leudelange
+352 42 46 20 1
gwendoline.saudmont@lu.issworld.com

J+V Heizung und Sanitär

Bivange
+352 26 36 23 96
jvtadic@pt.lu

JDA Lux Sàrl

Tétange
+352 24 55 97 52
info@jdalux.com

JDBS Entreprise Sàrl

Oberpallen
+352 26 62 47
info@jdbbs.be

Kayser CS Sàrl

Echternach
+352 24 51 31 13
info@kayser-cs.lu

Kieffer et Associés SA

Wiltz
+352 95 05 69
info@chauffage-kieffer.lu

Kiggen Chauffage Sanitaires Sàrl

Soleuvre
+352 59 17 44
kiggenh@pt.lu

L'art du Bain Sàrl

Stadtbredimus
+352 26 74 31 09
info@artdubain.lu

L'Espace Chauffage et Sanitaire SA

Grass
+352 26 39 43 38
info@lespace-chauffage.lu

Laux & Meurers Luxembourg, LML, Spezialist für Bäder und Heizungen GmbH

Schwebsange
+352 26 54 09 95
info@laux-meurers.eu

Liomatherm Sàrl

Pétange
+352 26 58 23 32
liomatherm@gmail.com

Lucas Sàrl

Steinfort
+352 39 70 83 1
mail@lucas.lu

Luxaqua Sàrl

Manternach
+352 27 04 62
info@luxaqua.lu

Luxenergie SA

Luxembourg
+352 22 54 74 1
info@luxenergie.lu

Lux Heating Sàrl

Differdange
+352 62 16 18 48 8
info@lux-heating.lu

Maison Josy Juckem Sàrl

Dippach
+352 31 37 37 1
contact@josyjuckem.lu

Marques Confort SA

Sprinkange
+352 26 55 03 43
info@marquesconfort.lu

Mastrangelo SA

Kehlen
+352 45 48 48 2
contact@mastrangelo.lu

Material Economy & Services SA

Bigonville
+352 26 61 58 55
meslux@gmail.com

Mersch & Schmitz Production Sàrl

Holzem
+352 38 05 01 1
info@mersch-schmitz.lu

Mersch & Schmitz Services

Holzem
+352 38 05 01 1
info@mersch-schmitz.lu

Metro SA

Diekirch
+352 80 35 92 1
info@metro-diekirch.lu

MTO Luxembourg Sàrl

Bertrange
+352 26 10 84 26
info.lu@atalianworld.com

Muno Charles et fils Sàrl

Pétange
+352 50 33 30
info@munocharles.lu

N. Kimmel Sàrl

Merkholtz
+352 26 87 08 18
secretariat.nkimmel@pt.lu

N. Luxtecnic, Nouvelle Luxtecnic Sàrl

Windhof
+352 39 92 92
luxtec@pt.lu

NDL Confoair Sàrl

Pétange
info@ndlux.lu

Neumann/Bauer SA

Ettelbruck
+352 26 81 11 55
neum@pt.lu

New Energie Sàrl

Steinsel
+352 27 99 18 30
info@newenergie.lu

Nouvelle Gazeautherme

Ehlinge
+352 31 80 24 1
gazeautherme@internet.lu

Nsti Luxembourg Sàrl

Foetz
+352 26 66 50 60
pspaniol@nstilux.lu

Paul Wagner & Fils SA

Luxembourg
+352 48 19 91 1
info@pwagner.lu

Phoenix Brandschutztechnik Rach SA

Remerschen
+352 28 77 26 00
info@phoenix-rach.lu

PIM Sàrl

Ermsdorf
+352 26 87 08 85
pimsarl@pt.lu

R+N Reis & Neumann Sàrl

Biwer
+352 73 50 90
info@reis-neumann.com

Raym. Weyland SA

Contern
+352 37 82 59 1
info@raymweyland.lu

Reckinger Alfred SA

Ehlerange
+352 55 42 42 1
info@reckinger-alfred.lu

Reding-Langen Sàrl

Grevenmacher
+352 26 74 23 0
info@reding-langen.lu

Rimon Sàrl

Moersdorf
+352 20 60 09 37
info@rimon.lu

RK Chauffage Sanitaire Climatisation Sàrl

Steinfort
+352 27 56 95 22
contact@my-rk.lu

Rollinger Chauffage/Sanitaire SA

Walferdange
+352 26 33 89 1
info@rollinger.com

S.A. des Anciens Magasins Jules Neuberger SA

Luxembourg
+352 40 14 01
info@neuberger.lu

S & N Rénovation Sàrl

Hoscheid-Dickt
+352 26 72 03 49
info@sn-renovation.eu

Sani Design Sàrl

Nagem
info@sanidesign.lu

Sanidubrulux Sàrl

Grass
+352 23 63 83 90
info@sanidubru.lu

Sanitaires & Chauffage Léonard Soeurs (succ: Hubert Canovi) Sàrl

Luxembourg
+352 49 01 01
leonard.soeurs@pt.lu

Sauter Régulation SAS

Livange
+352 26 67 18 80
srlux@frsauter-bc.com

Schickes R. Succ. Wagner

Bereldange
+352 33 29 11 1
info@schickes.lu

Schlien, Heizung/ Sanitär/ Solar Sàrl

Gonderange
+352 26 78 21 32
info@schlien.lu

Seialux Sàrl

Scheidgen
+352 28 77 23 36
seialux@hotmail.com

ServTec Lux Sàrl

Holzem
+352 27 93 50 66
info@servteclux.com

SLE, Société Luxembourgeoise d'Entreprises Sàrl

Dippach
+352 44 08 79
info@sle.lu

SMC Concept Sàrl

Bascharage
+352 26 55 13 29
infosmc.concept@gmail.com

Soclair Equipements SA

Luxembourg
+352 43 81 81 1
contact@soclair.lu

Soclima, Société de Climatization SA

Foetz
+352 55 21 41 1
info@soclima.lu

Socom SA

Foetz
+352 55 14 15 1
socom@socom.lu

Solrei the rings Sàrl

Weiswampach
+352 26 90 86 23
info@solrei.lu

Sopitherme SA

Schiffange
+352 26 57 80 1
info@sopitherme.lu

Superbricolux SA

Grass
+352 27 21 95
valerie@adampiscines.eu

Systherm Sàrl

Bascharage
+352 24 55 91 19
info@systherm.lu

Take Care SA

Dudelange
+352 28 99 15 45
info@takecare.lu

Team Schramm Sàrl

Ellange
+352 26 67 72
info@teamschramm.com

Technopol Sàrl

Ehlinge
+352 26 37 17 37
technopol@technopol.lu

Tema Plus Sàrl

Berchem
+352 36 93 31
info@temaplus.lu

Thermeau Plus Sàrl

Schiffange
+352 26 54 37 97
info@thermeauplus.lu

Thermo Concept SA

Differdange
+352 26 58 15 95
info@thermoconcept.lu

Thermogaz Sàrl

Luxembourg
+352 49 56 56
info@thermogaz.lu

Thermotec Sàrl

Strassen
+352 26 11 91 06
info@thermotec.lu

Thill Romain et Fille Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 26 55 07 03
contact@chauffage-thill.lu

Uewen & Feier Sàrl

Schieren
+352 26 90 38 79
info@uewen-a-feier.lu

Unichauff Sàrl

Troisvierges
+352 99 81 56
info@unichauff.lu

Wagner Building Systems

Hosingen
+352 84 92 03 1
contact@w-b-s.lu

Wagner Heizung- Klima-Sanitar GmbH

Beidweiler
+352 78 04 04
info@wagner-lux.com

Wagner-Schaffner J. & Cie

Bissen
+352 81 24 42 1
ws@wagner-schaffner.lu

Wagner und Freymuth Chauffage Sanitaire Sàrl

Roedt
+352 26 35 22 20
info@wuf.lu

Weber Steve Plus Sàrl

Vichten
+352 26 88 00 33
info@sweber.lu

WFM, Wagner Facility Management SA

Luxembourg
+352 27 36 88 1
contact@wfm.lu

Wiesen Piront, Succursale Luxembourgeoise GmbH

Weiswampach
+352 97 90 38 1
info@wiesen-piront.eu

Wisag Technical Service

Foetz
+352 36 65 62 1
gerald.audu@wisag.lu

Zoda Sàrl

Leudelange
info@zoda.lu

Zune Sàrl

Rodange
+352 26 65 09 04
secretariat@zunechauffage.com

Prévention d'incendie**Alpi Protection Incendie**

Pétange
+352 26 31 30 13
alpi@alpi.lu

Emile Jegen SA

Lorentzweiler
+352 33 72 72
info@jegen.lu

Firetec Sàrl

Pétange
+352 31 51 36
info@firetec.lu

Ginge - Kerr - Luxembourg

Ellange
+352 26 49 66 1
info@ginge-kerr.lu

Grellmann Fire Protection

Wiltz
+352 26 88 99 82
info@grellmann.lu

IFC, International Fire Control SA

Ellange
+352 27 07 65
info@ifcontrol.lu

International Fire Center

Kockelscheuer
+352 26 51 19 61
info@firecenter.lu

Metrilux Sàrl

Senningerberg
+352 27 03 55 1
info@metrilux.lu

PILSA - Prévention Incendie Luxembourg SA

Ehlerange
+352 24 55 97 40
info@pilsa.lu

Reinert Sàrl

Leudelange
+352 37 90 37 0
contact@reinert.lu

Safety Fire Pro Sàrl

Schiffange
+352 20 33 35 93
info@safety-firepro.lu

Stoll Safety Sàrl

Ehlerange
+352 37 84 89
info@safety.lu

Carreleur - Marbrier - Tailleur de pierres**Andreosso Carrelages Sàrl**

Crauthem
+352 36 74 16 1
contact@andreosso.lu

Andreosso Marbres Sàrl

Crauthem
+352 36 74 16 1
contact@andreosso.lu

Artisans Paveurs Sàrl

Contern
+352 26 70 11 73
info@artisans-paveurs.lu

Baucenter Decker-Ries Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 55 52 52
info@decker-ries.lu

Cargilux SA

Hosingen
+352 26 90 36 76
info@cargilux.lu

Carrelage Moderne Sàrl

Sandweiler
+352 35 71 85
carrelagemoderne@hotmail.com

Carrelages Bintz Sàrl

Hobscheid
+352 39 87 88 1
j.bintz@carrelagesbintz.lu

Carrelages De Cecco Dino

Diekirch
+352 80 43 86
dino@dino-online.lu

Carrelages de Cillia Sàrl

Steinsel
+352 33 23 27 1
info@decillia.lu

Carrelages Denis Sàrl

Wormeldange-Haut
+352 23 69 92 72 1
info@carrelages-denis.com

Carrelages Ekelmann Sàrl

Manternach
+352 71 05 24
ekelmanncarrelage@hotmail.com

Carrelages LMP Sàrl

Sandweiler
+352 27 91 33 24
carrelageslmp@gmail.com

Carrelages Valente Sàrl

Mamer
+352 26 31 02 53
valente@pt.lu

Carrelages Wedekind SA

Grevenmacher
+352 71 08 77 1
info@wedekind.lu

Carrelages Willy Putz SA

Schieren
+352 81 94 84 1
info@willy-putz.lu

Carrelages Winter Sàrl

Herborn
+352 26 70 19 60
carwinte@pt.lu

Centre Marbres Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 57 15 35 1
info@centremarbres.lu

Descaro Sàrl

Differdange
+352 26 58 13 57
info@descaro.lu

Design Carrelages SA

Ehlerange
+352 26 54 18 17 1
info@designcarrelages.lu

Entreprise S-D Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 26 55 00 93
info@entreprisesd.com

Ets. J.P. Rinnen & Fils Clervaux Sàrl

Clervaux
+352 92 97 01 1
info@rinnen-clervaux.com

Eurolux Carrelages Sàrl

Hellange
+352 52 64 30
info@euroluxcarrelages.lu

Fliessenfachgeschäft Arnold Wagner Sàrl

Echternach
+352 72 00 75
info@wagner-fliesen.com

Fliessen Simmer Sàrl

Echternach
+352 26 72 06 70
info@fliesensimmer.lu

Granite Platz & Co Sàrl

Steinsel
+352 26 33 04 94
info@granite-platz.lu

GRL Carrelages SA

Pétange
contact@grl-carrelages.com

Interdist Sàrl

Pétange
+352 50 83 67
patrice.hafner@premiumstone.lu

L'Espace Carrelages SA

Grass
+352 31 49 40
info@lespace-carrelages.lu

Lampertz Stone Designer

Hosingen
+352 99 72 71 1
info@lampertz.lu

LO.GI.CA. Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 28 79 77 88
lo.gi.ca.sarl@gmail.com

Logis Decor SA

Foetz
+352 55 56 88 1
logideco@pt.lu

Louis Scuri & Cie Sàrl

Strassen
+352 51 17 26
lscuri@pt.lu

Lucas Sàrl

Steinfort
+352 39 70 83 1
mail@lucas.lu

Marbolux Sàrl

Pétange
+352 26 65 48 10
info@marbolux.lu

Marbrerie Bertrand Sàrl

Munsbach
+352 35 01 19 1
contact@bertrand.lu

Marbrerie Hary Sàrl

Foetz
+352 55 20 02 1
info@hary.lu

Marbrerie Michelin Distribution SA

Bettembourg
+352 51 33 46
info@michelin.lu

Marbrerie Schott Sàrl

Ellange
+352 31 00 66
carlo@marbrerie-schott.lu

Marbrerie Servais-Michels

Kehlen
+352 30 79 17
steve@marbreriemichels.com

Marbrerie Stemper SA

Pommerloch
+352 83 82 22
f.stemper@stemper-stones.lu

Maroldt Sàrl

Luxembourg
+352 43 67 61
info@maroldt.lu

Metz Natursteine Sàrl

Hosingen
+352 26 91 36 37
info@metz-natursteine.com

Opus Marble Luxembourg

Grass
opus@opusmarble.net

Prédilux - Construction et Rénovation

Rumelange
predilux@hotmail.com

Prefalux Construction SA

Junglinster
+352 78 95 11 1
info@prefalux.lu

Romalux Carrelages Sàrl

Roodt-sur-Syre
+352 26 78 73 12
romalux-carrelages@pt.lu

Scholtes Carrelages Sàrl

Machtum
+352 71 96 91 1
info@scholtes-carrelages.lu

TOP Stone Exploitation

Capellen
+352 26 30 30 70 0
fgeraldo@topgranit.lu

Trierweiler SA

Mersch
+352 32 60 95
info@trienweiler.lu

Trigatti Marbrerie Sàrl

Luxembourg
+352 44 63 51
trigatti@pt.lu

Peintre - Plafonneur -
Façadier

Alexander Schirrah Peinture Sàrl

Greiveldange
+352 26 66 45 81
info@alexander-schirrah.eu

Anstreicherbetrieb Mertens Werner Sàrl

Wilwerdange
+352 99 82 19
wmertes@pt.lu

Apleona R&M Ausbau Luxembourg Sàrl

Contern
+352 26 35 23 05 10
luxemburg.rumausbau@apleona.com

Äre Gipser Sàrl

Strassen
+352 26 39 43 40
info@krotten.de

Bati-Plâtres Sàrl

Soleuvre
+352 26 17 63 68
info@bati-platres.lu

Berens Luxembourg SA

Wilwerdange
+352 26 90 82 28
info@berens.be

Bestemar Sàrl

Bereldange
+352 26 33 29 94
info@bestemar.lu

Bras & Ribeiro Sàrl

Ehlinge
+352 62 12 35 68 9
brasribeirosarl@gmail.com

Bruno Bressaglia et fils, entreprise de constructions et de façades Sàrl

Bascharage
+352 50 61 06 1
info@brunobressaglia.lu

Buccio Sàrl

Dickweiler
+352 24 52 77 06
info@buccio.lu

Burg & Kirch Nord Sàrl

Gilsdorf
+352 80 99 60
nord@burg-kirch.lu

Burg & Kirch Sàrl

Münschecker
+352 75 81 29
info@burg-kirch.lu

C.P.L., Compagnie de Plâtrerie et de Façades Sàrl

Bascharage
+352 30 87 62
info@cplsteffen.lu

Cetilux Sàrl

Flaxweiler
+352 26 19 64 96
info@cetilux.lu

Chrom-Lux Sàrl

Dalheim
+352 27 07 61
contact@chromlux.lu

Classic Façades Sàrl

Livange
+352 26 51 05 71

D.L.B. Sàrl

Bascharage
+352 23 65 22 22
dlb@area.lu

Décor Concept Sàrl

Dudelange
info@decorconcept.lu

Deco-Top Sàrl-s

Leudelage
+352 69 13 18 11 6
benoithenroye@hotmail.com

Dynamic-Paint Sàrl

Wecker
+352 26 34 58 1
contact@dynamic-paint.lu

E. Völker Peinture Générale Sàrl

Howald
+352 26 48 27 52
info@peinture-voelker.lu

Eco Peintures SA

Esch-sur-Alzette
+352 26 54 93
info@ecopeintures.lu

Ecorenov.lu SA

Noerdange
+352 26 50 16 51
info@ecorenov.lu

Elia Peintures et Constructions Sàrl

Ellange
+352 23 69 71 85
info@elia.lu

Entreprise de Construction Claude Jans SA

Eschweiler, Wiltz
+352 95 75 06 1
info@jans.lu

Entreprise de Façades**Miotto Romain et Fils Sàrl**

Burden
+352 81 12 55
info.miotto@pt.lu

Entreprise de Peinture et Décor Marc Bertholet et Fils Sàrl

Leudelage
+352 37 84 30
berthol@pt.lu

Entreprise de Peinture Jean-Pierre Wersant & Fils

Rambrouch
+352 23 64 01 27
info@wersant.lu

Entreprise de Peinture Kauthen Marcel Sàrl

Useldange
+352 23 63 02 52
kauthen@pt.lu

Entreprise Jean Fortunato

Hesperange
+352 39 81 12
jfplatte@pt.lu

Entreprise Luxembourgeoise de Peinture & Décoration Sàrl

Bascharage
+352 27 76 75 75
info@jpeinture.lu

Entreprise Serge Bressaglia Sàrl

Bascharage
+352 50 78 60 10
info@bressaglia.lu

Ergalux Sàrl

Holzem

Fassaden-Rainbow-Lux Sàrl

Remich
+352 26 66 42 05
rainbow-lux@gmx.net

FC Façade SA

Sandweiler
+352 35 74 94 1
info@fcfaçade.lu

Fliessen & Verputz Funk

Ellange
+352 27 07 57 14
info@funk.lu

FZ Peintures Sàrl

Lintgen
+352 40 53 49
info@fz-peintures.lu

Giacomantonio & Bala Peinture et Déco Moderne

Bettembourg
+352 31 12 98
jbluxe2@gmail.com

Heiles exterior Sàrl

Mersch
+352 26 10 88 44
info@heiles.lu

Herzog Jeannot Sàrl

Welfrange
+352 23 66 85 86
herzogsarl@gmail.com

Hoen Sàrl

Ellange
+352 26 66 08 63
hoen.sarl@pt.lu

Ilico Immobilière Sàrl

Bertrange
+352 31 23 83
info@ilicolux.lu

Ilico Lux SA

Bertrange
+352 26 31 30 44
info@ilicolux.lu

Immobilière Number One

Remich
+352 23 62 07 11
info.immonumberone@yahoo.com

Isofaçades SA

Rumelange
+352 54 55 63
isofacades@internet.lu

Kisch Constructions Sàrl

Medernach
+352 87 94 94 1
info@kisch.lu

Klein Lux SA

Differdange
+352 58 20 27 25
info@kleinlux.lu

Korro Consulting GmbH

Schengen
+352 26 66 55 01
info@korroconsulting.com

Krombach Parachèvements

Erpeldange-sur-Sûre
mail@parachevements.lu

Kuhn Construction SA

Luxembourg
+352 43 96 13 1
construction@kuhn.lu

Kutten Alain Sàrl

Dudelange
+352 51 01 29 1
newsletter@kutten.lu

Lang Frères Sàrl

Roodt-sur-Syre
+352 75 03 57
lang@langfreres.lu

Laux & Partner Sàrl

Wormeldange
+352 26 66 51 54
info@laux.lu

Leal & Florida Sàrl

Sprinkange
+352 51 45 33
leal-florida@pt.lu

Lenerz Putz Sàrl

Echternach
+352 26 72 17 42
alexander@maler-bujara.de

Localis & Finitions Sàrl

Remich
+352 26 66 49 42
localis.finitions@pt.lu

Louia Renovation Sàrl

Fennange
+352 51 10 11
info@louia.lu

Ludes Sàrl

Diekirch
+352 80 96 19
info@ludes.lu

Lux-Design Sàrl

Wasserbillig
+352 74 84 83
info@lux-design.lu

Lux-Rénovation Sàrl

Hëttermillen
+352 75 99 30
luxreno@pt.lu

M.E.T. Sàrl

Rumelange
info@metsarl.lu

Malerbetrieb Schmidt & Schneider Sàrl

Remich
+352 74 07 35
info@schmidt-schneider.lu

Malerbetrieb Schorn Sàrl

Wecker
+352 26 35 23 62
info@malerbetrieb-schorn.de

Malerfachbetrieb Clemens

Echternach
+352 72 67 70
info@maler-clemens.lu

Malerfachbetrieb Rainer Schumacher Sàrl

Wasserbillig
+352 26 71 45 83
info@malerfachbetrieb-schumacher.de

Maler Sander Sàrl

Stadtbredimus
+352 26 66 06 61
info@maler-sander.lu

Marco Steichen Sàrl

Rosport
+352 73 03 69
stmarco@pt.lu

MBS Innenausbau Sàrl

Wasserbillig
+352 26 71 42 36 22
info@mbs-innenausbau.de

Michael Schulzen et Christian Meyer Sàrl

Weiswampach
+352 26 90 86 96
info@sm-paint.lu

Mille Deco Sàrl

Schiffange
+352 26 74 00 99
milledeco@pt.lu

Miro Fassaden GmbH

Remerschen
+352 23 69 90 95
info@miro-fassaden.lu

Misteri Fernand Sàrl

Dudelange
+352 51 31 35
info@misteri.lu

Morheng Peinture Décoration Restauration Sàrl

Luxembourg
+352 44 04 80
info@morheng-peinture.lu

Nic. Schilling & Fils Sàrl

Fischbach
+352 92 06 26 1
entreprise@schilling.lu

Nord Plâtre Sàrl

Crendal
info@nordplatre.com

Novarte Rénovation Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 26 53 15 66
info@novarte.lu

Opti-Maler Sàrl

Schengen
+352 26 66 46 38
info@optimaler.lu

P. Kremer Sàrl

Hosingen
+352 92 93 16
info@p-kremer.com

Palz Malerarbeiten GmbH

Wintrange
+352 26 66 08 91
info@palz-malerarbeiten.lu

Peintralux Sàrl

Erpeldange-sur-Sûre
+352 26 62 16 49
info@peintralux.lu

Peinture & Décoration Pino Couleurs

Bilsdorf
+352 23 64 95 39
info@pino-couleurs.com

Peinture Antony E. Sàrl

Mertert
+352 26 70 47 1
peinture@groupe-marchione.lu

Peinture Dany Sàrl

Itzig
+352 36 82 87
dany@danydecors.lu

Peinture Dave Feltus Sàrl

Ettelbruck
+352 81 94 14
dfeltus@pt.lu

Peinture Décors Gaspar

Differdange
+352 26 65 46 82
peinturegaspar@gmail.com

Peinture de l'Est Sàrl

Berdorf
+352 79 04 47
info@peintureest.lu

Peinture De Lorenzi Ed. et Fils Sàrl

Schouweiler
+352 37 89 05
info@delorenzied.lu

Peinture Denis Sàrl

Rodange
+352 26 50 13 24
info@peinture-denis.lu

Peinture Elsen Sàrl

Luxembourg
+352 83 81 43
info@elsenpeinture.lu

Peinture et Décor Delev

Strassen
+352 31 32 02
delev@pt.lu

Peinture Geimer Sàrl

Luxembourg
+352 42 31 90
geimer.peinture@gmail.com

Peinture Gillen Sàrl

Echternach
+352 26 72 11 27
info@maler-raskob.de

Peinture Greif Sàrl

Remich
+352 35 71 36
greif@pt.lu

Peinture Güth Sàrl

Contern
+352 26 74 50 30
gueth@pt.lu

Peinture Heuertz Sàrl

Kayl
+352 56 56 76
info@heuertz.lu

Peinture Lacour Sàrl

Munsbach
+352 49 05 65
info@lacour.lu

Peinture Phillipps Sàrl

Ellange
+352 42 64 95
info@phillipps.lu

Peinture René Sàrl

Redange-sur-Attert
+352 23 62 00 29
peinture-rene@pt.lu

Peinture Schmitt Sàrl

Schengen
+352 23 66 45 01
info@peinture-schmitt.lu

Peinture Schultze Sàrl

Biwier
+352 26 70 19 88 11
m.schultze@schultze.lu

Peintures-Décors Oestreicher Sàrl

Wiltz
+352 95 03 93
contact@oestreicher.lu

Peintures Neisius Sàrl

Dudelange
+352 51 11 40
neisiusn@pt.lu

Peinture Steffen et Fils Sàrl

Grevenmacher
+352 75 07 86
info@peinturesteffen.lu

Peinture Theis Sàrl

Steinfort
+352 39 00 31
info@peinture-theis.lu

Peinture Tursic Sàrl

Bivange
+352 26 45 98 89
tursic@pt.lu

Peinture V. Breda & Fils

Wormeldange-Haut
+352 26 74 77 64
peibreda@pt.lu

Peinture Werthessen Sàrl

Diekirch
+352 80 34 33
peintwer@pt.lu

Peters, Malermeister & Bodenleger Sàrl

Hosingen
+352 26 78 01 12
peters-sarl@pt.lu

PFF Façade Luxembourg

Bereldange
+352 27 40 82 20
contact@pff-facade.lu

Pierre Eippers Sàrl

Echternach
+352 72 69 91
info@eippers.lu

Pinto-Lux Sàrl

Roeser
+352 35 87 66
pintolux@pt.lu

Plafalux S.à r.l. Sàrl

Troisvierges
plafalux@gmail.com

Plafa Sàrl

Senningerberg
+352 34 18 18
info@plafa.lu

Plafotech SA

Bissen
+352 26 55 62 1
plafotech@plafotech.lu

Platrelux Sàrl

Dudelange
+352 26 51 34 10
platrelux@gmail.com

Projetec Sàrl

Fischbach
+352 26 95 77 84
info@rolf-meyer.net

R. De Lorenzi et Fils Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 54 75 66
info@delorenzi.lu

RC Peinture Sàrl

Assel
+352 26 66 92 51
rcpeinture@pt.lu

Reckinger Peintures-Décors Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 54 78 81 1
contact@reckinger.lu

Regenwetter Sàrl

Luxembourg
+352 44 24 09 1
peinture@regenwetter.lu

Reiserbann Peinture et Décoration Sàrl

Crauthem
+352 26 36 28 33
reipeint@pt.lu

Renocon Sàrl

Bech
+352 20 60 90 90
info@renocon.lu

Royal-Peintures de Façades-Weyrich Georges

Livange
+352 51 97 66
info@rfw.lu

Schleibs Anstrich-Peinture

Troisvierges
+352 26 95 80 06
info@schleibs-sa.com

SD Fassaden Sàrl

Bous
+352 23 69 94 22
info@sd-fassaden.lu

Setla Frères Sàrl

Pétange
+33 69 14 70 42 4
setla-freres@hotmail.com

Siman Fass Sàrl

Dudelange
+352 51 02 53
simanfas@pt.lu

SMC Concept Sàrl

Bascharage
+352 26 55 13 29
infosmc.concept@gmail.com

Société Luxembourgeoise de Peinture et Fils Sàrl

Luxembourg
+352 26 25 90 55
slp@pt.lu

Stefan Weibler Sàrl

Mertert
+352 26 37 84 37
info@weibler.lu

TM Rénovation Sàrl

Medernach
+352 69 14 80 85 2
info@tm-renovation.lu

Topeinture Sàrl

Mondercange
topeinture@gmail.com

Trigatti Marbrerie Sàrl

Luxembourg
+352 44 63 51
trigatti@pt.lu

V&B Putz Design GmbH

Wormeldange-Haut
+352 75 95 15
info@putzdesign.com

Veiner Weissert Sàrl

Hosingen
+352 92 03 84 1
info@veiner-weissert.lu

Vitrier - Miroitier**Alex Arendt SA**

Colmar-Berg
+352 83 57 94 27
info@arendt.lu

Annen Plus SA

Manternach
+352 26 78 95 0
info@annen.eu

Coplaning SA

Junglinster
+352 72 72 12 1
begeisterung@coplaning.lu

De Glaser Sàrl

Waldbredimus
+352 28 79 37 71
laurent.muller@deglaser.lu

Fenster Mersch SA

Brachtenbach
+352 99 40 67 1
info@fenstermersch.lu

Hanin Glass Center Sàrl

Grass
+352 26 37 59 40
info@hanin.lu

Idealtec Sàrl

Helmsange
+352 26 33 17 62
info@idealtec.lu

Kaerzefabrik Peters Sàrl

Heiderscheid
+352 89 91 97
info@kaerzefabrik.lu

Luxemburger Glaswelt Sàrl

Steinsel
+352 26 33 08 34
info@glaswelt.lu

Menuiserie Holweck Sàrl

Vianden
+352 83 40 66
info@holweck.lu

Metzger Luxembourg SA

Kockelscheuer
+352 26 36 13 93
contact@metzgerluxembourg.lu

Miroiterie Origer SA

Schieren
+352 81 61 31 1
info@origer.lu

Schränerei Fandel Frères

Bofferdange
info@fandel.lu

Stemper SA

Soleuvre
+352 59 00 15 1
info@stemper.lu

Veranda-Lux SA

Tarchamps
+352 26 95 07 31
info@verandalux.lu

Vitralux Bradtke Sàrl

Howald
+352 49 42 52 1
info@vitralux.lu

Vitraux d'Art Bernard

Bauer Succ. Bauer et Rathmann Sàrl
Mondorf-les-Bains
+352 23 66 80 36
contact@vitraux.lu

Vitrier de Mersch Sàrl

Mersch
+352 32 53 36
vdm@pt.lu

Menuisier-Ebéniste**Ambiente Meubles Jean**

Ruhl
Dudelange
+352 52 07 07
jruhl@pt.lu

Aménagement Intérieur Rénovation Sàrl

Foetz
+352 26 84 76
info@ai-renovation.lu

Annen Plus SA

Manternach
+352 26 78 95 0
info@annen.eu

Ardena Lux Sàrl

Wemperhardt
+352 26 95 71 42
info@ardena.eu

Atelier de Menuiserie Design Constantin Jacques

Bertrange
+352 55 79 61
info@cjdesign.lu

Atelier de menuiserie Heusbourg Frères secs

Brachtenbach
+352 99 45 31
hfrees@pt.lu

B&M Interior Works Sàrl-s

Belvaux
+352 26 12 07
info@bminteriorworks.com

Bamolux Sàrl

Foetz
+352 48 42 14 1
info@bamolux.lu

Binsfeld & Bintener SA

Kehlen
+352 30 72 53
secretariat@binsfeld-bintener.lu

Bois Concept Sàrl

Bertrange
+352 24 84 02 18
infoboisconcept@gmail.com

Brzyski Piotr

Roodt-sur-Syre
+352 26 84 59 38
pbrzyski@pt.lu

Christophe de Schrainer

Kopstal
+352 26 32 00 27
christophe@schraier.lu

Coplaning SA

Junglinster
+352 72 72 12 1
begeisterung@coplaning.lu

Cuisines Grandidier SC

Foetz
+352 27 58 80 1
denisgrandidier@cuisinesgrandidier.com

Decorama Sàrl

Capellen
+352 26 30 30 21 7
info@kichechef.lu

Den Holzmöchel Sàrl

Consthum
+352 26 90 37 10
info@denholzmochel.lu

De Schëfflenger Schrainer

Schifflange
+352 54 89 80
schefflengerschrainer@gmail.com

Fenster Mersch SA

Brachtenbach
+352 99 40 67 1
info@fenstermersch.lu

Global Trade Sàrl

Weiswampach

Heinen AG

Troisvierges
+352 97 93 10
info@heinenag.com

Home Center Willy Putz SA

Schieren
+352 81 94 84 1
info@willy-putz.lu

Indoor Montage Sàrl

Echternach
+352 26 72 13 33
info@indoor-montage.lu

Intérieur Design SA

Steinfort
+352 39 76 31
contact@interieur-design.com

JoMü – Fenster GmbH

Mertert
+352 26 74 17
info@jomue.de

Knaf-Buchler, succ.Hans

Adam Oeltges Sàrl
Beaufort
+352 83 60 26
info@knaf-buchler.lu

Konzeptsaal Sàrl

Vianden
+352 27 76 65 33
info@konzeptsaal.com

Krump Sàrl

Echternach
+352 26 90 87 37
info@krump.lu

Manufacture Gorgeneck

Wasserbillig
+352 26 29 66 30
info@gorgeneck.eu

Menuiserie Bichler Sàrl

Remich
+352 26 51 29 75
info@menuiserie-bichler.lu

Menuiserie Calmes Sàrl

Sprinkange
+352 37 01 61 1
info@calmes.eu

Menuiserie Caramuta Sàrl

Niederanven
+352 23 67 74 63
info@caramuta.lu

Menuiserie Chimello Succ.

Jelsma & Leyder Sàrl
Schifflange
+352 57 52 47
chimello@pt.lu

Menuiserie Collin Sàrl

Luxembourg
+352 53 05 03
info@menuiserie-collin.lu

Menuiserie Conter-Lehners

Ellange
+352 26 67 21 92
info@c-l.lu

Menuiserie Ebenisterie

Igor Müller Sàrl
Schifflange
+352 26 53 20 36
imuller@pt.lu

Menuiserie Gerard Assen

Rambrouch
+352 23 64 90 45
info@assen.lu

Menuiserie Guy Morheng

Exploitation Sàrl
Ehlerange
+352 26 55 55 1
info@mgm.lu

Menuiserie Hermes Sàrl

Tadler
+352 83 95 52
mehermes@pt.lu

Menuiserie Holweck Sàrl

Vianden
+352 83 40 66
info@holweck.lu

Menuiserie Jean Fellens

Hosingen
+352 24 84 89 1
info@fellens.lu

Menuiserie Kraemer Sàrl

Bettendorf
+352 80 92 18 1
info@mkp.lu

Menuiserie Letsch SA

Kehlen
+352 30 01 79 1
info@letsch.lu

Menuiserie Poncin Sàrl

Pétange
+352 23 65 22 03
info@poncin-menuiserie.com

Menuiserie Reckinger Sàrl

Pommerloch
+352 26 95 01 10
info@menuiserie-reckinger.com

Menuiserie Serge Bonen-

berger Sàrl
Ellange
+352 26 66 11 1
info@bonenberger.lu

Menuiserie-Toiture-2000

Troisvierges
+352 26 95 74 94
info@menuiserie-toiture.lu

Mich Roland Sàrl

Luxembourg
+352 44 24 76

MTK Sàrl

Kayl
+352 56 56 84
info@menuiserie-thill.lu

Natur & Design Sàrl

Hosingen
+352 92 30 30
info@thill.lu

Parkett Theiss AG

Clervaux
+352 26 95 81 84
info@parkett-theiss.com

Prefalux Construction SA

Junglinster
+352 78 95 11 1
info@prefalux.lu

Princess Home & Style Sàrl

Binsfeld
+352 99 72 90
info@princess.lu

Prolux Menuiserie SA

Strassen
+352 26 36 11 61
proluxsa@vo.lu

Russo Concept Sàrl

Livange
+352 52 05 99
info@russconcept.lu

S+B Inbau Sàrl

Niederanven
+352 30 79 74 1
info@sb-inbau.lu

Schränerei Richarts Tom

Berg
+352 26 74 72 49
info@richarts.lu

Schreinerei Arnold Becker

Echternach
+352 26 72 73 1
info@schreinerei-becker.lu

Schreinerei Cornely Rainer

Troisvierges
+352 80 42 00 69
info@cornely.lu

Schreinerei J. Hoffmann

AG
Beiler
+352 92 92 39
heino.hoffmann@schreinerei-hof-
fmann.com

Schreinerei V. Messerich

Hosingen
+352 26 91 12 1
info@messerich.com

Servalux SA

Wiltz
+352 26 95 31 81
info@servalux.lu

Soisson Daniel - Schreinerei

Mertert
+352 26 70 32 1
info@menuiserie-soisson.lu

Thiex Leo et Cie Sàrl

Bettel
+352 80 40 50
info@schreinerei-thiex.lu

Unikat Interior Sàrl

Grevenmacher
+352 26 48 33 04
info@unikat-interior.lu

Wohnstudio ze Lëtzebuerg

by Hubor Sàrl
Grevenmacher
+352 26 74 52 21
info@wohnstudio.lu

Poseur, Monteur et
Restaurateur d'éléments
préfabriqués et de
parquets

Ardena Lux Sàrl

Wemperhardt
+352 26 95 71 42
info@ardena.eu

B.C. Fermeture SA

Dudelange
+352 20 20 32 24
contact@bc-fermeture.com

Bois Concept Sàrl

Bertrange
+352 24 84 02 18
infoboisconcept@gmail.com

Brisbois Sàrl

Bettembourg
+352 48 73 91
info@bembe.lu

Brzyski Piotr

Roodt-sur-Syre
+352 26 84 59 38
pbrzyski@pt.lu

C.M. Atttert Sàrl

Boevange-sur-Atttert
+352 23 64 25 1
info@cmatttert.lu

CAT, Cooperative Aide par

le Travail
Kehlen
+352 26 33 16 84
atp@atp.lu

Coplaning SA

Junglinster
+352 72 72 12 1
begeisterung@coplaning.lu

Den Holzwuerm Sàrl

Nieder Korn
+352 26 58 09 47
vics@pt.lu

Ecorenov.lu SA

Noerdange
+352 26 50 16 51
info@ecorenov.lu

Entreprise de Montage

Jacques Streff Sàrl
Differdange
+352 22 41 08 1
jean-jacques.zimmer@jacques-
streff.lu

Fermotec Sàrl

Bascharage
+352 26 65 26 90
info@fermotec.lu

Fohl Parquet Sàrl

Nommern
+352 83 72 47
info@fohl.lu

G. Berens + Fils Sàrl

Bereldange
info@opa-lux.eu

G.E.O. International Sàrl

Münsbach
+352 26 70 13 84
info@geointernational.lu

Hoffmann Frères Bois Sàrl

Mersch
+352 32 00 72 1
info@hfm.lu

Idealtec Sàrl

Helmsange
+352 26 33 17 62
info@idealtec.lu

Interparquet Sàrl

Steinfort
+352 39 71 89
iparquet@pt.lu

Kyotec Luxembourg Sàrl

Bissen
+352 45 91 50
info@kyotecgroup.com

L'atelier Anne-Marie FRERE

Contern
+352 35 93 84
atelierfrere@gmail.com

La Parqueterie Sàrl

Steinfort
+352 39 92 76 1
info@laparqueterie.lu

Maraite Parkett GmbH

Heinerscheid
maraite.parkett@belgacom.net

Menuiserie Bichler Sàrl

Remich
+352 26 51 29 75
info@menuiserie-bichler.lu

Menuiserie Holweck Sàrl

Vianden
+352 83 40 66
info@holweck.lu

Menuiserie Jean Fellens

Hosingen
+352 24 84 89 1
info@fellens.lu

ML Concept SA

Rodange
+352 23 65 15 29
info@morosini.com

Novus Home Design Sàrl

Bissen
+352 27 35 69 1
christian.koch@novus.lu

Planigraph Sàrl

Biwer
+352 26 95 77 31
info@planigraph.lu

Schränerei Fandel Frères

Bofferdange
info@fandel.lu

Schreinerei V. Messerich

Hosingen
+352 26 91 12 1
info@messerich.com

Société d'Agencement et

de Décoration Sàrl
Windhof
+352 39 79 02
info@sad.lu

Stemper SA

Soleuvre
+352 59 00 15 1
info@stemper.lu

Technic Montage Sàrl

Kleinbettingen
+352 27 39 57 57
contact@technicmontage.lu

Tecnibo Lux SA

Steinfort
+352 26 10 80 77
info@tecnibo.eu

TS-Concept Sàrl

Wecker
+352 27 07 74 1
info@ts-concept.lu

Wako SA

Differdange
+352 58 80 65
info@wako.lu

Zöllner Fensterbau Sàrl

Sandweiler
+352 28 56 09 1
info@zoellner-fensterbau.lu

Fabricant - Poseur de
volets et de jalousies

Atelier Mauer Sàrl

Mamer
+352 31 74 88
atmauer@pt.lu

Breuer M. Sàrl

Drinklange
+352 26 90 79 1
info@breuer.com

Coljon Sàrl

Steinfort
+352 39 52 80
contact@coljon.com

Coplaning SA

Junglinster
+352 72 72 12 1
begeisterung@coplaning.lu

Idealtec Sàrl

Helmsange
+352 26 33 17 62
info@idealtec.lu

Menuiserie Guelff Sàrl

Rodange
+352 26 50 22 29
contact@guelff.net

Menuiserie Holweck Sàrl

Vianden
+352 83 40 66
info@holweck.lu

Menuiserie Jean Fellens

Hosingen
+352 24 84 89 1
info@fellens.lu

Michels Markisen Sau-

nabau Sàrl
Echternach
+352 26 72 56
mail-lu@michels.info

Novus Home Design Sàrl

Bissen
+352 27 35 69 1
christian.koch@novus.lu

Schränerei Fandel Frères

Bofferdange
info@fandel.lu

Schreinerei V. Messerich

Hosingen
+352 26 91 12 1
info@messerich.com

Stemper SA

Soleuvre
+352 59 00 15 1
info@stemper.lu

Veranda-Lux SA

Tarchamps
+352 26 95 07 31
info@verandalux.lu

Wako SA

Differdange
+352 58 80 65
info@wako.lu

Poseur - Monteur
de fenêtres, de
portes et de meubles
préfabriqués

Alex Arendt SA

Colmar-Berg
+352 83 57 94 27
info@arendt.lu

Alu Fer Sàrl

Noerdange
+352 23 62 91 40
info@alufer.lu

Annen Plus SA

Manternach
+352 26 78 95 0
info@annen.eu

Ardena Lux Sàrl

Wemperhardt
+352 26 95 71 42
info@ardenalux.lu

at.veranda Sàrl

Bascharage
+352 48 56 37
atveranda@atveranda.lu

Becker & Fils Sàrl

Echternach
+352 72 97 37
beckerfi@pt.lu

Breuer M. Sàrl

Drinklange
+352 26 90 79 1
info@breuer.com

Coplaning SA

Junglinster
+352 72 72 12 1
begeisterung@coplaning.lu

CS Schranksysteme Sàrl

Luxembourg
+352 26 20 15 53
info@cabinet.lu

Den Holzwuerm Sàrl

Niederkorn
+352 26 58 09 47
vics@pt.lu

Ecorenov.lu SA

Noerdange
+352 26 50 16 51
info@ecorenov.lu

Fensterfachbetrieb Welsch

Wintrange
+352 27 07 59
info@fenster-welsch.lu

Fermé-Lux Sàrl

Sandweiler
+352 35 53 78
info@fermelux.lu

Galerie Moderne Sàrl

Grevenmacher
+352 75 05 66 12
info@gmg.lu

Idealtec Sàrl

Helmsange
+352 26 33 17 62
info@idealtec.lu

Kaerzefabrik Peters Sàrl

Heiderscheid
+352 89 91 97
info@kaerzefabrik.lu

LUX-TDM Sàrl

Luxembourg
lux-tdm@pt.lu

Menuiserie Bichler Sàrl

Remich
+352 26 51 29 75
info@menuiserie-bichler.lu

Menuiserie Calmes Sàrl

Sprinkange
+352 37 01 61 1
info@calmes.eu

Menuiserie Holweck Sàrl

Vianden
+352 83 40 66
info@holweck.lu

Menuiserie Jean Fellens

Hosingen
+352 24 84 89 1
info@fellens.lu

Metalesat Sàrl

Heffingen
+352 26 87 00 90
info@metalesat.lu

Metzger Luxembourg SA

Kockelscheuer
+352 26 36 13 93
contact@metzgerluxembourg.lu

Novus Home Design Sàrl

Bissen
+352 27 35 69 1
christian.koch@novus.lu

R.P. Metallic Sàrl

Altwies
info@rpmetallic.lu

Reimart Group Sàrl

Niederkorn
info@reimartgroup.lu

Romain Allard - Isolux Sàrl

Grumelscheid
+352 95 00 98
info@isolux.lu

Schräinererei Fandel Frères

Bofferdange
info@fandel.lu

Schreinererei V. Messerich

Hosingen
+352 26 91 12 1
info@messerich.com

SELO Sàrl

Dudelange
+352 27 51 05
info@selo.lu

Stemper SA

Soleuvre
+352 59 00 15 1
info@stemper.lu

Technic Montage Sàrl

Kleinbettingen
+352 27 39 57 57
contact@technicmontage.lu

Tecnibo Lux SA

Steinfort
+352 26 10 80 77
info@tecnibo.eu

Wako SA

Differdange
+352 58 80 65
info@wako.lu

Zöllner Fensterbau Sàrl

Sandweiler
+352 28 56 09 1
info@zoellner-fensterbau.lu

Poseur de systèmes de
protection solaire

Alex Arendt SA

Colmar-Berg
+352 83 57 94 27
info@arendt.lu

Becker & Fils Sàrl

Echternach
+352 72 97 37
beckerfi@pt.lu

Coplaning SA

Junglinster
+352 72 72 12 1
begeisterung@coplaning.lu

Idealtec Sàrl

Helmsange
+352 26 33 17 62
info@idealtec.lu

Kaerzefabrik Peters Sàrl

Heiderscheid
+352 89 91 97
info@kaerzefabrik.lu

Menuiserie Guelff Sàrl

Rodange
+352 26 50 22 29
contact@guelff.net

Menuiserie Holweck Sàrl

Vianden
+352 83 40 66
info@holweck.lu

Novus Home Design Sàrl

Bissen
+352 27 35 69 1
christian.koch@novus.lu

Schreinererei V. Messerich

Hosingen
+352 26 91 12 1
info@messerich.com

Stemper SA

Soleuvre
+352 59 00 15 1
info@stemper.lu

Wako SA

Differdange
+352 58 80 65
info@wako.lu

Décorateur d'intérieur

2A2I, Atelier d'architecture

d'intérieur international
Luxembourg
+352 26 38 37 78

ADN SA

Luxembourg
+352 22 13 18
adn@tango.lu

anna intini homes Sàrl

Rodange
contact@annaintini.com

ASUA, LRC Install Sàrl

Strassen
+352 26 37 58 80
contact@asua.lu

Berens Luxembourg SA

Wilwerdange
+352 26 90 82 28
info@berens.be

Bestemar Sàrl

Bereldange
+352 26 33 29 94
info@bestemar.lu

Burg & Kirch Sàrl

Münschecker
+352 75 81 29
info@burg-kirch.lu

Cap Floor Lux Sàrl

Windhof
+352 26 10 89 66
luc.masson@capfloor.lu

Chrom-Lux Sàrl

Dalheim
+352 27 07 61
contact@chromlux.lu

CVR Stores et Déco Sàrl

Bertrange
+352 26 80 74
info@cvr.lu

De Buedemleër Sàrl

Ehlerange
+352 55 87 58 1
info@d-b.lu

Décor Concept Sàrl

Dudelange
info@decorconcept.lu

Dynamic-Paint Sàrl

Wecker
+352 26 34 58 1
contact@dynamic-paint.lu

E&D Rénovations Sàrl-s

Pétange
ed.renovations2021@gmail.com

Eco Peintures SA

Esch-sur-Alzette
+352 26 54 93
info@ecopeintures.lu

Elia Peintures et Construc-

tions Sàrl
Ellange
+352 23 69 71 85
info@elia.lu

Entreprise de Peinture et

Décors Marc Bertholet et
Fils Sàrl
Leudelange
+352 37 84 30
berthol@pt.lu

Entreprise Luxembour-

geoise de Peinture &
Décoration Sàrl
Bascharage
+352 27 76 75 75
info@jppinture.lu

Ets Rodberg Sàrl

Luxembourg
+352 44 37 12
rodberg47@yahoo.com

Fachmaart Robert Stein-

häuser SA
Leudelange
+352 37 16 16 1
fachmaart@steinhauser.lu

Funes Bruno Sàrl

Herborn
+352 72 81 97
funesbr@pt.lu

Heiles exterior Sàrl

Mersch
+352 26 10 88 44
info@heiles.lu

In-Deco Sàrl

Esch-sur-Alzette

Kutten Alain Sàrl

Dudelange
+352 51 01 29 1
newsletter@kutten.lu

Leal & Florida Sàrl

Sprinkange
+352 51 45 33
leal-florida@pt.lu

Lux-Rénovation Sàrl

Hëttermillen
+352 75 99 30
luxreno@pt.lu

M.E.T. Sàrl

Rumelange
info@metsarl.lu

Maison Rideaux Thibeau

Diekirch
+352 80 33 88
rideaux.thibeau@pt.lu

Malerfachbetrieb Clemens

GmbH
Echternach
+352 72 67 70
info@maler-clemens.lu

Malerfachbetrieb Rainer

Schumacher Sàrl
Wasserbillig
+352 26 71 45 83
info@malerfachbetrieb-schumacher.de

Med'Art Peinture

Roedt
+352 26 35 04 87
med-art@pt.lu

Mereso Sàrl

Strassen
+352 22 09 08 1
mereso.menuiserie@pt.lu

No Limits Sàrl

Niederanven
+352 35 76 22
peter.czibula@format.lu

P. Kremer Sàrl

Hosingen
+352 92 93 16
info@p-kremer.com

Peintralux Sàrl

Eirpeldange-sur-Sûre
+352 26 62 16 49
info@peintralux.lu

Peinture Dany Sàrl

Itzig
+352 36 82 87
dany@danydecors.lu

Peinture Dave Feltus Sàrl

Ettelbruck
+352 81 94 14
dfeltus@pt.lu

Peintures-Décors Oestrei-

cher Sàrl
Wiltz
+352 95 03 93
contact@oestreicher.lu

Peintures Neisius Sàrl

Dudelange
+352 51 11 40
neisiusn@pt.lu

Peinture Steffen et Fils Sàrl

Grevenmacher
+352 75 07 86
info@peinturesteffen.lu

Peinture Werthessen Sàrl

Diekirch
+352 80 34 33
peintwer@pt.lu

Pierre Eippers Sàrl

Echternach
+352 72 69 91
info@eippers.lu

Project Partner Sàrl

Strassen
+352 26 33 90 1
vincent@project-partner.lu

Reckinger Peintures-Dé-

cors Sàrl
Esch-sur-Alzette
+352 54 78 81 1
contact@reckinger.lu

Reiserbann Peinture et

Décoration Sàrl
Crauthem
+352 26 36 28 33
reipeint@pt.lu

Rideaux Center Sàrl

Esch-sur-Alzette
+352 54 20 79
valerius@pt.lu

Schweitzer Décoration Sàrl

Howald
+352 23 61 61
info@lucienschweitzer.lu

Setla Frères Sàrl

Pétange
+33 69 14 70 42 4
setla-freres@hotmail.com

Sol Designer Sàrl

Mertzig
+352 26 88 08 25
info@sol-designer.lu

Stefan Weibler Sàrl

Mertert
+352 26 37 84 37
info@weibler.lu

Constructeur - Poseur
de cheminées et de
poêles en faïences

Cottyn-Kieffer Sàrl

Foetz
+352 44 02 50
info@cottyn-kieffer.lu

De Kameinbauer Sàrl
Luxembourg
+352 42 40 15 1
info@dekameinbauer.lu

Emil Antony Sàrl
Mertert
+352 74 82 45
info@emil-antony.lu

Feuerloft Sàrl
Munsbach
+352 26 71 41 70
info@feuerloft.lu

Glaesener-Betz SA
Redange-sur-Attert
+352 23 64 64
info@glaesener-betz.lu

Plaisir du Feu Sàrl
Strassen
+352 31 48 91
plaifeu@pt.lu

Rollinger Chauffage/Sanitaire SA
Walferdange
+352 26 33 89 1
info@rollinger.com

Soclair Equipements SA
Luxembourg
+352 43 81 81 1
contact@soclair.lu

Uewen & Feier Sàrl
Schieren
+352 26 90 38 79
info@uewen-a-feier.lu

Walux Bioenergy Sàrl
Beckerich
+352 26 62 14 08
info@walux.lu

Ramoneur - Fumiste -
Nettoyeur de toitures
- Constructeur - Poseur
de cheminées et de
poêles

**Chauffage-Sanitaire Percy
Rauchs Sàrl**
Vianden
+352 80 32 98
info@percy-rauchs.lu

Cottyn-Kieffer Sàrl
Foetz
+352 44 02 50
info@cottyn-kieffer.lu

De Kameinbauer Sàrl
Luxembourg
+352 42 40 15 1
info@dekameinbauer.lu

Emil Antony Sàrl
Mertert
+352 74 82 45
info@emil-antony.lu

Energies Plus Sàrl
Steinsel
info@energiesplus.net

Feuerloft Sàrl
Munsbach
+352 26 71 41 70
info@feuerloft.lu

Freitas Filipe Sàrl
Pétange
+352 26 50 13 68
info@chauffagefreitasfilipe.lu

Gabbana Sàrl
Junglinster
+352 78 82 41
reception@gabbana.lu

Genista Sàrl
Fentange
+352 40 64 06 1
info@genista.lu

Glaesener-Betz SA
Redange-sur-Attert
+352 23 64 64
info@glaesener-betz.lu

Gries Frères Sàrl
Niederkorn
+352 26 50 15 91
info@gries-freres.lu

Liomatherm Sàrl
Pétange
+352 26 58 23 32
liomatherm@gmail.com

Lucas Sàrl
Steinfort
+352 39 70 83 1
mail@lucas.lu

MTO Luxembourg Sàrl
Bertrange
+352 26 10 84 26
info.lu@atalianworld.com

Rollinger Chauffage/Sanitaire SA
Walferdange
+352 26 33 89 1
info@rollinger.com

Soclair Equipements SA
Luxembourg
+352 43 81 81 1
contact@soclair.lu

Thill Romain et Fille Sàrl
Esch-sur-Alzette
+352 26 55 07 03
contact@chauffage-thill.lu

Walux Bioenergy Sàrl
Beckerich
+352 26 62 14 08
info@walux.lu

Nettoyeur de bâtiments
et de monuments

A. Ensich-Herzig Sàrl
Bettembourg
+352 57 51 52
ensich@ensich.lu

àBOSS Services Sàrl-s
Roost
info@aboss.lu

ABSC SA
Contern
+352 42 63 48
info@absc.lu

ACA Facilities Sàrl-s
Pontpierre
contact@acafacilities.com

Actor Augias Sàrl
Livange
+352 26 10 26 20
augias@pt.lu

Adomus Services Group
Luxembourg
+352 43 11 68
info@adomus.lu

Aero-Flux Sàrl
Bettembourg
+352 26 51 34 07
infos@aero-flux.lu

**All Maid - Entreprise de
Nettoyage Sàrl**
Hunsdorf
+352 26 64 90 90
info@allmaid.lu

An Net Service Sàrl
Redange-sur-Attert
+352 23 62 04 51
annetser@pt.lu

Appi Lux Sàrl
Sandweiler
+352 40 60 22
contact@appilux.lu

**Atalian Global Services
Luxembourg Sàrl**
Bertrange
+352 31 31 20
infolux@atalian.com

Avenion Sàrl
Schouweiler
+352 26 37 44 54
contact@avenion.lu

A Votre Service Sàrl
Ettelbruck
+352 26 70 11 93
info@avotreservice.lu

AZ Cleaning Sàrl
Bettembourg
info@az-cleaning.lu

C.M. Services Sàrl
Luxembourg
+352 29 08 86
info@cmservices.lu

C'Propre Sàrl
Niederkorn
info@cpropre.lu

Campanella Sàrl
Fentange
+352 26 36 20 55
info@campanella.lu

Cforclean SA
Windhof
+352 26 50 33 93
contact@cforclean.lu

Clean4u Sàrl
Luxembourg
+352 26 12 32 26
info@clean4u.lu

Comco MCS SA
Capellen
+352 40 97 91 1
info@comco.lu

CR Services Sàrl
Bertrange
+352 27 55 90 00
info@cr-services.lu

Diele Ingrid
Bettendorf
+352 80 93 03
ingrid.denel@hotmail.de

**Discrétion Expérience
Professionalisme Sàrl**
Niederanven
+352 34 65 78
dep@dep.lu

Dussmann Service Sàrl
Contern
+352 34 20 50 1
dussmann@dussmann.lu

Exakt SA
Wasserbillig
+352 26 71 49 32
exakt.lux@gmail.com

Ferreira Fernandes Lucia
Nachtmanderscheid
+352 26 95 95 45
lfnettoyage@outlook.com

Greenclean Concept SA
Windhof
+352 27 39 50 02
info@greenclean.lu

Greng Botzert Services
Pétange
+352 27 76 76 25
contact@gbsnettoyage.lu

Home Cleaning System
Stadtbredimus
+352 27 07 53 85
info@homecleaning.lu

Homesell Service Sàrl
Angelsberg
+352 28 70 19
admin@hls.lu

Innoclean SA
Kockelscheuer
+352 26 37 35 1
service.commercial@innoclean.lu

Interfacilities Luxembourg
Livange
+352 28 48 41 42
info@interfacilities.lu

Iso-net Sàrl
Soleuvre
+352 29 70 90
info@isonet.lu

ISS Facility Services SA
Leudelange
+352 42 46 20 1
gwendoline.saudmont@
lu.issworld.com

J-L & N Sàrl
Mondorf-les-Bains
+352 26 67 13 56
info@nettoyage-jln.lu

Kuzmic Radijana
Luxembourg
+352 69 18 46 26 4
radijana.kuzmic@gmail.com

Laurenty Luxembourg Sàrl
Alzingen
+352 26 36 17 85 1
luxembourg@laurenty.lu

Lux-Maintenance Sàrl
Bascharage
+352 42 96 76
info@xlgeu

M & M Clean Services Sàrl
Ellange
+352 26 67 26 76
info@mclean.lu

Maison Esser Sàrl
Leudelange
+352 40 99 39
info@maisonesser.lu

Margraff Lux Sàrl
Beiler
+352 26 95 71 92
margraff@pt.lu

Netto Concept Plus Sàrl
Bertrange
+352 26 51 31 30
nettoconceptplus@pt.lu

Nettoyage Portela
Heffingen
info@nettoyageportela.lu

Nouvelle C.I.E.C. Services
Howald
+352 40 30 60
info@nciec.lu

Onet Luxembourg Sàrl
Luxembourg
+352 40 44 48
onetlux@onet.lu

Planet Jardin Sàrl
Berdorf
+352 26 80 01 41
planet.jardin@pt.lu

Polygone Sàrl
Mersch
+352 49 20 05 1
info@polygone.lu

Précise Sàrl
Munsbach
+352 26 94 51 08
info@precise.lu

Propper (Kimpart) Sàrl
Howald
+352 44 78 79
administration@propper.lu

Ren-Net Sàrl
Mertzig
+352 26 62 17 88
ren-net@pt.lu

**Samsic Luxembourg Faci-
lity Services Sàrl**
Contern
+352 45 86 86 1
info@samsic.lu

**Schnell-Fein-Building-Ser-
vice Sàrl**
Howald
+352 31 05 79 1
proprete@schnellfein.com

Sodexo Luxembourg SA
Bertrange
+352 26 10 92 00
p2p.lux@sodexo.com

SP Clean Sàrl
Bertrange
+352 26 35 25 90
info@spclean.lu

Verre Clair Sàrl
Mondorf-les-Bains
+352 66 12 30 67 4
contact@verre-clair.lu

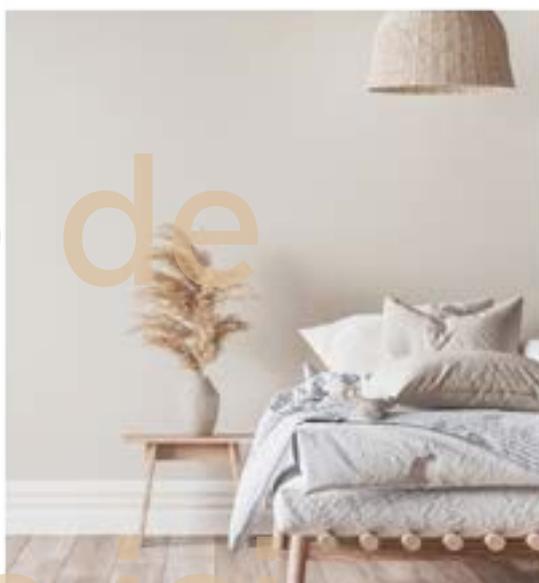
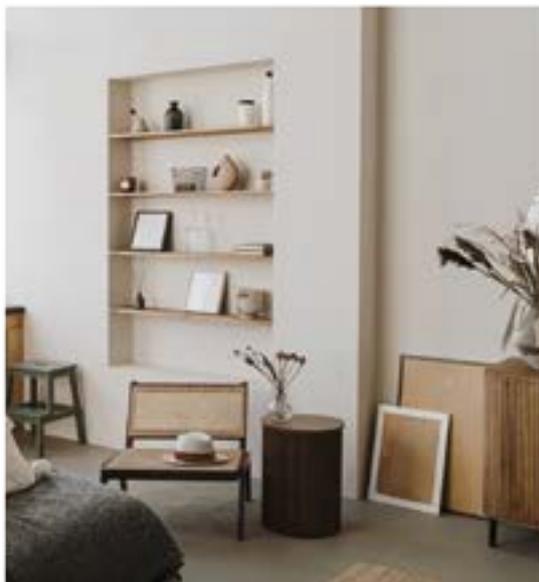
Vilarpronet Sàrl-s
Asselborn
info@vilarpronet.com

Waldy Luxembourg Sàrl
Strassen
+352 48 22 95
waldylux@pt.lu

Wisag Cleaning Service
Foetz
+352 34 20 22 1
wshe.luxembourg@wisag.lu

— Le blog —

Construire et rénover



Votre rêve de
maison
commence ici

Consultez nos articles *déco & lifestyle* toute l'année

construire-et-renover.lu/blog



Home

Dans la vie,
on ne peut pas tout prévoir

Parfois, ça marche. Parfois, on apprend.
Nous assurons aussi les mauvaises surprises.

baloise.lu/home



 **baloise**